

FORUM PANAFRICAIN

SOURCES ET RESSOURCES
POUR UNE
CULTURE DE LA PAIX



Fandriampahalemama
ofoxn

LUANDA ANGOLA 26 28 MARS 2013

www.unesco.org/africa4peace





© Paulino Damião

Cérémonie d'ouverture – 26 mars 2013

M. Septime Martin, Banque africaine de développement – Mme Bineta Diop, Présidente Femmes Africa Solidarité – Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO – S.E. M. Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola – M. Erastus Mwencha, Vice-Président de l'Union africaine – S.E. M. Joaquim Chissano, Ancien Président de la République du Mozambique – M. Federico Mayor, Ancien Directeur général de l'UNESCO



© Paulino Damião

Cérémonie d'ouverture – 26 mars 2013

S.E. M. Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola



© Paulino Damião

**Lancement de la Campagne « Agissons pour la paix »
25 mars 2013**

Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



© Paulino Damião

Cérémonie d'ouverture – Participants – 26 mars 2013

Actes du Forum panafricain

Sources et ressources
pour une culture de la paix en Afrique

26-28 mars 2013
Luanda, Angola

UNESCO
Union africaine
Gouvernement de l'Angola

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

*Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP ; France
© Unesco 2013
Tous droits réservés*

*Création graphique et mise en page : UNESCO
Imprimé par UNESCO/CLD
Paris, France*

*Ce document a été réalisé par Département Afrique de l'UNESCO
AFR-2013/WS/2*

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Programme du Forum.....	6
Note conceptuelle du Forum	13
Organisation et déroulement des travaux.....	18
<i>Cérémonie d'ouverture</i>	<i>18</i>
Mme Irina BOKOVA – Directrice générale de l'UNESCO.....	19
M. Erastus MWENCHA - Vice-Président de la Commission de l'Union africaine	23
S.E. M. José Eduardo DOS SANTOS - Président de la République d'Angola	26
M. Federico MAYOR ZARAGOZA - Ancien Directeur général de l'UNESCO	29
S.E. M. Joaquim Alberto CHISSANO - Ancien Président de la République du Mozambique.....	31
Mme Bineta DIOP - Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS)	39
<i>Tables rondes</i>	<i>43</i>
Table ronde 1 - Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique	44
M. Ahlin BYLL-CATARIA - Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).....	45
M. Lupwishi MBUYAMBA - Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OPCA).....	52
M. Charles BINAM-BIKOI - Secrétaire exécutif, Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA)	57
Mme Rosa CRUZ e SILVA - Historienne, Ministre de la culture de la République d'Angola.....	61
S.E. M. Banza MUKALAY NSUNGU - Président, Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV).....	67
Table ronde 2 - L'enjeu des ressources naturelles : source de conflits ou opportunité d'un développement durable.....	79
Mme Florentina ADENIKE UKONGA - Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du bassin du golfe de Guinée (GGC).....	80
M. Amadou Hama MAIGA - Directeur général adjoint, Institut international de l'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE).....	83
M. Abou AMANI - Spécialiste principal de programme (sciences de l'eau) et hydrologue régional pour l'Afrique au Bureau de l'UNESCO à Nairobi.	90
Table ronde 3 - Ressources humaines pour la paix et le développement : le grand défi de la jeunesse africaine	102
Mme Amany ASFOUR - Présidente, Association égyptienne des femmes entrepreneures, (ECOSOCC)	103
M. Bernard MUMPASI LUTUTALA - Secrétaire général adjoint, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA).....	110

M. Daniel DA HIEN - Coordinateur Réseau Afrique Jeunesse, Burkina Faso (Ancien Président des Clubs UNESCO Afrique).....	115
<i>Sessions d'ateliers</i>	120
Sessions d'ateliers 1 : Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique	121
Session d'ateliers 2 : Gestion des ressources naturelles : facteurs de conflits ou sources d'opportunités pour un développement durable.....	123
Session d'ateliers 3 : Ressources humaines pour la paix et le développement : le grand défi de la jeunesse africaine	125
<i>Session de partenariats : Construire un multipartenariat en faveur d'une culture de la Paix en Afrique - « Agissons pour la Paix »</i>	127
<i>Cérémonie de clôture et adoption du rapport final</i>	129
RAPPORT FINAL	130
ANNEXES	135
<i>Annexe I - PLAN D'ACTION EN FAVEUR D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE « AGISSONS POUR LA PAIX »</i>	135
<i>Annexe II - RÉOLUTION DE SOUTIEN AU PLAN D'ACTION EN FAVEUR D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE « AGISSONS POUR LA PAIX »</i>	144
<i>Annexe III - MOTION DES PARTICIPANTS</i>	146
<i>Annexe IV - LISTE DES PARTICIPANTS</i>	147

Introduction

Du 26 au 28 mars 2013 s'est tenu à Luanda, sous le haut patronage de Son Excellence M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, le Forum panafricain « Sources et Ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola.

Ce forum est le résultat d'une étroite coopération entre l'UNESCO et l'Union africaine dont l'un des objectifs principaux est de contribuer à la construction de la paix en Afrique par la promotion d'une culture de la paix se fondant sur les valeurs intrinsèques des sociétés africaines. Le Gouvernement de la République de l'Angola, à travers le Président de la République S.E. M. José Edouardo dos Santos, s'est résolument engagé dans ce processus en apportant un appui financier et technique substantiel à l'organisation de ce forum dans la capitale angolaise.

Comme l'indique le Plan d'action adopté par les participants en plénière (Annexe I), les recommandations du forum s'adressent à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc. La mise en œuvre du Plan d'action devra faire l'objet d'un suivi permanent de la part des deux institutions qui ont organisé conjointement le présent forum, l'Union africaine et l'UNESCO.

Le Secrétariat de l'UNESCO et la Commission de l'Union africaine remercient le Gouvernement de l'Angola pour son appui ainsi que tous les participants représentant les Etats membres, les organisations de la société civile, les institutions académiques et centres spécialisés, le secteur privé, etc., pour leur contribution et leur engagement à promouvoir une culture de la paix en Afrique.

Programme du Forum

Mardi, 26 mars – Session plénière

9h – 11h Cérémonie d’ouverture

Mme Irina Bokova - Directrice générale de l’UNESCO
M. Erastus Mwencha - Vice-Président de la Commission de l’Union africaine
S.E. M. José Eduardo dos Santos - Président de la République d’Angola

Invité d’honneur :

M. Federico Mayor Zaragoza - Ancien Directeur général de l’UNESCO

Discours d’introduction:

S.E. M. Joaquim Alberto Chissano - Ancien Président de la République du Mozambique
Mme Bineta Diop - Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS)

Maître de cérémonie :

M. Amilcar Xavier - Journaliste et Professeur universitaire, Angola

11h – 13h Table ronde : Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique

M. Ahlin Byll-Cataria - Secrétaire exécutif de l’Association pour le développement de l’éducation en Afrique (ADEA)

M. Lupwishi Mbuyamba - Directeur exécutif de l’Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OPCA)

M. Charles Binam Bikoi - Secrétaire exécutif - Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA)

Mme Rosa Cruz e Silva - Ministre de la culture, Angola

Présidents de séance :

S.E. M. Banza Mukalay Nsungu - Président, Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV)

S.E. Mme Angela Bragança - Secrétaire d’Etat à la coopération – Ministère des relations extérieures, Angola

Rapporteur :

M. Benoit Sossou - Directeur du Bureau de l’UNESCO, Yaoundé

13h – 14h Déjeuner

14h – 16h Table ronde : L’enjeu des ressources naturelles : sources de conflits ou opportunités d’un développement durable

Mme Florentina Adenike Ukonga - Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du Golfe de Guinée (GGC)

M. Amadou Hama Maiga - Directeur général adjoint, Institut international de l’ingénierie de l’eau et de l’environnement (2iE)

M. Abou Amani - Spécialiste de programme, Programme hydrologique international, UNESCO, Nairobi

M. Diamantino Azevedo - Président et Directeur général, FERRANGOL-EP, Angola

Président de séance :

S.E. M. João Teta - Secrétaire d’Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola

Rapporteur :

M. Mohamed Djelid - Directeur du Bureau de l’UNESCO, Nairobi

16h00 – 16h30 Pause

16h30 – 18h30 Table ronde : Ressources humaines pour la paix et le développement : le grand défi de la jeunesse africaine

Mme Amany Asfour - Présidente, Association égyptienne des femmes entrepreneures (ECOSOCC)

M. Bernard Mumpasi Lututala - Secrétaire général adjoint, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)

M. Daniel Da Hien - Coordinateur « Réseau Afrique Jeunesse », Burkina Faso (Ancien Président des Clubs UNESCO Afrique)

Président de séance :

S.E. M. Anatole Collinet Makosso - Président, Conférence des Ministres africains de la jeunesse (COMY IV)

Rapporteur :

Mme Cecilia Barbieri - Spécialiste de Programme, Bureau de l'UNESCO, Windhoek

20h – 22h Dîner officiel

Mercredi, 27 mars 2013

Session d'Ateliers 1 : Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique

9h00 – 11h00 Atelier : Contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation : langues, traditions, sites de mémoire, pratiques, mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits

M. Doudou Diene – Ancien rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines du racisme, des discriminations raciales, de la xénophobie et de l'intolérance, et expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (UN-HCDH)

M. Nureldin Satti – Président du Fonds international de la promotion de la culture de l'UNESCO

Mme Françoise Ki-Zerbo – Administratrice générale adjointe, Fondation Ki-Zerbo

M. Ziva Domingos – Représentant du Directeur général du Fonds du patrimoine africain

Modératrice :

Mme Katerina Stenou – Directrice, Plateforme intersectorielle pour la Culture de la paix et la non-violence, UNESCO

11h – 13h Atelier : Renforcement des liens entre éducation et culture pour élaborer des curricula d'enseignement et des formations efficaces en vue de promouvoir la coexistence pacifique en Afrique : éducation aux valeurs et à la citoyenneté globale, fondée sur une vision panafricaine de l'histoire du continent

M. Jean Bosco Butera – Directeur du Programme UPEACE pour l'Afrique, Addis Abeba

M. Albert Mendy, Spécialiste de programme, UNESCO Yaoundé

M. Pape Banga Guissé – Expert en éducation à la paix et Professeur de droit à l'Université de St Louis, Sénégal

M. Filipe Zau – Conseiller technique du Ministre de l'éducation - Angola

Modératrice :

Mme Ann Therese Ndong-Jatta – Directrice du Bureau de l'UNESCO, Dakar

13h - 14h Déjeuner

14h - 16h Atelier : Economie de la culture génératrice d'emplois pour les jeunes dans la vision du développement durable du continent : arts et créativité, musique contemporaine, cinéma, tourisme culturel...

M. John Ayité Dossavi - Président, Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC)

Mme Annick Thébia Melsan - Présidente du Programme art & culture du CEPS

M. António Fonseca – Directeur, Institut national des industries culturelles, Angola

Modérateur :

Théophile Mbaya Kifuntwe - Directeur de Cabinet, Ministère de la jeunesse, sports, culture et arts, République démocratique du Congo

16h – 18h Synthèse des débats et recommandations / propositions d'action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. M. Banza Mukalay Nsungu – Président, Conférence des Ministres africains de la culture (CAMC IV)

Rapporteurs :

Mme Angela Martins – Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine

M. Domingos Neto – Directeur national de la recherche scientifique, Ministère de la science et de la technologie, Angola

20h – 22h Dîner

Mercredi, 27 mars, 2013

Session d'Ateliers 2 : Gestion des ressources naturelles : facteurs de conflits ou sources d'opportunités pour un développement durable

09h – 11h Atelier : Coopération et diplomatie scientifiques pour un partage des ressources transfrontalières : l'eau pour la paix : bassins hydrographiques et océans/ biodiversité, sol et sous-sol

M. Ibrahima Diop – Point focal national de la réserve de biosphère transfrontière du Delta du fleuve Sénégal, Conservateur du parc national des oiseaux du Djoudj

M. Eben Chonguica – Secrétaire exécutif de la Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM)

M. Adigun Ade Abiodun - Président de la Fondation africaine de l'espace et du système global d'observation des océans en Afrique (GOOS-Africa)

Modératrice :

Mme Noeline Raondry Rakotoarisoa – Chef de section, Réseaux de la biosphère et du renforcement des capacités (SC/EES), UNESCO

11h – 13h Atelier : Cosmogonies traditionnelles et savoirs autochtones pour le développement durable (relation entre l'homme et la nature, la médecine traditionnelle, l'adaptation au changement climatique,...)

M. Vital Bambanze – Sénateur, ancien Président des experts du mécanisme des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Burundi

M. Max Ooft – Consultant, UNESCO

Mme Saudata Aboubacrine - Association pour l'épanouissement des femmes nomades (tin Hinane), Burkina Faso

Mme Victoria Haraseb – Assistante régionale d'éducation, Groupe de travail sur les minorités autochtones en Afrique australe (WIMSA), Namibie

Modérateur :

M. Doug Nakashima - Chef de section, Petites îles et savoirs autochtones, UNESCO

13h – 14h Déjeuner

14h – 16h Atelier : Economie verte et bleue pour l'emploi pour tous, spécialement pour la jeunesse. Leur intégration dans la vie active, la reconnaissance de leur qualité d'acteur social et économique. Quid de l'égalité des chances ? Rôle de la formation technologique et professionnelle/éducation au développement durable/l'importance du développement des sciences, de la technologie et de l'innovation

Mme Aminata Maiga – Spécialiste principal du programme "Entreprise et emplois verts", Organisation internationale du travail (ILO)

M. Kenneth Hamwaka – Directeur exécutif, Guidance, Counselling & Youth Development Centre for Africa, Malawi

M. John Simiyu - Chepkoilel University College, Moi University, Kenya

M. Giza Gaspar Martins – Coordinateur de l'unité des changements climatiques, Ministère de l'environnement, Angola

Modérateur :

M. Hervé Huot-Marchand, Spécialiste de programme, Bureau de l'UNESCO, Dakar

16h – 18h Synthèse des débats et recommandations / propositions d'action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. João Teta - Secrétaire d'Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola

Rapporteurs :

M. Vincenzo Fazzino – Spécialiste principal du Programme, Département Afrique, UNESCO

M. Gabriel Luis Miguel – Directeur national du développement technologique et de l'innovation du Ministère de la science et de la technologie, Angola

20:00 – 22:00 Dîner

Mercredi, 27 mars 2013

Session d'Ateliers 3 : Ressources humaines pour la paix et le développement : le grand défi de la jeunesse africaine

09h – 11h Atelier : Les jeunes et leur engagement dans la société. Du local au global, les motivations et les valeurs liées à leur participation aux « choses publiques » et à la voie démocratique. Leur enracinement dans « l'Ubuntu », leurs rôles auprès des pouvoirs traditionnels et modernes. L'égalité des genres

M. Robert Nkwangu - Handicap International, Uganda / M. Tenywa Godfrey, interprète du langage des signes

M. Helder Francisco Malauene - Expert auprès du Président du Panel de la Jeunesse africaine

Mr Cláudio Aguiar – Président, Conseil national de la jeunesse, Angola

Modératrice :

Mme Moufida Goucha – Chef d'équipe - UNESCO SHS/Jeunesse

11h – 13h Atelier: Les médias, les TCI et la jeunesse. Les modèles sportifs et artistiques (footballeurs, chanteurs, comédiens, musiciens, etc.), les valeurs qu’ils véhiculent, leur africanité et leur rapport aux structures sociales et communautaires. Le rôle des moyens de production et de dissémination : radios communautaires, chaînes de télévision, réseaux sociaux, jeux vidéo, « crowd sourcing content », etc...

M. Vincent Nkeshimana - Président du réseau des journalistes africains pour la paix et la sécurité
Mme Sasha Rubel - Coordinatrice de programme, Secteur de l’information et de la communication, UNESCO

M. Botelho de Vasconcelos - Ecrivain et Députée à l’Assemblée nationale, Angola

M. Patrick Gallaud - Président du Comité de liaison ONG/UNESCO

Modératrice :

Mme Raymonde Agossou - Chef de Division, ressources humaines et développement de la jeunesse, Commission de l’Union africaine

13h – 14h Déjeuner

14h – 16h Atelier: Jeunesse et égalité des genres. La contribution spécifique des femmes à une culture de la paix, par leurs rôles traditionnels et dans la transition de la tradition vers la modernité ; la transmission des savoirs intergénérationnels vers les jeunes femmes et les filles ; la création d’une culture de la paix par une adaptation des rôles des genres dans le cadre de la tradition africaine

Mme Yvette Dembéle - Coordinatrice - Centre international pour l’éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA)

Mme Coumba Fall Venn - Administratrice du Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement, Femmes Africa Solidarité (FAS)

Mme Talent Jumo - Coordinatrice régionale du réseau des jeunes femmes leaders de la SADC

Mme Luísa Damião - Journaliste et Députée à l’Assemblée nationale, Angola

Modérateur :

Mme Yvonne Matuturu - Maison de la culture de la paix, UNESCO, Burundi

16h – 18h Synthèse des débats et recommandations / propositions d’action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. M. Anatole Colline Makosso – Président, Conférence des ministres africains de la jeunesse (COMY IV)

Rapporteurs :

M. Abdourahamane Diallo – Chef du Bureau de l’UNESCO, Brazzaville

M. Albino Carlos – Directeur du Centre de formation de journalistes, Angola

20h – 22h Dîner

Jeudi, 28 mars 2013

Session plénière : Construire un multipartenariat en faveur d’une culture de la paix en Afrique - « Agissons pour la paix »

09h – 13h Session interactive de lancement d’un Mouvement continental et de la Campagne « Agissons pour la paix » en faveur de la culture de la paix et de la non-violence sous l’égide de l’Union africaine et de l’UNESCO

Messages des anciens Directeurs généraux de l'UNESCO :

M. Koïchiro Matsuura

M. Amadou Mahtar M'Bow

Introduction :

Mme Lalla Aïcha Ben Barka - Sous Directrice générale pour l'Afrique, UNESCO

Mme Angela Martins - Département des Affaires sociales, Commission de l'Union africaine

Mme Aïssatou Hayatou - Département de la paix et de la sécurité, Commission de l'Union africaine

Partenaires :

Représentants des Etats membres:

S. E. M. João Têta – Secrétaire d'Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola

S.E. Mme Louise McMillian - Vice-Ministre de la culture, Libéria

S.E. M. Anatole Collinet Makosso – Président, Conférence des Ministres africains de la jeunesse, Ministre de la jeunesse, Congo

S.E. M. Banza Mukalay Nsungu – Président, Conférence des ministres africains de la culture, Ministre de la culture, République démocratique du Congo

S.E. M. Messaoud Ould Mohamed Lahbib – Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mali

Société civile, ONG, Universités, artistes et leaders d'opinion:

Mgr. Desmond Tutu - Prix Nobel de la Paix, Afrique du Sud [message]

M. Claudio Aguiar – Conseil national de la jeunesse (CNJ), Angola

M. Patrick Gallaud – Président du Comité de liaison ONG/UNESCO, France

M. Forest Whitaker – Ambassadeur de Bonne volonté de l'UNESCO, USA [message]

M. Manu Dibango – Artiste pour la Paix de l'UNESCO, Cameroun [message]

M. Salif Traoré (A'salfo) – Ambassadeur de Bonne volonté de l'UNESCO, Côte d'Ivoire [message]

M. Loïc Tribot La Spière [message] et Laetitia Sagno – Centre d'étude et de prospective stratégique - (CEPS), France

Mme Laurinda Hoygaard, Carlos Lopes Rosa et des jeunes leaders - Federação Angolana de Deportes Universitarias (FANDU), Angola

M. Lezou Dago – Chaire UNESCO pour la culture de la paix, Côte d'Ivoire

M. Kenneth Hamwaka – Directeur exécutif, Guidance, Counselling and Youth Development Centre for Africa, Malawi

M. Victor Barbosa – Rede Educação para Todos, Angola

M. Charles Binam Bikoi – Secrétaire exécutif, Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA), Cameroun

Fondations et secteur privé:

M. Leonel Da Rocha Pinto - Grupo de Liderers empresariais (LIDE), Angola

M. Mo Ibrahim – Mo Ibrahim Foundation, Soudan [message]

M. Jean-Noël Loucou – Fondation Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

M. Michel Abrogoua – Président, West Emerging Market Growth Found [message]

M. João de Deus - Fundação Eduardo José do Santos (FESA), Angola

M. José Luis Mendonça – Jornal Angolano de Artes e Letras, Angola

Banques de développement, OIG, Système des Nations unies, Communautés économiques régionales:

Mme Hadja Saran Daraba Kaba, Secrétaire générale, Mano River Union, Guinée

Mme Kourtoun Nacro - FNUAP, au nom de l'équipe des Nations Unies en Angola (UNCT)

M. Septime Martin - Banque africaine de développement (BAD)
Mme Beatrice Kiraso - Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), Directrice du Bureau sous-régional d'Afrique australe
M. Ibrahim Dia - Coordinateur, Secrétariat conjoint Commission de l'Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – Banque africaine de développement (UAC-CEA-BAD)
M. Some Anselme – Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA

Animation :

Mme Laurinda Hoygaard – Recteur de l'Université privée de l'Angola
M. Vincent Defourny - Directeur, Chargé de mission, UNESCO

Rapporteurs :

Mme Ana Elisa Santana de Afonso – Spécialiste de programme, Département Afrique, UNESCO
Mme Aissatou Hayatou – Département Paix et sécurité, Commission de l'Union africaine
Mme Ana Paula Patrocínio Rodrigues – Ministère des relations extérieures, Angola

13h – 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h00 Rapport final

Rapporteur général :

S.E. M. Olabiyi Babalola Joseph Yai – Ancien Ambassadeur et Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO

Co-Rapporteurs :

M. Edouard Matoko – Directeur du Bureau de l'UNESCO, Addis Abeba
M. Afonso Valentim – Directeur du Cabinet d'études, planification et statistiques – Ministère de la culture, Angola

16h - 16h30 Pause

16h30 – 18h Cérémonie de clôture

Mme Lalla Aïcha Ben Barka – Sous Directrice générale pour l'Afrique, UNESCO
S.E. M. Pinda Simão – Ministre de l'éducation, Angola
S.E. Mme Angela Bragança - Secrétaire d'Etat à la coopération, Ministère des relations extérieures, Angola

20h – 22h Dîner

Note conceptuelle du Forum

L'objectif de ce forum panafricain est de s'appuyer sur les sources d'inspiration¹ et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable. La paix entendue comme pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme.

S'inspirant des principes énumérés dans la Charte de la renaissance culturelle africaine, l'UNESCO et l'Union africaine sont convaincues « que la diversité culturelle et l'unité africaine constituent un facteur d'équilibre, une force pour le développement économique de l'Afrique, la résolution des conflits, la réduction des inégalités et de l'injustice au service de l'intégration nationale »².

Contexte de la culture de la paix

Ce forum se place dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence de l'UNESCO³. Il vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine⁴. Ce forum s'inscrit également dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine⁵.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »⁶.

A l'échelle régionale, le concept de culture de la paix doit pouvoir se nourrir de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

Dans la lignée du panafricanisme

A l'instar du panafricanisme, issu de la lutte pour le respect des droits humains, contre la traite négrière, la colonisation et l'apartheid, celui d'une culture de la paix suppose la promotion des valeurs partagées et d'une citoyenneté africaine prônant la réconciliation et la résolution pacifique des conflits. Comme le dit Wole Soyinka, « c'est pour le monde une profonde leçon que la capacité des races noires de pardonner,

¹ En s'inspirant du concept élaboré par l'historien Joseph Ki-Zerbo dans « A propos de Culture » – Fondation pour l'Histoire et le Développement endogène de l'Afrique : « La culture est non seulement une ressource mais une source, c'est-à-dire une énergie autogénérée. Nos cultures sont sources de création, de dignité, d'innovation. »

² Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

³ Programme et budget de l'UNESCO - 2012-2013

⁴ Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine - 2009-2012

⁵ Le thème du 20^{ème} Sommet de l'Union africaine est « Panafricanisme et Renaissance africaine » (Janvier 2013)

⁶ Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

capacité que je le pense souvent, tient pour une grande part aux préceptes éthiques issus de leurs visions du monde et leurs religions authentiques ... »⁷.

Héritière de l'histoire de la pensée africaine et de la diaspora, la culture de la paix est endogène au continent⁸. Les intellectuels africains n'ont pas adopté une posture de repli sur soi ou de confrontation avec le reste du monde. Ils ont prôné une conscience identitaire et d'ouverture à d'autres peuples et cultures. C'est à l'Afrique et aux Africains, comme Léopold Sédar Senghor, que l'humanité doit le concept de « refondation de la civilisation de l'universel », fruit du dialogue entre cultures et civilisations.

La relation entre l'homme et la riche biodiversité ou la gestion partagée des ressources hydriques du continent constituent également l'un des piliers de la lutte pour l'éradication de la pauvreté et la promotion d'une culture de la paix. Wangari Maathai l'a bien vu lorsqu'elle raconte « A une époque, durant les conflits ethniques au Kenya, l'arbre est devenu un symbole de paix et de résolution de conflit. Le mouvement du "Green Belt" a utilisé des arbres de paix pour faciliter la réconciliation des communautés (...) L'utilisation de l'arbre comme symbole de la paix s'inscrit dans une longue tradition largement répandue en Afrique. Les Kikuyus plus âgés, par exemple, avaient pour habitude de porter un bâton de *thigi*, qu'ils plaçaient entre deux parties en dispute les obligeant ainsi à stopper leur affrontement et à chercher la réconciliation »⁹.

Sources et ressources

Puiser aux sources signifie revisiter les fondements des identités de l'Afrique, examiner les racines et les mutations pour aller chercher les facteurs clés de la résilience. Evaluer ses ressources, c'est mesurer ses richesses et identifier les leviers pour agir. De telle manière que l'on puisse considérer l'Afrique tout entière comme étant à la fois une source et une ressource pour une culture de la paix, mais aussi que la culture de la paix est à son tour une source et une ressource pour l'Afrique.

Si l'on cherchait en Afrique les sources de la culture de la paix, ne trouverait-on pas que le berceau de l'humanité recèle aussi les premières solutions du vivre ensemble ? Ne trouverait-on pas que les sources et ressources culturelles, naturelles et humaines y sont originales et fécondes pour cultiver la paix ? Ne découvrirait-on pas que l'Afrique représente un atout pour la paix de l'humanité tout entière ?

Force est de constater que ces sources et ressources n'existent pas de manière isolée. Elles sont affectées par une culture globalisée, de plus en plus individualiste, et fondée sur des valeurs purement matérialistes. Les valeurs africaines sont en constant danger de marginalisation et les ressources du continent deviennent causes de guerres et de conflits.

Un Forum pour passer des idées à l'action, avec un accent spécial sur les jeunes

Etant donné que « la mise en application du concept de culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire, associant tous les acteurs, aux niveaux intergouvernemental, gouvernemental, communautaire, du secteur privé et de la société civile »¹⁰, les participants à ce forum seront issus de tous ces milieux et s'attacheront à relier le passé, le présent et le futur, en identifiant notamment des pistes d'action concrètes à la hauteur des enjeux et des défis actuels.

⁷ Wole Soyinka, discours prononcé lors de la remise du Prix Nobel de littérature à Stockholm en 1986.

⁸ Le concept même de culture de la paix a été formulé, pour la première fois à une échelle internationale à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, en 1989.

⁹ Wangari Maathai discours prononcé lors de la remise du Prix Nobel de la paix à Oslo en 2004.

¹⁰ Conclusions du Forum international de réflexion organisé conjointement par l'UNESCO et le Centre d'études et de prospective stratégique (CEPS) « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », Abidjan, Côte d'Ivoire, 4 et 5 juin 2012

« L’humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable (...). C’est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l’Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital »¹¹. L’enjeu de valoriser ce « capital humain et social » est particulièrement appréciable lorsqu’on sait qu’environ 65 % de la population africaine a moins de 35 ans et que plus de 35 % de la population a entre 15 et 35 ans, l’âge de définition de la jeunesse pour l’Union africaine. C’est donc la jeunesse la principale ressource de l’Afrique et son plus grand défi avec environ 10 millions de jeunes femmes et hommes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. C’est aussi cette jeunesse qui est souvent confrontée au choix entre une culture de la violence et de la guerre ou une culture de la paix. La Charte de la jeunesse africaine reconnaît le rôle central de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence¹².

Les trois piliers du Forum

Le Forum va examiner les versants culturels, naturels et humains de l’Afrique et les considérer comme des composantes essentielles d’une approche intégratrice et holistique de la culture de la paix.

- On se penchera sur les **sources et ressources culturelles** en revisitant notamment la force et la sagesse des langues, des traditions, et de l’histoire ; en analysant les méthodes traditionnelles et modernes de résolution de conflits et de prévention de la violence ; en examinant le rôle de l’éducation – pas seulement celle qui se déroule à l’école, mais aussi celle qui se joue dans les familles et dans les villages – pour instruire des citoyens pacifiques et mus par des valeurs d’éthique et de respect mutuel ; et enfin en faisant la place à la créativité et à l’inventivité culturelle, celle-là même qui est capable de créer et d’ouvrir de nouveaux horizons et espaces de dialogue, de développer de nouveaux secteurs économiques, de servir de moteur au développement.
- Le Forum examinera les **sources et ressources naturelles** qui foisonnent et traversent le continent sans s’arrêter aux frontières politiques et qui, faute d’être gérées équitablement, représentent aujourd’hui des enjeux géostratégiques susceptibles de générer des crises et des conflits sans précédent. Qu’il s’agisse des cours d’eau ou des océans, des forêts ou des minerais, des sols ou des sous-sols, la préservation et l’exploitation raisonnée de ces richesses sont la clé du développement durable. En particulier, on cherchera à cerner les forces et vertus de la coopération et de la diplomatie scientifique qui visent à gérer le partage des ressources transfrontalières et qui doivent impliquer tous les acteurs concernés du niveau gouvernemental jusqu’aux communautés locales, riches en savoirs et savoir-faire autochtones. Cette source et racine primordiale qui est la Terre - et les ressources naturelles qui en sont les fruits - représente également une opportunité de développer de nouveaux secteurs économiques, des économies vertes et bleues, permettant la préservation de la biodiversité ainsi que la santé des mers et des océans. Les liens entre l’éducation et l’insertion professionnelle ne pourront être occultés car il est évident que la qualité de l’éducation et la qualification de la main- d’œuvre constituent des ressources majeures pour la paix et le développement du continent.

¹¹ « Notre identité se situe déjà au-delà du marché, dans la sphère du post-économique. Nous devons dans la sérénité affronter le défi d’une Union Continentale capable de projeter valablement l’Afrique dans le monde. L’humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable qui justifie l’afflux d’étrangers riches ou pauvres, épuisés par la canicule existentielle qui affecte les pays du Nord. C’est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l’Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital. » Joseph Ki-Zerbo. « A propos de culture », Fondation pour l’Histoire et de Développement Endogène de l’Afrique,- Ouagadougou – 2010, p.105.

¹² « Renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d’une éducation interculturelle, l’éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l’importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale » Charte africaine de la jeunesse, 2006;

- Il sera aussi question de **sources et ressources humaines** avec un accent tout particulier sur la jeunesse. Car s'il est certain que les conflits armés ont un impact dévastateur sur les enfants et les jeunes, leur implication dans la construction et la consolidation de la paix est un facteur clé de succès que l'on examinera notamment sous l'angle de leur engagement en tant qu'acteurs d'un changement social, économique et politique. Cet engagement, lorsqu'il est fondé sur des valeurs positives, s'avère être un puissant ressort pour la résilience. L'éducation civique, le service communautaire, l'action politique, mais aussi le leadership et l'égalité des genres seront au centre de la réflexion. Enfin, parce qu'ils constituent de très puissants leviers, on se penchera aussi sur le rôle de ces personnalités qui inspirent et mobilisent la jeunesse. Qu'ils soient sportifs ou artistes, ces icônes, façonnées par les médias, deviennent des modèles transnationaux pour de très nombreux jeunes. On se demandera comment ces griots des temps modernes, mais aussi les figures qui incarnent l'humanisme africain et ses valeurs peuvent agir en faveur de la paix et servir de modèles pour ceux que la vie n'a pas encore initiés. C'est donc pour cela que l'on se penchera sur les processus qui forgent et transmettent des valeurs que cela soit par la conversation entre amis, la palabre, les radios communautaires, les grands réseaux internationaux de télévision ou encore les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Un Forum panafricain pour concrétiser l'idée que la paix est possible

Le Forum s'inscrit comme un jalon de la mise en œuvre du **Programme d'action intersectorielle et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** approuvé de l'UNESCO et de la Campagne de l'Union africaine « **Make Peace Happen / Agissons pour la paix** » dont le but est de mobiliser tous les partenaires - politiques, civils, militaires, citoyens - afin que chacun prenne sa part de responsabilité pour que la paix se concrétise ou se consolide vraiment. C'est pourquoi, les partenaires rassemblés lors du Forum auront à cœur d'ouvrir des pistes d'action de portée locale et/ou régionale, chercheront à mobiliser des fonds pour ces initiatives et créeront un lien fort entre les idées structurantes de la culture de la paix et la campagne de ralliement du continent dont le point culminant est la **Journée internationale de la paix** (21 septembre).

Les représentants des 54 pays africains qui seront appelés à participer au Forum auront pour rôle de contribuer, d'une part, en amenant l'expérience de la réalité de leurs propres pays à la définition de pistes d'action efficaces et, d'autre part, en prenant en charge la mise en œuvre et le suivi des recommandations au niveau national. Afin d'assurer efficacement ce suivi, il sera nécessaire de relier les participants du Forum par la création d'un **Réseau africain pour la promotion de la culture de la paix et de la non-violence**. Les représentants des pays africains et de la société civile pourront également jouer le rôle de points focaux de la Campagne de sensibilisation au niveau national.

Enfin, l'agenda du Forum prévoit la tenue d'une table ronde sur la mise en place d'un **multipartenariat** pour l'action. Organisée avec la participation des institutions régionales, des acteurs économiques publics et privés et des représentants de gouvernements et de la société civile, elle sera une rampe de lancement d'un mouvement continental et durable pour la promotion d'une culture de la paix. Pour cette table ronde et pour la Campagne, les acteurs intéressés peuvent dès à présent témoigner de l'action que leur Fondation/ Entreprise/ Institution/ Organisation mène pour contribuer à « élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes » et faire en sorte que la paix soit une réalité tangible : « Agissons pour la paix ».

Les résultats attendus de ce forum sont :

- L'élaboration d'un Plan d'action (recommandations et propositions d'action) visant la prévention de la violence et la résolution des conflits en Afrique qui pourra être soumis à l'attention du Sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine en mai 2013.
- Le lancement d'un Mouvement continental pour la promotion d'une culture de la paix, sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine, visant à sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien, et à mobiliser des acteurs de terrain, des organisations et des partenaires pour la conception, le financement et la mise en œuvre des projets concrets à l'échelle locale, nationale et régionale.

Organisation et déroulement des travaux

Cérémonie d'ouverture

Organisée le 26 mars au matin, cette première séance plénière du Forum de Luanda a été rehaussée par la présence des hautes personnalités de la République de l'Angola, de l'Union africaine, de l'UNESCO et de la société civile.

Intervenants :

Mme Irina Bokova - Directrice générale de l'UNESCO

M. Erastus Mwencha - Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,

S.E. M. José Eduardo dos Santos - Président de la République d'Angola

Invité d'honneur:

M. Federico Mayor Zaragoza - Ancien Directeur général de l'UNESCO

Discours d'introduction:

S.E. M. Joaquim Alberto Chissano - Ancien Président de la République du Mozambique

Mme Bineta Diop - Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS)

Maître de cérémonie :

M. Amilcar Xavier - Journaliste et Professeur universitaire, Angola

Mme Irina BOKOVA – Directrice générale de l'UNESCO

M. José Eduardo dos Santos - Président de la République d'Angola,
M. Joaquim Alberto Chissano – Ancien Président de la République du Mozambique,
M. Erastus Mwencha – Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,
M. Federico Mayor Zaragoza,
M. Martin Septime, Représentant résident de la Banque africaine de développement,
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,
Honorables députés, Excellences, membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir d'être à Luanda, et je voudrais vous dire mon humilité d'être entourée de tant de personnalités prestigieuses venues pour ce forum très important pour l'Afrique. J'effectue ma 2^e visite en Angola en qualité de Directrice générale de l'UNESCO, ma 23^e visite sur le continent africain depuis mon élection. C'est le symbole des liens profonds entre l'UNESCO et l'Afrique, et je saisis l'occasion de réaffirmer l'engagement inébranlable de notre Organisation pour l'avenir de ce continent.

L'Afrique est une priorité globale de l'UNESCO. Elle est notre priorité commune, parce que les défis de l'Afrique nous ramènent aux sources de notre mandat, aux principes fondateurs de la solidarité internationale. L'Afrique est à la pointe de l'histoire, en première ligne du développement durable, de la mobilisation des peuples pour construire des sociétés plus démocratiques, plus inclusives.

Ce forum, organisé conjointement avec l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola, que je remercie vivement pour sa généreuse contribution, est une opportunité d'avancer sur le plus grand de ses enjeux : la paix. Je suis heureuse qu'il se tienne en Angola, un pays dont l'histoire montre que la recherche de la paix est inséparable du développement durable, de la participation de la jeunesse et des femmes, du respect des cultures et des identités. Il n'y a pas de paix durable lorsque des millions d'enfants d'Afrique manquent à l'appel de l'école, lorsque les femmes souffrent de violences, lorsque les peuples consacrent le meilleur de leur énergie à lutter contre la pauvreté.

J'étais ici, à Luanda, l'année dernière, pour les cérémonies d'anniversaire des accords de paix, conclus il y a plus de 10 ans. En 10 ans, ce pays a tellement changé... les infrastructures se sont développées... Luanda s'est complètement transformée, accueillant une population nombreuse, qui doit vivre ensemble. Cette transformation est à l'image de l'Afrique, qui a donné ces dernières années le rythme des changements du monde.

Sur les 10 économies les plus dynamiques du monde, sept sont situées en Afrique.

The Economist parlait récemment d'une « Afrique montante », du « continent de l'espoir. ». Les défis sont nombreux, et nous les connaissons : conflits violents qui divisent des sociétés,... situations fragiles qui nourrissent l'inquiétude... et partout des transformations. En même temps, l'Afrique est jeune, elle est riche de ses ressources naturelles et culturelles, plus riche encore de ses ressources humaines. Nous devons et nous pouvons en faire des instruments de paix. C'est pourquoi ce forum panafricain est si important.

Je pense à l'énergie de la jeunesse africaine – 65 % la population – qui est une chance pour la paix, si nous savons en faire l'acteur principal du développement... et je me réjouis que ce forum leur consacre une place si importante. Je pense au pouvoir des femmes africaines, aux mères, aux filles qui s'engagent pour la paix et la démocratie, et demandent des écoles, des médias, des outils pour se faire entendre. Je pense à Ellen Johnson Sirleaf, Leymah Gbowee, Tawakkol Karman, trois femmes africaines, trois prix Nobel qui incarnent l'énergie de toutes ces femmes qui œuvrent dans les quartiers, dans les villages, dans

les gouvernements, pour la paix. Je pense aux moyens traditionnels de prévention des conflits, les tribunaux Gacaca au Rwanda, les comités locaux de médiateurs Bansi au Kenya, aux conseils Burti en Somalie...

Les outils de la paix existent – c'est une ressource pour l'Afrique et une leçon pour le monde. Rappelons-nous les mots du poète Césaire : « La relance ici se fait/par le vent qui d'Afrique vient ».

Mesdames et Messieurs,

La culture de la paix est profondément ancrée dans le patrimoine culturel de l'Afrique. Elle s'inscrit dans la Charte du Mandén, inscrite sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité établie par l'UNESCO, et dans les anciens manuscrits de Tombouctou – qui incarnent tous les valeurs du dialogue, de la tolérance et de la compréhension mutuelle.

L'histoire de l'Afrique est l'histoire d'une lutte continue pour les droits de l'homme et la dignité, et contre le racisme et la discrimination. Hier, nous avons célébré la Journée internationale des Nations Unies de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le souvenir est essentiel à la culture de la paix.

Le prix Nobel Wole Soyinka a déclaré que l'histoire de l'Afrique offrait un modèle de réconciliation – après l'apartheid et tant de conflits –, qui se révélait pertinent pour les sociétés du monde entier. Je pense ici également à l'archevêque Desmond Tutu, lauréat 2012 du Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme, ainsi qu'à la philosophie d'UBUNTU – « Je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous... ». Il existe une telle sagesse à partager.

Ce sont là les voix puissantes d'un humanisme africain, des voix capables de nous aider à construire un humanisme véritablement universel. L'UNESCO s'est approprié ce message. Le travail doit débiter sur les bancs de l'école. Cela commence par un enseignement de qualité pour tous perçu comme un droit humain, comme le meilleur moyen de promouvoir la compréhension mutuelle et le respect de la diversité, et comme le meilleur moyen aussi d'apporter des compétences et d'aider les gens à trouver un travail.

Nous intervenons au Soudan du Sud en collaboration avec le gouvernement de cet État pour mettre en place un nouveau système éducatif au lendemain d'une terrible guerre. Telle est la culture de la paix. Nous nous associons à des entreprises des TIC afin d'exploiter le pouvoir des nouvelles technologies et l'apprentissage nomade pour connecter les gens, en particulier les personnes marginalisées. Telle est la culture de la paix.

Nous soutenons les filles et les femmes, dont les voix sont essentielles pour prévenir les conflits, pour tirer le signal d'alarme quand les tensions s'accroissent, pour renouer le dialogue et encourager la réconciliation. Nous devons les protéger contre la violence et leur apporter une éducation de qualité. Telle est aussi la culture de la paix. Voilà pourquoi l'UNESCO a initié le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes, avec un accent particulier mis sur l'Afrique. J'ai visité récemment un centre d'apprentissage de l'UNESCO à Pikine, au Sénégal, où les enseignants et les chefs religieux s'allient pour éduquer les filles. C'est une source d'espoir, et c'est également ça, une culture de la paix.

Enfin, nous nous employons à aider les sociétés africaines et le continent africain à tirer au maximum profit de la richesse de leur diversité culturelle. Nous savons que la culture peut être utilisée à mauvais escient pour nourrir les stéréotypes et la haine. Avec une bonne approche, et à travers un « alphabétisme culturel », la diversité culturelle peut se révéler un facteur vital et puissant de dialogue et de développement.

L'UNESCO est déterminée à promouvoir les ressources du patrimoine et de l'histoire de l'Afrique – y compris à travers l'utilisation pédagogique de l'*Histoire générale de l'Afrique* – en tant que ressources permettant de renforcer la confiance et la conscience de soi, ainsi qu'une citoyenneté inclusive. Telle est la culture de la paix. Nous œuvrons à ces différents niveaux avec les gouvernements africains et la société civile.

L'Afrique était au cœur de la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la paix, dont l'UNESCO était le chef de file et qui s'est achevée en 2010, et elle reste aujourd'hui au centre de tous nos efforts. Nous lançons actuellement de nouvelles initiatives visant les jeunes, hommes et femmes, dans les pays en crise ou sortant d'un conflit – en Côte d'Ivoire, au Soudan du Sud, en Ouganda et en Guinée-Bissau. Nous renforçons de nouvelles capacités pour la paix au niveau régional par le biais de projets spécifiques à chaque région et portant sur le développement des médias, l'alphabétisation et le dialogue interculturel – et ce avec le soutien de nos 13 Chaires universitaires pour une culture de la paix en Afrique.

En nous appuyant sur le forum organisé à Abidjan l'année dernière sur la culture de la paix en Afrique de l'Ouest, nous disposons avec ce forum panafricain d'une occasion de faire un grand pas en avant. Nous ne pouvons réussir qu'à condition d'unir nos forces. L'UNESCO renforcera son travail avec les gouvernements africains, l'Union africaine et la CEDEAO – la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Parce que les mesures politiques ne suffisent pas pour établir une paix durable, nous devons nous efforcer de construire des passerelles entre les sociétés et en leur sein, de même qu'entre les gens, avec les universités, la société civile et le secteur privé. Nous pouvons et nous devons nous inspirer de l'expérience et de la sagesse accumulées au fil des siècles pour jeter de nouvelles bases en faveur d'une paix durable dès aujourd'hui.

Tel est pour moi, Mesdames et Messieurs, l'esprit des vers d'Agostinho Neto, le premier Président angolais :

Criar	Faire naître
Estrelas sobre o camartelo guerreiro	Des étoiles sur la machine de guerre
Paz sobre o choro das crianças	La paix sur les pleurs des enfants
Paz sobre o suor sobre a lágrima do contrato	La paix sur la sueur et les larmes du contrat
Paz sobre o ódio	La paix sur la haine

Je vous remercie.

Mme Irina BOKOVA (Bulgarie) est la Directrice générale de l'UNESCO depuis 2009. Elle est la première femme élue à la tête de cette organisation. Diplômée de l'Institut des relations internationales de Moscou, Mme Irina Bokova a également suivi des cours à l'Université du Maryland (Washington) et la John F. Kennedy School of Government (Université de Harvard). Elle a rejoint le Ministère des affaires étrangères de Bulgarie en 1977, où elle fut responsable des questions relatives aux Droits de l'Homme. Nommée responsable des affaires politiques et légales de la mission permanente de Bulgarie aux Nations Unies, à New York, elle a également été membre de la Délégation bulgare aux conférences des Nations Unies sur l'égalité des femmes à Copenhague (1980), Nairobi (1985) et Pékin (1995). En tant que députée (1990-1991 et 2001-2005), elle a participé à l'élaboration de la nouvelle Constitution bulgare qui a grandement contribué à l'entrée de la Bulgarie dans l'Union européenne. Elle a également lancé le premier séminaire de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Irina Bokova a été Ministre des Affaires Etrangères et Coordinatrice des relations entre la Bulgarie et l'Union Européenne (1995-1997), puis Ambassadrice de Bulgarie (2005-2009) en France et à Monaco, ainsi que Représentante spéciale du Président de Bulgarie et de l'UNESCO pour l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Au poste de Secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne et en tant que Ministre des Affaires Etrangères, Mme Bokova a toujours milité pour l'intégration européenne. Membre actif de nombreux réseaux d'experts internationaux, active dans la société civile et surtout Présidente et membre fondateur de l'European Policy Forum, elle a œuvré en vue de surmonter les divisions en Europe et de promouvoir les valeurs de dialogue, de diversité, de dignité humaine, ainsi que les droits de l'homme. Irina Bokova est docteur honoris causa de nombreuses universités à travers le monde.

M. Erastus MWENCHA - Vice-Président de la Commission de l'Union africaine

Votre Excellence, José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola,
Votre Excellence, Joaquim Alberto Chissano, ancien Président de la République du Mozambique,
Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,
M. Martin Septime, Représentant résident de la Banque africaine de développement
Honorables ministres, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue au nom de la Commission de l'Union africaine et je vous transmets les salutations de sa Présidente, Nkosazana Dlamini-Zuma, à l'occasion de ce remarquable forum panafricain sur la culture de la paix organisé par l'UNESCO en collaboration avec le Gouvernement de la République d'Angola.

Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement de la République d'Angola pour son accueil chaleureux depuis notre arrivée à Luanda. Il convient ici de rendre également hommage à S. E. M. Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, pour la paix, la stabilité et les progrès dont jouit son pays.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'avoir organisé ce forum panafricain et de contribuer de manière significative au développement de l'Afrique dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science. Par exemple, l'UNESCO a participé avec nous au travail de documentation sur l'histoire africaine.

Le 9^e volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* sortira durant le Sommet de mai 2013. Nous espérons que des guides pédagogiques seront mis au point et utilisés pour enseigner notre histoire dans les écoles. Il est vital que les jeunes et les générations futures aient conscience de l'histoire de l'Afrique. Avec une population âgée en majorité de moins de 25 ans, l'Afrique est un continent relativement jeune.

Le thème de ce forum panafricain, « Afrique : Sources et ressources pour une culture de la paix », est d'une extrême importance pour l'Afrique et fait l'objet de discussions en prévision de la prochaine célébration du 50^e anniversaire de l'OUA/UA consacré au thème « Panafricanisme et Renaissance Africaine ». En tant que tel, ce forum nous offre une occasion de réfléchir aux conflits qui ont dévasté notre cher continent durant ces 50 dernières années et aux moyens de promouvoir une culture de la paix. Nous préparerons également un agenda sur le long terme, « L'Afrique en 2063 » dans le cadre des célébrations et dans le but de guider notre future stratégie de développement.

L'instauration d'une culture de la paix ainsi que le développement se renforcent mutuellement. Le développement était initialement perçu dans un sens économique restrictif, à savoir comme une simple augmentation du produit intérieur brut (PIB) ou du revenu par habitant dans les États membres. Aujourd'hui, l'accent est aussi mis sur d'autres indicateurs socioéconomiques tels que la culture. Le système traditionnel africain s'organise autour de traditions de dialogue et de médiation qui contribuent de manière efficace à instaurer la paix et qui commencent au niveau de la communauté locale. Ces traditions reposent sur le respect de la sagesse et de la valeur des anciens (qu'ils soient hommes ou femmes). Il faut reconnaître que le peuple africain, par ses traditions pacificatrices, peut apporter une contribution majeure à son propre processus de paix et à la transition historique mondiale vers une culture de la paix.

Le rôle des leaders traditionnels et spirituels est essentiel pour assurer le dialogue et la réconciliation, pour mettre au point des solutions propres à l'Afrique en vue de gérer les conflits et de promouvoir et maintenir une culture de la paix sur le continent à travers l'utilisation de méthodes endogènes de prévention et de résolution des conflits. Une culture de la paix devrait être une culture des droits de l'homme. La

Déclaration universelle des droits de l'homme est le fruit d'une réflexion sur les destructions résultant de la guerre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Union africaine (UA) a lancé un grand nombre d'initiatives pour promouvoir une culture de la paix sur tout le continent et pour aider à résoudre un certain nombre de conflits et de menaces potentiels qui pèsent sur la paix et la stabilité en Afrique.

Par exemple :

1. Le Panel des sages, une entité composée de personnalités africaines éminentes, chargé de donner son avis au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi qu'à la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur toutes les questions en rapport avec la promotion et la préservation de la paix et de la stabilité en Afrique.
2. La campagne « Agissons pour la paix », une initiative qui engage tous les partenaires au niveau politique, institutionnel, civil et communautaire, et qui encourage tous les citoyens à contribuer à instaurer la paix en Afrique. Cette initiative a donné naissance à diverses activités telles que « Un jour, un but », qui incite les communautés locales à se réunir et à organiser des matchs de football pour promouvoir la culture de la paix.

Cette culture de la paix que nous défendons vigoureusement devrait également mettre davantage l'accent sur les jeunes, en particulier les filles et les enfants. Ces derniers sont dans la plupart des cas les premières victimes des conflits et des troubles civils. Leur avenir est menacé par une rupture de l'ordre social normal, qui les empêche d'accéder à une éducation digne de ce nom et d'avoir accès à des services de soins adéquats.

Hier, nous avons eu le privilège d'aller voir de jeunes Angolais qui ont interprété un spectacle à la fois éducatif et divertissant sur le processus de libération de leur pays. Le nombre de jeunes s'accroît chaque année et le taux de chômage de ces derniers a atteint 30 % en Afrique subsaharienne en 2009 selon l'Organisation internationale du travail des Nations Unies (OIT). Cela est principalement dû à l'absence d'éducation en général et de compétences en particulier. Il est donc important que le gouvernement, le secteur privé, la société civile et nos partenaires de développement génèrent plus d'offres d'emploi pour les jeunes dans tous les domaines en même temps que nous nous efforçons d'instaurer un développement durable et de faire cesser les hostilités et les conflits. Et il est tout aussi important que nous œuvrions avec plus de zèle à promouvoir la communication interculturelle et l'éducation civique dans les écoles, qui constituent toutes deux le socle sur lequel nous construirons une culture de la paix panafricaine.

Nos efforts en vue de promouvoir l'unité africaine et la renaissance africaine ne permettront pas d'atteindre les résultats escomptés s'ils ne sont pas sous-tendus par une culture de la paix. Encourager la paix doit être reconnu comme un impératif culturel par les États membres africains dans la mesure où nous faisons face à des défis en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

D'un autre côté, les médias peuvent jouer un rôle de premier plan en tant qu'éléments moteurs et aider à construire une culture de la paix en livrant des reportages complets, justes et équilibrés sur la bonne gouvernance, les processus électoraux et les situations de conflit ; en attirant l'attention sur les menaces potentielles qui pèsent sur la paix ; en encourageant le dialogue et la négociation ; et en s'interdisant tout sensationnalisme et en informant les leaders et la population dans son ensemble sur les conséquences d'une absence de culture de la paix. Les médias en Afrique, en particulier, devraient considérer la promotion et la défense d'une culture de la paix sur le continent comme l'une de leurs missions et de leurs priorités.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour réfléchir ensemble, partager nos expériences et nos idées et apprendre les uns des autres, et nous devrions projeter nos espoirs pour l'avenir et nous mettre d'accord sur des recommandations et des actions applicables qui nous aideront à construire et développer une culture de la paix.

Permettez-moi de conclure en vous lisant une citation de Nelson Mandela sur la culture de la paix :

« Dénier aux gens leurs droits humains et la possibilité de vivre en paix revient à défier leur humanité même ».

“Para negar às pessoas os seus direitos humanos e a paz está a desafiar a sua própria humanidade”
(traduction portugaise).

Muito Obrigado!

Je vous remercie vivement pour votre attention bienveillante et je vous souhaite de fructueuses délibérations.

***M. Erastus J.O. MWENCHA (Kenya)** est actuellement Vice-Président de la Commission de l'Union africaine. Avant d'occuper ce poste, M. Mwencha a servi en tant que Secrétaire général de la COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa). M. Mwencha est un panafricaniste qui a dédié plus de vingt ans de sa carrière professionnelle à promouvoir l'intégration africaine au niveau national et régional.*

S.E. M. José Eduardo DOS SANTOS - Président de la République d'Angola

M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,
Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,
Distingués invités d'honneur,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

Fort à propos, l'UNESCO, en partenariat avec l'Union africaine, a convenu de tenir dans la capitale de la République d'Angola la présente Conférence sur la culture de la paix en Afrique ; celle-ci est l'un des biens les plus précieux de notre continent et celui que le peuple angolais chérit le plus et entend à tout prix protéger et conserver. Nous connaissons d'expérience les douloureux effets de la guerre et savons les valeurs que recèle et favorise la paix.

Il y aura tout juste 11 ans, le 4 avril 2013, que notre pays est en paix. Durant plus de quatre décennies, nous avons connu presque continuellement l'âpreté et les maux de la guerre, avec leur cortège de morts, de misère, de faim, de deuils, de douleur, de destruction et d'inimitiés. Ce cortège d'horreurs, si douloureux à rappeler, nul ne veut plus le vivre. Les trente dernières années de cette guerre ont fait à elles seules 1 million de morts environ, 200 000 mutilés et estropiés, plus de 50 000 enfants orphelins, près de 4 millions et demi de personnes déplacées et plus de 600 000 réfugiés.

S'y ajoutent les 2 millions de mines et autres engins explosifs implantés sur notre territoire et les 20 milliards de dollars de préjudices matériels relatifs aux infrastructures telles que routes, ponts, aéroports, barrages, réseaux d'alimentation électrique ou voies ferrées. Il faut également compter 10 milliards de dollars de pertes en équipements sociaux : hôpitaux, centres médicaux, écoles, services sociaux, installations sportives, lieux de culte, etc. Devant pareille liste d'horreurs, une seule conclusion s'impose : la guerre est un mal absolu et son apologie une authentique forme d'inhumanité. Nous sommes convaincus que dans le contexte mondial actuel, où les États de droit démocratiques s'affirment chaque jour davantage et consacrent de plus en plus d'efforts au respect des droits, des libertés et des garanties des citoyens, les conflits doivent être résolus par le dialogue et par un débat ouvert, pour atteindre au consensus.

Les différends internes, de même que ceux qui peuvent se produire à l'échelle internationale, ne doivent pas être réglés par des confrontations violentes, mais par une concertation et une négociation permanentes, jusqu'à parvenir à un accord qui réponde aux aspirations de tous les intéressés et qui soit, en même temps, conforme aux intérêts supérieurs de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité de la nation, ainsi que du respect de la dignité humaine. Hélas, outre les innombrables problèmes auxquels se heurte notre continent, notamment sur le plan économique et social, il nous faut faire face aux conflits militaires qui surgissent au sein de certains de nos États ou entre ceux-ci.

En ce moment même, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, au Mali, au Nigéria, en Somalie, en Libye, au Soudan du Sud, pour ne citer que quelques exemples, la vie de millions de civils innocents, hommes, femmes et enfants, est menacée par des conflits armés. Le continent africain a autant besoin de paix que de pain pour nourrir son peuple. Nous ne pouvons satisfaire le besoin de tous si la guerre l'emporte.

Nous avons affirmé déjà à diverses reprises que sans la paix, aucun développement n'est possible.

La paix est la condition indispensable pour atteindre le progrès, la justice, l'égalité des chances et le respect des droits fondamentaux des citoyens. Une paix durable peut ainsi s'instaurer avec le développement et le partage équilibré de ses bienfaits. Nous devons, en ce sens, veiller à la satisfaction

des besoins matériels, moraux et spirituels des personnes, des familles et de la population en général, de façon que la paix, construite sur des bases fermes, puisse être pérennisée.

Cette vérité est également transposable aux relations entre États, dans la perspective de répondre aux intérêts des peuples de la planète, de consolider la paix dans le monde et de renforcer l'entente internationale. Le synchronisme entre développement et paix ne peut avoir d'autre toile de fond que la démocratie, seule apte à rendre les nouveaux peuples maîtres de leur destin et à leur permettre de choisir périodiquement leurs dirigeants dans un climat de respect des idées d'autrui et de la volonté populaire.

La consolidation de la paix, toutefois, n'est pas uniquement le fruit du développement. Elle passe aussi par la réconciliation, le pardon réciproque, la confiance et l'acceptation mutuelle, préalables à la pacification voulue des esprits. C'est la confirmation de ces idées dans la pratique qui nous pousse à conclure que le chemin de la paix appelle un engagement culturel fort et permanent de tous ceux qui ont pour objectif commun de rendre la paix durable. Il s'agit là d'un processus complexe, exigeant la participation de l'ensemble de la société civile, en particulier des organisations religieuses (telles que Paladinos do Perdão et Agentes da Fraternidade) et également des femmes (mères, compagnes, sœurs) dont la voix est toujours écoutée et respectée dans les sociétés africaines. Dans ce contexte, nous devons prêter une attention spéciale aux nouvelles générations, garantes de l'avenir, afin de forger en elles une authentique culture de la paix et de la tolérance qui devienne, avec le temps, partie intégrante du patrimoine moral de notre société.

Mesdames et Messieurs,

Les réflexions que je viens de formuler sont issues de l'amère expérience vécue par le peuple angolais. Il y a 11 ans, le Gouvernement de l'Angola déclarait officiellement que les questions de la paix et de la réconciliation nationale devaient être abordées dans un cadre légal et politique respectueux de la Constitution alors en vigueur, de la loi et des institutions de l'État, de sorte que même leurs adversaires admettent sans équivoque la validité des accords de paix et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dès lors et sur cette base, nous avons pu agir à plusieurs niveaux :

1. Au niveau politique, en promouvant la réconciliation nationale par l'unité et la cohésion du pays et la consolidation de la démocratie ainsi que des institutions de l'État de droit démocratique.
2. Sur le plan économique, en adoptant une stratégie de sortie de crise reposant sur un programme de stabilisation macroéconomique, de reconstruction nationale et de développement économique et social. Cette stratégie a permis de réhabiliter les infrastructures nécessaires pour viabiliser l'activité économique, l'offre de services médicaux, la circulation des personnes et des biens, de même que la mise en place, l'organisation et la formation de l'administration locale.
3. Sur le plan social, en adoptant un programme d'aide d'urgence à la réinsertion sociale et à la réinstallation des personnes déplacées, au retour des réfugiés, à l'encadrement social des militaires démobilisés, à la réinsertion des invalides de guerre et à l'accueil des enfants orphelins.
4. Au niveau juridique, avec la promulgation par l'Assemblée nationale, sur proposition du gouvernement, de l'amnistie pour tous les crimes commis dans le cadre du conflit armé, mesure visant à apporter les garanties légales et politiques indispensables à la promotion et la concrétisation du processus de réconciliation nationale.
5. Au niveau militaire, avec la démobilisation de toutes les forces d'opposition, en intégrant certains de leurs éléments dans les forces armées et les organismes de la défense et de la sécurité, en soustrayant celles-ci à l'influence des partis et en menant des campagnes de sensibilisation pour la remise volontaire des armes illégalement détenues par la population.

6. Sur le plan culturel, en impliquant tous les partenaires sociaux et la société civile dans la promotion d'une culture de la tolérance et de la paix ainsi que du respect de tous les citoyens indépendamment de leurs convictions politiques et idéologiques, en mettant effectivement en pratique les principes de l'égalité et de la liberté d'expression et en exhortant tous les Angolais à tourner ensemble cette page importante de leur histoire.

Forts de notre expérience, nous avons, dans la mesure du possible et toujours à la demande des intéressés, apporté notre modeste contribution à l'analyse et au règlement d'autres conflits qui se sont produits ou continuent à se produire sur notre continent. Nous tenons à poursuivre cette vocation de facteur de paix, de stabilité et de développement dans les sous-régions auxquelles nous appartenons et sur tout le continent, par le truchement d'organismes tels que l'Union africaine, la Communauté de développement d'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale et la Commission du Golfe de Guinée, en fournissant notre aide aux pays auxquels nous unissent de profonds liens historiques et d'amitié, notamment la République démocratique du Congo.

Nous sommes persuadés qu'avec l'appui ferme et résolu de la communauté internationale, dont cette conférence est l'exemple, l'Afrique sera mieux en condition de mettre fin aux conflits qui durent encore et de combattre leurs causes profondes, afin d'instaurer une ère de paix durable, d'éliminer la pauvreté et de connaître un progrès durable qui permettra à ses pays de s'inscrire sur un pied d'égalité dans l'économie mondiale. Pour conclure, je souhaite d'avance à tous les Angolais une heureuse Journée de la paix et de la réconciliation nationale.

Mes remerciements vont à toutes les personnes présentes, en particulier à Mme Irina Bokova pour son invitation et pour le choix de la République d'Angola en qualité d'hôte de cette conférence, à laquelle je souhaite tout le succès possible.

M. José Eduardo DOS SANTOS, (Angola) Président de la République d'Angola a commencé son activité politique pendant la guerre de libération, période au cours de laquelle il a occupé plusieurs fonctions, dont celle de la coordination de l'activité politique et diplomatique du MPLA à partir de 1975. Au moment de l'accession de son pays à l'indépendance, il devient Ministre des relations extérieures, puis Premier – Vice – Premier – Ministre, il est élu Président de la République le 21 septembre 1979 en remplacement de feu Agostinho Neto. A la tête de l'Angola, M. dos Santos a notamment œuvré pour la paix, et mis fin à la guerre civile en rapprochant par la voie de la négociation les mouvements armés issus de la lutte de libération. Par ailleurs, il a dirigé personnellement l'intense activité diplomatique qui a culminé dans la normalisation des relations avec les pays voisins et dans la reconnaissance de son Gouvernement par les Etats-Unis d'Amérique, le 19 mai 1993. Il a fait de l'Angola un acteur majeur de stabilité en Afrique centrale et australe. Enfin, parallèlement à l'œuvre de pacification, le Président dos Santos a équipé le pays d'infrastructures modernes, l'a ouvert à l'économie de marché et au multipartisme.

M. Federico MAYOR ZARAGOZA - Ancien Directeur général de l'UNESCO

Monsieur le Président de la République d'Angola José Eduardo dos Santos,
Madame la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova,
Monsieur le Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,
Mon grand cher et vieil ami le Président Joaquim Chissano,

Distingués membres du bureau,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et membres du gouvernement et du Parlement,
Mesdames et Messieurs les participants à cet important forum,
Chers amis,

L'Angola, qui a tant souffert de la guerre, est aujourd'hui une référence en matière de paix. L'Angola divers, pluriel et plurilingue, a construit jour après jour, durement, en gardant en tête le passé et surtout l'avenir, une culture de la paix. La Charte des Nations Unies débute par ces mots : « Nous, peuples résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre... ». Engagement auprès de la jeunesse, engagement de la jeunesse alors si bien dit.

Monsieur le Président,

C'est parce qu'il a connu l'horreur de la guerre que votre pays, sous votre conduite, est passé à l'avant-garde de la paix. La paix, à la maison, à l'école, au village ; la paix dans le pays, la paix dans le monde ! La jeunesse d'Angola chantait hier, lors d'une impressionnante cérémonie de lancement de la campagne de promotion d'une culture de la paix, la paix que le peuple espère. Peuple bâtisseur d'une culture de la paix et de la non-violence en Angola, en Afrique et dans le monde. L'Angola a besoin de nous tous. Le monde, aujourd'hui, a besoin de nous tous ! Tout est possible si nous changeons ensemble. Le combat pour la paix continue !

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre collaboration avec l'UNESCO.

Du cœur de l'Afrique, la paix. Paix et non-violence, c'est le rêve de l'humanité après des siècles et des siècles de confrontation et de guerre. Aujourd'hui, l'immense majorité des êtres humains souhaite la grande transition de la force vers la parole, de l'imposition vers le dialogue avec un règlement pacifique des conflits. Et répéter et diffuser à tous les peuples et continents que « tous les êtres humains sont égaux en dignité... quels que soient leur sexe, la couleur de leur peau, leur idéologie, leurs croyances... » Tous, sans exception, égaux en dignité !

Tous les peuples guidés, comme établi avec grande clairvoyance par la Constitution de l'UNESCO, par les « principes démocratiques » de la justice, la liberté, la solidarité (« intellectuelle et morale », précise l'Acte constitutif). C'est ainsi que nous pourrions élever les défenses de la paix, que nous pourrions la protéger, que nous pourrions agir au quotidien « libres et responsables », donc, selon l'UNESCO, avec éducation... « libres et responsables ! » : quelle belle définition.

C'est au cœur de l'Afrique qu'est née, en 1989, à Yamoussoukro, la culture de la paix : la très lucide action du Directeur général Amadou-Mahtar M'Bow avait établi les fondements pour la grande inflexion, pour la transition de l'exploitation vers la coopération, de la soumission vers l'émancipation pour mettre en pratique le dessein multilatéral des institutions internationales. L'Afrique, racine et source de la nouvelle culture : culture de paix et de non-violence.

Aujourd'hui, grâce à la vision du Président José Eduardo dos Santos, l'Afrique accroît ses efforts, main dans la main avec la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, qui défend la compréhension, la

sérénité et l'action. Un jour, en 1996, le Président Nelson Mandela m'a confié à Pretoria que la culture de la paix nécessitait qu'un pourcentage significatif de femmes prenne part aux processus de décision.

Irina Bokova : les temps actuels sont extrêmement complexes et difficiles parce que nous sommes à la fin d'une époque et que nous en abordons une nouvelle en faisant face, notamment dans les pays occidentaux, à une crise systémique sans précédent, à la fois éthique, sociale, politique, économique, environnementale. Amin Maalouf a déclaré que « des situations sans précédent nécessitaient des solutions sans précédent ».

Oui, un système qui dépense 4 milliards de dollars chaque jour en dépenses militaires et en armement alors que plus de 60 000 personnes meurent de faim doit être radicalement changé. Nous devons refonder le système des Nations Unies... réinsuffler des valeurs dans l'espace occupé aujourd'hui par le marché et mettre fin de toute urgence aux groupes ploutocratiques du G-7, du G-8, du G-20. « Nous sommes le peuple », et non pas « nous, les plus riches, les plus puissants ». Réinventons le futur, semons les graines de l'amour, de la compréhension, du respect pour tous. À l'occasion du 50^e anniversaire de l'UA, l'Afrique montrera la voie à d'autres associations régionales et nationales.

Tous les êtres humains sont des êtres uniques, capables de réfléchir, d'imaginer, de prévenir, de découvrir, de créer. Tel est notre espoir, comme le stipule si bien la Déclaration des Nations Unies et le Programme d'action pour une culture de la paix. Le monde dont nous rêvons est ancré en Afrique, de même que son humanité. Ce « nouveau départ » est un espoir pour nos enfants et leurs enfants. Notre héritage doit être un développement durable et humain. Et cet héritage, ce nouveau départ, Monsieur le Président, portera le nom de l'Afrique à jamais.

¡Viva Africa!

M. Federico MAYOR ZARAGOZA, (Espagne), Directeur général de l'UNESCO de 1987 à 1999, est actuellement Président de la Fondation pour une culture de la paix, dont il a été le Fondateur. Au cours de son mandat de Directeur général de l'UNESCO, M. F. Mayor Zaragoza a notamment été à l'origine de la mise en place du Programme transdisciplinaire pour la culture de la paix. M. Federico Mayor Zaragoza est titulaire d'un Doctorat en pharmacie de l'Université Complutense de Madrid obtenu en 1958. En 1963, il devient Professeur de biochimie à la Faculté de pharmacie de l'Université de Grenade, où il a servi en tant que Recteur (1968-1972). En 1973, il fut nommé Professeur dans sa spécialité à l'Université Complutense de Madrid. Il a entre autres été Sous-secrétaire de l'éducation et de la science dans le Gouvernement espagnol (1974-1975), Membre du Congrès des députés espagnol (1977-1978), Conseiller auprès du Premier Ministre Espagnol (1977-1978), Ministre de l'éducation et des sciences (1981-82) et Membre du Parlement européen (1987). En 2005, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'a nommé Coprésident du Groupe de haut niveau pour l'alliance des civilisations, un poste qu'il a occupé jusqu'en novembre 2006, lorsque le Groupe a présenté son rapport final à Istanbul. En plus de nombreuses publications scientifiques, il a publié quatre recueils de poèmes et essais.

S.E. M. Joaquim Alberto CHISSANO - Ancien Président de la République du Mozambique

S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République populaire d'Angola,
S. E. Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,
M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,
M. Martin Septime, Représentant résident de la Banque africaine de développement,
Mme Bineta Diop, Présidente de Femmes Africa Solidarité,
Monsieur le maître de cérémonie,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus sincères remerciements aux organisateurs de cet événement pour l'honneur qu'ils me font de me convier à y prendre la parole. J'ai conscience de la responsabilité et du défi que cela représente devant un auditoire d'une telle richesse de connaissances, de savoirs et d'expériences.

Je tiens en particulier à remercier l'UNESCO et sa Directrice générale, Mme Irina Bokova, de cette invitation à participer au présent Forum panafricain sur les « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement frère de l'Angola.

C'est pour moi un plaisir toujours renouvelé de me trouver sur cette terre amie, connue pour l'hospitalité de son grand peuple, sa beauté et son abondance de ressources naturelles, bien utilisées si l'on en croit le rapide développement du pays après la guerre et la croissance physique et sociale de la belle ville de Luanda. Je saisis l'occasion pour en féliciter mon camarade et ami le Président José Eduardo dos Santos, ici présent.

L'Angola, du fait de son douloureux passé, a beaucoup à apporter à l'étude de la paix et des conflits en Afrique et dans le monde. Nous ne pourrions ici être mieux placés pour réfléchir, partager, apprendre et enrichir nos expériences, en matière de culture de la paix.

Je réponds donc à l'invitation, persuadé que ce forum va contribuer à impulser et dynamiser la campagne de l'Union africaine « Agissons pour la paix », initiative encore méconnue, en particulier dans nos communautés. Je suis ici avec vous parce que cet événement symbolise pour moi notre engagement collectif à l'égard de la paix et de la culture de la paix, ainsi qu'un refus sans ambiguïté de la culture de la violence dont souffrent hélas encore nos sociétés.

Ce forum nous offre également l'opportunité de réfléchir ensemble et de mettre en commun nos expériences sur les pratiques de la culture de la paix que sont la prévention et le règlement pacifique des conflits, la tolérance et le respect de la différence. Pratiques dont on peut affirmer qu'elles s'expriment dans le quotidien des communautés et des familles partageant un même espace politique et social, à travers leurs systèmes de valeurs et leurs formes de spiritualité.

Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui pour vous faire partager l'expérience mozambicaine, certain que ce forum apportera un échange positif et fructueux entre différents systèmes de valeurs, cultures et savoirs endogènes, ici représentés. Je ne doute pas qu'il vienne encourager les efforts actuels de diffusion d'une culture de la paix et d'éducation à cette culture en Afrique et dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

La question des sources et ressources pour une culture de la paix est de la plus haute importance sur notre continent. Car la culture de la paix est un outil indispensable au développement durable et harmonieux de nos peuples et aux bonnes relations entre nos États.

L'Afrique n'a pas appris la souffrance et le malheur dans les livres. Nous avons connu et vécu la souffrance et le malheur dans des guerres destructrices dont les causes, la plupart du temps, nous échappaient. Je pourrais citer ici plusieurs exemples de ces « guerres par procuration », coups d'État, conflits de ressources et déstabilisations. Nos sociétés portent encore les traces de ces guerres et je suis hélas convaincu qu'elles les porteront encore longtemps. Au-delà des pertes humaines et matérielles, ces guerres nous ont empêchés de nous développer plus tôt et de donner un meilleur niveau de vie à nos populations.

Nous avons par conséquent tout avantage à promouvoir une culture de la paix et nous devons le faire sans trêve et sans relâche, en pensant à chacun de nos citoyens, à la classe politique et aux nouvelles générations. L'expérience prouve que l'intolérance mutuelle entre responsables politiques est souvent cause de conflits. Et nous voyons en outre fréquemment des jeunes manipulés par des politiciens qui poursuivent leurs propres intérêts au détriment de ceux de la nation.

Mesdames et Messieurs,

La fin de la guerre froide a eu des répercussions diverses dans différentes parties du monde. En Afrique s'est produite une recrudescence des conflits au sein des États, dont certains de nature ethnique, jadis occultés par la logique et le climat des rivalités entre grandes puissances. L'Afrique n'est pas un pays : les 54 pays qui la composent ont leur propre histoire et les conditions géographiques n'y sont pas les mêmes, ni les circonstances du développement, les politiques publiques et les modes d'interaction interne et externe. Malgré ces différences, toutefois, ils ont fait la même expérience de la domination, de l'humiliation et de la guerre, qui les a tous touchés de façon directe ou indirecte.

Les tragiques événements du Libéria (1990), de Somalie (1992), du Rwanda (1994), du Darfour (2004), de la RDC, et les révoltes en Afrique du Nord, montrent le degré atteint par cette expérience commune des affrontements et de la souffrance humaine, qui justifie pleinement l'effort à entreprendre pour prévenir et résoudre les conflits et pour instaurer et n'avoir de cesse de développer une culture de la paix dans chacun de nos pays. Depuis qu'a été admis le principe d'une « solution africaine aux conflits africains », la capacité des Africains à trouver des solutions aux différents conflits qui ravagent le continent a été amplement démontrée.

Ces conflits sont extrêmement divers dans leurs causes et quant à la complexité des facteurs et acteurs qui y interviennent. Certains sont d'origine purement interne, d'autres relèvent de dynamiques régionales et internationales. Cependant, leurs causes essentielles sont toujours liées à l'accès aux ressources naturelles, en particulier à l'eau et à la terre.

À l'heure actuelle, les problèmes de gouvernance et d'exercice de l'autorité de l'État sont plus fréquemment cause de conflits, du fait que les citoyens sont mieux éduqués et informés, donc plus exigeants. Ces problèmes recouvrent aussi le sentiment d'exclusion associé à l'expression identitaire.

Le règlement pacifique de conflits aussi violents a demandé de la patience et de la persévérance afin d'atténuer graduellement les passions divisant et opposant les parties, méfiance réciproque ou haine implacable. Cette patience et cette persévérance ont permis aux adversaires, au cours d'un long processus non exempt de retours en arrière, de comprendre leurs différences, de les respecter et d'accepter de faire une place aux uns et aux autres, dans un véritable esprit de rapprochement.

Peu à peu, l'hostilité cède le pas à la tolérance, au respect mutuel, à la confiance et à la réconciliation, qui créent et alimentent une culture de la paix appuyée sur le changement d'attitude et de comportements des parties concernées. Il s'agit, il faut le dire, d'un processus lent et usant, mais qui trouve sa récompense lorsque la violence est écartée et la paix établie.

Du reste, un conflit n'oppose pas forcément des populations et ne détruit pas toujours des vies ou des biens matériels. Il peut se déclarer à l'intérieur même de l'individu. De là, il peut s'étendre à une famille, une communauté, des groupes de populations d'un pays. Un conflit peut survenir, pour différents motifs, entre deux États, ou entre un État souverain et un peuple, comme dans le cas des guerres coloniales.

Chers invités,
Mesdames, Messieurs,

La fin du conflit, la signature d'accords de paix, la tenue d'élections, même, ne sont pas tout. Ce ne sont que des étapes d'un processus à long terme, constant et permanent, qui a pour finalité d'empêcher ce conflit de réapparaître. Dans les pays qui n'ont jamais souffert de tels conflits, il faut qu'il n'en advienne jamais.

Le processus que j'évoque est un exercice continu, qui ne saurait être confondu avec l'application mécanique de recettes infaillibles. Il se fonde sur une interaction positive entre gouvernements et citoyens, individuellement ou représentés par des institutions. Cette interaction intervient à tous les niveaux de gouvernance et dans toutes les sphères de la vie politique, économique, sociale et culturelle des pays.

La gouvernance, puisque de gouvernance il s'agit, est un processus complexe, non linéaire, qui pose un défi permanent, dans des pays comme les nôtres mais aussi dans les pays développés. Nous voyons aujourd'hui les gouvernements de pays développés confrontés à d'énormes enjeux de gouvernance, dans un climat de déclin économique aux fortes répercussions sociales et politiques. Chacun d'eux est pris dans des mécanismes de gestion politique intérieure et extérieure aussi complexes que délicats, sans garantie ni certitude d'atteindre les résultats qu'il vise et souvent dans un contexte de protestation violente.

La complexité que présente la gouvernance dans n'importe quel pays résulte de la diversité des acteurs et des intérêts en jeu, tous en permanente évolution. En tout état de cause, l'aspect le plus important, dans la construction par une société d'une culture de la paix, est à mon sens la façon dont les personnes sont éduquées à intégrer la paix à leur propre manière d'être et mode de vie. Chacun adoptera ainsi les bons comportements dans sa relation à autrui, respectera la vie d'autrui et souhaitera son bien-être. Des personnes ainsi éduquées pourront devenir dans tous les domaines de la vie des dirigeants et responsables qui entretiendront tout naturellement une interaction correcte entre gouvernants et gouvernés. Cette relation et surtout la qualité de cette relation sont pour moi la source première d'une culture de la paix.

Une culture de la paix n'est jamais un produit fini. C'est un ensemble complexe qui englobe des systèmes de valeurs, des principes, des attitudes et des comportements refusant la violence et encourageant le règlement pacifique des conflits. Nous acquérons ces manières d'être au cours de nos processus de socialisation, au sein tout d'abord de notre famille puis à l'école. Pourtant, la violence demeure en tant que phénomène social. Il est heureux de constater que la plupart des sociétés rejettent la violence, mais l'attitude et le comportement d'une partie de leurs membres sont encore à changer.

Je suis persuadé que dans la grande majorité de nos pays s'enracine de plus en plus solidement et profondément une culture de la paix dont nous pouvons être fiers. Une preuve en est qu'il n'existe actuellement aucun conflit entre États. Je me risquerai à dire que la guerre considérée comme instrument de politique extérieure tend à devenir obsolète. Les mécanismes diplomatiques et le dialogue bilatéral constant entre les États ont gagné du terrain en tant que véhicules de valeurs et de pratiques de coopération mutuellement profitables.

Cela dit, la culture de la paix ne se limite pas aux relations entre gouvernements et gouvernés. Les interactions entre communautés et, au sein de celles-ci, entre personnes, sont pareillement importantes. Les interactions entre communautés permettent aux populations de partager leurs savoirs et leurs formes endogènes de prévention, de gestion et de règlement des conflits.

Seules les populations, en effet, connaissent leurs besoins et savent ce qu'elles doivent faire pour rester en paix, sous la conduite de leurs chefs politiques, religieux et communautaires.

En termes généraux, la construction d'une culture de la paix exige, entre autres moyens ou sources :

- l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques d'intégration ;
- la libre participation populaire aux processus de prise de décision ;
- l'instauration d'un dialogue sans condition préalable dans le règlement des conflits ;
- le respect de la différence et de la diversité culturelle ;
- le respect des droits humains ;
- tolérance et solidarité,
- de promouvoir la citoyenneté dans la société.

Mesdames et Messieurs,

Il m'apparaît que durant les 50 années d'existence de l'Organisation de l'Unité africaine, aujourd'hui l'Union africaine, le règlement pacifique des conflits a été la principale forme d'action politique. Plusieurs exemples remontent à l'époque où l'Afrique se trouvait sous le joug colonial et la domination des régimes racistes de la Rhodésie du Sud et de l'apartheid en Afrique du Sud. La création, en 2003, du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a doté notre continent d'un outil plus élaboré de prévention et de recherche de solutions aux conflits existants.

Préoccupante est la résurgence dans certains pays de ce continent de coups d'État. Ceux-ci constituent un sérieux revers pour les efforts d'enracinement de la paix en Afrique.

Cependant, de telles difficultés ne doivent pas nous décourager dans notre entreprise collective de construction d'une culture de la paix. Bien au contraire, elles doivent nous inciter à redoubler d'efforts et à renforcer nos initiatives d'éducation pour la paix, à tous les niveaux de notre société et par des mécanismes formels et informels. Dans ce processus d'éducation pour la paix, la communication sociale doit être encouragée et jouer un rôle plus actif, en collaboration avec d'autres acteurs sociaux, notamment les chefs religieux et communautaires, les responsables d'associations civiles et les dirigeants sportifs.

Mesdames et Messieurs,

Jadis, le Mozambique a tenté, sous la conduite d'Eduardo Mondlane, d'explorer par le dialogue la voie pacifique afin de reconquérir son droit à l'indépendance nationale et de se libérer du joug colonial portugais. Le régime colonial n'a pas répondu à notre initiative et, en dernier recours, nous avons dû nous lancer dans une lutte armée qui a duré dix ans. Nous avons fait ce choix sans jamais nous fermer à ceux de la communication et du dialogue avec le Portugal. C'est au dialogue que nous devons la signature de l'indépendance nationale, le 25 juin 1975.

Peu après notre indépendance, nous avons subi une guerre de déstabilisation provoquée par les régimes racistes minoritaires de Ian Smith en Rhodésie du Sud et de l'apartheid en Afrique du Sud. Ces régimes ont utilisé la RENAMO, mouvement de résistance à l'indépendance du Mozambique mené par des Portugais et certains Mozambicains, qu'ils ont entraînés, dirigés et équipés. Cette guerre a duré 16 ans et a été violente. Néanmoins, nous n'avons, là encore, pas renoncé à la communication et au dialogue, y

compris avec nos agresseurs. En témoigne la signature en 1984 des accords de N'komati entre les Gouvernements du Mozambique et de l'Afrique du Sud.

Certes, nous avons été beaucoup critiqués par certains de nos alliés, mais nos amis de l'ANC, en particulier, parmi ses dirigeants, son regretté Président Oliver Tambo, ont su voir notre ouverture au dialogue, dont nous avons tous au bout du compte bénéficié. Il s'agissait d'assurer la survie de notre indépendance, sans laquelle nous ne pourrions continuer à soutenir le combat du peuple sud-africain pour sa libération.

Même si les accords signés n'ont pas eu immédiatement l'effet escompté, ils ont posé le cadre pour la recherche de solutions non violentes en vue de la pacification de notre pays. Aussitôt après leur signature s'est amorcé le premier dialogue direct entre le Gouvernement du Mozambique et la RENAMO. Ce dialogue a toutefois été interrompu, alors qu'il allait être couronné de succès, par l'intervention de forces conservatrices liées aux nostalgiques du colonialisme. La signature des accords de N'komati a également suscité parmi la société sud-africaine un nouvel état d'esprit, disposant au dialogue nombre de citoyens blancs liés au régime raciste, qui ont commencé à entrevoir une autre possibilité que l'apartheid.

La poursuite d'une paix négociée a revêtu ensuite diverses formes, les conditions étant graduellement créées pour leur succès, notamment avec l'adoption à partir de 1987 par le Gouvernement mozambicain d'une série de réformes politiques et économiques réduisant à néant tout prétexte pour continuer la guerre. De contacts indirects en truchements, nous sommes parvenus à la médiation. Une fois acquises les garanties de notre indépendance nationale et la reconnaissance d'un État souverain incarné par sa Constitution et ses institutions, et au terme d'un véritable travail de préparation de notre population à accepter les conséquences d'un éventuel accord, dont un processus de réintégration et réconciliation, nous avons entamé un dialogue direct entre délégations du Gouvernement mozambicain et de la RENAMO, avec le soutien de médiateurs internationaux.

Durant deux années, de 1990 à 1992, nous avons mené un processus de négociation de la paix sans condition de cessez-le-feu. Ce choix fut amer pour notre peuple et pour certains de nos amis et alliés, qui ne comprenaient pas que nous tendions la main à un ennemi sans pitié ou que nous lui présentions l'autre joue. Ils auraient préféré voir les criminels sévèrement punis, sans pardon ni à plus forte raison amnistie. Mais il était évident pour nous que nous devrions « avaler des couleuvres » et consentir des sacrifices pour parvenir à la paix, la sécurité et la stabilité, pour sauver des vies des deux côtés, réparer le tissu social en lambeaux et forger l'unité nationale.

Ainsi, en 1992, nous signions à Rome l'Accord général de paix qui mettait fin à la guerre dans notre pays. Le 4 octobre de cette année, nous célébrerons 21 ans de paix. Ces 21 années signifient que le Mozambique a choisi le dialogue, la tolérance et la réconciliation. Sur un climat initial de défiance, nous avons peu à peu construit la confiance et la réconciliation, la tolérance et le respect de nos différences politiques. Ces différences sont respectées dans les rapports quotidiens des citoyens et au sein des institutions démocratiques, à commencer par le gouvernement et le parlement. Ce cadre contribue à la prévention, la gestion et la résolution des conflits, en fortifiant la culture de la paix dans la société mozambicaine.

Cette culture de la paix toujours plus enracinée dans notre société, la solidarité et l'esprit de réconciliation qui règnent entre citoyens mozambicains en sont la preuve. Le mouvement national de solidarité et d'entraide a été d'un grand poids dans la réduction des souffrances humaines lors des inondations que nous venons de subir. La sécurité humaine était en jeu et la solidarité et la réconciliation nationale se sont manifestées.

À la pacification du pays s'est ajoutée l'introduction du pluripartisme, dans une dynamique nationale de progrès de la démocratie. Depuis 1994 ont été organisés 4 élections générales, 3 scrutins autarciques et 1 provincial. D'autres scrutins autarciques auront lieu à la fin de cette année et en 2014 se tiendront les élections présidentielle et législative et celle des assemblées provinciales. Ces événements contribuent à

renforcer la citoyenneté et la culture démocratique et pacifique nationales en offrant à la population un temps de bilan critique de la gouvernance.

Transformer un contexte de guerre et de culture de la violence en environnement de paix et de culture de la paix reste un enjeu pour notre pays. Nous avons réussi à promouvoir la volonté de réconciliation, la tolérance et le respect de la différence parmi nos citoyens. La libre circulation des personnes et des biens continue de cimenter les principes de liberté, de justice sociale et de démocratie, ainsi que de respect des droits humains.

Le spectre de la guerre est aujourd'hui écarté, mais la violence physique et psychologique couve encore. Nous entendons parfois des discours incendiaires tenus par certains politiciens, agitant la menace du retour à la guerre ; cependant, la population est pour le maintien de la paix, car elle en est la bénéficiaire. La paix instaurée a permis, également, de tracer fermement la route du progrès économique et social. Nos taux de croissance économique et l'essor des découvertes de ressources naturelles nous poussent à redoubler d'efforts pour faire des difficultés actuelles des défis surmontables dans un contexte de paix et dans un espace élargi de participation de toutes les catégories sociales au développement du pays.

Mesdames et Messieurs,

Ce rappel historique montre l'engagement du Mozambique envers une culture du dialogue considéré comme instrument essentiel de règlement des conflits. Nous voyons que cette culture du dialogue est enracinée dans notre société. Pour parvenir à ce résultat, il a fallu mettre en valeur des initiatives endogènes fondées sur nos propres systèmes de valeurs, notre culture et notre expérience traumatique de la guerre.

J'aimerais consacrer la dernière partie de mon intervention à présenter quelques sources et ressources qui ont ainsi fortement contribué à instaurer la culture de la paix et du dialogue qui prévaut au Mozambique.

En plein combat pour la liberté, nous avons accueilli au FRELIMO des hommes et femmes de différents groupes ethniques et régions. Au début, nous avons rencontré des difficultés ; des gestes discriminatoires ont dégénéré parfois en affrontements violents sous les menées d'agents du colonialisme. Conscients du problème, nous avons immédiatement agi sous la bannière de l'unité nationale. La culture fut alors déterminante pour assurer la cohésion de notre organisation et éviter une nouvelle vague de violence en son sein.

Nous avons procédé en « mélangeant » les personnes et en suscitant le dialogue des cultures. Nous avons inauguré à cette époque les festivals culturels qui existent encore aujourd'hui. Les manifestations débutent au niveau de la localité, continuent à celui du district et se terminent à l'échelle nationale. Des groupes culturels de notre mosaïque de 11 provinces y participent. Ainsi, nous continuons à promouvoir le dialogue interculturel et à le faire dans le cadre de l'unité nationale, au titre de « l'unité dans la diversité ». En même temps que la culture, nous avons développé, dès la proclamation de l'indépendance, les jeux sportifs scolaires, qui forgent, de l'échelon local à celui du pays, l'unité et l'identité nationales des jeunes participants et participantes venus de tout le Mozambique. Les rencontres sportives couvrent les disciplines les plus diverses et, en marge de la compétition sportive, les jeunes ont l'occasion de partager les vécus culturels et sociaux de leur région d'origine. Ces jeux scolaires sont un lieu de dialogue interculturel où les jeunes tissent des liens intellectuels et affectifs qui entretiennent une culture du dialogue.

La Fondation Joaquim Chissano, que je préside, promeut actuellement un projet d'échanges sur Internet entre enfants de toutes les provinces. Ce projet sera parachevé par la tenue d'un camp annuel pour les enfants qui se seront rencontrés virtuellement. Dénommé « Une planète d'amis », il vise à semer dans l'esprit de chaque enfant et à graver dans sa manière d'être une culture du dialogue, de la solidarité, de l'amitié, de l'amour et de l'intérêt pour le bien commun, en somme, une culture de la paix.

La culture a joué un rôle fondamental dans la réconciliation nationale au sortir du conflit armé. Nous avons en effet aidé les communautés à réaliser des cérémonies traditionnelles de purification pour les anciens soldats, lors desquelles ils ont pu demander pardon aux ancêtres pour les erreurs et crimes commis durant la guerre et qui leur ont ouvert des possibilités de réintégration sociale.

La Mozambicaine Alcinda Honwana a écrit un excellent ouvrage intitulé « Esprits vivants, traditions modernes : possession par les esprits et réintégration sociale après-guerre au sud du Mozambique », dans lequel elle rapporte ces actes de purification et leurs effets dans les communautés et dans la société en général. Je ne saurais trop vous en recommander la lecture. La culture du dialogue est inscrite dans notre action. Dans le domaine politique, nous créons des espaces de dialogue qui optimisent notre tradition orale. Durant le combat pour la libération, nous avons recouru à la figure du commissaire politique ; ceux-ci ont accompli, entre autres, un travail en profondeur sur notre lutte en dialoguant avec la population. Le Président Samora Machel tenait des réunions publiques attestant d'une culture de dialogue. Notre parlement pluripartite offre un exemple de culture du débat, du dialogue et de la réconciliation. Le modèle en a été reproduit au niveau des assemblées provinciales et municipales. On y voit à l'œuvre un authentique exercice démocratique de discussion et d'échange entre les représentants des gouvernés et entre ces derniers et le pouvoir exécutif. De même, les conseils consultatifs existant au niveau des districts et au niveau local permettent une véritable participation de l'individu à la prise de décisions, au règlement des conflits et à la promotion du développement. Le chef de l'État effectue également des « présidences ouvertes » au cours desquelles il se déplace dans tout le pays, jusqu'à l'échelon administratif le plus modeste, pour engager directement le dialogue avec la population. Ce dialogue ouvert et franc entre gouvernants et gouvernés est une façon de rendre des comptes.

La société civile occupe dans la collectivité une place privilégiée et tient un rôle important dans la promotion d'une culture du dialogue. Outre sa participation à l'Observatoire du développement (à l'échelon du district, de la province et du pays), elle intervient dans le suivi et la surveillance des élections et prend part à des actions de plaidoyer et de lobbying en faveur de la paix. Des organisations de la société civile s'expriment sur les médias pour condamner tous agissements constituant une menace pour la paix. Certaines organisations œuvrent dans le domaine de la négociation et de la médiation sur les conflits un peu partout dans le pays. Il y a eu, un juge de district, à Nhamatanda, disait qu'il n'avait pas beaucoup de travail, parce les gens préféraient résoudre les conflits pacifiquement par la médiation. Les gens, donc, choisissent la solution pacifique.

Mesdames et Messieurs,

La culture de la paix doit être cultivée par des actions concrètes. Il faut des actions institutionnalisées pour désarmer les esprits et rendre la violence illégitime. Plus vaste sera l'espace de dialogue institutionnalisé, plus grande, je crois, sera la probabilité de construire dans nos sociétés une culture de la paix. Aujourd'hui, au Mozambique, la culture du dialogue est enracinée parce que nous faisons appel aux valeurs culturelles, grâce à une action constante que la société a fini par s'approprier. Le traumatisme de la guerre a été une leçon. Nous n'avons plus besoin de ses horreurs pour enseigner aux nouvelles générations l'importance d'une culture de la paix. Nous avons tous le devoir de démontrer et d'inspirer des valeurs, des principes, des attitudes et des comportements qui soient exemplaires pour la société. D'aucuns m'ont confié que le fait d'avoir poursuivi un dialogue ouvert avec le chef de la RENAMO, ancien mouvement rebelle et actuellement principal parti d'opposition, a servi d'exemple pour décourager toute tentative de recourir à la violence en politique.

La culture du dialogue est une des valeurs nobles de la culture de la paix. Une valeur dont l'enracinement suppose un processus permanent et global. La promotion d'une culture de la paix doit toucher tout le monde, les jeunes surtout qui ont un rôle à jouer dans la diffusion constante des valeurs et des principes de cette culture. À cet égard, il convient de s'assurer que les jeunes relèvent le défi de perpétuer le dialogue

interculturel entre eux, dans leur pays, et avec les jeunes d'autres États membres de l'Union africaine. Il importe de tisser des liens par le sport ou par d'autres formes d'échange dans lesquelles la diversité culturelle soit un trait d'union et non un élément de discorde.

Nous avons su rendre obsolète la guerre entre les États. Nous devons braver maintenant des enjeux socioculturels qui prennent la forme de la violence domestique contre les enfants, les femmes et les personnes âgées. Nous observons des attitudes répréhensibles chez certains citoyens qui veulent « se faire justice eux-mêmes » en se livrant à des lynchages. Voici une manifestation évidente d'intolérance et de résistance à la culture de la paix. Le Mozambique, engagé en faveur de la paix et en faveur d'un développement intégré et durable, souhaite une large participation de ses citoyens à la mise en œuvre des programmes de développement ainsi qu'aux bienfaits du progrès auquel il parvient graduellement.

Mesdames et Messieurs,

Si le règlement des conflits exige temps et patience, nous devons consacrer aussi du temps et des ressources à l'éducation pour la paix et la culture de la paix. Nous devons expliquer aux nouvelles générations les différences entre la guerre et la paix, entre la culture de la paix et celle de la violence, afin de garantir un avenir prospère, pacifique et démocratique. L'enjeu est de taille, votre expérience précieuse et vaste ; je suis donc persuadé que les débats qui vont suivre enrichiront notre approche et notre compréhension de la culture de la paix en Afrique.

Notre grand défi, le pari de notre continent, est de construire une société démocratique, développée, où la culture de la paix fera de la campagne de l'Union africaine « Agissons pour la paix » un phénomène irréversible, au profit des citoyens africains, sans discrimination liée au sexe, à la couleur ou à la région.

Je vous remercie de votre attention.

S.E. M. Joaquim Alberto CHISSANO (Mozambique) a été Président de la République du Mozambique de 1986 à 2005. Il a impulsé des réformes socio-économiques, culminant avec l'adoption de la Constitution de 1990 qui a conduit le Mozambique au multipartisme et à un marché ouvert. Le Président Chissano a également mené des négociations fructueuses avec d'anciens rebelles, mettant fin à 16 ans de guerre de déstabilisation en 1992. En 1994, il a remporté les premières élections multipartites de l'histoire de son pays, et a été réélu en 1999. Malgré qu'il fût autorisé à le faire par la constitution, il a volontairement décidé de ne pas se présenter aux élections présidentielles de 2004. Il a été Président de la Southern African Development Community (SADC) et Président de l'Union africaine. Après sa retraite, il a été nommé Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sommet de 2005 chargé d'examiner la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, et Médiateur de la SADC pour Madagascar. Il a également dirigé le Comité des Sages déployé en République démocratique du Congo afin de créer un environnement favorable pour les premières élections multipartites démocratiques dans ce pays. Désormais à la tête de la « Fondation Chissano », il porte des projets de développement impliquant la participation active des populations et inscrits dans une perspective de réconciliation après la guerre civile. M. Chissano est Membre du Comité d'honneur de la Fondation Chirac. Il est également Membre d'honneur de la Fondation Sergio Vieira de Mello. Il a été le Chef des observateurs de l'Union africaine pour les dernières élections au Kenya. Pleinement engagé au service de la culture de la paix, il a reçu, en 2007, le Prix Mo Ibrahim, récompensant un leader africain qui s'est distingué par sa bonne gouvernance et la qualité de sa gestion des affaires publiques.

Mme Bineta DIOP - Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS)

S.E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola,
S.E. M. Joaquim Alberto Chissano, ancien Président de la République du Mozambique,
M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine,
S.E. Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,
M. Septime Martin, Représentant résident de la Banque africaine de développement,
M. Federico Mayor Zaragoza, ancien Directeur général de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les membres des corps diplomatiques,

Honorables invités, Mesdames et Messieurs

Bonjour, Bom dia. Permettez-moi tout d'abord de remercier l'UNESCO de m'avoir invitée à ce forum panafricain historique pour une culture de la paix en Afrique, ainsi que nos frères et sœurs angolais, qui ont traversé des temps difficiles avant de réussir à en émerger, pour leur hospitalité. Je vous remercie tous. Ce forum tombe en effet à point nommé, au moment où l'Afrique continue de connaître des guerres et des conflits brutaux. Un grand nombre de ressources ont été mobilisées pour les résoudre et engager un processus de reconstruction plutôt que pour les prévenir.

Il ne fait aucun doute que la promotion d'une culture de la paix est le cadre qui s'impose pour des mesures préventives. Ce cheminement vers une culture de la paix remonte à la création de l'UNESCO et à sa constitution, qui déclare que [je cite] « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » [Fin de la citation]. En 1989, l'UNESCO a organisé le Congrès international sur « la Paix dans l'esprit des hommes », durant lequel a été élaboré le concept de culture de la paix. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2000 « Année internationale pour la culture de la paix », et la période 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde ».

Ces efforts démontrent la volonté de l'UNESCO et des États membres de relever le plus grand défi de notre temps : assurer la paix pour chaque femme, chaque homme et chaque enfant. Au moment où nous célébrons le 50^e anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), il est évident que l'Union africaine (UA) prend au sérieux le fait qu'il ne peut y avoir de développement pour tous sans paix et sans sécurité. L'Union a donc pris des mesures afin de mettre en place l'architecture africaine de paix et de sécurité, de donner une impulsion à la paix et à la sécurité en déclarant l'année 2010 Année de la paix et de la sécurité en Afrique, de lancer la campagne « Agissons pour la paix » et de faire respecter la Journée internationale de la paix sur tout le continent. L'Afrique doit être en paix avec elle-même si nous voulons assurer un avenir prospère aux générations à venir.

Le but de l'UNESCO est [je cite] « de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples ». [Fin de la citation]. Il devient encore plus critique de réaffirmer cet objectif suite à la 57^e session de la Commission de la condition de la femme qui s'est récemment achevée à New York, et qui doit encore défendre ces valeurs bec et ongle pour les femmes.

Et pour qu'une culture de la paix devienne réalité, les droits des femmes doivent être sécurisés. La Déclaration sur une culture de la paix note que celle-ci repose sur « le respect et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes ». Il convient de féliciter l'UNESCO d'avoir inclus la femme dans le dialogue sur la culture de la paix qui a suivi la 4^e Conférence mondiale sur les

femmes organisée à Pékin en 1995, par le biais de son Programme Femmes et Culture de la paix, puis de son Projet spécial sur les Femmes et la Culture de la Paix en Afrique. J'ai participé au système de l'Organisation panafricaine des femmes, qui donne une visibilité aux initiatives menées par les femmes et portant sur la paix et le développement.

Ces actions s'inscrivent dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appelle à faire participer les femmes, à protéger leurs droits et à prévenir les violences basées sur le genre. Nous devons passer des paroles aux actes. Le temps agit contre nous. Notre peuple ne peut plus attendre !

Des guerres subsistent dans la République démocratique du Congo, au Mali et dans la République centrafricaine, et nous entrevoyons de futurs conflits au Sahel. Les causes profondes de ces derniers n'ont pas été réglées, ce qui laisse craindre que d'autres pays encore y participent à l'avenir si le *statu quo* persiste.

Nous savons quelles seront les conséquences – pertes humaines, déplacements massifs de population, recours aux enfants soldats, utilisation du corps de la femme comme champ de bataille, entre autres atrocités.

Il y a deux grandes expériences que j'aimerais partager avec vous, en rapport avec la mission humanitaire que j'ai effectuée au Rwanda pour témoigner des conséquences du génocide. Je me suis rendue sur les sites des massacres, où des corps étaient toujours présents – des femmes exécutées en masse avec leurs enfants encore sur leur dos. Cela a suscité une prise de conscience générale : puisque les femmes paient le prix de ces conflits, elles devraient être impliquées à part entière dans la promotion et la restauration de la paix. À cela s'ajoute ma récente mission humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, où j'ai visité des camps de déplacés et constaté la vulnérabilité des femmes et des enfants, ainsi que leur manque de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires. J'ai également visité l'hôpital de Pamzi à Bukavu, dirigé par le Docteur Mukwege, où des femmes victimes de viols se sont fait soigner. La culture de la guerre ne devrait plus exister.

Pour citer l'un de nos hommes de lettres visionnaires, Chinua Achebe, que nous avons perdu la semaine dernière, mais dont les paroles de sagesse continueront à résonner longtemps encore, [je cite] « un homme qui invite ses congénères à un festin ne le fait pas pour leur éviter de mourir de faim. Ils ont tous de quoi manger chez eux. Quand nous nous réunissons tous ensemble sur la place du village sous le clair de lune, ce n'est pas à cause de la lune. Chaque homme peut la voir depuis sa propre maison. Nous nous rassemblons parce qu'il est bon que des congénères le fassent. » [Fin de la citation]. Voilà pourquoi il est nécessaire que nous nous réunissions – nous tous, les femmes, les hommes, les jeunes, les leaders traditionnels, les gouvernements, la communauté, le secteur privé, les militaires pour résoudre ces conflits qui en sont hélas souvent arrivés, mais à tort, à définir notre continent. Asseyons-nous sous un baobab et convenons de donner désormais à ce continent réputé violent l'image d'une terre où les gens peuvent coexister en paix.

Excellences, honorables invités,

Il est particulièrement important que nous ayons cette réunion à l'heure où l'Union africaine célèbre le panafricanisme et la renaissance africaine. Rappelons-nous les paroles de Thabo Mbeki, qui nous rappelle que le moment est venu de « marquer une pause dans... l'acquisition de biens matériels et l'abus du pouvoir étatique qui appauvrissent le peuple et dénie à notre continent la possibilité de parvenir à un développement économique durable ». M. Mbeki continue en disant que c'est « d'un mélange âcre d'avidité, de pauvreté déshumanisante, de richesse obscène et de pratiques de corruption publiques et privées endémiques, que sont nés et qu'ont perduré nombre de coups d'État, de guerres civiles et de situations d'instabilité en Afrique. »

Le conflit fait peut-être partie de la nature humaine, mais ce forum attire l'attention à juste titre sur le fait qu'une approche inclusive et holistique de la culture de la paix est possible si nous prenons en compte les composantes essentielles et positives des ressources culturelles, naturelles et humaines de l'Afrique. Comme l'a dit le Cheikh Anta Diop, « les intellectuels devraient étudier le passé non pour le plaisir qu'ils éprouvent à le faire, mais pour en tirer des leçons. » Nous avons autrefois de bonnes traditions qui reposaient sur nos ressources culturelles, naturelles et humaines. Nous devons nous les réapproprier, car elles démontrent la manière constructive dont nous utilisions les ressources humaines à notre disposition.

Par exemple, il existait au Burundi, à l'époque coloniale, la tradition du Bashingantahe [à prononcer Bashinganthai] : des hommes âgés qui assumaient un rôle de médiateurs et de pacificateurs, qui étaient renommés pour leur sens de la vérité, de la justice et des responsabilités, et qui agissaient dans l'intérêt général. Cette tradition, comme beaucoup d'autres en Afrique, reposait sur le respect des anciens, hommes et femmes confondus, ainsi que sur la tolérance, la patience et l'honnêteté. Les mères apprenaient aussi à leurs enfants des histoires et des chants qui illustraient : (1) la responsabilité à travers la réciprocité ; (2) l'honnêteté et la loyauté à travers la mise en commun et la déférence, et (3) la foi et la compassion à travers la force intérieure et la maîtrise de soi. Il existe aussi de nombreuses histoires qui évoquent l'avidité et les intérêts personnels comme sources majeures de conflit, et les jeunes gens sont mis en garde contre ces défauts.

Nous devrions également rappeler la philosophie sud-africaine de l'Ubuntu décrite par Desmond Tutu comme étant « l'essence de l'être humain. L'Ubuntu désigne en particulier le fait que l'on ne peut exister seul en tant qu'être humain. Cela renvoie à notre interconnectivité. On ne peut être humain en étant seul dans son coin, et lorsqu'on possède cette qualité – l'Ubuntu –, on est réputé pour être généreux. Nous pensons beaucoup trop souvent à nous-mêmes comme à de simples individus, séparés les uns des autres, alors que nous sommes liés entre nous et que nos actes affectent le monde entier. Quand on fait le bien, il se répand. Il touche l'ensemble de l'humanité. »

Nelson Mandela l'explique en ces termes : « Quand un voyageur traversant un pays faisait halte dans un village, il n'avait pas besoin de demander à boire ou à manger. Une fois qu'il s'arrêtait, les gens lui donnaient de la nourriture et s'employaient à le distraire. Tel est l'un des aspects de l'Ubuntu, mais il en compte beaucoup d'autres. L'Ubuntu ne signifie pas que les gens ne doivent pas s'enrichir personnellement. La question est par conséquent : Allez-vous le faire afin de permettre à la communauté autour de vous de pouvoir s'améliorer? » C'est une question très importante à notre époque. Que sommes-nous disposés à faire pour résoudre les inégalités sociales et économiques et pour promouvoir l'inclusion? Comme nous le rappelle sagement Chinua Achebe, « En même temps que nous faisons le bien, n'oublions pas que la vraie solution repose dans un monde où la charité sera devenue inutile. »

Quelle erreur avons-nous commise? Car, nous le savons maintenant, l'histoire nous enseigne que contrairement à ce dont on nous accuse aujourd'hui, l'Afrique n'a pas une culture du viol, une culture de la guerre, une culture de l'avidité ou une culture de la corruption. De fait, ce que l'Afrique a toujours eu, c'est une culture de la paix et de la tolérance.

Notre jeunesse doit s'inspirer de cette véritable histoire pour s'inventer un futur dans lequel elle tirera le continent vers le haut. La Charte africaine de la jeunesse reconnaît que « la jeunesse représente un partenaire et un atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique avec une contribution unique à faire au développement présent et futur ». À cet égard, je salue l'accent particulier mis par ce forum sur la jeunesse. « Une citoyenneté active et la participation d'un nombre beaucoup plus grand de jeunes au développement social, économique et politique aux niveaux local, national et international resteront la condition *sine qua non* des changements à apporter à la gouvernance démocratique et au développement durable ».

Je pense également que les agendas des femmes et des jeunes, en raison de leur marginalisation, sont liés. Tous deux devraient jouer un rôle prééminent dans la mise en œuvre d'une culture de la paix. Les enseignants sont aussi des gardiens de la paix parce qu'ils transmettent les traditions culturelles positives et l'histoire de l'Afrique et qu'ils façonnent les esprits des générations futures.

Dans l'histoire de l'Afrique, les femmes âgées ont joué un rôle majeur particulier en temps de crise. On leur demandait de servir de médiatrices lorsqu'un conflit menaçait de virer à la violence armée. En Centrafrique, « la femme la plus âgée du clan allait rencontrer le clan adverse pour s'interposer entre les combattants et tenter de leur faire entendre raison. Lorsque les paroles se révélaient inutiles, elle menaçait d'exposer sa nudité ou de se mettre à genoux. Dans les deux cas, son geste constituait une malédiction pour les auteurs d'actes si graves. Les soldats ennemis, qui respectaient les femmes, renonçaient donc au combat. » Je veux témoigner ici aujourd'hui que les Africaines continuent à utiliser certaines de ces tactiques afin de se faire entendre durant les conflits. Nous avons eu recours à nos notions diplomatiques traditionnelles pour intervenir et demander aux parties belligérantes de rendre les armes.

Nous devrions célébrer les pionnières africaines qui ont vu leurs enfants enlevés et réduits en esclavage et qui ont lutté pour l'indépendance et contre l'apartheid. Parmi les héroïnes de notre temps figurent la défunte Wangari Mathai, prix Nobel de la paix, Ruth Sando Perry, qui a été la première femme Présidente par intérim du Libéria et de l'Afrique, et Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix.

L'année dernière, les Sénégalaises se sont mobilisées, de même que les jeunes et les médias, pour contribuer à assurer un processus électoral pacifique. Leur stratégie reposait sur trois facteurs : mobiliser les anciens, les femmes des zones rurales et les jeunes afin de sensibiliser les partis politiques et les leaders religieux et de faire pression sur eux ; contrôler et observer le processus électoral ; et servir de médiatrices entre les différents groupes.

Elles sont parvenues à convaincre les femmes des partis politiques adverses de se réunir et de s'engager pour la paix en signant un pagnon de la paix. Elles ont créé une salle de crise d'où elles pouvaient lancer des alertes et des interventions précoces, et où elles analysaient la situation et collectaient des données à l'aide des nouvelles technologies telles que les téléphones portables, Internet, la radio et la télévision, ainsi qu'une caravane de la paix. Elles ont contribué à prévenir l'émergence d'un conflit violent au cours de ces élections.

En tant que continent, nous n'avons cessé de surmonter des dissensions ; nous avons survécu, mais au prix de pertes humaines bien trop nombreuses. Chacun de nous doit réfléchir en son for intérieur et se lever à ces mots de Mandela : « Être libre, ce n'est pas seulement jeter ses chaînes, mais vivre d'une façon qui respecte et accroît la liberté d'autrui. »

Je vous remercie. Muito obrigado.

Mme Bineta DIOP (Sénégal) Fondatrice et Présidente de l'ONG « Femmes Africa Solidarité » (FAS), elle a initié de nombreux programmes en faveur de la paix dont une initiative sur les femmes, la paix et la sécurité qui a abouti à la création du « Réseau des femmes du fleuve Mano pour la Paix » (MARWOPNET) et qui fut récompensée par le prix des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003. Elle a dirigé des équipes d'observation électorale dans des pays postconflits ainsi que des missions de solidarité en faveur des femmes en situation de crise. Elle a facilité le dialogue pour la paix entre les femmes notamment durant le processus de négociation de la paix au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC). Mme Diop a reçu plusieurs distinctions honorifiques, dont le « Women of Distinction Award » du Comité des ONG sur la condition de la femme. Elle a été classée en 2011 par le Times Magazine, parmi les 100 personnalités les plus influentes du monde. Elle a reçu en mars 2013, le prix Femme de Distinction du comité des ONG sur la condition de la femme à New-York.

Tables rondes

Outre la cérémonie d'ouverture, la journée du 26 mars a été marquée par l'organisation de trois tables rondes au cours desquelles les participants reconnus pour leur expertise ou leur engagement dans des actions de promotion du dialogue et du développement durable ont échangé sur les défis et les opportunités des ressources culturelles, naturelles et humaines pour une culture de la paix en Afrique.

Table ronde 1 - Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique

Présidée par S.E. M. Banza Mukalay Nsungu, Ministre de la culture de la République démocratique du Congo et Président de la Conférence des ministres africains de la culture, cette table a été l'occasion de revisiter la force et la sagesse des langues, des traditions et de l'histoire ; elle avait pour but d'analyser les méthodes traditionnelles et modernes de résolution des conflits et de prévention de la violence. Afin de parvenir à l'élaboration de recommandations et propositions d'action, les participants ont aussi été invités à examiner le rôle de l'éducation à l'école, dans les familles et dans les villages, à faire la place à la créativité et à l'inventivité culturelle, celles-là mêmes capables d'ouvrir de nouveaux horizons et espaces de dialogue, de développer de nouveaux secteurs économiques fondés sur la mobilisation des arts, du cinéma, de la musique contemporaine et du tourisme culturel, de servir de moteur au développement durable et de générer des emplois notamment pour les jeunes.

Intervenants :

M. Ahlin Byll-Cataria - Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

M. Lupwishi Mbuyamba - Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OPCA)

M. Charles Binam Bikoi - Secrétaire exécutif - Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA)

Mme Rosa Cruz e Silva - Ministre de la culture, Angola

Présidents de séance :

S.E. M. Banza Mukalay Nsungu - Président, Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV)

S.E. Mme Angela Bragança - Secrétaire d'Etat à la coopération, Ministère des relations extérieures, Angola

Rapporteur :

M. Benoit Sossou - Directeur du Bureau de l'UNESCO – Yaoundé

QUELLE EDUCATION POUR PROMOUVOIR UNE CULTURE DE PAIX EN AFRIQUE ?

M. Ahlin BYLL-CATARIA - Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

1. Contexte et problématique

Il y a quelques années encore, l'Afrique était décrite comme le continent sans espoir. Aujourd'hui, elle est considérée comme le continent de l'avenir, notamment grâce à ses performances économiques, à ses ressources naturelles et à la jeunesse de sa population. Mais pour devenir ce continent de l'avenir, elle doit absolument trouver la paix et la stabilité. Or, 25 des 54 Etats africains ont connu ou connaissent des conflits internes et des guerres civiles ayant des conséquences désastreuses à différents niveaux, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement social, économique, politique, bref du développement durable du continent.

Par ailleurs, ces conflits à répétition provoquent dans l'inconscient collectif des populations des séquelles se transmettant de génération en génération et se traduisant par la méfiance, l'intolérance, la haine, l'agressivité. Au niveau des communautés, cet état d'esprit engendre une incompréhension, un rejet de la différence de l'autre et, par conséquent, une incapacité à vivre ensemble, à collaborer et à travailler pour le bien-être commun et pour le développement de leurs pays respectifs et par conséquent du continent.

Depuis les indépendances, les conflits ont engendré en Afrique des millions de morts et de personnes déplacées, des centaines de milliers de femmes victimes de viol, des millions d'orphelins, etc... Les coûts de ces conflits et du maintien de la paix se chiffrent en dizaines de milliards de dollars, sommes astronomiques qui font souvent défaut aujourd'hui pour sortir nos pays de la pauvreté et épargner la misère à certaines couches de la population.

La paix est par conséquent la condition *sine qua non* pour le développement de nos pays, et pour que notre continent devienne réellement le continent de l'avenir. L'absence de guerre n'est pas nécessairement synonyme de paix, et beaucoup de pays peuvent basculer du jour au lendemain dans des conflits armés. D'où la nécessité de promouvoir une véritable culture de la paix, garante de stabilité, de cohésion sociale, de coexistence entre diverses communautés, et de développement durable. Mais cette paix dont nous parlons, c'est avant tout la « paix du cœur ». C'est la paix au niveau de chacun et chacune d'entre nous tous. Tant que nous ne sommes pas en paix avec nous-mêmes, nous ne pouvons pas l'être avec les autres, au sein de nos couples, de nos familles respectives, sur le lieu du travail, au sein de nos communautés, dans la société dans son ensemble.

2. Sources et causes des conflits

Les causes de conflits en Afrique sont multiples. Ils sont d'ordre politique, économique, social et psychologique. En effet, la course au pouvoir est souvent source de frustration et d'amertume pour ceux qui se sentent écartés. Des groupes de populations frustrées et amères car se considérant comme discriminées, marginalisées et fragilisées par la pauvreté et le manque de reconnaissance, auront tendance à ne voir leur salut que dans le recours à la lutte armée. La mauvaise répartition et redistribution des richesses nationales est aussi à l'origine de nombreux conflits. Sur le plan social et psychologique, le refus de reconnaître l'autre dans son identité, d'accepter la diversité raciale, ethnique, culturelle, religieuse et de respecter les différences est aussi à l'origine de guerres fratricides.

Comment remédier à tous ces conflits? Les institutions africaines ont développé des initiatives très louables de médiation politique ainsi que des mécanismes de maintien de la paix. Ces initiatives ont donné certes des résultats positifs, mais elles ont aussi montré certaines limites, notamment en ce qui concerne la durabilité de la paix. D'où la nécessité de construire la paix de l'intérieur en s'appuyant sur des ressources endogènes, notamment culturelles, naturelles et humaines, et en travaillant sur l'esprit des gens. Si la guerre naît dans l'esprit des êtres humains, c'est bien là aussi qu'il faut semer les graines de la paix.

3. Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique

L'Afrique regorge d'immenses richesses. Ces dernières ne se limitent pas uniquement aux ressources naturelles. En tant que continent multiracial, multiethnique et multiconfessionnel, l'Afrique est dotée d'une immense richesse qu'elle n'exploite pas encore, à savoir sa diversité culturelle, source intarissable de richesse et d'énergie pour son développement économique, social, politique, mais aussi spirituel.

Comment promouvoir la paix à travers la culture ? Cet aspect sera longuement présenté par d'autres intervenants. Je voudrais cependant souligner que la culture ne se limite pas à des activités artistiques, comme le font croire certains clichés simplistes. Elle s'appuie sur des fondements philosophiques, avec une conception, une vision du monde, une idée de la place et du rôle de l'individu dans sa communauté et dans la société dans son ensemble.

La culture comprend aussi les structures ou dispositifs mis en place pour traduire dans les faits cette vision du monde et une conception des relations entre les individus. C'est ainsi que dans les pays du Sahel et dans d'autres régions du continent, certains groupes ethniques ont développé au cours des siècles des principes relationnels et des pratiques sociales, tels que la parenté à plaisanterie, leur permettant de coexister pacifiquement, d'éviter et de régler les conflits.

Ces pratiques sociales et culturelles existent encore et font leurs preuves au quotidien, évitant ainsi de nombreux conflits dans certains pays. Il est vital pour l'Afrique de ne pas les perdre. Non seulement il faut les maintenir, mais encore il faut les promouvoir, encourager leur diffusion dans des pays ou régions où elles ne sont pas connues.

La promotion de pratiques sociales et culturelles favorisant le développement d'une paix durable passe par l'éducation pour la paix. L'éducation ne doit pas être perçue dans le sens étroit de ce qui se passe à l'école, mais dans un sens plus large impliquant toutes les structures et tous les dispositifs conçus et mis en place par la société pour aider les individus à développer leur personnalité, leurs capacités humaines, à trouver leur place dans la société et aussi à contribuer à leur bien-être et à celui de leurs proches et de leurs communautés. Il s'agit donc de ce qui se passe à la maison au niveau de la famille, au sein des structures éducatives (écoles, centres d'éducation des adultes, d'apprentissage des jeunes, centres culturels, universités, etc.), au sein des communautés et au niveau de la société dans son ensemble.

Puisque ma présence sur ce panel s'explique par ma casquette de développement de l'éducation en Afrique, permettez-moi de vous citer quelques exemples se référant à l'éducation pour la paix.

4. Education au service de la paix : quelques exemples

La plupart des pays ici présents de même que des organisations ou institutions que vous représentez ont des programmes d'éducation pour la paix. Je vais me limiter à des exemples de trois pays qui ont développé des programmes d'éducation pour la paix suite à des conflits internes. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Kenya et de la République démocratique du Congo. J'aimerais uniquement mettre l'accent sur certains aspects spécifiques et complémentaires de ces programmes.

Côte d'Ivoire

Dans son programme d'éducation pour la paix, le Ministère de l'éducation de Côte d'Ivoire, en partenariat avec la société civile, a mis l'accent sur les points suivants :

- Promotion de la paix et de l'esprit de camaraderie dans les établissements scolaires
- Non-violence et tolérance
- Diffusion de connaissances sur les droits des enfants, les droits humains
- Façon de gérer les conflits
- Promotion de l'esprit communautaire
- Sensibilisation des enseignants sur les valeurs nationales, etc

Un programme a été élaboré en 2002, avec un curriculum sur la paix. En 2003-2004, les enseignants ont été formés à sa mise en œuvre, et l'expérimentation démarra dans les écoles primaires. En 2006, le programme a été introduit dans les centres de formation des enseignants et, en 2009, dans les collèges.

Notons que la Côte d'Ivoire n'a pas fait de l'éducation pour la paix une discipline distincte, mais plutôt transversale à toutes les disciplines.

Kenya

Pourquoi un programme d'éducation pour la paix ? Parce que les violences postélectorales de 2007-2008 – s'expliquant entre autres par des questions de compétition pour les ressources – ont conduit à des conflits intercommunautaires, avec pour conséquences :

- L'animosité et la suspicion ethnique
- Des déplacements internes massifs de communautés contribuant à une pénurie d'enseignants et à une perte de temps d'enseignement
- La destruction de biens et d'infrastructures scolaires
- La diminution des investissements économiques à cause de l'instabilité politique, avec un impact négatif sur l'économie

Pour le Ministère de l'éducation du Kenya, il fallait préserver les établissements scolaires des violences postélectorales et l'éducation pour la paix devait servir à renforcer l'unité nationale et la diversité culturelle. La construction de la paix et la gestion des conflits ont été intégrées dans la *Kenya Vision 2030*.

Les objectifs de l'initiative d'éducation pour la paix au Kenya sont de :

- Susciter une prise de conscience parmi les apprenants des causes des conflits et de la façon de les résoudre à l'amiable
- Préparer les apprenants à devenir de bons citoyens au sein dans leur communauté, dans leur pays et dans le monde
- Doter les apprenants des capacités à promouvoir la paix et la dignité humaine à tous les niveaux d'interaction
- Utiliser la salle de classe comme un tremplin pour enseigner et pratiquer les valeurs d'interdépendance positive, de justice sociale et de participation aux processus de prise de décision
- Encourager le respect de la diversité culturelle et la paix durable

Quelques résultats et innovations :

- Formation de 21 formateurs principaux issus du Ministère de l'éducation et de l'Institut de l'éducation du Kenya
- Formation de 8 837 conseillers pédagogiques et enseignants à l'éducation pour la paix
- Sensibilisation de 3 500 directeurs d'écoles secondaires à l'éducation pour la paix
- Élaboration de matériel de formation et de livres pour les enseignants du primaire
- Production et distribution de plus de 60 000 livres d'éducation pour la paix
- Mise en place d'une unité de coordination de l'éducation pour la paix
- Création d'un comité de pilotage sur l'éducation pour la paix en mai 2010 à la suite de la réunion de toutes les parties prenantes
- Encouragement pour la création de clubs de la paix dans les établissements
- Mise en œuvre d'un exercice de suivi de l'éducation pour la paix dans les établissements scolaires
- Formulation d'un projet de politique d'éducation pour la paix dans le secteur de l'éducation.
- Élaboration de matériel d'intervention psychosociale pour compléter les initiatives d'éducation pour la paix
- Offre de soutien psychosocial aux élèves et enseignants affectés par les violences postélectorales
- Semaine de formation à l'éducation pour la paix

Pour le Kenya, l'éducation pour la paix est un programme de changement comportemental qui requiert le renforcement des capacités des enseignants en méthodologie. Une des difficultés pour les enseignants réside dans les conflits ou les contradictions entre les principes et les valeurs enseignés par rapport à l'éducation pour la paix d'une part, et les idées et les pratiques promues par la famille et la communauté d'autre part. C'est dans cette optique que l'expérience développée en République démocratique du Congo apporte un éclairage particulier et des réponses efficaces.

République démocratique du Congo

Ce programme fait suite à une série d'activités menées par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) depuis 2004. En juin 2004, à Mombasa, Kenya, l'ADEA organise une conférence ministérielle sur l'éducation dans les Etats en situation de crises ou de post conflits. Les ministres présents à cette conférence se sont engagés à "utiliser [leurs] systèmes éducatifs respectifs comme des instruments et des forces pour la construction de la paix, la prévention et le règlement des conflits et la construction des nations".

Le suivi de cette conférence donnera lieu à la création d'un Pôle de qualité inter-pays (PQIP) sur l'éducation pour la paix rassemblant un groupe de pays africains en situation de conflits ou post conflits. Le Kenya décida d'en assumer le leadership. En septembre 2009, la première réunion de ce pôle de qualité a été organisée à Mombasa sur le thème "L'éducation comme facteur de paix : intégration et partenariat". La présentation faite par Martine Libertino sur ses techniques de travail concernant la médiation pour la paix dans les pays en conflits ou sortant de conflits suscita beaucoup d'intérêt auprès des ministres et des participants. À la suite de sa présentation, la délégation de la RDC lui a demandé de former 25 médiateurs pour la paix. Cette formation a pu être organisée avec le soutien financier de la Fondation Open Society Initiative of Southern Africa (OSISA) et du secrétariat de l'ADEA.

Première phase de la formation (2010-2012) :

Les objectifs

- Former un groupe de vingt-cinq personnes, provenant de diverses institutions, capables de mener des programmes spécifiques pour l'éducation des adultes et des enfants liés au développement de la paix.
- Les initier à la connaissance de soi et des autres : études des personnalités humaines avec leurs qualités, leurs dons et leurs problématiques émotionnelles.
- Les conduire à se libérer de la haine et du sentiment d'injustice, à développer un nouvel état d'esprit leur permettant de construire avec les autres, et avec détermination, une nouvelle société.
- Les former aux techniques de travail concernant les problématiques émotionnelles ayant un impact sur la vie personnelle, professionnelle, institutionnelle, sociale et politique.
- Permettre aux personnes formées et à leurs institutions de développer une autonomisation leur permettant de réduire et, à terme, de supprimer leur dépendance.

Résultats escomptés.

- Les personnes comprennent l'importance du travail sur les problématiques émotionnelles pour le développement de la paix dans tous les domaines de la société.
- Les personnes formées prennent conscience de leur pouvoir et de leurs capacités à aider leur communauté et à transformer leur société.
- Elles trouvent la sérénité, voient avec lucidité les besoins de leur communauté et de leur pays, retrouvent une confiance en elles et en leurs capacités ainsi qu'en celles des autres.
- Elles comprennent la force du groupe et développent l'esprit de solidarité et de rigueur.
- Elles mettent en place des programmes d'éducation à la paix au sein de leur communauté respective et sont prêtes à former leurs collaborateurs et des partenaires d'autres institutions qui les sollicitent.

Résultats obtenus et impact de la formation

- Une formation initiale de neuf jours et huit formations continues (durée d’une semaine avec un jour sur le terrain) ont été organisées entre 2010 et 2012 pour 25 participants provenant de la société civile, des institutions religieuses, du ministère de l’éducation, de l’Université etc.
- Une collaboration s’est développée entre les participants et leurs institutions. La formation s’étend désormais aux institutions lors des visites sur le terrain
- Les compétences des uns ont été mises au service des autres, ce qui a soudé encore plus le groupe
- Les participants ont développé les programmes suivants au sein de leur communauté :
 - Enseignement pour les enfants de la rue et pour leurs éducateurs. Les bénéficiaires sont 265 enfants pour trois centres d’enfants des rues, une quinzaine d’éducateurs et les aides, les responsables, les coordinateurs et directeurs, les familles et les communautés concernées. L’enseignement est donné en Lingala.
 - Formation des éducateurs au sein du Centre africain de formation supérieure des éducateurs Sociaux (CAFES). Les bénéficiaires sont : 750 éducateurs en formation et les éducateurs sur le terrain au sein des ONG partenaires actifs dans la politique de réinsertion.
 - Programme pour la création de “familles spirituelles” qui s’engagent à créer des liens avec les enfants des rues et à les accueillir si entente. Les familles et les enfants reçoivent un enseignement spécifique aux problématiques de l’abandon. Les bénéficiaires sont neuf familles et 15 enfants des rues et le quartier. À terme, ce sont des milliers d’enfants des rues concernés.
 - Création de deux écoles pilotes d’éveil philosophique pour enfants et adolescents au sein de la Fédération nationale de la jeunesse protestante. Les bénéficiaires sont 30 enfants et jeunes. À terme, ce sont trois millions de jeunes qui sont concernés dans tout le pays.
 - Enseignement du contenu de la formation dans les différents domaines d’activités de l’ONG “*Espoir pour tous*”. Les bénéficiaires sont les collaborateurs de l’ONG, les enfants des rues, les populations minoritaires et pygmées (35 000), les écovillages (neuf organisations), 60 organisations s’occupant des problèmes des communautés autochtones dans trois provinces, des ONG opérant au Katanga, dans le Nord Kivu, dans la Province orientale, le Bandundu et les deux Kasai.
 - Enseignement au sein de trois ateliers de cours de coupe et de couture pour les filles mères, les jeunes femmes violées et abandonnées. Les bénéficiaires sont les collaborateurs et la direction des centres et 300 jeunes femmes. À terme, ce sont des dizaines de milliers de jeunes femmes qui sont concernées à travers le pays.
 - Enseignement au sein d’un atelier de cours de coupe et de couture pour des femmes mariées et des mères de famille. Les bénéficiaires sont actuellement 30 femmes, leurs enfants, leurs familles et la communauté.
 - Enseignement du contenu de la formation pour des jeunes dans le cadre de l’assainissement de la Commune de Massina à Kinshasa. Les bénéficiaires sont 21 quartiers de la commune. Les participants au premier programme-pilote sont 28 jeunes entre 12 et 20 ans et les mamans. À terme, tous les jeunes et habitants de la commune et la ville de Kinshasa.
 - Renforcement des compétences de 10 psychothérapeutes de la formation pour des consultations privées, pour des médiations de couples, familiales, pour femmes violées et leurs agresseurs.
 - Consultations pour la prévention de la violence sexuelle.

Le programme de cette première phase a déjà eu un impact important. Sur le plan individuel, les personnes formées ont désormais une vision différente du couple, de l’éducation des enfants, de la famille, de la communauté et de l’ensemble du pays. Elles deviennent un exemple pour l’entourage proche et dans leurs domaines de responsabilité. Elles assument mieux leur rôle par rapport à leurs institutions et à leur

hiérarchie. Elles sont capables de jouer leur rôle de partenaires auprès des institutions gouvernementales, en particulier auprès du Ministère de l'éducation.

En tirant les leçons de cette expérience, le ministère de l'éducation a décidé d'élaborer un curriculum sur l'éducation pour la paix, et de former tous les enseignants dans ce domaine. La leçon principale à retenir de ce programme, c'est l'accent mis sur la formation de l'individu à connaître son fonctionnement émotionnel, celui des autres, et à développer la sérénité, la paix avec soi-même, et par conséquent avec les autres.

5. Conclusion

Dans la stratégie d'éducation pour le développement durable de l'UNESCO, la stabilité et la paix représentent un des quatre piliers. Conscients de l'importance de la paix pour leur développement, beaucoup de pays africains cherchent à développer de véritables programmes nationaux d'éducation pour la paix. Pour que ces programmes soient efficaces et atteignent leurs objectifs, il faut qu'ils soient endossés et soutenus par les politiques, la société civile, les communautés dans leur ensemble. Ils ne doivent pas se limiter à transmettre des connaissances, mais ils doivent viser un changement d'attitude et de comportement chez les individus, aussi bien à l'école qu'au sein des familles, des communautés, et de la société dans son ensemble. S'il y avait un seul message à transmettre dans le cadre de cette présentation, je dirais que l'éducation pour la paix a des chances de réussir lorsque chacun des bénéficiaires accepte et fait tout pour devenir un messager et un acteur de paix.

Je vous remercie.

Pour information, il existe un Pôle de qualité inter-pays sur l'éducation pour la paix, dont le Ministère de l'éducation du Kenya est le leader.

Les objectifs spécifiques du PQIP sur l'éducation pour la paix sont :

- Plaider en faveur de la paix pour le développement durable à travers le rétablissement et la construction du secteur éducatif
- Favoriser la formulation, le renforcement et la mise œuvre de politiques et de stratégies d'éducation pour la paix
- Garantir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes d'éducation pour la paix.
- Renforcer les capacités en matière d'éducation pour la paix à tous les niveaux.
- Favoriser les partenariats stratégiques interdisciplinaires, interrégionaux et multisectoriels et la collaboration avec les différentes parties prenantes
- Eclairer la formulation des politiques et les interventions stratégiques basées sur le partage des connaissances et le développement grâce à une recherche efficace
- Promouvoir l'éducation pour la paix à travers une stratégie de communication et de diffusion efficace

Le PQIP sur l'éducation pour la paix reconnaît l'éducation pour la paix comme mesure proactive et préventive pour mesurer les conflits et la violence dans la société. C'est un moyen de transformation de la société et de garantir l'édification de sociétés pacifiques ayant bien plus de chances de le rester.

D'autre part, INEE a développé une boîte à outils pour la mise en œuvre des programmes d'éducation pour la paix. Ils seront présentés le 8 avril lors d'un atelier au Siège de l'UNESCO à Paris.

M. Ahlin BYLL-CATARIA (Togo) est actuellement Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Précédemment, il a été Conseiller principal pour l'Agence suisse de développement et de coopération (SDC). La grande partie de sa carrière s'est déroulée au siège à Bern. Il a travaillé pendant 10 ans dans la Division en charge de l'Afrique de l'Ouest où il était responsable de la programmation et la planification financières, le développement, la gestion et l'évaluation au Mali et au Niger. Il a également travaillé huit ans durant dans le secteur de l'éducation, où il était responsable de l'élaboration des politiques de l'éducation de base et la gestion de programmes. Il a enfin été Représentant de l'Agence Suisse de développement et de coopération au Niger. De 1993 à 2006, il a représenté la SDC dans le Comité de direction de l'ADEA en tant que chef de file du groupe de travail sur l'éducation informelle. Il a été le Président de l'ADEA de 2001 à 2006.

LA PAIX EN AFRIQUE ET SES FONDEMENTS DANS SA CULTURE

M. Lupwishi MBUYAMBA - Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OPCA)

La situation sécuritaire caractérisée par un état de guerres et de conflits en Afrique n'a pas besoin d'être relevée ni décrite, les médias s'en chargent abondamment avec quelquefois une délectation qui frise l'indécence. Malheureusement, les protagonistes de cet état des choses n'ont toujours pas manifesté le moindre souci d'en finir, ni la volonté de mettre un terme à une calamité, n'en recherchant ni les causes immédiates ni les origines profondes et demeurant étrangers à toute recherche de solution durable. Mais d'autres, fort heureusement, se sont penchés sur la nécessité d'observer, de repérer, d'étudier les mécanismes, de mesurer les moyens de s'y attaquer et de mettre en place des stratégies d'action conséquentes.

Apparaît dès lors la nécessité d'interroger les sociétés et leurs acteurs, leurs coutumes et traditions, leurs mentalités et leur morale de vie, leur commerce avec les voisins, leurs relations congénitales avec l'espace dans lequel elles évoluent, leurs ambitions et leurs visions, bref la culture des peuples en présence. Peut-être pourrions-nous ici nous arrêter sur cette image et tenter de faire le point sur les efforts entrepris dans ce cadre précis en rappelant les expériences significatives tentées ici ou là, relever le dénominateur commun des conclusions tirées de ces expériences, fussent-elles provisoires, chercher les voies et moyens d'en assurer la perpétuation et la transmission de génération en génération et dégager un protocole pour une action clairement orientée vers le progrès, vers un développement intégral et durable de l'Afrique.

1. Des références significatives

La première est un témoignage.

On a parlé du miracle de l'Afrique du Sud. On ne sait peut-être pas que, bien avant comme pendant les négociations de Kempton Park qui ont conduit à l'élaboration d'une constitution de consensus, il se passait sur le terrain des acteurs, tous activistes, en ces années 1992 -1993, plusieurs actions au niveau des populations et des communautés qui orientaient l'action des politiques. On peut en épinglez (citer) quelques-unes parmi les plus significatives :

- Le développement par le Congrès national africain (ANC) des centres artistiques communautaires pour les populations noires en même temps que le boycott par les jeunes noirs de l'école occidentale ;
- Le sit-in de l'ANC devant le théâtre d'Etat de Pretoria pour exiger que soient évacués des programmes les spectacles et musiques « classiques » pour les remplacer par les programmes de musique et de danses africaines ;
- Une réunion des leaders du département culture de l'ANC imposée au Recteur de la Technikon de Johannesburg, Président de la Fédération des 3000 associations culturelles afrikaners d'alors pour discuter du partage des infrastructures culturelles ;
- Une conférence nationale sur « culture et développement » pour préparer ce qui devait devenir le « White Paper » pour la culture et les arts (préparant ainsi entre autres le drapeau et l'hymne national du nouveau pays et refléter leur signification) et des négociations dans ce cadre avec les conseils d'administration des Conseils d'administration des arts du spectacle des six villes principales du pays avec comme (pour) objectifs de revoir les mécanismes de désignation des membres, de façon à assurer la représentativité de toutes les cultures du pays et,
- Loin de l'Afrique du Sud, à Helsinki, un débat sur l'opportunité d'inscription, à la Conférence mondiale sur l'éducation musicale, d'un programme de concerts d'une délégation d'enfants des diverses origines culturelles du pays. On peut se demander ici sur quel champ se déroulait la bataille interne !

La deuxième est un exemple puisé dans l'un des nombreux cas de conflits entre pays.

Le conflit persistant dans la région des Grands Lacs africains aurait justifié qu'on l'observe de près et que la question culturelle sous-jacente en soit posée. Mais la fraîcheur de l'actualité du moment pourrait peut-être atténuer la pertinence de notre propos. Je me contenterai donc de repérer les points qui méritent d'être considérés sans les appliquer à des situations précises :

- Les revendications communautaires et des droits culturels comme causes
- L'implication ou le recours au pouvoir et aux chefs traditionnels comme instruments
- Les viols intentionnels et programmés des fillettes, filles et femmes comme méthodes
- L'ignorance et la violation systématique des frontières comme stratégies

Tous ces éléments relèvent du domaine de ce qu'on appelle culture au-delà des revendications territoriales et des appétits économiques cachés et couverts par un bourdonnement cacophonique autour de l'incapacité ou de la force des armées, de la faiblesse de la gouvernance ou d'un soutien d'une communauté internationale elle-même balbutiante.

Lorsqu'on remonte plus haut dans la mémoire, on peut noter le souci manifesté par les intellectuels de la région il y a quelques décennies. Précédant les événements, en effet, ceux-ci avaient pris l'initiative dans les années 1980 de l'organisation périodique d'une conférence internationale des civilisations des Grands Lacs qui a eu des sessions alternativement à l'Université du Burundi à Bujumbura et à l'Institut supérieur pédagogique de Bukavu et en programmait pour l'Université de Butare au Rwanda. Les conclusions comme les actes de ces rencontres sont disponibles et démontrent, à la lecture, que des interrogations avaient été soulevées lors de ces assises sur les questions de fond touchant la tradition, les coutumes, la propriété et les lignages, les familles, les ancêtres et la religion, les associations, le pouvoir et la succession, etc... Toutes des questions éminemment culturelles considérées comme vitales pour la compréhension réciproque et pour le bon voisinage. Les causes de ces conflits étant éminemment culturelles, on devrait comprendre que leurs solutions soient recherchées davantage du côté de la culture.

2. Instruments d'action

L'Union africaine (UA) : née il y a une dizaine d'années sur les cendres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), qui devait souffler ses 50 bougies cette année, adoptait dans sa stratégie un plan d'action sur la résolution des conflits et mettait en place un département devenu flambeau de l'Union, diffusant largement dans sa « Situation Room » le moindre incident interne ou externe touchant les Etats du continent. Mais l'orientation de ce département ne semble pas suffisamment élargie aux préoccupations partagées par d'autres structures de la même Maison, notamment celles qui s'attachent davantage à la quête des fondements et des racines.

Par exemple, dans l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre de l'objectif de construction du Panafricanisme, un des volets de la stratégie de l'Union africaine, le Département des affaires sociales proposait que soient retenus parmi les facteurs essentiels les éléments suivants : la fierté attachée à l'identité africaine, l'égalité des genres, la gestion équitable et rationnelle des ressources naturelles pour le bien de tous et la promotion de l'humanisme africain, la promotion de la démocratie dans la gestion des Etats et par-dessus tout, la haute estime de soi et des valeurs propres de civilisation. Ce département considérait que la réalisation de ces objectifs constituait la condition pour la construction réussie de l'unité du continent et le tremplin de l'intégration africaine. Il effleurait ainsi les aspects internes de la prévention des conflits dont la non-observance constitue des prolégomènes à des crises politiques.

L'UNESCO, bien avant, avait déjà recommandé que dans l'approche des questions liées à la résolution comme à la prévention des conflits, tout en traitant les problèmes immédiats, on s'attache à la sensibilisation et même à la formation des responsables des communautés, à une culture de paix qui soit à même de créer un climat et une ambiance favorables aux négociations et aux échanges constructifs en érigeant des réflexes qui se présenteraient dès l'apparition de nouvelles difficultés. Plusieurs rencontres avaient été organisées dans ce cadre dans plusieurs pays d'Afrique et des missions dépêchées pour

participer à l'étude de solutions durables lorsque des conflits éclataient. Ainsi en Côte d'Ivoire, à deux reprises. Ainsi également en Afrique du Sud de l'apartheid à la fin du siècle dernier.

Deux initiatives mériteraient d'être citées dans la série des nombreuses contributions de l'UNESCO en ce qui concerne l'approche des conflits à l'intérieur comme à l'extérieur des Etats. La première concerne la recherche de la réactualisation et de la promotion des mécanismes traditionnels de résolution des conflits. C'était le Colloque de Libreville organisé en 2003 au moment où la nécessité était ressentie de s'appesantir sur les mécanismes de promotion de la diversité culturelle et de préparer à cet effet un instrument normatif à l'intention des Etats membres.

La deuxième initiative, un peu moins connue, était intitulée *Les jeunes et le dialogue interculturel*, un projet qui partait des expériences de la base dans chacune des sous-régions de l'Afrique subsaharienne pour concevoir un programme de formation des jeunes à la connaissance et à la facilitation du dialogue au départ de la structure familiale et plus tard au niveau de l'entente entre Etats voisins. Après les rencontres des jeunes à Lomé, Yaoundé et Kanye, l'ensemble des délégations sous régionales se retrouvaient à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire pour un symposium régional qui devait permettre l'élaboration et l'adoption d'une charte commune appelée à guider les jeunes dans leurs responsabilités d'alors tout en les préparant à affronter les réalités du pouvoir qui les attendaient.

Des intellectuels et des chercheurs comme la société civile de leur côté ne sont pas restés inactifs devant la menace permanente qui fait peser le risque d'échec sur tous les efforts de développement auxquels ils consacrent leurs réflexions et leurs plaidoyers. La Conférence des intellectuels africains organisée à Dakar (2006) interpellait les dirigeants politiques sur leur responsabilité à cet égard. De nombreuses structures de recherche entre-temps sont nées avec comme objectifs d'étudier, de proposer et de former à l'approche culturelle de la prévention et de la résolution des conflits. Dans les universités comme l'Université du Botswana à Gaborone ou Africa University à Mutare au Zimbabwe, l'Université de Kinshasa, République démocratique du Congo, ou dans des centres autonomes comme le Human Sciences Research Center à Pretoria ou le Centre de recherche et de formation pour la paix (CERFOPAIX), de l'Université du Burundi à Bujumbura. Ainsi dans la définition de la stratégie qu'il présentait en 2004 au Forum universel des cultures de Barcelone, l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) devait répertorier parmi les facteurs essentiels constituant les indicateurs culturels pour le développement humain, la gouvernance et le pluralisme juridique et politique, l'équité ou la justice sociale, les libertés culturelles, éléments propres à garantir la paix sociale et à conjurer les conflits, mais à plusieurs facettes à la fois politiques, sociales, économiques et politiques reposant sur le besoin fondamental, la soif de l'homme de jouir de la liberté, de s'exprimer dans sa vérité, dans la diversité de son être, de sa nature profonde.

3. Apport essentiel de la nature à l'émergence de la culture

Mais les liens entre la nature et la culture ont créé un tissu de relations intimes qui évoluent dans une interaction constante quoique se développant séparément. Là également, des expériences ont démontré que cette interaction est à l'origine de pratiques culturelles et de grandes civilisations qui ont conduit quelquefois à de grands bouleversements dans l'histoire de l'humanité.

On peut rappeler les nombreuses élaborations culturelles et scientifiques tout au long de la route du fer pour voir le développement des technologies de l'Afrique ancienne tributaire d'un environnement approprié. La pharmacopée traditionnelle vient confirmer ce que les créations humaines tirent de l'environnement naturel immédiat pour l'élaboration de leur technique de vie. Des pratiques et des règles que des populations entières ont en partage au-delà des frontières territoriales et administratives.

Les migrations incessantes des populations témoignent de l'ingéniosité des peuples à creuser dans la nature qu'ils rencontrent pour se créer un cadre de vie et même justifier les règles d'existence et de coexistence et édicter de nouveaux codes de conduite. Un congrès retentissant organisé par le Centre international des civilisations bantou (CICIBA), il y a près de 30 ans, à Libreville, l'a largement démontré. Mais la zone bantou comprend un ensemble de dizaines d'Etats allant des confins du Sahara au Cap, au-delà des limites géographiques nationales et, bien entendu, partageant des langues et des traditions communes.

Enfin, le survol des grottes et peintures rupestres créant un véritable corridor dans le continent permet à l'observateur attentif de noter l'influence de la nature sur la créativité humaine : les motifs des graphiques, les figures représentées, les scènes et tout l'environnement du lieu sont régulièrement pointés par les historiens et les critiques de l'art comme la première manifestation de l'expression artistique. Que de fois on imagine pouvoir présenter des candidatures communes à plusieurs pays pour la liste des sites et monuments du patrimoine mondial ! Il en est de même bien évidemment des candidatures à la liste des chefs-d'œuvre de l'humanité dans la catégorie du patrimoine immatériel. Ainsi la diversité biologique se situe-t-elle à l'intersection de la diversité culturelle, lui offrant un cadre et participant à son éclosion, l'une comme l'autre se présentant comme des domaines de partage à des générations présentes et à venir et à des multitudes de peuples de toute part.

Si de cette somme d'expériences et d'observations, une recommandation finale pouvait être formulée ayant trait à la promotion des études et de la connaissance des règles et des traditions ainsi qu'à l'observation des valeurs de la modernité. Une conclusion majeure cependant s'imposerait : il est indispensable de procéder à la formation systématique, à l'éducation pour la connaissance et le traitement des dossiers, à l'information sur les méthodes de négociation et à l'adoption de la promotion des valeurs de civilisation. Ce programme de formation culturelle devrait représenter un agenda politique. De plus en plus en effet, on prône la diplomatie culturelle comme méthode dans les négociations, on reconnaît en effet à la culture un pouvoir que d'aucuns ont qualifié de « soft power », un gant de velours...bien plus efficace que la diplomatie traditionnelle des salons et des notes verbales.

Mais cela s'apprend.

4. Transmission de l'héritage et garantie d'un développement durable

De même qu'on ne saurait séparer la culture de la politique, il y a entre la culture et l'éducation un lien intrinsèque. Qu'est-ce que l'éducation sinon la transmission des connaissances tissées et accumulées au cours des âges par une communauté des hommes. Ces connaissances représentent un bagage, un patrimoine, constitué de lois et de traditions, mais également d'informations et de règles de conduite dans la vie et de modalités pour permettre aux jeunes comme aux adultes de s'adapter à l'environnement. Cette transmission se fait à tous les niveaux de l'éducation, éducation familiale, éducation scolaire, éducation informelle, éducation permanente. Or précisément, chemin faisant, l'éducateur, l'enseignant qui transmet le bagage qu'il a reçu l'interprète à son tour, l'enrichit et de ce fait participe au travail de la génération, de la création, de l'invention de la culture, lui aussi à l'écoute des populations et préoccupé d'intégrer leurs souhaits dans le patrimoine commun. On est là au cœur de l'interface entre la culture et l'éducation. Là encore, l'UNESCO avait initié une étude sur ce thème et soumis une proposition à l'Union africaine en vue de contribuer à la définition des stratégies de l'Union et à l'adoption des modalités de fonctionnement de ses programmes. Aussi le manque d'information sur le cadre culturel de l'éducation qui précisément est destiné à favoriser une éducation de qualité pourra être corrigé comme devrait être levé le malentendu relatif aux tares charriées par la tradition (sic) et qui contrecarreraient les efforts fournis pour une éducation pour tous.

Mais, on l'oublie assez vite, le Colloque international du deuxième festival mondial de l'art et de la culture (FESTAC) de Lagos en 1977 n'avait-il pas pour thème Civilisation noire et éducation ? On pourrait raisonnablement s'interroger sur ce que sont devenues les 80 recommandations de ce rendez-vous mondial, plus de 30 ans après ! En essayant de procéder à une évaluation éventuelle, on pourrait imaginer un programme audacieux qui inscrirait à l'agenda des grandes écoles et des universités :

- La formation aux valeurs culturelles africaines
- La généralisation de l'enseignement des disciplines artistiques à tous les niveaux
- L'enseignement supérieur en langues africaines

A titre d'exemple, on y apprendra ainsi à connaître et à apprécier la culture et les traditions des autres et de ce fait à relativiser la haute estime dans laquelle on tient sa propre tradition, sa propre religion notamment : un élément déterminant dans les négociations et le dialogue. Dans la lutte pour la prévention

et la résolution des conflits, l'approche culturelle permet de traiter la question en s'attaquant à la racine du mal. Ce traitement gagnera à aborder le problème dans sa globalité, la démarche culturelle prenant également en compte les éléments de la diversité culturelle et ceux de la diversité biologique à laquelle elle est liée. Bien entendu, l'observation attentive de l'histoire des civilisations révèle que des éléments extérieurs peuvent s'introduire et compliquer les efforts endogènes engagés en vue du résultat poursuivi. C'est une évidence, les tentatives permanentes de contrôle de la géopolitique internationale achèvent de compliquer la situation. Il n'y a là rien de nouveau. Mais n'est-ce pas le destin des civilisations ? L'arme de combat pour l'Afrique dès lors, elle aussi, obéira à deux impératifs. D'une part, la promotion des valeurs internes d'ouverture, de démocratie, de justice sociale, de respect de la diversité des cultures et de solidarité à l'intérieur des Etats comme dans une région engagée dans la construction d'une intégration régionale légitime. D'autre part, la capacité de forger et de présenter un leadership compétent et respecté à même de résister, de défendre, de négocier et de se faire entendre vis-à-vis des interlocuteurs extérieurs. En définitive, il s'agit de manifester une maîtrise de la situation et des événements, une maîtrise confortée par une foi active, une conviction ferme en sa capacité de produire, de créer le changement et de l'inscrire, cette fois, au cœur de l'action publique. Une valeur hautement culturelle.

Bibliographie

1. Unesco, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, Rapport mondial de l'UNESCO, Paris, 2010
2. Union africaine, *Document de l'UNESCO « Rôle de l'éducation et de la culture dans les efforts de l'Afrique en faveur du développement »*, UA, première session de la Conférence des ministres de la culture, Addis-Abeba, 2005
3. Uniao Africana, *O Pan-Africanismo cultural como pilar do desenvolvimento sustentavel de Africa*, 3rd Pan-African Cultural Congress, Addis Ababa, 2012
4. OCPA, *Indicateurs culturels pour le développement: vers une perspective africaine*, OCPA Editions, séries 2, Document no 2, Maputo, 2004
5. Bonet, L. et Negrier, E., *La fin des cultures nationales, Les politiques culturelles à l'épreuve de la diversité*, Recherches, CNRS, La découverte/PACTE, Grenoble, 2008
6. Ndaywel, I. e N. Kilanga, J.M., Mateso, E.L, (sous la direction de), *Francophonie et gouvernance mondiale : Vues d'Afrique*, Colloque international de Kinshasa 2012, Rive neuve éditions, Paris 2012.

M. Lupwishi MBUYAMBA (R.D. Congo) Directeur de l'Observatoire de politique culturelle en Afrique (OCPA), au Mozambique. Il a été Conseiller principal, Chef du projet d'assistance technique du PNUD et de l'UNESCO au CICIBA (Centre international des civilisations bantu) à Libreville au Gabon, Lupwishi Mbuyamba a également été Conseiller culturel régional pour l'Afrique et Représentant de l'UNESCO successivement au Zimbabwe, en Angola et au Mozambique. Professeur et Directeur de l'Institut national des arts de l'Université nationale du Zaïre (République démocratique du Congo), il est Président du Conseil international de la musique (CIM), de la Société internationale pour l'éducation musicale (ISME) et de la Fédération internationale pour le chant choral (IFCM). Enfin, il est actuellement Président du Conseil africain de la musique (CAM). Lupwishi Mbuyamba est l'auteur de plusieurs études, compositions, articles et livres sur la musique, l'art et la culture. Il a également reçu de nombreux prix, médailles et honneurs au Congo, en Afrique, et dans d'autres pays du monde.

AFRIQUE ET CULTURE DE LA PAIX : UNE RELATION A DECOMPLEXER

M. Charles BINAM-BIKOI - Secrétaire exécutif, Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA)

A écouter les radios, à lire les informations des journaux, à regarder les images de télévision qui sont proposées par les agences internationales en matière de paix et de sécurité sur l'Afrique, un sombre sentiment finit par habiter l'opinion : l'Afrique ne serait qu'une terre de conflits, de violence et de guerres. Il y a certainement dans cette image quelque chose d'excessif, comme un abus de jugement, susceptible d'induire une vue déformée, forcément déformante, de la réalité. Quel que soit l'angle d'où l'on observe cet état de choses, l'on ne peut qu'en pâtir ; cependant, la conséquence en est particulièrement désastreuse sur l'opinion africaine elle-même, dont les acteurs non avertis s'engluent dans un fatalisme déshumanisant, persuadés qu'ils sont que ce qui se dit, se donne à voir, se fait sur la question relèverait de la nature normale des choses sur le continent Afrique.

L'Afrique, terre de haine, de guerre et de conflits ? Rien de plus contraire à la vérité que cette image aujourd'hui généreusement distillée, insidieusement répandue !

En effet, de Toumaï à Lucie ou de Lucie à Toumaï, s'il est une chose aujourd'hui scientifiquement et unanimement établie, c'est bien la place de l'Afrique en tant que « berceau de l'humanité ». Ce qui veut dire, à tout le moins, que l'Afrique a donné à l'humanité la vie. Or, dans la nature, toute vie est production et reproduction. Bien davantage, l'espèce humaine se distingue des autres espèces par la conscience que ce processus est inachevé en soi et que l'homme - le genre humain -, fini dans le temps et la matière, se doit de conquérir l'éternité par la préservation et la pérennisation du processus de production/reproduction lui-même.

Dès lors, dans la Vision africaine de la vie, l'humanité n'a de sens que si l'homme, avec l'homme, accepte de ne point être systématiquement un loup pour son semblable et regarde ce dernier comme son autre soi-même. Cette vision-là est celle qui a, de tout temps, inspiré attitudes, croyances, règles, règlements et comportements ; elle a induit un ensemble de démarches qui se sont cristallisées dans l'art d'être au monde africain, devenant ainsi éthique pour la communauté, culture pour la société. Et, parce qu'elle vise à contenir la tendance ou l'inclination naturelle en l'homme à se poser en s'opposant, cette culture qui privilégie la vie est aussi devenue progressivement *culture pour la vie, culture pour la paix, culture de la paix*.

La question est donc moins de chercher à savoir si l'Afrique, berceau de vie, a contribué à la paix (condition pour la pérennisation de la vie), que de savoir comment on n'a pas pensé à tenir davantage compte de la contribution tout évidente de la culture africaine, culture de la vie, à la culture universelle de la paix. Ainsi campée, l'Afrique éternelle en tant qu'Afrique de paix, source de vie, la seconde question qui interpelle est celle de la nature et de l'origine des conflits dans l'Afrique contemporaine.

D'où vient que sur un espace territorial absent de toute course sérieuse aux armements, en la terre même de « *ceux qui n'ont inventé ni le canon ni la poudre* » tonnent si fort, si régulièrement et si massivement les canons ? Qu'est-ce donc qui explique une telle prolifération de troubles et de conflits en Afrique postcoloniale ?

Ne nous trompons pas sur les conflits de subsistance qui peuvent surgir ou qui ont surgi çà et là à travers le continent. Ne nous arrêtons pas sur les abus inacceptables liés à certains de ces conflits et à leurs conséquences déshumanisantes, en tous cas dégradantes. Ne nous embarrassons pas cependant pour dire que, d'une manière générale, l'existence des grands conflits qui dévastent la terre d'Afrique souvent prend sa source dans la superposition ou la juxtaposition artificielle de systèmes culturels fondamentalement étrangers les uns aux autres, sans étude de compatibilité ni concertation préalable entre ceux qui prennent sur eux, par raccourci intellectuel ou sous les ordres, et les acteurs chargés d'assurer leur application sur des populations jamais consultées. Au bout de la démarche, un profond malentendu culturel, voilà qui gouverne les rapports de la nouvelle société africaine à la question de la paix. Etrangers à une culture dominante qui les régit, menés comme du bétail de service par des forces dans lesquelles la culture

traditionnelle n'a que du mal à s'identifier, les peuples d'Afrique avancent ainsi désincarnés, plus victimes qu'acteurs sur les chemins de la vie, intimement exclus de la construction de la paix.

Parmi ces éléments culturels de service, l'on peut citer avantageusement en exemple le système juridique romain. Rénové en son temps et en d'autres lieux pour les besoins de la cause napoléonienne, adapté deçà-delà à travers la vieille Europe, n'est-ce pas ce système qui, un jour, singulièrement depuis une cinquantaine d'années, s'est imposé aux Etats africains naissants pour orienter, diriger, réguler, régenter la gouvernance de la diverse humanité d'Afrique ?

Faisons observer ici que des Africains sont devenus depuis lors de véritables gardes-chiourmes de ces systèmes bâtards. Des Africains ? Disons des élites africaines colonisées jusqu'à la moelle de leurs os, aliénées, prêtes à servir l'ordre international régnant, conquérant et arrogant auquel l'humanité doit tout à la fois et tour à tour l'esclavage, la colonisation, les néocolonialismes... Cet ordre qui s'est fait « global » par l'épée et le sang, qui a tracé des frontières en divisant villages, communautés et consciences, en dénaturant l'ordre de la vie, en excluant du débat la culture africaine en Afrique même. Au nom de la « globalité », il a vu naître une Afrique des élites.

Ces nouveaux Africains ? Ils regardent avec condescendance l'Afrique et, au besoin, dénigrent ses traditions. Ils sont chrétiens, musulmans, bouddhistes... Ils sont communistes, socialistes, libéraux, démocrates ! Ils sont féministes, homophiles ou homophobes. Ils sont affiliés à mille et une organisations « fraternelles », membres de réseaux universels auxquels ils versent de lourdes contributions, dont ils reçoivent en retour des consignes, qui définissent leur ligne de conduite ou d'engagement sur les grandes questions concernant la vie, le bonheur, l'humanité, la paix... Au nom des mots d'ordre reçus conformément à un agenda arrêté sans eux, ils sont prêts à entrer en croisade, fussent-ils n'être eux-mêmes en réalité dans la hiérarchie universelle que de tristes « tirailleurs »... africains. Chargés plus que souvent de « veiller à la gouvernance »..., ils sont, subrepticement, érigés gouverneurs de l'Afrique dans les limites territoriales « héritées de la colonisation ».

Revenons aux conflits. Souvent inspirés d'ailleurs, organisés et planifiés, armés des armes (de feu et de corruption) prodiguées d'ailleurs, certes diligentés à l'appel par des fils d'Afrique (prébendés) prébendiers de cet ordre au service de causes mal maîtrisées, la plupart des conflits de l'Afrique « moderne » sont importés, directement ou indirectement. (En conséquence), leur gestion, elle aussi « internationale », n'a eu de cesse de battre en brèche les mécanismes patrimoniaux, millénaires, de prévention et de résolution des conflits développés et scellés dans la culture africaine.

Ironie du sort : quand enfin ils sont sollicités et déployés, chaque fois que l'Afrique des peuples a été autorisée malgré tout à s'y référer rigoureusement, les mécanismes africains de gestion des conflits ont montré leur pertinence, leur efficacité et leur actualité dans plusieurs contextes contemporains.

Deux exemples historiques récents ici méritent d'être mentionnés, pour illustration. Nous voici dans l'Afrique du Sud de 1994. L'immonde régime de l'apartheid vient d'être renversé. L'ANC – sa *bête noire* – accède aux affaires. A la tête de l'Etat se hisse un homme qui a passé le tiers de son existence sur terre derrière les barreaux, victime du système qui se désorganise sous le soleil austral d'Afrique. Que va faire Nelson Mandela ? Que va faire le Congrès national africain ?

Tandis que le monde des bien-pensants redoute et que certains annoncent la mise en place d'un Nuremberg africain pour juger les dignitaires du régime de l'apartheid déchu, subitement la culture africaine debout se dresse. Du haut de sa tradition enfouie : « Commission de la vérité et de la réconciliation » ! proclame-t-elle.

Desmond Tutu, icône vivante de la lutte non violente pour une Afrique du Sud juste et libérée de l'apartheid, est placé à la tête de la Commission nationale chargée de conduire le processus de réconciliation nationale selon un rite de sanation et de sanctification collectives, fondé sur la confession publique et la palabre. Au terme de cette célébration de la convivialité et de l'éthique africaine, nul, ayant collaboré de bonne foi, ne sera jugé ni condamné par la justice des hommes. Au contraire, en échange de leur confession publique, une amnistie pleine et entière est offerte aux auteurs des crimes et des exactions politiques commis au nom du Gouvernement sud-africain mais également à ceux des crimes et exactions commis au nom des mouvements de libération nationale.

Qui ignore que sous d'autres cieux auraient crépité, au sortir des prétoires, les armes des pelotons d'exécution ou les flashes de photographes cherchant à fixer dans leurs objectifs les images des condamnés, à la suite du prononcé des verdicts de la justice des vainqueurs. Au nom de la tradition africaine, en Afrique du Sud libérée de l'apartheid, le procès de Nuremberg n'aura pas lieu ! Autre lieu, autre conflit, même approche et même attitude. Sur la frontière atlantique-est marquant la séparation entre le Nigéria et le Cameroun, une dispute éclate entre les deux pays : chacun revendique la propriété sur un territoire réputé riche en ressources minérales et halieutiques. Le monde s'excite. L'on annonce le pire : une confrontation entre les armées nationales, une conflagration de la sous-région et du golfe de Guinée.

De part et d'autre affluent et se bousculent les vendeurs d'armes internationaux, prêts à équiper et suréquiper les armées des deux pays frères. Les médias dits internationaux alimentent et échauffent les débats, surchauffent les tensions. Ils mesurent les forces potentielles et déjà, dessinent le profil du vainqueur, les conséquences de la victoire ou de la défaite.

Au plus fort de cet état de choses, surviennent deux hommes : Paul Biya et Olusegun Obasanjo. Echanges d'émissaires entre les capitales des deux pays, multiplication de disputes sur tapis vert, silence aux armes ! Puis, décision consensuelle de recourir à des arbitrages neutres ; jugement sur pièces ; acceptation puis application concertée des verdicts, sous la douce fêrule d'un autre grand fils d'Afrique commis au sommet de la diplomatie planétaire, Koffi Atta Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La guerre de Bakassi n'aura pas lieu !

Certes, Biya et Obasanjo n'ont pas obtenu le prix Nobel de la paix mais l'histoire retiendra que ces deux leaders africains ont épargné d'innombrables souffrances à leurs peuples frères. Surtout, et par-dessus tout, ils ont honoré la tradition africaine du dialogue, de la palabre, pour la résolution des conflits, au service de la préservation de la vie : ils ont enrichi la culture de la paix sur le modèle de l'Afrique.

Ces deux exemples, pris sur le vif, sont loin de relever de l'exception. Ils peuvent être avantageusement et surabondamment complétés sans le moindre effort par d'autres, récents ou lointains, tirés soit de la vie quotidienne, soit de la vie publique africaine, soit de l'histoire longue de l'Afrique et des communautés africaines, d'ouest en est, du nord au sud du continent.

Ces exemples illustrent en tout cas, de manière concrète, l'idée que la tradition africaine recèle un réservoir d'éthique, de dispositions comportementales, de paroles garantissant des valeurs d'équilibre et d'harmonisation sociale, qui soulignent la capacité de la société traditionnelle à faire triompher en toutes circonstances le dialogue pour la paix. Ces valeurs sont assurément constitutives d'une culture préventive et réparatrice, susceptible d'être sollicitée soit avant tout conflit circonscrit soit, quand le conflit n'a pu être évité, en aval pour en extraire les conséquences, en minimiser l'impact sur la durée.

Sous un angle plus théorique, la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation – qui va bien au-delà de ce qui est appelé 'justice transitionnelle' – puise sa source dans le riche patrimoine de l'oralité d'antan, dont les mythes, les contes, les récits, les devinettes, les proverbes, etc., irriguent toujours la pensée de l'Afrique silencieuse, vivante, celle qui ne peut être durablement prise en otage par les quelques élites politiques qui sèment la turbulence et la désolation à travers le continent, au mépris de leurs peuples.

Ce riche patrimoine est véhiculé par les langues africaines, elles-mêmes gisement de paix qui ne demande qu'à être dévoilé, valorisé, vulgarisé et partagé dans le but d'alimenter de façon de plus en plus précise le dialogue interculturel, au sens où K. Matsuura indiquait en 2003 que ce dialogue était devenu « *primordial, afin d'articuler les compétences traditionnelles et modernes pour de nouvelles pistes dans la prévention et la résolution des conflits* »¹³.

Comment arriver à ce partage, sauf à inscrire la culture de la paix dans les lignes de priorité des stratégies globales permettant d'assurer le développement durable par la culture des peuples respectant leur diversité ?

Un tel engagement ne tardera pas à révéler, par-delà les exemples vivants, l'existence d'une abondante littérature africaine de la paix, d'essence orale mais peu connue, à l'instar des traités spécifiques tels que

¹³ K. Matsuura, *Le dialogue entre les civilisations*. Actes de la Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs, Libreville, Gabon, 18, 19 et 20 novembre 2003.

la Charte du Mandé dite Charte de Kouroukan Fouga - en langue malinké, *Manden Kalikan* - qui fut proclamée au 13^{ème} siècle lors de l'intronisation de l'Empereur Soundiata Keita. En tant que source et ressource, les langues africaines renouvellent ici leur caractère irremplaçable dans le débat actuel sur l'importante question de la contribution africaine à la culture de la paix.

Au total, l'Afrique n'a donc aucun complexe à se faire sur la question. Mieux, résolument pris en compte, son expérience millénaire et son patrimoine culturel et historique doivent inciter à reconsidérer en profondeur son rapport à la valeur de paix, à la construction ou reconstruction de la paix parmi les hommes. Pour ce faire, la règle d'or consiste à revenir aux fondamentaux de la culture africaine tels que transmis dans les langues d'Afrique pour les connaître et les faire connaître, afin de communiquer et diffuser la pensée africaine concernant la culture de la paix. C'est le rôle tout à la fois de la recherche, de l'éducation et de la communication. Les hommes et les femmes de l'Afrique, souvent désespérés, prostrés et culpabilisés devant l'ampleur des situations de conflits auxquels ils sont confrontés doivent être amenés à reconsidérer l'absence de paix : il faut les remettre debout en leur proposant de puiser au fond de leurs cultures patrimoniales des raisons de savoir que l'absence de paix ne fut jamais fatalité.

Il convient de réapprendre à la jeunesse d'Afrique que la culture africaine n'a jamais reposé sur le paradigme résumé dans la formule « *Qui veut la paix prépare la guerre* ». Le paradigme africain opposable à ce modèle réside au contraire dans la formule « *Qui veut la paix prépare la paix* », source de dialogue, fondement de la palabre agissante, creuset du respect de la vie dans la personne humaine.

Jamais dans son histoire l'Afrique n'a imaginé ni inventé ni mis en service des armes de destruction massive. Les civilisations qu'elle a offertes au monde, tout en restant exposées aux aléas de la complexité ondoyante ou imprévisible des hommes, sont des civilisations de convivialité humaine, non point sanctifiantes mais sacralisantes, non d'exclusion mais d'inclusion, non de réduction mais d'élévation.

Ce sont ces valeurs-là que les acteurs engagés dans le développement de la culture de la paix se doivent de mettre en exergue, afin que leur soit conférée l'actualité nécessaire, en vue de les élever au rang de valeurs de référence, de les rendre utilisables et compétitives, pour en tirer les arguments de nature à décomplexer l'homme africain nouveau, réconcilié avec les doutes ataviques sur son patrimoine culturel, réconcilié avec son histoire avilissante toujours tributaire de l'esclavage et de la colonisation.

L'homme africain décomplexé dans sa relation à l'Afrique et à la culture de la paix sera un acteur, une ressource vivante pour la culture de la paix, un apôtre de la paix. A construire cet homme dans la jeunesse africaine, tel est aujourd'hui le défi.

M. Charles BINAM BIKOI (Cameroun) est Directeur de recherche, Professeur à l'Université de Yaoundé I et Professeur associé dans plusieurs universités africaines et européennes. Il est également Consultant-Facilitateur de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel. Il collabore avec plusieurs institutions et organismes internationaux, notamment l'Union africaine, la Banque Mondiale, la FAO et la Banque africaine de développement, en qualité d'expert ou de consultant. Elu Secrétaire exécutif du CERDOTOLA depuis 2006, il est aussi Secrétaire général du Panafrican Congress of Anthropologists, et Membre du Comité international d'experts de l'Union africaine pour le projet de « Grand Musée de l'Afrique à Alger ». M. Charles Binam Bikoi est l'auteur de nombreux articles, contributions, communications, ouvrages et rapports consacrés aux sciences humaines, à la culture et aux questions de développement.

PRESERVATION DU PATRIMOINE – LES NOUVEAUX DEFIS D’UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE

Mme Rosa CRUZ e SILVA - Historienne, Ministre de la culture de la République d’Angola

1. Introduction

C’est avec enthousiasme que nous avons accepté l’invitation des coorganisateur, le Gouvernement angolais et l’UNESCO, de participer à une réunion que nous considérons d’une extrême importance eu égard aux questions qui y seront examinées. Le thème proposé pour cette conférence a trait à un enjeu au service duquel les chercheurs et intellectuels africains doivent se remobiliser, pour lancer un nouvel appel aux Africains et à leurs partenaires afin qu’une réponse soit apportée à la nécessité pressante d’édifier et d’affirmer une culture de la paix. Il convient d’activer les mécanismes les plus appropriés pour instaurer une paix durable qui redonne espoir aux Africains, de telle sorte que ceux-ci puissent progresser à l’égal des autres nations du monde.

Cet exercice de réflexion, qui nous engage tous, nous semble venir à point nommé. Il est l’occasion de nous remémorer certaines des figures emblématiques de notre continent qui ont pris une part active aux diverses propositions thématiques lancées par l’UNESCO depuis plusieurs décennies en vue de stimuler la pensée, mais aussi et surtout la production de travaux scientifiques qui contribuent à créer le climat de paix et la culture de la paix dont nous avons tant besoin sur ce continent africain.

Nous réitérons, dans ce processus qui comprend forums, conférences, congrès et colloques de toutes formes et de tous modèles, l’appel à la paix. Nombre d’entre nous ici, qui rédigeons des textes et publions des livres, avons été invités à participer à divers forums pour y réfléchir aux questions proposées, en général sur des thèmes similaires : l’unité de l’Afrique, le renouveau du panafricanisme et, dernier thème récurrent, la renaissance africaine.

Dans chacun de nos pays, le débat se poursuit : comment faire en sorte que l’Afrique renaisse de ses cendres et ressuscite son passé, bon ou mauvais, pour mieux éclairer nos consciences, encore troublées par les effets de la pression coloniale et les difficultés immenses qui ont suivi nos déclarations d’indépendance. La guerre et les conflits qui ont éclaté dans nombre de nos pays, pour toutes sortes de raisons internes ou externes, ont rendu d’autant plus nécessaire un développement plus vigoureux et plus résolu. Et tous, nous avons dû attendre pour jouir de la paix. Il nous faut nous réveiller et tourner la page une fois pour toutes. Balumukeno !

Discuter des sources et ressources culturelles pour une paix durable nous ramène à l’histoire d’une région de l’Angola dont les pratiques et le savoir endogènes sont menacés de disparition. Nous nous souvenons ici de Joseph Ki-Zerbo qui, en 1989 (cela semble si loin), s’est adressé à nous lors d’un colloque organisé à Bamako par le Centre de recherche pour le développement endogène. Il n’imaginait pas alors que le Mali, l’un des grands foyers de diffusion de la culture africaine, serait aujourd’hui violemment attaqué, et qu’il serait porté atteinte à son intégrité culturelle. À l’époque, Ki-Zerbo pressait les intellectuels et les chercheurs du CODESRIA de se battre pour le développement endogène de l’Afrique.

« Comment pouvons-nous mieux rallumer la passion de nos ancêtres pour la technologie ; et comment restaurer cet esprit inventif d’antan pour les générations actuelles ? Les profondes racines de la science et de la technologie dans notre région peuvent contribuer à ranimer la flamme créatrice qui a été si gravement étouffée durant les siècles de domination étrangère. Le talent pour l’entreprise et l’innovation existe dans la moelle et le sang de tous les Africains, et ne devrait pas être dénié plus longtemps ». Faisant fond sur les prémisses de cette réflexion, il nous paraît approprié de prendre la pensée de Ki-Zerbo en exemple au moment où nous proposons de reconnaître la valeur du savoir endogène comme contribution à l’édification d’une culture de la paix.

À travers cette approche, nous entendons reprendre les recherches lancées il y a quelques années, de façon que les études entreprises alors soient poursuivies et que nous puissions faire revenir à la surface les points essentiels d'un débat qui ne peut que contribuer à la paix et améliorer l'estime de soi des Angolais, et des Africains en général.

Notre objectif premier est d'appeler l'attention sur le patrimoine immatériel que recèlent les pratiques et le savoir d'une communauté particulière et qui, faute d'être reconnus et appréciés, risquent de disparaître. Il s'agit de retracer l'histoire d'un lieu où la pratique de la navigation intérieure et maritime met les peuples au contact les uns des autres. Plus de dix années ont passé depuis que nous avons commencé d'étudier la relation que les Africains entretiennent avec la mer pour tenter de démontrer qu'ils ont été au cours de l'histoire des marins accomplis, comme en témoignent les diverses régions où des activités de navigation sont attestées.

Saisissant l'occasion que nous offre cette réunion, nous aimerions souligner combien il est important de reconnaître la valeur de certaines pratiques et de certains savoirs concernant la navigation fluviale et côtière, et en particulier le rapport entre l'intérieur des terres et la mer. À cet égard, nous voudrions mettre en lumière une figure clé de l'histoire angolaise : le pilote d'estuaire, aussi appelé dans les sources de l'époque le Nambio, professionnel dont le savoir servait de trait d'union entre les eaux de l'océan et celles du fleuve.

Selon nous, la reprise des études laissées inachevées devrait contribuer à la diffusion et à la mise en valeur de cette pratique endogène et de cette figure qui a été associée à Barra do Kwanza. Située à quelques kilomètres de la ville de Luanda, cette localité qui occupait une position stratégique dans l'Angola du XV^e et du XVI^e siècle, est aujourd'hui un important lieu de mémoire des connaissances endogènes relatives à la navigation interne, une pratique encore vivace de nos jours, sans toutefois que son influence et sa valeur soient reconnues.

Les options touristiques proposées aujourd'hui, propres à contribuer à la création de nouveaux emplois dans les communautés concernées et à l'instauration d'un climat de paix et d'une culture de la paix, peuvent et doivent être mises en œuvre à Barra do Kwanza et sur les différentes îles du fleuve Kwanza où les pratiques liées au transport des voyageurs et des marchandises se perpétuent encore aujourd'hui. Une autre pratique millénaire associée à ces activités est la construction, fondée sur un savoir ancien, de bateaux conçus pour la navigation. Même si les embarcations traditionnelles doivent maintenant rivaliser avec les bateaux à moteur, leur utilisation demeure tout aussi répandue. Nous devons veiller à ce que ces pratiques et ces savoirs endogènes ne disparaissent pas, afin que nous puissions les transmettre aux générations futures.

2. La culture immatérielle

Pour faire en sorte que la culture immatérielle d'une société soit appréciée à sa juste valeur, il nous faut appliquer les recommandations de l'UNESCO et d'autres organisations similaires qui, à travers divers programmes visant à promouvoir et à diffuser la culture, peuvent nous aider à survivre à la déferlante de la mondialisation. Nous n'avons aucun doute sur la manière dont nous devrions traiter ce thème pour défendre le patrimoine auquel il se réfère.

Abordant le concept classique de culture immatérielle sous un angle neuf, nous pouvons étudier les biens culturels qui sont le fruit de nos savoirs ancestraux et ont apporté des solutions pratiques aux difficultés quotidiennes de nos communautés. Ce sont là les diverses expressions et traditions culturelles issues du passé qu'un groupe d'individus lègue aux générations futures. Cette mine d'informations comprend les savoir-faire, les techniques, les formes d'expression, les célébrations, les fêtes et danses populaires, les légendes, la musique, les costumes et autres manifestations de la culture. Conscients que ces expressions

échappent souvent à notre attention, et demeurent alors méconnues, nous souhaitons faire reconnaître la valeur des techniques de navigation fluviale et de pilotage dans les estuaires.

Très ancienne, la pratique de la navigation sur le fleuve Kwanza est mentionnée dans des sources qui remontent au XVI^e siècle. Ces sources contiennent les relations de missionnaires qui décrivent, à Barra do Kwanza, un grand nombre de bateaux fabriqués dans le bois d'une seule et même essence mais de tailles variées, et utilisés par les habitants du Ndongo pour transporter des passagers et des marchandises.

Deux auteurs qui ont étudié les sociétés de l'ancien Royaume Ndongo, Beatrix Heintze¹⁴ et Adriano Parreira, à la lumière des informations figurant dans l'ouvrage de Cadornega, ont identifié les Nambios, les fameux pilotes de l'estuaire du Kwanza, alors sous l'autorité du chef tribal Kimona Kasongo, qui exerçait le pouvoir politique dans la région de Kisama, avec d'autres gouverneurs placés sous ses ordres¹⁵. Dans sa chronique de la chefferie de Kisama, dont le territoire commençait à l'embouchure du fleuve, Cadornega appelle l'autorité suprême le « Mueni Sungi Nunambio »¹⁶, c'est-à-dire Maître Sungi Nunambio. Nous pensons que cette figure politique avait un certain rapport avec les pilotes d'estuaire, les Nambios, puisque son nom signifie Maître des Nambios.

On peut donc considérer qu'il existait un lien entre le territoire sur lequel le Sungi Nunambio exerçait son pouvoir et le nom du gouverneur, dont témoigne en effet la relation entre le titre du Mueni Sungi Nunambio et ses sujets. Les Nambios vivaient sur la colline qui surplombait l'embouchure du fleuve, de sorte qu'il est probable qu'ils dépendaient directement du Sungi Nunambio. Cadornega décrit même leurs habitations et leur mode de vie : « [...] les gens d'en bas appelés Nambios, les pilotes d'estuaire, vivent dans des quintallas, sortes d'habitations construites au-dessus des mangroves, où ils ont leurs biens, épouses et enfants, à l'image des habitants de la ville de Venise qui vivent sur l'eau et se déplacent dans les rues sur des bateaux [...] »¹⁷. Tous les récits dont nous disposons sur les autres établissements implantés le long du couloir du Kwanza au XVI^e siècle évoquent la densité de la population, sans toutefois fournir de statistiques¹⁸. Ils notent aussi que ces localités étaient le théâtre d'un commerce intense, stimulé par une production agricole abondante et d'autres activités complémentaires puis, plus tard, par la traite des esclaves¹⁹.

Le développement de la production agricole a été la principale raison de la création de ces places commerciales, avant que ne s'y ajoutent l'extraction minière et la traite négrière. Cette combinaison de différentes activités a permis l'apparition d'importantes routes commerciales dans la région.

Les actions militaires menées le long du Kwanza après l'échec des missions diplomatiques des représentants de la couronne portugaise auprès du Royaume de Ndongo, comme l'expédition conduite en 1560 par Paulo Dias de Novais, ont abouti à la construction de structures qui allaient consacrer un nouveau modèle d'occupation de l'espace.

Les Portugais se sont peu à peu établis le long de ce couloir, s'installant à Makunde, Kalumbo, Muxima, Masânganu et Kambambe, consolidant leurs positions avec des bases militaires, toujours au prix

¹⁴ Beatrix Heintze, 1972, p. 410 ; Adriano Parreira, 1990, p. 82.

¹⁵ Dans la pyramide du pouvoir de l'État de Ndongo, le roi se trouvait au sommet et avait en dessous de lui les chefs tribaux, qui le représentaient dans l'exercice de la gouvernance. Les chefs tribaux se voyaient attribuer une faible part du pouvoir, disposaient d'un territoire plus ou moins vaste et jouissaient d'une large autonomie. Les chefferies étaient une transposition à plus faible échelle de l'État, avec une organisation semblable à celle du pouvoir central. Beatrix Heintze, 1996, p. 274-275.

¹⁶ Cadornega, *História Geral das Guerras Angolanas*, 1942, p. 248.

¹⁷ Cadornega, *História Geral das Guerras Angolanas*, p. 60-61.

¹⁸ « [...] Quant à la terre elle-même, elle produit en abondance ; elle est dotée d'une végétation dense et couverte de palétuviers, où les habitants cueillent et récoltent leur nourriture, y compris beaucoup d'huile et de nombreux autres fruits [...] » Brasio, M M A, Vol. II, p. 510.

¹⁹ Ibidem, p. 510. Cité dans Beatrix Heintze, 1996, p. 274.

d'intenses combats avec les forces autochtones. L'érection de forts en des lieux stratégiques, tels que Masánganu (1583), Muxima (1599) et Kambambe (1604), a marqué le début d'une nouvelle organisation du territoire. La construction de ces installations militaires obéissait à une stratégie clairement définie, y compris dans le choix des sites, généralement dicté par la volonté d'utiliser les structures préexistantes, auxquelles étaient ajoutés de nouveaux éléments²⁰.

Le marché de Dondo, situé entre les cours du Kwanza et du Mucoso, est cité pour la première fois dans nos sources en 1625²¹. À l'issue d'un processus de ré-urbanisation, ce lieu a fini par devenir une ville réputée. Pour revenir aux Nambios, diverses sources mentionnent leur activité à partir du XVII^e siècle. Le commerce sur les marchés locaux des villages établis le long du Kwanza dépendait de la navigation fluviale, qui assurait le transport des marchandises au-delà des frontières du Ndongo. On trouve des références au commerce avec les Royaumes de Kongo et Loango, le long du littoral puis, plus tard, avec l'intervention des Portugais, à travers l'Atlantique.

Les habitants du village des Nambios ont été à maintes reprises tenus pour responsables de l'instabilité des échanges commerciaux en amont et en aval du fleuve. C'est pour cette raison que sous l'administration d'Ayres de Saldanha de Menezes e Souza, gouverneur de 1676 à 1680, des opérations militaires furent menées contre eux en représailles de leurs attaques visant des bateaux portugais. Ces attaques étaient le fait des sujets de Kimona Kiasong, qui avait résisté aux efforts des Portugais pour occuper son territoire, et se soldèrent à terme par la destruction complète des établissements relevant de son autorité²².

Il est clair toutefois que toute l'activité commerciale qui liait les deux univers reposait sur le transport fluvial à l'aide d'embarcations fabriquées dans le bois d'une essence unique. Même si leur valeur n'est pas encore pleinement reconnue, ces bateaux, encore utilisés aujourd'hui dans les localités mentionnées ici permettaient aux communautés de l'intérieur des terres d'avoir des échanges avec le littoral.

3. Conclusion

De temps immémorial, l'humanité a utilisé le dialogue comme un moyen de mettre fin aux périodes de guerre et de déclarer la paix. La paix est pour l'humanité un état naturel, dont les cultures enseignent depuis la nuit des âges la valeur et les bienfaits, ainsi que de l'harmonie, en tant que facteurs de progrès.

Nous en avons de nombreux exemples sur notre continent, et nous nous sommes intéressés ici à une période de l'histoire de l'Angola durant laquelle les communautés vivant sur ce territoire ont cherché le moyen le plus sûr de ramener la paix aux habitants de cette époque : mettre fin aux querelles avec les voisins proches et lointains. Ainsi se sont forgées les règles d'un mode d'intervention sociopolitique visant à résoudre toute forme de conflit, quelle qu'en soit l'origine, même lorsque les parties à un conflit

²⁰ Rosa Silva, *As Feiras no Ndongo...*, p. 458. Fernando Batalha apporte les précisions suivantes : « L'organisation urbaine des anciens établissements de l'Angola n'était pas dépourvue de plans ni laissée au hasard. De fait, une analyse rétrospective de leurs origines livre des preuves suffisantes de l'existence de puissants facteurs géographiques, économiques et politiques qui présidaient au choix du site ou à la fondation d'une agglomération urbaine » (Fernando Batalha, *A Urbanização de Angola*, 1950, p. 7).

²¹ L'absence de précision des sources de l'époque concernant l'année où les Portugais ont pris le contrôle du marché de Dondo a donné lieu à des conclusions contradictoires. Lopes de Lima, une source secondaire, a affirmé que cette prise de contrôle avait eu lieu en 1625, sous l'administration de João Correia de Sousa. Sur ce point, José Paías note ceci : « Soit le marché n'a pas été créé en 1625, soit il ne l'a pas été par João Correia de Sousa, puisque ce gouverneur a quitté l'Angola en 1623. Il est plus probable que le marché de Dondo ait été créé en 1623, mais non en vertu d'un quelconque acte juridique. C'est la seule explication possible au fait que, lorsque Fernão de Sousa est arrivé à Luanda le 22 juin 1624, il n'existait pas encore de « marchés ou concessions », en raison de la guerre larvée avec le roi Ngola Mbandi et sa sœur Jinga Mbandi ». L'analyse de Beatrix Heintze, qui semble plus pragmatique, dissipe le flou chronologique en notant que Fernão de Sousa, qui a pris ses fonctions en 1624, fut le principal artisan de la participation des Portugais aux marchés africains de cette époque et demanda aux entités africaines de rétablir d'anciens marchés (Beatrix Heintze, 1996 p. 136).

²² Beatrix Heintze, 1972, p. 410.

se combattaient depuis des années, voire des siècles. On peut dire que dans la culture des peuples guerriers, il y a toujours un espace pour proclamer la paix, promouvoir le dialogue et assurer l'harmonie entre les membres d'une même société, ou entre des groupes de cultures diverses.

De fait, les sources consultées à l'appui de cette reconnaissance de la valeur du patrimoine immatériel confirment la survivance, à l'intérieur de cet espace, d'une pratique millénaire de transport fluvial sur le Kwanza, qui entretient et stimule cette communauté et son identité pérenne. Il faut à présent préserver les connaissances relatives au type d'embarcation utilisé et le savoir qui a présidé à sa production et à son usage ultérieur pour des activités notamment économiques, et les transmettre aux générations futures. Telle peut être la contribution de l'histoire à l'affirmation d'une culture de la paix, à travers la pleine exploitation des sources et ressources culturelles dont nous disposons.

Parmi les divers exemples consignés dans l'histoire universelle, revenons plus particulièrement sur l'Angola, dont la propre histoire regorge de tels exemples, où les principaux protagonistes se sont sentis poussés à rechercher la paix et le dialogue. C'est précisément par la grâce de cet héritage d'un passé lointain qu'un arbre a pu être une fois encore solidement planté dans le sol angolais, réinstallant au XX^e siècle et à l'aube du XXI^e siècle la paix si longtemps désirée. L'histoire a été une source d'inspiration unissant les esprits et propageant la paix, en un effort dont les Accords de Luena marquent l'aboutissement, après l'heureuse conclusion d'une longue marche.

Les conflits répétés entre les dirigeants politiques, intellectuels, urbains et ruraux de notre continent rendent le simple citoyen de plus en plus sceptique quant à la possibilité d'un avenir de progrès, de paix et de démocratie. Nous croyons qu'il nous est possible de contribuer à l'établissement d'une culture de la paix en rappelant nos liens avec notre histoire et en faisant connaître notre riche patrimoine culturel.

Bibliographie

- Amaral, Ilídio do, *O Reino do Congo, Os Mbutu (ou Ambundos), o Reino dos Ngola (ou de Angola) e a Presença Portuguesa de finais do Século XV a meados do Século XVI*, Instituto de Investigação Científica Tropical, Lisbon, 1996.
- Batalha, Fernando, *A Urbanização de Angola*, Edição do Museu de Angola, Luanda, 1950.
- Beatrix, Heintze, *Angola nos Séculos XVI e XVII*, Estudos sobre Fontes, Métodos e História, Organizações Kilombelembe Limitada, Luanda, 2007.
- Benedict, Ruth, *Padrões de Cultura*, Edição Livros do Brasil, Lisbon (undated).
- Birmingham, David, *Africa Central até 1870*, Endipu, Luanda, 1992.
- Cadornega, António de Oliveira, *História das Guerras Angolanas*, Revised and annotated by Manuel Alves da Cunha, 3 volumes, Agência Geral das Colónias, Lisbon, 1942 1- Historian, Minister of Culture.
- Coquery-Vitrovitch, Catherine, *As cidades pré-coloniais: tentativa de definição e periodização*, International Journal of African Studies (Lisbon), 4-5, January-December, 1986, pp. 265-279.
- Lopes, Lima, José Joaquim, *Ensaio sobre a statistica das possessões portuguesas na Africa Occidental e Oriental*, Vol. III: Angola e Benguela, Lisbon, 1846.
- Matta, J D Cordeiro da, *Ensaio de Dicionário Kimbundu-Portuguez*, Lisbon, 1893.
- Miller, Joseph, Poder político e Parentesco, *os Antigos Estados Mbundu em Angola*, National Archive of Angola, Luanda, 1995.
- Silva, Rosa Cruz, *As Feiras do Ndongo. A outra vertente do comércio no século XVII*, Actas do Seminário Encontro de Povos e Culturas em Angola, Luanda, 3-6 April 1995, CNCDP, Lisbon, 1997, pp. 405-422.
- Silva, Rosa Cruz, *Os Africanos e o Mar, Anais da II Reunião Internacional de História de África, Rio de Janeiro*, 30 October-1 November 1996, CEA-USP/SDG-199, pp. 83-87. (erratum corrected by the authors of the text).
- Ki-Zerbo, Joseph, *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Actes du Colloque du Centre de Recherche pour le développement endogène (C.R.D.E.), Bamako 1989, Karthala, Paris, 1989.

Mme Rosa CRUZ e SILVA (Angola) est diplômée d'histoire de l'Université de Lisbonne (Portugal), elle est Ministre de la culture de la République d'Angola depuis 2008. Auparavant, elle a occupé des postes divers dans le secteur culturel. De 1992 à 2008, elle a été Directrice générale des archives historiques de l'Angola. De 1990 à 1992, elle a été assistante documentaliste au Centre national de documentation et de recherche (CNDIH). De 1992 à 1994, elle a enseigné l'histoire de l'Angola à l'Institut intermédiaire de formation artistique et culturelle. En 1994, elle a fondé la revue *Fontes e Estudos* (Sources et études) des Archives historiques nationales. Elle est membre du Comité angolais du projet international de l'UNESCO La route de l'esclave (depuis 1994), du Conseil d'administration du Centre d'études stratégiques de l'Angola (depuis 2001) et du Conseil supérieur pour la science et la technologie (depuis 2002). De 1981 à 1984, elle a été assistante de recherche au Musée national d'archéologie de Benguela. De 1975 à 1981, elle a été assistante documentaliste à la Mission d'études en bioocéanologie. De 1991 à 2000, elle a publié divers articles dans des revues et des magazines de sciences sociales en Angola et ailleurs.

PAIX, PREVENTION DE CONFLITS ET DIALOGUE CULTUREL

S.E. M. Banza MUKALAY NSUNGU - Président, Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV)

« *Les guerres prenant racine dans l'esprit des hommes, C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* »
(Préambule, Acte constitutif de l'UNESCO, 1946)

Mesdames et messieurs,

Chers collègues et chers participants,

Je voudrais commencer par vous adresser à tous mes salutations fraternelles et vous dire que c'est un plaisir pour moi de présider cette table ronde sur les « Sources et ressources pour une paix durable en Afrique ».

Partout, l'Afrique brûle. Le sang coule. Les terres se dépeuplent. A chaque fois, des exodes massifs doublés d'errances d'hommes, de femmes, d'enfants hagards et épouvantés à travers savanes et forêts, déserts et steppes, dressent un décor infernal. L'homme et l'humain²³ sont niés dans une même infortune. Dans la foulée, la paix est menacée de toutes parts.

« Paix, prévention de conflit et dialogue culturel » est une thématique qui résonne à mes oreilles de toute son actualité. Cela dans la mesure où cette problématique permet d'interroger notre conscience si angoissée et de nous interroger, qui plus est, sur la résurgence pandémique et lancinante des situations de conflits (et son corolaire la rupture de la paix) sur notre continent. J'ose espérer que cette opportunité, qui se présente bien trop rarement à nous, nous conduira à utiliser au mieux la finesse des esprits présents aujourd'hui, et à trouver les moyens efficaces pour y parvenir, en utilisant les ressources endogènes les plus appropriées que sont la sagesse et l'apprentissage.

Ma conviction profonde est que si notre source culturelle principale demeure à l'évidence l'Afrique, ce magnifique berceau de toutes les humanités — une Afrique du reste gratifiée *in illo tempore* de ses riches langues, sagesse et traditions multiséculaires —, les sources et ressources des conflits, quant à elles, tirent parfois leur légitimité, disons mieux leur illégitimité, de l'intrusion de certaines forces extérieures à l'Afrique. Il n'est qu'à suivre l'actualité sur nos écrans de télévision. Qu'y voit-on ? Il ne passe pas un seul jour sans qu'il n'y ait quelque référence à des foyers de tensions et leurs soubassements exogènes. En l'occurrence, pensons à la recrudescence des conflits armés dans le Nord du Mali, dans l'Est de la République démocratique du Congo, la controverse frontalière entre le Soudan et le Sud Soudan, la sempiternelle guerre somalienne et ses arrière-fonds « jihadistes », etc.

1. De la dialectique de la « culture » et « culture de la paix »

C'est là que je mesure combien la paix peine à s'implanter durablement en Afrique, voire presque partout dans le monde. Et que l'absence de la « culture de la paix » demeure notre talon d'Achille. Et c'est là également que l'abyssale maxime de Martin Luther King affirme toute sa pertinence : « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots* »²⁴. On le voit bien, il s'agit ici d'une cordiale invitation à la culture de la paix, qui n'est pas un vœu pieux. Car dans cette expression, le concept culture est l'épithète motrice de toute pensée cordiale. « culture » et « culture de la paix » sont donc les maillons d'une même chaîne... humaniste. Qui dit culture suppose la présence d'un « champ à cultiver ». Et ce champ n'est autre que notre humanité commune sur lequel il incombe de développer certaines conventions, attitudes et normes morales et comportementales à l'égard d'autrui. Qui devraient être assimilées à un pacte de bon comportement, de non-agression et de paix durable, en somme perpétuelle.

²³ Mahatma Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, 2005, 1^{ère} édition, *Courrier de l'UNESCO*, n°12, 1958, 2^{ème} édition, Commission Française pour l'Unesco, 1969,

²⁴ King Martin Luther, cité par C. Fauque, M.-J. Thiel, *Les routes de l'Esclavage. Histoire d'un très grand « dérangement »*, Paris, Hermé, 2004, p. 17.

C'est le lieu pour moi de rappeler que la « culture » n'est pas qu'une affaire de bagage ou d'élégance spirituels appelée à faire révérence devant les « agnostiques de la modernité »²⁵. Elle n'est pas non plus, comme on l'entend dire dans certains cénacles, cette sorte d'effritement d'une pensée primordiale dégradée. Une pensée arrivée au stade de « décarnéité » et convertie *in fine* en « reliquat spirituel », qui ne serait autre que ce « *gisement en voie d'épuisement qu'on essaie de renouveler avec des artifices dégradés de pensées qui, malgré les efforts désespérés de mobilisation n'entraînent plus personne.* »²⁶ La culture est bien plus que cela.

Loin de « parleries » nostalgiques de coin du feu ou de la préciosité des « cafés littéraires », la culture est source d'inspiration insurpassée à la laquelle l'on s'abreuve en permanence pour héler son altérité face aux autres altérités en présence. C'est par la culture — qui est à la fois socle des différences singulières et nécessité affines par laquelle les humains sont censés se tenir unis ensemble — que l'on éprouve l'urgence d'affronter l'humanité dans sa diversité antagonique et ses certitudes diffractées.

1.1. Face au polythéisme des valeurs

Il importe d'avoir conscience que la culture est un fait de société, un fait de civilisation, un fait d'humanisation qui n'est pas une donnée figée. Elle est dynamique et polysémique. Pour faire court, disons que la culture, puisqu'appelée à faire face à ce que Max Weber nommait « polythéisme des valeurs », devrait être perçue de nos jours sous un triple prisme. D'une part, dans son acception générique la culture se décline comme : Un *système cognitif* porteur de significations, (i) Un *bien collectif*, de nature immatérielle, (ii) qu'il nous convient de gérer comme un héritage sacré acquis en partage à l'échelle d'une communauté de destin. D'autre part, la culture incarne : une *valeur positive porteuse de paix* (iii). Quel développement nous inspire une telle appréhension de concepts ?

Comme système cognitif

Notons d'emblée que dans le système cognitif, système de surcroît dynamique, ce qui importe c'est d'avoir à l'esprit que cette vision du monde est une construction mentale qui s'élabore au gré d'une expérience de vie commune articulée à l'aune d'un mode d'être consensuel, fondé sur la mutualisation de valeurs, d'affects, de sensibilités, de croyances... Transcendant les inégalités, les injustices, les arrogances, voire les mépris des uns et des autres, l'effort essentiel des actants devrait porter sur ce qui unit plutôt que sur ce qui désunit.

Dans ce complexe processus alambiqué de « conculturation » dont parlent les sociologues, disons que seule la culture en tant que legs spirituel en partage permet, en plus, de transmettre — sous le sceau d'une certaine authenticité et d'une norme affective commune — la mémoire, les valeurs, les modes d'être, les savoirs, les savoir-faire, les faire-savoir, les savoir-faire-faire... endogènes. En cela, il appert que la culture entretient une forme de connivence avec un ensemble de comportements sociaux et d'actions propres, destinés au final à conditionner « son » agir et « son » réagir propres, « son » être et « son » exposition face à l'autre, autant qu'elle sous-tend « son » parler et « sa » propre vision, voire « sa » compréhension du monde.

C'est en enrôlant un tel postulat dans la norme conceptuelle que l'on comprend la position de l'UNESCO, elle qui considère la culture comme un « *ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social...* » (dans la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, UNESCO, 2001). Dans une acception transversale, il est clair que la culture est tout ce qui permet d'englober, « *outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* » (idem). C'est à ce niveau qu'il importe de réorganiser l'espace mental et social par des choix éthiques les plus porteurs.

²⁵ Stanislas Spero Adotevi, « La diversité culturelle aujourd'hui », in *Diversité et Mondialisation*, Paris, Ed. Autrement, coll. « Mutations n° 33 », 2004, p. 59.

²⁶ Stanislas Spero Adotevi, *op. cit.*, p. 59.

Comme bien collectif

Tout, aujourd'hui, nous alerte sur une évidence : en raison de la profondeur chronologique et sa grande capacité à affronter les défis du temps, la culture est stimulatrice et productrice de mémoire. Du coup, une mémoire est réputée frappée du sceau de l'inefficacité et de l'inutilité si elle ne peut servir aux générations futures comme sémaphore de l'expérience léguée par les devanciers. C'est en capitalisant les sources et ressources des pensées ou de la geste paradigmatiques qu'une communauté assume son destin avec la certitude d'une continuité qui, s'efforçant de se départir d'une forme d'archéologie de la pensée, tente d'organiser pacifiquement une société ouverte sur les réalités de son temps. Ce, dans une économie du compromis (co) existentiel et de la mémoire positive. S'il se trouve, toute communauté de destin, pour mieux affirmer sa légitimité se doit de puiser continuellement dans son passé en fixant son intelligence sur ce qui détermine sa vraie essence.

Croyances, morale, systèmes de pensée et d'organisation sociale, discours cosmologique, vision téléologique... sont autant de valeurs qui font partie d'un héritage commun qui fonctionne comme une « machine à légitimer » les modes d'être présents. Pourvu que les peuples concernés en soient conscients et capables de les intégrer dans leur vision face à la menace lancinante d'extinction « essentielle » brandie par la mondialisation. La polarisation toujours forte de la culture hégémoniste du capital et le primat de la verve des kalachnikovs demeurent les facteurs les plus déstabilisants pour les plus faibles.

Une communauté est plus forte lorsqu'elle est unie dans les mêmes convictions culturelles, sans forcément communier à la dictature de la pensée unique. L'évidence la plus plausible est qu'il n'existe nulle part une civilisation globale au sens absolu du terme. Comme le fait remarquer non sans raison Claude Lévi-Strauss, une telle projection est simplement un mythe ; à l'inverse, une vraie civilisation, du moins celle qui aspire à la paix, est celle « *qui implique la coexistence de cultures offrant entre elles un maximum de diversité et consiste même en cette coexistence* ». Par conséquent, nul discours raisonné ne peut cautionner une quelconque coexistence en dehors d'un partage désiré et assumé de l'héritage du « savoir d'avant ».

Comme valeur porteuse de paix

La nature du siècle contemporain nous amène à penser une nouvelle manière de vivre notre quotidien en paix. En effet, en ce siècle où la gloutonnerie financière a fini de transformer l'homme en autiste du langage numéraire (Karl Marx), la guerre des chiffres tend à prendre le dessus sur l'humain. Mêlée à l'anonymat des ordinateurs du Wall Street et foncièrement impliquée dans l'invocation rituelle du cash, l'éthique humaniste se dissout au profit du gain financier.

En voulant s'emparer de toutes les richesses de la planète, les super puissances ont instauré un nouveau régime existentiel où seule la loi du plus fort et du plus riche prédomine. La conséquence logique qui en découle est la rupture des équilibres dans les rapports de force entre les Etats et la dégradation de la paix partout où est portée une guerre économique. Cette vision matérialiste des choses se reflète clairement dans l'analyse de certains événements contemporains.

A vue d'œil, une culture économique prédatrice et ses effets déstructurants s'opposent frontalement à la culture de la paix. Dans cet antagonisme systémique, le capital est moins redevable face aux règles morales, à la souveraineté des Etats et des conventions internationales. Il envahit les territoires les plus faibles par tous les moyens, y compris les satrapies, sinon tout simplement par effraction. Fortes de leur posture de structures impériales, les entreprises multinationales, qui constituent le fer de lance du système capitaliste, se comportent parfois en potentats sans foi ni loi partout où elles sentent le besoin, au prix de sanglantes guerres civiles, de tirer profit des richesses minières ou pétrolifères des pays sous-développés.

Et dire que la culture de la paix, qui est censée régenter tous les pays du monde, est non seulement une voie à double sens, mais aussi une exigence incontournable pour la paix mondiale. Si les sciences sont porteuses de rationalité, la culture de la paix, elle, est au contraire porteuse de convivialité, partant d'humanisme. Il s'agit là, à mieux y voir, d'une notion qui ne contredit nullement le sens commun si tant est qu'elle participe au rapprochement des esprits et à l'instauration d'une sécurité ontologique des êtres humains dans un climat apaisé. Ayant appris à ériger la raison critique en médiation, l'expérience africaine en matière de cohabitation nous indique que loin de verser dans un pessimisme intangible, elle a

toujours privilégié l'ouverture de soi vers autre que soi (somme toute vers les autres), en s'interdisant tout autisme individuel — l'exemple venant toujours d'en haut, au sommet de la chaîne de direction. C'est le sens que l'on peut accorder à l'expression luba « *Mukalenga wa bantu, bantu wa mukalenga* » (Tout pouvoir d'un chef tire sa légitimité première du peuple), autre définition, plus conviviale, de la démocratie courtoise à l'africaine. Qui a été longtemps au temps glorieux de nos premiers souverains africains, source de dignité et d'une cohabitation apaisée et confiante.

C'est en partant d'une telle argumentation qu'il est plus aisé de saisir la portée du Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO, particulièrement dans le passage où il affirme « (...) *que la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance* ». Ceci nous ramène à une autre évidence : mieux faire connaître l'Afrique et sa pensée sapientielle est une manière bien humble de s'opposer à toute forme d'intrusion étrangère dans la gestion de notre destin et de partager notre humanité commune tout en renforçant la confiance sur un continent qui a besoin d'écouter autre chose que des bruits de bottes et l'éloquence des canons.

Nous fondant sur cette réalité, nous pensons qu'il est impérieux d'accorder une attention particulière aux arguments qui peuvent justifier, de manière plus raisonnée, des positions qu'offre une rationalité suffisamment instruite face à l'amoralité et à la cécité des seigneurs des guerres, ces fauteurs impénitents de trouble, partout où ils tentent d'imposer leur loi inique en l'absence de toute culture de la paix. C'est le lieu d'en dire un mot.

1.2. La culture de la paix

Il importe de rappeler que le concept « culture de la paix » a intégré la terminologie des relations internationales et de la diplomatie onusienne tout récemment. Formulée en 1989, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), lors d'un Congrès de l'UNESCO autour du thème « La paix dans l'esprit des hommes », la culture de la paix y a été définie comme « *un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats* » (Résolution ONU A/RES/52/13). C'est en cela que l'on réalise combien la problématique de la paix conjugue de manière concomitante, en amont et en aval, la culture de la tolérance, les vertus du dialogue et de l'unité sociale. Bref, la *culture des droits de l'homme*.

L'Afrique, pionnière des droits de l'homme

A ce sujet, il convient de préciser une chose : l'Afrique a peut-être été longtemps privée des juristes les plus qualifiés en droit écrit, mais elle est pourtant non seulement le berceau de l'humanité, mais aussi le berceau de la première charte des *droits de l'homme*. En effet, ce sont les griots du Manding, au temps de Naré Maghan Soundjata Keita, le fondateur de l'Empire du Mali (1235), qui ont offert à l'humanité (bien entendu sur un mode oral) le premier texte qui affirme la primauté et la sacralité de l'être humain. Soit sept siècles avant la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) ! (Est-il que ?), ce que l'histoire retient de plus positif en faveur des griots, c'est que ce sont eux (les griots) qui, pour commencer, demandèrent à l'Empereur Soundjata une constitution pour le peuple, et cette constitution, ce sont eux qui l'ont élaborée²⁷ en tant qu'ils sont les seuls capables de manipuler la parole dans sa sémantique la plus souveraine et infaillible.

Ensuite, lorsqu'il s'est agi d'organiser le *donso-ton*, la confrérie des chasseurs en société formelle, sous la gouverne du meilleur d'entre eux, le *karamoko* (maître chasseur) Soundjata Keita, c'est là que la fibre humaniste des griots a déployé sa plus grande agilité. Dans ses grandes lignes, la charte fondatrice du *donso-ton* se décline comme un véritable code de moralité qui accorde un profond et intangible respect à la vie humaine. Outre les principes d'allégeance à la confrérie et à la société qu'elle affirme, elle s'impose à tout chasseur à l'aune de la théorie juridique *jus cogens* et ses effets consubstantiels *erga omnes* (opposable à tous)

²⁷ Cité par F. Bensignor, *op. cit.*, p. 16.

en ce qu'elle est porteuse de valeurs d'éthique, de dignité et de respect mutuel. Quel en est le message essentiel ?

« Les chasseurs déclarent :
Toute vie (humaine) est une vie
Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre
Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie
Les chasseurs déclarent : (...)
(Le confrère)
Se nourrit d'aliments et de boissons ;
Mais son « âme », son esprit vit de trois choses :
Voir ce qu'il a envie de voir,
Dire ce qu'il a envie de dire ;
Et faire ce qu'il a envie de faire ;
Si une de ces choses venait à manquer à l'âme,
Elle en souffrirait (...)
En conséquence, les chasseurs déclarent :

Chacun dispose désormais de sa personne,
Chacun est libre de ses actes (...) »²⁸

Remarquons ici l'extraordinaire analogie avec les prescrits de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de Versailles (1789), ainsi qu'avec la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948).

En termes de parité ontologique et de parité des droits

Dans la Charte du Manden (1235), il est dit :
« Mais une vie n'est pas(?)plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie... »

Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, on peut lire :
Article 1^{er} : « Tous les êtres humains naissant libres et égaux en dignité et en droits, étant doués de raison et de conscience, doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

En termes des droits subjectifs

La Charte du Manden affirme :
Le confrère a droit à :
« Voir ce qu'il a envie de voir, = liberté de s'informer (dans la *Déclaration*)
Dire ce qu'il a envie de dire ; = liberté d'expression ou d'opinion (dans la *Déclaration*)
Et faire ce qu'il a envie de faire ; = liberté de mouvement ou d'action (dans la *Déclaration*)

Comme on le voit à travers cette rapide approche exégétique, c'est depuis la nuit des temps que l'Afrique, conciliant les droits de l'homme et la quête de l'harmonie et la paix perpétuelles entre ses membres, s'est dotée des balises morales et éthiques érigées en culture de la paix puisque se transmettant de génération en génération au sein de l'institution initiatique du *donso-ton*.

²⁸ Cité par Jennifer Aknin, texte de livret, CD Sibiri, *Cobalt*, 2000.

Ceci est un exemple concret d'une société qui a su comprendre par ses propres ressources sapientielles en quoi la culture de la paix est une coresponsabilité d'un destin commun orienté dans le sens de la production d'un mode d'être à l'aune d'une culture commensale. Cela dans la mesure où la commensalité s'entend comme une métaphore de la paix des cœurs et des esprits rendue possible par le refus de toute inclination conflictuelle. De ce point de vue, la commensalité apparaît comme une valeur porteuse de bien-être qui se situe aux antipodes du conflit.

1.3. Le conflit

Concernant le conflit, il y a lieu de penser qu'il est un facteur de dysharmonie susceptible de perturber la paix et de priver un corps social de sa vitalité sociale. Par essence, tout conflit est l'expression d'un désaccord, sinon d'une querelle. Il s'agit en fait d'une marque d'antagonisme exacerbé par une divergence de vues non réglée, difficile à régler ou mal réglée.

Il est utile de préciser cependant que la « *gestion de conflit couvre un large éventail de sujets, qui va des conflits interpersonnels aux conflits internes d'une organisation, d'un pays... en passant par les conflits qui concernent les domaines de la gestion* »²⁹. Et les techniques de négociations ainsi que les mécanismes de résolution de ces antagonismes diffèrent selon la nature de chaque cas. A partir d'une certaine typologie découlant de l'observation objective, je me fonde à croire que la nature des conflits auxquels nous assistons sur notre continent participe de quatre ordres :

Les conflits d'intérêt

Cette catégorie conceptuelle touche principalement les antagonismes relatifs aux aspects économiques, financiers, militaires, fonciers, territoriaux. De la sorte, l'on voit qu'au nom de l'intangibilité d'une certaine historicité culturelle, remontant parfois à avant la fameuse Conférence de Berlin (1885), certains tracés de frontières se butent encore aujourd'hui à certaines intransigeances socio-historico-culturelles inconciliables. Un conflit territorial comme celui qui oppose le Sahara occidental et le Maroc en dit long.

Les conflits de besoins ou de survie

Parmi les questions les plus querellées figurent notamment l'eau, les ressources halieutiques, les minerais, les espaces de chasse. On en dirait ainsi du cas des Peuls Bororo qui, venant du Soudan, s'invitent, avec leur bétail (au mépris de toute règle consulaire) dans les pâturages généreux du nord-est de la RDC, en délocalisant sous la menace de leurs armes les populations locales. Situation qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive pendant un temps.

Les conflits d'opinion ou de conscience

Ces conflits se rapportent surtout aux préoccupations religieuses, philosophiques, coutumières, idéologiques, politiques. L'actualité la plus récente est celle qui concerne le cas des rebellions croisées opérant sur un même territoire avec, d'un côté, le MNLA revendiquant l'indépendance de l'Azawad (guerre à caractère tribalo-ethnique partie de Gao) ; et de l'autre côté, le Moujao, l'Ansar Dine au Nord Mali impliqués, eux, dans une guerre religieuse, donc culturelle. Ce dernier conflit est instruit par une vision « salafiste », visant à imposer la *sharia* (droit islamique non écrit et par conséquent exposé à tous les abus) dans sa forme la plus primitive et avilissante à l'ensemble du pays (pourtant islamisé dans sa grande majorité).

Les conflits à caractère hégémoniste (impérial, stratégique).

Ces types de conflits sont généralement marqués par une ambition hégémoniste visant l'accaparement du marché mondial selon une vision monopolistique. Un tel agir est souvent le fait d'une poignée de prédateurs et affairistes gloutons adeptes de l'économie dite mondialisée. Dans ce cas de figure, certaines puissances occidentales ont tendance à brader les matières premières du tiers monde (TM) en privant leurs propriétaires de la jouissance qu'ils sont en droit d'en attendre. Il se trouve que le vaste marché mondial

²⁹ Labana Lasay' Abar, *Le conflit*, Kinshasa, Chaire UNESCO, Université de Kinshasa, 2009.

qui aurait dû redistribuer ces richesses de manière équitable ne se limite, à la fin, qu'à un cercle restreint de la ploutocratie de quelques oligopoles occidentaux opérant en toute absence d'équité et d'éthique compatibles avec un système d'échange économique équilibré. Pour brouiller les cartes, il suffit, par exemple, de susciter en sous mains des rébellions de façade (opérations sous-traitées via des « agents » nationaux ou « régionaux ») afin de briser toute prétention nationaliste. Ceux qui suivent l'actualité ont dû sûrement entendre des choses sur mon pays, la RD Congo, et ses guerres de l'Est à répétition.

2. Quelles sont les sources et ressources endogènes pour une culture de la paix ?

L'humanisme africain nous instruit que depuis des temps immémoriaux la recherche des solutions aux antagonismes se nourrit d'un certain nombre de valeurs éthiques. Et que la capacité à régler les conflits par soi-même, selon les recettes propres, a donné lieu à une abondante jurisprudence dans nombre de pays africains. Cette sagesse mérite d'être revisitée en vue d'une idoine compréhension de l'efficacité des mécanismes de gestion et de prévention des conflits selon les anciens modes de règlement africains. Sous ces lignes, je m'emploierai à revisiter (à travers quelques exemples concrets triés sur le volet) l'inventivité de la sagesse africaine en matière de règlement de conflits à partir des méthodes traditionnelles.

Cinq cas nous serviront de référence : (i) le rituel *Kutua ndondu* des Luba/lulua (RDC) ; (ii) la théorie du *Sankofa* akan (Ghana) ; (iii) les vertus de l'arbre à palabre (africain) ; (iv) le jeu des alliances interethniques et des parentés à plaisanterie (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Mali, Guinée...) ; (v) la culture constitutionnelle (universelle).

Le rituel « Kutua ndondu »

Evoquons pour commencer le *Kutua ndondu* (expression qui désigne ici un acte de renaissance doublé d'un « pacte » de réconciliation scellé entre deux anciennes ethnies affines ennemies).

Kutua ndondu est l'exemple type d'un rituel d'exorcisme public, solennel et collectif impliquant deux sociétés antagoniques (dans toutes leurs composantes hiérarchiques, visant à ressouder les linéaments consanguins brisés à la suite d'un conflit (politique, économique ou successoral). Ce rituel cathartique qui consiste (un peu sur le mode « fumer le calumet de la paix ») à partager dans un geste symbolique la consommation d'une boisson « bénie par les ancêtres » et devant leur présence immanente, à partir d'un récipient commun (une gourde en cucurbitacée, *tshibalu*).

Du point de vue philosophique, ce rituel emprunte au registre d'un engagement de fidélité en souscrivant à une parole ou promesse d'honneur (proche dans son principe du *servanda pacta sunt* latin). Il est question d'un modèle exemplaire de recherche d'une paix durable obtenue en RD Congo au début des années 60, au bord du Lac Mukamba (à la frontière des deux Kasai), et dont les effets bénéfiques ont cours jusqu'ici entre deux communautés consanguines naguère opposées dans une longue guerre fratricide (Luba vs Lulua sur base des querelles alimentées par des visées politiciennes de leurs élites).

Cinquante ans plus tard, le pacte tient toujours et les deux communautés ont appris à vivre ensemble en communiant aux mêmes réalités culturelles et aux saveurs de la langue commune. La leçon est qu'en prenant à témoin les ancêtres dans la conclusion d'un pacte temporel, l'homme a plus peur de la colère et de la présence immanente des êtres de l'au-delà (ici servant de garde-fou) que de ses contemporains.

L'actuelle communauté imbriquée Luba/Lulua est un exemple d'interculturalité qui a su traduire en acte concret la vision senghorienne de la solidarité africaine qui n'est autre chose « *qu'un humanisme intégral de toutes les énergies dormantes qui se réveillent à leur chaleur complémentaire* ». Cela tout en célébrant l'unité et non l'uniformité de l'espèce humaine telle que mises en lumière par Teilhard de Chardin dans sa perception de la « civilisation universelle ».

La théorie du Sankofa

L'on pourrait gloser sur les vertus d'une philosophie comme le *Sankofa*. Cette *praxis* sortie droit du moule sapientiel akan, au Ghana, semble avoir fait ses preuves de manière indubitable dans cette ancienne *Gold Coast* au point de la rendre plus stable tant politiquement, spirituellement qu'économiquement sur le long terme. En vient-on à la moelle substantifique du *Sankofa*, qu'il faille constater que celle-ci fait référence à

un recours prudent aux sources de la sagesse des ancêtres akan en tant qu'il permet de s'ajuster au paradigme rationnel de ces honorables devanciers en s'instruisant de leur jurisprudence positive face aux préoccupations contemporaines de même nature. *Sankofa* veut simplement dire : « *Va vers le passé et prends ce qui est constructif* ». Autrement dit : « *Retourne loin dans ton propre passé pour y puiser ce qu'il y a de plus beau dans l'unique dessein de venir aider à bâtir un monde nouveau* » (A. Urbain, 2003 : 39). Une telle sagesse montre avec une plus grande clarté qu'il est utile à l'Africain, autant que l'a pensé aussi Frantz Fanon, « *d'utiliser le passé dans le but d'ouvrir (le présent) et l'avenir, comme incitation à l'action et une base d'espérance* »³⁰.

Il est à noter que la théorie du *Sankofa*, au-delà de l'effort mémoriel qu'il implique, incite à l'écoute. Ecoute du souffle des ancêtres, écoute du temps passé. Savoir écouter « *revient donc à l'idée d'une écoute plurielle : s'écouter soi-même, écouter le silence, écouter l'autre... c'est-à-dire s'imprégner de l'intelligence du contexte* » présent et passé.

Les vertus de la palabre africaine

Dans l'agir social africain, le recours au dialogue a le mérite d'implanter les conditions de l'instauration d'un climat d'apaisement au sein des communautés chaque fois qu'éclate un conflit. Par son extranéité, l'arbre à palabre incarne une triple symbolique :

- il est un espace de dialogue neutre propice à accueillir la parole de sagesse en l'habillant d'un discours de bonne foi et de vertu ;
- il est le lieu où l'on vient chercher le renouvellement de l'intelligence, la fraîcheur du corps et de l'esprit ;
- il est le lieu consacré pour la réconciliation où, tout en transcendant les antagonismes, ne doit primer qu'un discours du consensus.

Partout où les affaires se sont réglées sous le régime de la palabre africaine, il est apparu que l'atteinte d'une paix durable entre les protagonistes a toujours dépendu pour partie de la capacité qu'a l'Africain instruit tardivement à l'école rationnelle occidentale d'exploiter les ressources endogènes du consensus qu'offre la palabre africaine. Qu'il nous souvienne que, jadis, en pays akan (du temps de la reine Abla Pokou), l'action du *Toukpè* (catharsis sociale à travers le système de l'alliance à plaisanterie chez les Baoulé de Côte d'Ivoire qui permettait de régler les conflits d'une manière perpétuelle) a toujours su s'exercer en trois temps puisque soucieuse :

- d'arrêter les conflits à l'endroit où ils se manifestent ;
- de régler les conflits en respectant les règles du jeu ;
- de gérer la paix.³¹

Tous ces principes montrent qu'il est possible à chaque Africain d'opérer un retour vers les valeurs et principes de vie d'hier en s'appropriant, chacun à sa manière, l'heureuse philosophie du *Sankofa*, tout en s'engageant avec détermination dans les richesses du passé. Tout est résumé dans ces trois verbes qui composent cette théorie : *sa-nko-fa* : « *Retourne-va-prends* »³² ce qui te revient de droit et fais-en bon usage (à venir).

³⁰ F. Fanon, *The Wretched of Earth*, New York, Gove, 1963

³¹ Urbain Ainoa, « Parole africaine et poétique (discursivité et élégance langagière), in Actes du colloque international sur *Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une « philosophique » pour l'Afrique*, Tiassalé, 6-13 juillet, 2003, p. 40.

³² Idem, p. 56.

Le jeu des alliances interethniques et de la parenté à plaisanterie

Une lecture attentive de l'histoire des interrelations au sein des communautés de l'Afrique de l'Ouest révèle que la pérennité de certains liens pacifiques interethniques est la résultante logique du jeu des alliances tissées à partir de la tradition plaisante dite *Sakunya* (chez les Peuls, Bambara, etc.), *Toukpè* (chez les Baoulé) ou *Kpoa* (chez les Bété). En Afrique centrale, la même tradition est connue chez les Baluba sous le terme de *Buena Mulongu* (parenté à plaisanterie au sein d'une génération d'âge).

Cette forme de sociabilité s'inscrit dans le registre de ce que l'ethno-anthropologue Germaine Dieterlen appelle les « alliances cathartiques » en raison de « la fonction thérapeutique » que l'on serait tenté de leur attribuer. Il s'agit d'une sorte de jeu de société qui, fondé sur une mimique verbale de la guerre, permet par la mécanique d'une autodérision et d'une dédramatisation contenues de conjurer la vraie guerre.

Aux dires du chercheur ivoirien Yacouba Kouadio, ces alliances reposent sur l'histoire commune des peuples, sur des faits historiques, des légendes, des mythes et des récits panégyriques toujours rapportés à l'avantage du peuple auquel appartient le conteur. Dans sa déclinaison ivoirienne, la pratique du *Toukpè*³³, par exemple, vise les principes suivants :

- le respect de la dignité de l'être humain du point de vue moral, physique et social ;
- l'atténuation des différences sociales entre maître et esclave, entre grands-pères et petits-fils ;
- l'égalité entre les groupes sociaux et les groupes ethniques ;
- l'obligation de respect mutuel ;
- le devoir de l'organisation des rapports sociaux ;
- l'observation de la paix perpétuelle entre les peuples concernés ;
- l'obligation de désamorcer ou dédramatiser tout conflit naissant ou en cours entre les peuples³⁴.

En cumulant convivialité et antagonisme simulé dans une approche sociale où la familiarité côtoie le grotesque et le comique, où l'hyperbole croise parfois le pathétique et le sublime, l'ambition fondamentale de cette pratique est d'arriver à ne jamais se causer mutuellement du tort. Rarement dans les rapports plaisants on en vient à quelque forme de violence physique.

Etendu à une échelle encore plus vaste sur notre continent, l'on voit à quel point ce champ humaniste est porteur d'un discours d'apaisement. Le mérite ici est que les alliances à plaisanterie soulignent et amplifient davantage les traits communs de caractère plutôt que les antagonismes bellicistes. Ils recèlent, pour le bien de tous, une grande capacité de fraternisation et d'humanisation des rapports sociaux.

Ce disant, la tragédie récente que vient de connaître la Côte d'Ivoire et son incidence régionale en Afrique de l'Ouest, est, me semble-t-il, l'opportunité idoine susceptible d'être capitalisée par les peuples de cette contrée pour tenter de resserrer les liens, d'une part, entre les communautés locales (Mandé, Krou, Gur, Akan, Sénoufo et Tagwana) ; et d'autre part, entre les communautés affines exogènes (Sénoufo du Burkina Faso et Dagara) ; entre Malinké de Côte d'Ivoire et Maninka de Guinée ; entre Baoulé de Côte d'Ivoire et Ashanti du Ghana ; entre Peuls, Maninka, Bambara du Mali et Mandé du nord de la Côte d'Ivoire, etc. La carte des alliances interethniques dressée dans cette perspective par l'Université Montesquieu d'Abidjan peut aider à fructifier la stratégie de la conquête de la paix perpétuelle dans cette région de l'Afrique.

La culture du droit constitutionnel

A côté des expériences décrites ci-haut, la culture constitutionnelle constitue un pendant moderne garant d'une bonne gouvernabilité et d'une gestion pérenne de la paix. C'est parce que certains acteurs

³³ D'après Urbain Amoa (*op. cit.*, p. 49), le noyau sémique de ce terme réfère à « une idée de rupture qui porte en soi sur l'idée d'oubli ». Oubli de la rivalité, des antagonismes, des conflits potentiels. D'où, le primat de l'idée de commensalité que le terme *Toukpè adagama niké* met en lumière : « Nous mangeons avec tel peuple » en bonne intelligence.

³⁴ Yacouba Kouadio, « Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances », in *Actes du Colloque international sur le même thème*, Tiassalé, 6-13 juillet, 2003, cité par Amoa Urbain, *op. cit.*, p. 42.

politiques, fauteurs patentés de troubles, se sont départis du sens commun de la juridicité constitutionnelle que l'on en arrive souvent à des dérives sociopolitiques génératrices des guerres civiles. Entre les menées belliqueuses des seigneurs des guerres et le désir d'accéder au pouvoir en enjambant les prescrits constitutionnels, il est un lieu commun : gouverner par effraction est un agir conflictogène. C'est un incivisme cynique³⁵.

Pour mieux faire, une idée de base plaide pour la culture constitutionnelle, disons mieux la culture de « l'ordre constitutionnel ». Cette idée est la même que celle émise, depuis, par la Grèce antique : permettre aux citoyens d'une cité, au-delà de la tutelle amphictyonique des dieux et « face à leur vie sans fin ni âge », « non seulement de se créer et d'organiser une cité terrestre capable, à la fois d'imiter et de défier celle des dieux, mais aussi : (a) de se penser comme souverainement lui-même, en se donnant, avec bonheur et pour son bonheur, son existence ;(b) de consolider sa cohésion sociale et de conserver son autonomie et (c) de jouir ainsi de son identité et de sa liberté »³⁶, ainsi que des conditions pérennes de jouissance de la paix ainsi proclamée et célébrée juridiquement *ad vitam aeternam* à travers un texte qui, en réalité, n'est pas un « texte » encore moins un « paratexte » ou un « prétexte », car il est idéal serti en lettres d'or dans le cœur du peuple.

C'est en cela qu'il convient d'y reconnaître, comme G. Mairet, « un pacte de reconnaissance mutuelle, tacitement exprimée dans les mœurs et dans les droits naturels individuels »³⁷. Pacte qui ne donne aucunement droit à quiconque, qu'importe sa position hiérarchique au sein des institutions d'un Etat, de le remettre en cause, si ce n'est par les mêmes mécanismes qui ont concouru à son élaboration et définis par elle-même (?).

Le respect à égale quotité des prescrits d'une constitution est la voie royale susceptible de conduire un Etat et l'ensemble de son peuple, qu'importent leurs professions de foi politique, vers l'Etat idéal, exempt d'instabilité, dont rêve l'humanité triomphante dans sa noblesse la plus abyssale. Ce pari, il va falloir à tout prix le gagner. Il s'agit là d'une invitation à penser l'avenir de l'Afrique sous des augures plus optimistes. Juste assez pour « sentir sous nos pieds, comme disait Spero Adotevi, cet accord de la terre et du pied dont rêvait Camus. *Voir enfin un autre soleil qui nous est propre* »³⁸.

3. En conclusion

Cette réflexion sur les possibilités de concilier les mécanismes de prévention et de gestion des conflits en Afrique et les sources et ressources sapientielles endogènes conforte ma conviction de départ. Celle qui consiste à penser que c'est toujours, « le contact, l'échange et le conflit qui nous obligent à (mieux) nous connaître et reconnaître les autres. Une communauté isolée, comme un individu isolé, n'a pas besoin d'identité et n'a rien à dire d'elle-même »³⁹

Plus grand est le désir de s'ouvrir aux autres, plus grande est la possibilité de se buter à leurs différences — donc à un conflit ontologique — dans la mesure où les différences sont toujours appelées à s'affronter. Pour cela, il faut impérativement s'efforcer de dépasser le mythe de l'autre tout en taisant le sien, de manière à aboutir à un compromis capable de résorber les malentendus.

La situation sécuritaire africaine est certes critique, en général, mais pas désespérée. Reste que courir derrière la paix demeure une urgence permanente. Entre l'humain et le commun, il y a un pont appelé « droits de l'homme ». Tout compte fait, c'est en transcendant les frontières des préjugés, de la méfiance et de la mésestime mutuels, qu'il devient possible d'installer dans nos mœurs policées le sens de la dignité et le respect de la personne humaine. Qui sont là des valeurs cardinales que promeuvent les droits de

³⁵ S.-P. Metena M'nteba, « Après les élections = comme avant les élections », in *Congo-Afrique*, XLVIII^e année, avril 2000, n° 243, p. 306.

³⁶ *Idem*, p. 317.

³⁷ G. Mairet, *Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Gallimard, 1997, p. 253, cité par Metena M'nteba, *art. cit.*, p. 317.

³⁸ S. Stanislas Adotevi, *art. cit.*, p. 79.

³⁹ Ngo Tu Lap, « Identité culturelle : la relativité de la diversité », in *Diversité et Mondialisation*, Paris, Autrement, coll. « Mutations no 233 », 2003, p. 80.

l'homme dans leur sémantique la plus ambitieuse et qui sont incontournables dans toute quête de la cohésion sociale et de la paix durables. Vu ainsi, il me semble tout à fait possible que ce soit de nos regards croisés que pourraient jaillir les significations nécessaires à l'accomplissement de ce rêve qui nous habite tous : voir demain le monde fléchir sans condition devant la majesté de la sacralité de l'espèce humaine, en refoulant au loin toute propension « altéroicide ».

N'importe comment, j'imagine mal comment l'intelligentsia africaine, elle qui est si exigeante et consciente des enjeux humanistes de l'heure, soit capable de se départir de ses responsabilités face aux défis qu'implique un tel idéal.

Pour autant, obtenir un succès dans un règlement de conflit nécessite des choix instruits et suffisamment éclairés. La sagesse africaine a démontré depuis la nuit des temps qu'il est possible d'exploiter la jurisprudence des anciens et obtenir des résultats satisfaisants. Et que l'art du dialogue et du compromis, majoré d'une bonne dose de bonne foi et de sincérité, est plus vertueux que la verve des canons. Voilà pourquoi, en ce qui me concerne, je ne crois pas en la validité absolue de l'adage latin *si vis pacem bellum para* (« Qui veut la paix prépare la guerre ») qui, dans ma compréhension d'homme de paix, devrait se reformuler comme suit : *Si pacem vis pacem para* (« Qui veut la paix prépare la paix »). Comment ? Par l'art de la prévention des conflits selon les vertus du dialogue permanent en mutualisant sincérité et bonne foi. Mais la route n'est pas droite... Il faut prendre en compte les incertitudes, la félonie et les bégaiements des acteurs de l'histoire.

Mon propos a cependant montré que des solutions africaines, puisées aux sources de la sagesse africaine, n'ont pas moins de mérite que d'intempestives médiations hypocrites qui sont parfois imposées de l'extérieur, au mépris de nos constitutions, donc de la volonté du souverain primaire, par des pyromanes cachés sous l'uniforme de pompiers. N'importe comment, comme le rappelait si bien Julos Beaucarne, « la paix ne sera nulle part, si nous ne l'installons pas dans notre peau ». Et cette peau-là, c'est notre Constitution. Toute transgression délibérée de cet outil normatif de notre sociabilité conduit à nier notre volonté d'être ensemble, unis et en paix. Partant, elle est une castration de l'espérance commune. Il va sans dire que si la Constitution est ce qui « nous » constitue politiquement et socialement comme *citoyens* d'un Etat légal et légitime, elle devrait être pensée aussi comme ce qui « nous » institue comme *dévots* commis à sa rigoureuse préservation. La matérialisation d'une paix durable est aussi à ce prix.

Bibliographie

- Amoa Urbain, « Parole africaine et poétique (discursivité et élégance langagière) », in Actes du colloque international sur *Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une « philosophie » pour l'Afrique*, Tiassalé, 6-13 juillet, 2003.
- Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Editions Calmann Lévy, 1984.
- Bensaïd François, *Son d'Afriques*, Paris, Marabout, 1988.
- Fanon Frantz, *The Wretched of Earth*, New York, Gove, 1963.
- Gandini Jean Jacques, *Les Droits de l'Homme (Anthologie)*, Paris, Librio/E.J.L., 1998.
- Gandhi Mahatma, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, 2005, 1^{ère} édition, *Courrier de l'Unesco*, n°12, 1958, 2^{ème} édition, Commission Française pour l'Unesco, 1969,
- Hassner, P. « Les concepts de guerre et de paix chez Kant », in *Revue française de science politique* 11, 2 (1961), pp. 642-670.
- Spero Adotevi Stanislas, in *Diversité culturelle et Mondialisation*, Paris, Autrement, coll. « Mutations n° 233 », 2003.
- Labana Lasay' Abar, *Le conflit*, Kinshasa, Chaire UNESCO, Université de Kinshasa, 2009.
- Laqueur, W., Rubin, B., *Anthologie des Droits de l'Homme*, Paris, New York, Nouveaux Horizons, édition anglaise 1979, édition française, 2000.
- Mairet, G., *Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Gallimard, 1997.
- Mbembe, Achille, Bancel Nicolas, « La pensée postcoloniale », *Cultures Sud*, n° 165, avril-juin 2007, p. 84.

- Metena M'nteba, « Après les élections = comme avant les élections », in *Congo-Afrique*, XLVIII^e année, avril 2000.
- Ngo Tu Lap, « Identité culturelle : la relativité de la diversité », in *Diversité et Mondialisation*, Paris, Autrement, coll. « Mutations n° 233 », 2003.
- Nyamba André, « Problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso: historique, pratique et avenir », in *Les grandes conférences du ministère de la Culture et de la Communication du Burkina Faso*, Ouagadougou, Imprimerie de l'Avenir, 1999.
- Reardon, B., *La tolérance, porte ouverte sur la paix*, Paris, Editions UNESCO, 1997.
- Rousseau Jean Jacques, *De l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Libro, 2005.
- Yacouba Kouadio, « Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances », in *Actes du Colloque international sur le même thème*, Tiassalé, 6-13 juillet, 2003.

S.E. M. BANZA MUKALAY NSUNGU (R.D. Congo) *Diplômé de l'Université de Lubumbashi en Langue et littérature françaises, il est actuellement Ministre de la jeunesse, sports, culture et arts de la République démocratique du Congo, et Président de la Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV).*

Ancien Vice-Premier Ministre chargé des mines, S.E. Banza Mukalay Nsungu a également été plusieurs fois ministre, et plusieurs fois élu député national dans la circonscription de Lubumbashi dans la province du Katanga. Il est par ailleurs le Président du Conseil d'administration de l'Institut national de la sécurité sociale (INSS). S.E. Banza Mukalay Nsungu est auteur de plusieurs publications, dont une étude sociolinguistique intitulée « Les mots récurrents de la Transition Zaïroise (1990-1997) », et un essai politique titré « Ça passe ou ça casse » publié aux Editions Africa Text, Kinshasa, juin 2005.

Table ronde 2 - L'enjeu des ressources naturelles : source de conflits ou opportunité d'un développement durable

Sous la présidence de S. Exc. M. João Teta, Secrétaire d'Etat au Ministère de la science et de la technologie, les participants à cette table ronde ont examiné la question des ressources naturelles dont l'Afrique regorge et qui traversent le continent sans s'arrêter aux frontières politiques. Faute d'une gestion équitable, elles représentent aujourd'hui des enjeux géostratégiques susceptibles de générer des crises et des conflits sans précédent. Ils ont notamment tenté de cerner les forces et les vertus d'une coopération et d'une diplomatie scientifiques visant à gérer le partage des ressources transfrontalières en impliquant tous les acteurs concernés tant au niveau gouvernemental qu'au niveau des communautés locales, riches en savoirs et savoir-faire autochtones.

Intervenants :

Mme Florentina Adenike Ukonga - Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du golfe de Guinée (GGC)

M. Amadou Hama Maiga - Directeur général adjoint, Institut international de l'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)

M. Abou Amani - Spécialiste de programme, Programme hydrologique international, UNESCO, Nairobi

M. Diamantino Azevedo - Président et Directeur général, FERRANGOL-EP, Angola

Président de séance :

S.E. M. João Teta - Secrétaire d'Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola

Rapporteur :

M. Mohamed Djelid - Directeur du Bureau de l'UNESCO - Nairobi

ÉLABORATION DE POLITIQUES COMMUNES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : LE CAS DU BASSIN DU GOLFE DE GUINÉE

Mme Florentina ADENIKE UKONGA - Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du bassin du golfe de Guinée (GGC)

1. Informations générales sur la Commission du golfe de Guinée

La Commission du golfe de Guinée se compose actuellement de huit États membres, à savoir l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et Sao Tomé-et-Principe. Le Traité instituant la Commission du golfe de Guinée a été signé le 3 juillet 2001 à Libreville et le Secrétariat exécutif a vu le jour à Luanda, en Angola, en mars 2007. Tous les États côtiers de la région du golfe de Guinée peuvent en faire partie. Son mandat comprend notamment : la coopération en matière de renforcement de la paix, de prévention, de gestion et de résolution des conflits ; la collaboration et l'élaboration de politiques communes concernant l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que d'autres domaines pouvant être jugés nécessaires ; la mise à profit des ressources pour résoudre des problèmes posés par l'exploitation de ces dernières ; l'harmonisation des lois régissant cette exploitation ; l'assistance en cas de catastrophe naturelle dans la région.

Les ressources naturelles

Dans le cadre de ce discours, les ressources considérées comme naturelles seront celles plantées par la nature. Nous ne savons pas vraiment comment elles sont arrivées là, mais la science et des études approfondies ont tenté de découvrir comment elles pouvaient être préservées, gérées et renouvelées.

Je veux faire référence à des ressources telles que :

- L'eau – l'eau de surface et les eaux souterraines
- Les ressources présentes dans l'eau, qu'elles soient vivantes comme les poissons ou d'autres créatures aquatiques, ou non vivantes
- Les hydrocarbures (pétrole et gaz) on/off-shore
- Les minerais terrestres comme l'or, les diamants, l'uranium et d'autres minerais présents dans le sol
- Les ressources forestières et tous les types d'arbres ;
- La position géostratégique comme celle de la région du golfe de Guinée pour le transport maritime

Parler « d'enjeu des ressources naturelles » dénote une idée de pertes et de profits, alors que les ressources naturelles devraient donner lieu à une situation gagnant-gagnant dans les communautés où elles se situent. En temps normal, les ressources naturelles devraient être un facteur de croissance – à condition d'être correctement exploitées, gérées et utilisées dans le cadre d'un bon système de gouvernance –, en favorisant le développement des régions et des communautés locales, et, par là, un développement économique et social au niveau local, national et international.

L'eau

Prenons cette ressource naturelle que représente l'eau. Nous avons le Nil qui prend sa source dans les hauts plateaux éthiopiens et qui traverse le Soudan et l'Égypte. Tous les pays arrosés par ce fleuve devraient se mettre d'accord pour utiliser ses eaux de façon bénéfique pour chacun d'eux. Dans le cas contraire, il risquerait de devenir une source de conflit si l'Égypte devait monopoliser tous ses bénéfices à l'exclusion des autres pays ou si l'Éthiopie devait interrompre son écoulement vers le nord.

Les poissons

Prenons des ressources vivantes comme le poisson. Dans certains pays côtiers disposant d'une réserve abondante, les pêcheurs locaux finissent par ne plus en avoir pour eux en raison de la pêche excessive, illégale, non signalée et non régulée, pratiquée par des entités extérieures à leur pays. Ce type de comportement irresponsable de la part de personnes étrangères peut déboucher sur des situations conflictuelles comme la capture de bateaux de pêche et d'autres méthodes visant à contrecarrer une activité halieutique paisible dans la région, alors que, à l'inverse, une activité bien gérée garantirait des stocks disponibles pour la consommation locale, le marché local, les industries liées à la pêche dans la zone côtière et l'exportation vers d'autres zones demandeuses du monde.

2. L'exploration des hydrocarbures

Des millions de barils et de grandes quantités de gaz sont puisés au quotidien dans de nombreux pays producteurs de pétrole avec pour conséquence des dégâts considérables qui affectent les communautés locales en raison des fuites de pétrole, de l'éclatement des oléoducs et des gazoducs, et des accidents de forage qui surviennent régulièrement sur de vastes zones habitées sans que rien ne soit entrepris pour tenter de leur faire retrouver leur état originel. Le pétrole est exporté hors de ces zones et les communautés ne tirent aucun profit de l'immense richesse de leurs terres. Elles ne peuvent même plus pratiquer leurs principales activités de subsistance du fait des eaux polluées et de la dégradation de l'environnement qui ont tué tous les poissons. Un jour prochain, des conflits éclateront et les ressources naturelles deviendront une source d'affrontement au lieu de constituer une chance de développement durable.

Dégradation de l'environnement

De plus, la pollution des eaux provoquée par l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que par le rejet des déchets produits par les activités industrielles conduit à la destruction du stock marin. Cela pourrait également provoquer des conflits et des actes de violence contre les responsables de tels actes de vandalisme environnemental.

Les ressources forestières

Des arbres sont abattus et transportés vers d'autres pays du monde, et après de nombreuses années d'une telle exploitation menée sans aucun programme de replantation et de régénération des forêts, les zones concernées deviennent dévastées, désolées, et se transforment en terres arides ou semi-arides qui ne peuvent plus accueillir d'habitat humain. Dans d'autres endroits, la pression démographique fait que d'immenses forêts sont détruites pour permettre un vaste développement urbain tandis que la population locale est confinée sur de petites terres stériles qui ne peuvent la nourrir.

Les activités minières

L'exploitation de métaux précieux tels que l'or, l'argent, l'uranium, le platine, etc., donne naissance à de grands cratères qui, laissés à découvert, provoquent l'érosion et la dégradation du terrain en surface – ce qui n'est pas sans risque pour l'habitat humain à proximité.

3. La position géostratégique

Les détournements de bateaux et les actes de piraterie sur de telles routes maritimes sont encouragés par des opportunistes qui tirent profit d'une méconnaissance des domaines maritimes, des faibles mesures de sécurité et de l'absence de perspectives de développement économique de la population locale pour se livrer à des activités maritimes illégales.

Ce type de comportement dans l'exploration des ressources naturelles et l'abandon total ou quasi total des zones concernées, dévastées par de telles activités, font que les communautés locales finissent par hausser le ton, ouvrant ainsi la voie à des conflits.

Ces derniers prennent différentes formes :

- Destruction des installations liées à l'exploitation
- Frein mis au fonctionnement continu de ces installations
- Enlèvement de travailleurs sur les sites
- Dégâts continus infligés aux équipements
- Détournement de bateaux, actes de piraterie et autres activités illégales

Il aurait été possible d'éviter de telles crises si l'exploitation s'était faite en prenant un tant soit peu en compte les communautés locales, la manière dont elles peuvent bénéficier des ressources de leur région en participant directement à leur exploitation, celle de les rendre autonomes afin qu'elles gèrent elles-mêmes une partie du processus, et celle de restaurer les zones endommagées afin qu'elles retrouvent un état leur permettant d'être exploitées en continu par les communautés.

***S.E. Mme Florentina ADENIKE UKONGA (Nigéria)** est actuellement la Secrétaire exécutive adjointe (Affaires politiques) à la Commission du golfe de Guinée, à Luanda, en Angola. Elle a travaillé au sein du Ministère des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria depuis plus de 30ans avant de prendre sa retraite en tant que Sous-Secrétaire aux Affaires africaines en 2006. Elle a notamment occupé les postes suivants : Haut-Commissaire du Nigéria en Jamaïque avec accréditation simultanée auprès de Belize, Haïti et la République dominicaine. Elle a été chargée d'affaires à l'Ambassade du Nigéria à Addis-Abeba, en Éthiopie et Ministre-Conseiller au Haut-Commissariat du Nigéria à Londres. Mme Adenike Ukonga a été activement impliquée dans les questions de sécurité maritime dans le golfe de Guinée, depuis sa nomination en tant que Secrétaire exécutive adjointe (Affaires politiques) à la Commission du golfe de Guinée, à Luanda, en Angola, en 2007.*

CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE : LA CONTRIBUTION DE 2iE PAR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

M. Amadou Hama MAIGA - Directeur général adjoint, Institut international de l'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)

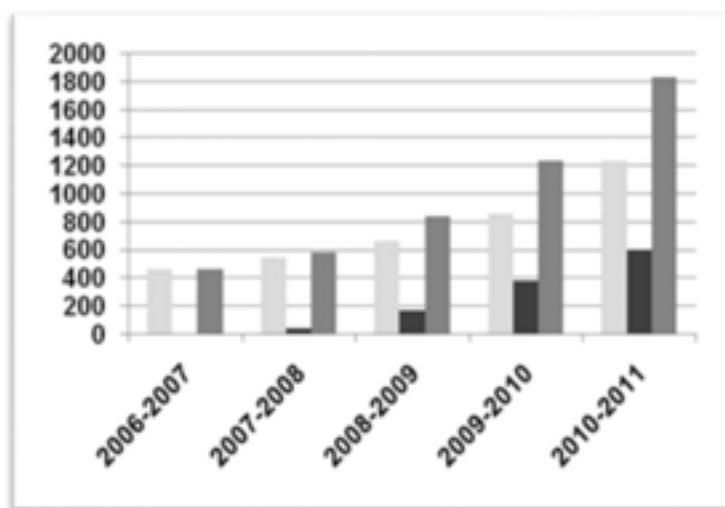
1. 2iE, un pôle d'excellence de dimension internationale et multiculturelle

2iE est un établissement d'enseignement et de recherche d'excellence qui a vocation à former des ingénieurs hautement qualifiés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement, de l'énergie et électricité, du génie civil et des mines.

À l'origine, deux écoles interafricaines, l'École d'ingénieurs de l'équipement rural (EIER) et l'École des techniciens de l'hydraulique et de l'équipement rural (ETSHER), sont fondées en 1968 et 1970 à l'initiative de quatorze Etats d'Afrique de l'Ouest, dans l'objectif est de se doter de cadres formés sur leur propre continent. Elles sont regroupées en 2001 sous le sigle EIER-ETSHER. De prestigieux partenaires scientifiques (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) et financiers (la France, la Coopération suisse, l'Agence universitaire de la francophonie, etc.) ont soutenu le projet mais le modèle demeure fragilisé par une gouvernance interne opaque, un désengagement financier progressif de la France et le non-paiement des Etats africains membres de leur subvention. Le groupe est réformé en 2006 pour donner naissance à la Fondation 2iE (Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement). 2iE est ainsi devenu une plate-forme internationale scientifique et d'ingénierie ayant le statut d'une fondation internationale. 2iE offre depuis 2006 aux étudiants africains des conditions d'études et à ses enseignants chercheurs des conditions de travail équivalentes à celles des établissements des pays développés. Pour atteindre ce niveau d'excellence, 2iE a développé un modèle audacieux. Association internationale d'utilité publique et véritable partenariat public-privé. Disposant d'un accord de siège au Burkina Faso, 2iE rassemble au sein de son Conseil d'administration et dans ses comités spécialisés des représentants des quatorze Etats fondateurs, les partenaires institutionnels et financiers, les partenaires scientifiques et universitaires et les entreprises privées.

Cette réforme institutionnelle s'est accompagnée d'une importante réforme de gouvernance administrative, financière et académique, d'un important plan d'équipement scientifique et pédagogique, du renforcement des capacités du personnel enseignant et chercheur et d'une ouverture à l'anglophonie. Depuis cette restructuration, les effectifs de 2iE ont connu une croissance spectaculaire qui confirme une attractivité mondiale de l'école.

Evolution des effectifs étudiants 2iE sur la période 2006-2011



En 2012, 2iE accueille ainsi 2 670 étudiants originaires de plus de 30 nationalités différentes, dont 1720 en présentiel et 950 en formation ouverte et à distance (FOAD). À la fin 2013 et à l'issue du plan d'investissement commencé en 2006 et destiné à renforcer les capacités d'accueil de 2iE, l'établissement pourra assurer la formation de 2 500 étudiants en présentiel et d'autant en formation en ligne.

Répartition et croissance du nombre de diplômés de formation initiale 2iE par nationalité

Pays d'origine	EIER- ETSHER 1966-2005	2iE 2006-2011	Total en 2012
Bénin	248	95	343
Burkina Faso	483	493	976
Cameroun	344	171	515
Centrafrique	59	10	69
Congo	172	20	192
Gabon	87	34	121
Guinée	81	23	104
Côte d'Ivoire	249	131	380
Mali	164	60	224
Mauritanie	61	18	79
Niger	283	103	386
Sénégal	310	66	376
Tchad	164	94	258
Togo	254	55	309
RDC	4	9	13
Autres (10)	19	25	44
Total	2982	1407	4389

2. 2iE propose un programme académique conforme au système international

La qualité des enseignements délivrés à 2iE est reconnue sur le plan international. 2iE est ainsi à ce jour la seule institution de formation supérieure du continent africain dont les diplômes sont accrédités par la Commission française des titres d'ingénieurs (CTI) et reconnus dans l'espace européen grâce au label EUR-ACE. 2iE est par ailleurs centre d'excellence de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

L'offre de formation initiale de 2iE, basée sur le système international Licence Master Doctorat (LMD), facilite les échanges interuniversitaires à travers le monde.

Les cycles de formation conduisent à la fois à l'acquisition de compétences scientifiques et techniques générales et spécifiques et au développement de leur capacité entrepreneuriale et de management.

L'offre de formation en présentiel et en ligne de 2iE peut être consultée sur son site www.2ie-edu.org. Au-delà de l'enseignement et de la recherche de pointe, 2iE est un modèle d'éducation pour le développement de l'Afrique : 2iE a pour vocation de former des ressources humaines hautement qualifiées, dans toutes ses diversités de genre, linguistiques et culturelles, capables de concevoir et d'apporter des réponses aux enjeux de développement du continent africain. En renforçant les capacités d'innovation et l'esprit d'entreprise de ses étudiants, 2iE s'assure que ses diplômés seront des décideurs responsables qui contribueront efficacement au développement durable du continent.

L'innovation pédagogique est au cœur de la stratégie de 2iE et lui permet de s'affirmer comme un acteur de la révolution éducative enclenchée à l'échelle du continent africain après les Accords européens de

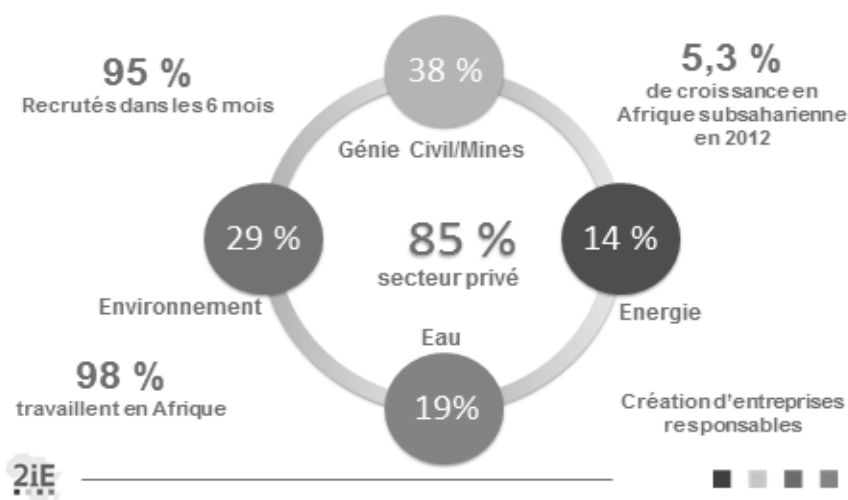
Bologne sur l'enseignement supérieur. L'analyse des métiers et l'anticipation des emplois et des besoins en compétence de « demain » est l'un des pilotes de mise en œuvre de cursus de formation nouveaux ou de modification ou mise en terme à d'autres formations. Cette stratégie de formation pour l'emploi est l'une des clés essentielles de la réussite de ses étudiants.

Aussi 2iE a bâti une véritable interface entre le monde académique et l'entreprise. Les partenariats établis et constamment renouvelés avec le monde de l'entreprise garantissent l'adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, l'insertion professionnelle rapide des diplômés de 2iE et leur capacité de s'adapter rapidement aux réalités socioculturelles et économiques du moment : 95% des étudiants trouvent un emploi dans les six mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

Afin de sensibiliser les étudiants aux réalités et opportunités du monde professionnel, 2iE organise chaque année « les Journées entreprises », forum international au cours duquel étudiants, anciens élèves et représentants des entreprises se rencontrent pour trois jours d'échanges. Cette manifestation, qui a réuni en juin 2012 1 300 participants et plus de 90 entreprises internationales et locales, permet aux étudiants de promouvoir leurs compétences auprès des employeurs, aux entreprises de promouvoir leurs services et leurs produits et de recruter leurs collaborateurs et à 2iE de se mettre à jour des besoins des entreprises. L'offre de formation de 2iE est ainsi en adéquation permanente avec le marché de l'emploi.

Domaine d'activité des diplômés de 2iE de l'année 2010

Des emplois dans les secteurs stratégiques pour le développement



Au 21^e siècle, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication est un facteur déterminant pour la performance et l'optimisation des activités et l'aide à la décision. À cet égard, l'ensemble des programmes pédagogiques de 2iE intègrent cette technologie. Les logiciels pédagogiques et autres matériels d'enseignement les plus performants sont mis à la disposition des enseignants et des étudiants. Une connexion Internet gratuite et un réseau Wi-Fi de haut débit sont mis à disposition des étudiants sur l'ensemble des deux campus, ainsi que des salles de visioconférence et un parc informatique de plus de mille ordinateurs. De plus, un ordinateur portable est gracieusement attribué à chaque étudiant à partir de sa deuxième année d'études grâce à l'appui de partenaires au développement.

L'intégration des TIC permet en outre de développer des cursus de formations accessibles à plus de personnes, tout en garantissant une qualité de formation de haut niveau.

2iE propose ainsi en 2012 vingt-cinq formations ouvertes et à distance (FOAD) de niveau licence et master dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'énergie, des équipements et des infrastructures de

travaux publics, de l'environnement, etc. L'ensemble de ces formations sont reconnues et agréées par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Les formations se déroulent sur la plate-forme d'accès à distance MOODLE, dotée d'outils de communication, d'organisation, d'édition et de partage, mais incluent également des périodes de regroupement. Les étudiants travaillent essentiellement en mode collaboratif sur des études de cas ou des mises en situations.

Ce dispositif innovant baptisé « taxi brousse low-cost » permet aux candidats de s'inscrire à tout moment de l'année grâce à un système de rentrée par cohorte, et propose des durées et des coûts de formation variables selon les contraintes de l'apprenant. 2iE s'oriente ainsi vers une meilleure accessibilité à des formations de qualité reconnues internationalement, d'une part pour les professionnels qui souhaitent renforcer leurs compétences, d'autre part pour les étudiants qui, pour des raisons sociales ou géographiques, n'y auraient pas eu accès autrement.

3. 2iE, une vision à long terme pour le développement durable du continent africain

Pour assurer sa mission de formation d'ingénieurs-entrepreneurs responsables capables de relever les défis économiques et environnementaux auxquels le continent africain doit faire face, 2iE intègre les principes du développement durable dans tous ses programmes de formation et de recherche.

Depuis bientôt 10 ans plus d'un tiers des heures de cours sont abordées sous l'angle du développement durable et de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Les cours de management et de la RSE sont obligatoires pour tous les masters. Un centre de langue équipé d'équipement moderne et animé par une équipe engagée permet d'assurer l'apprentissage de l'anglais obligatoire et d'autres langues comme le chinois ou l'arabe.

Pour stimuler l'esprit de recherche et la créativité, sources d'innovation, 2iE a créé un cadre scientifique et pédagogique intégré. Les cinq laboratoires de recherche sont regroupés au sein de deux centres de recherche. Le dispositif est complété par un technopôle. Ce dispositif intègre les équipes de 2iE, des organismes de recherche et d'enseignement partenaires, les entreprises, ainsi que d'autres institutions des secteurs privé et public. Ce qui favorise l'interaction des différents acteurs et la production et la valorisation des résultats de la recherche et d'idées innovantes.

2iE s'appuie également sur un solide réseau de partenaires internationaux, réunissant plus d'une vingtaine d'universités et d'institutions de recherche à travers le monde avec lesquelles il a des programmes conjoints, comme l'Université Pierre et Marie Curie en France, Hokkaido University au Japon, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en Suisse ou Tuskegee University aux Etats-Unis, ainsi que de prestigieuses institutions de recherche avec lesquelles 2iE a des laboratoires de recherche communs (CIRAD, Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement, et IRD, Institut de Recherche pour le Développement).

L'Institut comprend une école doctorale interuniversitaire animée par des scientifiques d'une quinzaine d'universités des quatre continents membres.

Les programmes de recherche sont centrés sur les domaines stratégiques pour le développement de l'Afrique comme l'eau ou la sécurité alimentaire et de l'énergie. De même les chercheurs de 2iE travaillent à l'anticipation et l'atténuation des défis globaux comme les changements climatiques et l'urbanisation ainsi que pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. Les cinq laboratoires de recherche travaillent sur le cycle de l'eau et sa gestion, la pollution et le traitement de l'eau, l'énergie solaire, les biocarburants, les éco-matériaux, la gestion et la remédiation des écosystèmes avec comme objectif avec chaque programme de recherche de développer des innovations pour les besoins socioéconomiques du continent.

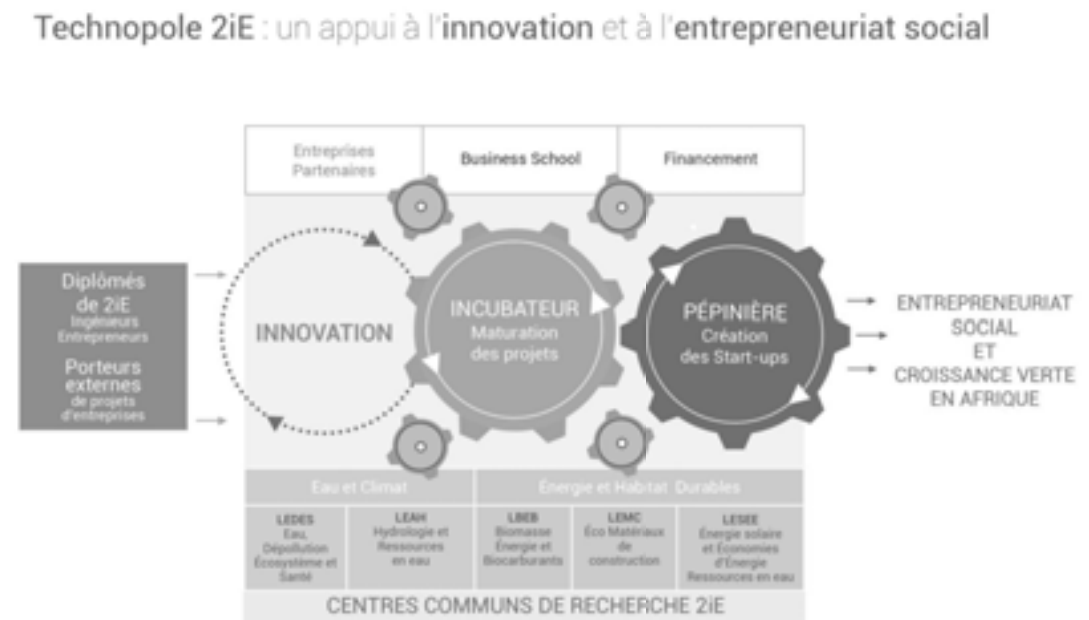
4. Le technopole de 2iE

Le technopole comporte plusieurs entités et programmes qui engagent les équipes académiques et celles de recherche : la junior entreprise, la pépinière d'entreprise, l'incubateur d'entreprise, le Business school, et les plate-formes technologiques. C'est un dispositif de stimulation et d'accompagnement de montage de

plans d'affaires qui a permis la création par des étudiants d'éco-entreprises innovantes et leur participation couronnée par des succès dans les compétitions internationales depuis 2010.

- **InnoFaso** : usine de production de solutions nutritionnelles pour le marché burkinabé, en partenariat avec NUTRISET SA ayant commencé de fonctionner depuis 2012 à 2iE
- **SIREA Afrique** : production de composants en automatisme et couplage d'énergie qui a commencé de fonctionner depuis 2012 à 2iE
- **Beti Halali** : entreprise de production d'écomatériaux avec un système innovant de financement (Prix du Meilleur impact social à la « Global Social Venture Competition » Berkeley 2011 GSVC). Beti Halli est en incubation à Ndjamena, Tchad
- **FasoPro** : entreprise de production de solutions nutritionnelles à partir de la chenille de karité (troisième prix de la GVSC 2012 à Berkley). FasoPro est en incubation à 2iE
- **Tingare** : fabrication de modules flottants à partir de déchets plastiques recyclés pour lutter contre l'évaporation dans les bassins d'eau. Tingare est en incubation auprès de compagnies minières au Burkina Faso
- **Nenu-Phare** : couverture des plans d'eau par des modules solaires pour limiter l'évaporation les plans d'eau et produire en même temps de l'énergie
- **Faso Soap** : innovation technologique de lutte contre le paludisme par la fabrication d'un savon à partir de substances locales répulsif pour les moustiques adultes et larvicides pour les laves. Faso Soap a gagné le 1er Prix de la GSVC à Berkeley 2013
- **Challenge Humanitech 2011** : concours étudiants de l'invention humanitaire : cinq équipes 2iE ≥sélectionnées parmi les 22 finalistes
- **Citizen Act de la Société Générale 2012** : un « business game » sur les questions de RSE ; une équipe 2iE finaliste parmi 250 équipes
- **Défi Bouygues Construction** : la « Star Act du BTP » : des équipes d'étudiants de 2iE sélectionnées en 2010 et 2011.

Le schéma de principe du technopole de 2iE (tous droits réservés)



5. L'application du développement durable à 2iE

2iE a adopté une stratégie engagée pour le développement durable (DD) de l'Afrique et pour son fonctionnement. Sa gouvernance est un modèle innovant de partenariat Public-Privé.

Sa responsabilité sociale et environnementale (RSE) se décline dans son modèle de management, son offre de formation et ses méthodes pédagogiques, ses programmes de recherche et son offre d'expertise pour les secteurs privé et public.

Les engagements institutionnels

« Faire de 2iE une vitrine en matière de responsabilité sociale et environnementale »

- Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies et engagement du personnel et des étudiants pour faire communiquer et progresser régulièrement sur les 10 principes universels y relatifs.
- Audits annuels de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), 2iE conformément au référentiel de la Conférence des grandes écoles (CGE) en France, publiés et actions pour amélioration continue.
- Des formations d'éducation au développement durable et de promotion de la santé dispensées aux étudiants et au personnel.
- Evaluation et plan de réduction de l'empreinte carbone de 2iE
 - Un outil propre d'évaluation carbone adapté au contexte local développé : la carte d'identité carbone
 - Un manuel d'écoresponsabilité sur le campus développé et diffusé.
- Une politique de gestion intégrée des déchets mise en place et révisée chaque année.
- Production de l'énergie propre sur site (Biocarburant et énergie solaire).
- Mise en place d'un système de management de la qualité avec des audits internes et externes.

« Faire de la recherche scientifique et technologique un levier pour le développement humain et pour des innovations vertes »

- Des équipes pluridisciplinaires et multi-institutions pour animer les programmes de recherche
- Des sujets de recherche issus des problèmes de développement vécus
- Une démarche scientifique faisant des acteurs concernés et des entreprises des partenaires de recherche
- Un technopole pour tester les résultats et prototypes y compris adaptabilité et acceptabilité par les usagers.

« S'appuyer sur les programmes de formation pour susciter chez les étudiants une vocation de responsabilité sociale de l'entreprise »

- Des cours magistraux et des études de cas sont délivrés par des professionnels. Ils donnent lieu à des débats des pratiques managériales innovantes et responsables et à la rédaction d'une charte et d'un projet entrepreneurial
- Un Programme « d'Entrepreneuriat social » qui a pour objet :
 - d'accompagner les étudiants dans la création d'entreprise à vocation green business ou à forte composante éthique
 - d'engager les partenaires dans une démarche de RSE : entreprises minières, de BTP, banques privées, agences de coopération internationale
 - de délivrer des formations en RSE pour les entreprises (y compris par la formation en ligne)

- de développer des outils d'aide à la décision responsable pour améliorer l'impact environnemental des entreprises
- de réaliser des audits et des outils sur le choix énergétique et la gestion intégrée des déchets des entreprises
- de développer des stratégies spécifiques pour la lutte contre les effets et pour l'adaptation au changement climatique et la maîtrise de leur empreinte carbone.

***M. Amadou Hama MAIGA (Burkina Faso)** est Ingénieur hydraulicien et Docteur ès Sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse). M. Maiga a occupé différentes fonctions au Service des eaux de la ville de Lausanne, à la Direction de l'Hydraulique du Mali et à l'ENI de Bamako avant de rejoindre en 1986 l'Ecole inter-Etats d'ingénieurs de l'équipement rural (EIER) devenue en 2007 l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE). Au sein de l'EIER, puis de 2iE, il a successivement occupé les fonctions de Chef de département Génie sanitaire, Directeur du Laboratoire contrôle des pollutions et traitement des eaux, Directeur de la recherche et Directeur général adjoint depuis 2005. Fondateur et Directeur de publication de la revue « Sud Sciences et Technologies » depuis 1997, il a participé à différents réseaux et comités internationaux (membre du Comité de direction de l'Association africaine de l'eau, du Bureau de la section Ingénierie des eaux et des sols de la Commission internationale du génie rural, du groupe d'experts du Nepad pour les centres d'excellences en Eau, du groupe des experts de l'OCI pour l'eau, et du Conseil d'orientation de l'Agence interétablissements (français) de recherche pour le développement (AIRD). Le Professeur Maiga a reçu le Grand Prix 2009 de la Fondation Suez Environnement pour ses travaux de recherche sur l'accessibilité à la ressource en eau pour les plus pauvres.*

RESSOURCES NATURELLES EN AFRIQUE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

M. Abou AMANI - Spécialiste principal de programme (sciences de l'eau) et hydrologue régional pour l'Afrique au Bureau de l'UNESCO à Nairobi.

1. Introduction

La terre, ainsi que les ressources naturelles qui en sont les fruits, constitue une source qui offre à l'humanité les moyens et une possibilité unique de développer de nouveaux secteurs économiques, des économies « verte » et « bleue », permettant ainsi la préservation de la biodiversité et la santé des mers et des océans. Il est bien établi que plus de quatre milliards d'années d'histoire géologique ont doté le continent africain d'importantes ressources en minerais et énergies fossiles, qui sont aujourd'hui l'un des principaux moteurs de sa croissance économique. Ce fondement géologique varié a favorisé le développement d'une biodiversité extraordinaire, faisant de l'Afrique le centre de la géobiodiversité au niveau mondial. Au fil du temps, les fondements géologiques et biologiques ont façonné une riche diversité culturelle humaine et encouragé la constitution d'un héritage de savoirs autochtones sur la façon de vivre en harmonie avec l'environnement, de surmonter les maladies et les fléaux, et de se remettre des dégâts causés par les catastrophes naturelles.

Avec sa population jeune en augmentation, ses importantes ressources naturelles et ses savoirs autochtones séculaires, l'Afrique moderne possède tout le potentiel nécessaire pour se développer de manière durable. En outre, le fait de mettre à profit l'enseignement, la science, la technologie et l'innovation pour répondre aux besoins essentiels (sécurité alimentaire, santé, efficacité énergétique, eau), développer son capital humain, préparer les jeunes à la vie active, stimuler la croissance économique et industrielle, réduire la pauvreté et promouvoir une culture de la paix, est aujourd'hui à la portée de l'Afrique – plusieurs pays du continent font partie des économies qui connaissent les plus forts taux de croissance du monde. Mais pourquoi, malgré cette richesse, le continent africain accuse-t-il encore des retards en termes de développement social et économique et supporte-t-il encore le poids de différents conflits, qui sont pour la plupart déclenchés ou alimentés par des querelles sur les ressources naturelles ?

Le Forum panafricain « L'Afrique : Sources et ressources pour une culture de la paix » fournit un cadre qui permet de s'appuyer sur les sources d'inspiration et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes en vue de construire une paix durable. Les trois piliers du Forum, « Sources et ressources naturelles », « Sources et ressources culturelles » et « Sources et ressources humaines », sont tous essentiels à la création d'une approche inclusive et globale de la culture de la paix en Afrique. Cette note conceptuelle porte sur les « sources et ressources naturelles », et contient un examen de la situation de ces sources et ressources en Afrique, des difficultés à résoudre pour qu'elles soient gérées pacifiquement et des possibilités de renforcement d'une culture de la paix. L'accent sera placé sur l'eau douce, les ressources marines et côtières, les ressources de la biodiversité, les ressources minières et minérales, le système STI et la gouvernance des ressources naturelles.

L'Afrique est dotée de ressources naturelles riches en gisements pétroliers et minéraux, sols fertiles, forêts, biodiversité et ressources en eau, et possède de belles côtes tropicales pour l'activité économique et le tourisme.

Toutefois, ces abondantes ressources ont également été source de conflits et de luttes de pouvoir perpétuelles à l'intérieur et à l'extérieur des pays, du fait de leur dégradation et de leur surexploitation par quelques-uns, de l'isolement des savoirs autochtones les uns par rapport aux autres et des capacités limitées en matière de technologie et d'innovation scientifiques.

Une grande partie de ces ressources naturelles ne s'arrête pas aux frontières politiques, et leur gestion soulève à présent des difficultés et pourrait entraîner des conflits et des crises. La préservation, la protection et l'exploitation raisonnée et équitable de ces richesses, aux niveaux local, national et régional, sont essentielles pour un développement durable et le maintien de la paix. Les problèmes liés au caractère partagé de ces ressources pourraient offrir une bonne occasion et constituer des forces et des atouts pour

promouvoir la coopération et la diplomatie, afin que les parties prenantes concernées – telles que les gouvernements, les communautés locales et le secteur privé – puissent les gérer et les partager efficacement d’une manière pacifique, en respectant et en utilisant les savoirs autochtones et modernes.

Le fait de mettre l’éducation et les sciences, et plus particulièrement la STI en matière de durabilité, au service de la société pourrait permettre de réduire ces obstacles, de mieux répondre aux besoins essentiels (sécurité alimentaire, santé, accès à l’efficacité énergétique, eau) et d’améliorer l’atténuation du changement climatique, le développement du capital humain, l’emploi des jeunes et la croissance économique et industrielle, ce qui ferait baisser la pauvreté et promouvoir la culture de la paix.

C’est dans ce contexte que ce document montrera comment exploiter les ressources naturelles de l’Afrique d’une manière novatrice et durable, en vue d’une culture de la paix et de l’intégration régionale. Les ressources et stratégies suivantes seront examinées :

- Ressources en eau douce
- Ressources marines et côtières
- Biodiversité et écosystèmes naturels
- Ressources minières et minérales
- Système STI et gouvernance des ressources naturelles

Chaque partie contiendra une brève analyse de la situation, puis exposera les principales difficultés et possibilités en matière de renforcement de la culture de la paix.

2. Situation/état des sources et ressources naturelles en Afrique

2.1. Ressources en eau douce

L’Afrique dispose de ressources renouvelables en eau d’environ 3 931 km³, soit 9 % des ressources mondiales totales, mais elle est le deuxième continent le plus sec, après l’Australie. En raison de son climat et de son paysage géographique, les ressources disponibles en eau par habitant varient fortement aux niveaux continental, sous-régional, national et local. À l’échelle du continent, elles étaient en moyenne d’environ 4 000 m³/habitant/an en 2010, mais au niveau des pays, elles étaient comprises entre moins de 500 m³/habitant/an pour certains pays arides et semi-arides et plus de 10 000 m³/habitant/an pour certains pays humides. Ainsi, dans l’analyse des chiffres qui concernent les ressources renouvelables en eau au niveau des pays, il convient de tenir compte de la dimension climatique, du paysage géographique et de la répartition de la population. Les ressources en eau de l’Afrique sont composées de différents cours d’eau, pérennes ou non pérennes, de lacs, de zones humides, de marais, de barrages et d’aquifères. La plupart des ressources en eau de surface et souterraine du continent sont partagées en tant que ressources transfrontalières.

L’Afrique compte 63 bassins hydrographiques transfrontaliers internationaux et 17 lacs transfrontaliers partagés par au moins deux pays. Ces systèmes transfrontaliers internationaux couvrent 63 % de la surface du continent, et représentent près de 93 % de ses eaux de surface totales pour 77 % de sa population. L’Afrique abrite 17 grands bassins hydrographiques transfrontaliers internationaux d’une superficie supérieure à 100 000 km², soit un tiers des grands bassins hydrographiques de la planète. Cette situation crée une interdépendance des pays vis-à-vis de l’eau qui s’écoule des pays situés en amont vers ceux situés en aval. Certains États présentent une interdépendance supérieure à 80 % (Niger, Mauritanie, etc.), ce qui signifie que 10 % seulement de leurs ressources totales en eau de surface sont produites à l’intérieur du pays, et que 90 % viennent de l’extérieur de leurs frontières administratives. Ces États ne peuvent donc pas gérer durablement leurs ressources en eau sans coopérer avec les pays situés en amont.

Les eaux souterraines sont les autres importantes ressources en eau que les pays partagent. Dans les zones rurales et urbaines, et plus particulièrement dans les régions arides et semi-arides, plus de 75 % de l’approvisionnement en eau provient des eaux souterraines. Contrairement aux ressources en eau de surface, de nombreux pays africains partagent les aquifères sans le savoir, ce qui constitue un facteur de risque pour leur gestion. À ce jour, au moins 60 systèmes d’aquifères transfrontaliers internationaux ont

été identifiés par l'Initiative sur la gestion des ressources des aquifères transnationaux (ISARM) de l'UNESCO.

Malgré des ressources renouvelables en eau de 4 000 m³/habitant/an, plus de 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable, 7 % seulement du potentiel hydroélectrique est mobilisé, moins de 10 % des terres arables irrigables sont utilisées et, au total, moins de 5 % des ressources renouvelables en eau sont exploitées. Pour mettre en place un développement socioéconomique durable en Afrique, en vue de la réalisation des OMD et au-delà, les pays du continent doivent se mobiliser fortement et gérer durablement leurs ressources en eau de surface et souterraine.

2.2. Ressources marines et côtières

Les côtes africaines sont bordées par deux océans (Indien et Atlantique) et deux mers (Méditerranée et Rouge) qui abritent d'abondantes ressources marines, y compris des ressources vivantes, des minerais et des hydrocarbures. La pêche est une activité économique essentielle en Afrique, mais certaines réserves halieutiques ont été surexploitées et plusieurs espèces sont menacées d'extinction locale. La destruction de ces ressources, du fait d'une exploitation non durable, notamment la déforestation de zones situées en amont, a déjà et continuera d'avoir des conséquences négatives graves sur cette activité et sur les communautés qui en dépendent. L'exploitation de ces ressources fournit la possibilité de développer rapidement l'économie des États côtiers et d'améliorer les moyens d'existence des communautés côtières, mais implique également un risque de conflit, les ressources dépassant souvent les frontières. L'Afrique subsaharienne présente le rythme d'expansion démographique urbaine le plus élevé du monde – avec la migration régulière des populations vers les villes côtières, à la recherche de possibilités économiques.

La croissance démographique exerce une pression sur les zones côtières qui se traduit par une demande croissante de terres pour la construction de logements et d'infrastructures, une dépendance vis-à-vis des ressources vivantes pour l'alimentation et des besoins en eau douce. Des villes telles que Lagos (Nigéria), Accra (Ghana), Abidjan (Côte d'Ivoire), Dakar (Sénégal), Mombasa (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie) ont déjà connu des taux de croissance supérieurs à 4 %. En effet, près de 40 % de la population d'Afrique occidentale vit dans des villes côtières.

Dans de nombreuses régions, les ressources côtières et marines de l'Afrique sont gravement menacées et déjà très dégradées, du fait de la surexploitation et du développement urbain/industriel. À moins que la gestion de l'intégrité des écosystèmes et de la sensibilité des littoraux au développement soit immédiatement améliorée, ces ressources seront définitivement perdues. Il sera ensuite très difficile d'atteindre la croissance économique si nécessaire et de satisfaire aux besoins essentiels d'une manière durable. Il pourrait également se révéler nécessaire de se pencher sur des défis à plus long terme, tels que le réchauffement climatique et la hausse du niveau des océans.

L'Afrique doit prendre des dispositions pour mettre en place une gestion côtière intégrée et une exploitation durable des ressources. Il est essentiel que ces mesures soient promulguées et dotées de capacités et fonds suffisants pour mettre en œuvre et faire respecter les recommandations. Ceci garantira le maintien du potentiel de production des systèmes côtiers et marins sur le long terme.

a. Biodiversité et écosystèmes naturels

L'Afrique dispose d'importantes ressources en biodiversité (BD) et d'organismes vivants divers et abondants. L'état actuel de cette BD, à quelques exceptions près, est plus satisfaisant que dans de nombreuses régions du monde. Elle est plus élevée dans les tropiques, où s'étend la forêt humide africaine. La forêt du bassin du Congo, qui couvre 230 millions d'ha et représente 6 % de la surface forestière mondiale, est la deuxième plus grande forêt humide du monde, après l'Amazonie. Dans les régions septentrionale et australe du continent, les tropiques sont séparés d'autres zones à forte diversité par deux ceintures arides sous-tropicales à faible BD.

Environ un quart des espèces de mammifères connues de la planète et plus d'un cinquième des espèces d'oiseaux sont présents en Afrique. Il est intéressant de souligner qu'avec les espèces migratoires, l'Europe et l'Afrique partagent des populations d'oiseaux. L'Afrique est le continent le plus riche en espèces de poissons connues. Elle abrite un quart des centres mondiaux de la diversité végétale, et au

moins un sixième des espèces végétales de la planète sont endémiques de l'Afrique. Les écosystèmes côtiers et marins, situés le long du littoral du continent, contiennent une biodiversité marine élevée.

Néanmoins, la BD de l'Afrique reste peu étudiée. Des travaux récents permettent encore de découvrir de nombreuses nouvelles espèces, alors que d'autres, répertoriées par le passé, sont aujourd'hui éteintes. Beaucoup de grandes cultures alimentaires et commerciales viennent d'Afrique, notamment des espèces telles que le millet et le sorgho, le riz, l'huile de palme, le café et le thé, ainsi que des sources de bois. Le Sommet mondial pour le développement durable de 2002 a conclu que le lien entre conservation des ressources naturelles et développement économique en Afrique était particulièrement étroit.

Les pays africains ont rapidement adhéré aux accords environnementaux multilatéraux (AEM) et par ailleurs, des initiatives régionales ont été lancées, par exemple la Convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et l'Initiative pour l'environnement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), axée sur six domaines : (i) lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification ; (ii) conservation des zones humides de l'Afrique ; (iii) prévention, contrôle et gestion des espèces exogènes invasives ; (iv) conservation et exploitation durable des ressources marines, côtières et d'eau douce ; (v) lutte contre le changement climatique en Afrique; et (vi) conservation et gestion transfrontalières des ressources naturelles.

b. Ressources minières et minérales

Au fil des siècles, les ressources minières ont constitué un facteur essentiel dans l'épanouissement des civilisations africaines. Par exemple, le plateau de Jos au Nigéria est le berceau de la civilisation Nok, qui a prospéré entre 1000 av. J.-C. et 200 apr. J.-C. et apporté la preuve la plus ancienne de la fonte du fer (600 av. J.-C.) de l'Afrique subsaharienne. L'époque coloniale est marquée par une progression des études géologiques et de l'exploitation minière au profit des maîtres coloniaux européens. Après l'accession à l'indépendance des différents pays, la situation n'a pas beaucoup évolué, et on peut même dire qu'elle s'est aggravée – une demande massive de ressources minières africaines émane également de la Chine, l'Australie, l'Inde et la Corée, pour ne citer que quelques pays. Ainsi, le continent subit une exploration et une exploitation intensives et sans précédent de ses ressources minières. La question soulevée par cette situation est la suivante : l'Afrique dispose-t-elle de la capacité humaine nécessaire pour gérer durablement ces ressources et retirer des avantages de la ruée mondiale vers ses richesses ?

À l'heure actuelle, le continent abrite 41 % des réserves mondiales de cobalt, 56 % des réserves de diamant, 34 % des réserves d'or, 10 % des réserves de pétrole, 12 % des réserves de chromite et 53 % des réserves de roche phosphatée, pour n'en citer que quelques-unes. Néanmoins, d'après la Première Conférence de l'Union africaine des ministres chargés de la mise en valeur des ressources minières de 2008, « ... une grande partie des ressources minières de l'Afrique reste sous-explorée et sous-exploitée, et le niveau des connaissances en matière de géoscience est relativement trop faible pour attirer les activités d'exploration et les investissements ».

Cette conclusion montre clairement que l'Afrique est suffisamment riche en termes de ressources minières, mais qu'elle doit aussi remédier aux nombreux problèmes qui l'empêchent de tirer profit de ce capital. La vision africaine des mines et son plan d'action jettent les bases d'une action cohérente à l'échelle du continent visant à faire du secteur minier un véritable moteur de croissance économique durable.

3. Principaux défis de la gestion durable des sources naturelles de l'Afrique

3.1. Ressources en eau douce

Les pays africains sont de plus en plus confrontés à des défis majeurs en ce qui concerne l'exploitation et la gestion durables de leurs ressources en eau, en faveur du développement durable. La vision africaine de l'eau pour 2025 a identifié dix défis majeurs se rapportant aux facteurs clés suivants : croissance démographique, urbanisation rapide et changement économique et climatique. Les autres défis consistent

à garantir l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires (300 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable), un approvisionnement en eau suffisant pour la sécurité alimentaire et énergétique, une gestion durable des divers systèmes hydrographiques transfrontaliers, une base de connaissances appropriée en vue d'une gestion durable, la compétence des professionnels de l'eau et l'existence d'une volonté politique.

Les principales menaces naturelles sont les suivantes : grand nombre de bassins hydrographiques transfrontaliers ; extrême variabilité spatiale et temporelle du climat et des précipitations, associée au changement climatique et aux catastrophes liées à l'eau (sécheresses et inondations) ; rareté croissante de l'eau, diminution de certaines étendues d'eau et désertification. Les menaces liées à l'homme comprennent, entre autres, une gouvernance et des cadres institutionnels inappropriés dans le domaine de la gestion des bassins hydrographiques nationaux et transnationaux ; l'épuisement des ressources en eau par la pollution, la dégradation environnementale et la déforestation, menaçant sérieusement la santé des personnes et des écosystèmes ; l'absence d'investissement adéquat dans l'évaluation, la protection et la mise en valeur des ressources ; et le financement non durable des investissements effectués dans l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires.

Les pays africains partagent plus de 80 lacs et bassins hydrographiques et plus de 60 aquifères souterrains, et doivent faire face à une population en augmentation constante, à une hausse de la demande de nourriture et d'eau, ainsi qu'à une demande d'eau croissante de la part des secteurs industriels émergents. Ils se heurtent donc inévitablement à des difficultés grandissantes liées aux ressources en eau partagées (c.-à-d. transfrontalières). Il en a clairement été pris acte dans le document de suivi de Rio+20, « L'avenir que nous voulons », dans lequel l'eau douce est considérée comme un élément clé déterminant du développement durable, de la sécurité et de la paix.

Le changement climatique et les incertitudes inhérentes à ses conséquences sur les ressources en eau ne feront qu'aggraver la situation. Si cet état de fait perdure, la concurrence s'intensifiera entre les différents utilisateurs et types d'utilisation, ainsi qu'entre les pays qui partagent un ou plusieurs systèmes hydrographiques. Avec la diminution éventuelle des précipitations dans certaines régions d'Afrique, ces facteurs indiquent qu'il existe un risque croissant de conflit, et qu'il est impératif et urgent de commencer à mettre en place une stratégie pour anticiper, gérer et prévenir tout risque potentiel de conflit lié à l'eau, ainsi que de promouvoir la paix et la coopération entre les pays partageant un même système hydrographique et entre les utilisateurs des systèmes et étendues d'eau partagés.

3.2. Ressources marines et côtières

Une partie des abondantes ressources marines et côtières de l'Afrique est surexploitée et dégradée. Les pêcheurs fournissent davantage d'efforts et pêchent moins de poissons. Les mangroves (qui constituent des zones d'alevinage pour l'industrie de la pêche) sont en déclin du fait de l'exploitation incontrôlée du bois de construction et de chauffage, de la construction d'hôtels et de salines, et de la pollution causée par les déchets industriels et pétroliers, en particulier autour des principaux ports. Les récifs coralliens sont en déclin constant. Au large de l'Afrique orientale, les dégâts infligés aux habitats côtiers qui sont les mieux étayés concernent les zones situées à proximité des principales villes, à cause du rejet des eaux usées et de la surexploitation. La pêche à la dynamite, les espèces invasives et le ruissellement agricole constituent également des menaces considérables. En outre, le changement climatique représente un nouveau risque important pour les zones et les ressources côtières. Sur le littoral de l'Afrique occidentale, les taux moyens de recul des côtes sont d'un à deux mètres par an, mais des taux plus élevés atteignant plusieurs centaines de mètres par an ont été observés localement (par exemple au Sénégal). L'érosion des côtes a des effets dévastateurs, entraînant la perte d'infrastructures routières, portuaires ou touristiques. Elle menace également les moyens de subsistance des populations du littoral, car les communautés ne peuvent plus vivre près de la côte ni poursuivre leurs activités économiques. L'érosion des côtes sera aggravée par les effets du changement climatique et l'élévation prévue du niveau des océans, ainsi que par la mauvaise utilisation de l'espace côtier due à l'absence de plan d'aménagement du littoral.

Les institutions marines de l'Afrique sont pénalisées par la limitation des ressources humaines et financières (nécessité de renforcer les capacités), l'insuffisance des données et des informations

nécessaires à la gestion des ressources côtières et la prise de décision (y compris les données de suivi à long terme pour les études sur le climat et le changement climatique), le manque d'infrastructures d'observation des océans et des côtes (plates-formes et matériel), et la collaboration limitée entre les institutions de la région pour répondre aux préoccupations communes (par exemple, dans certaines régions côtières, la piraterie restreint la capacité des navires de recherche à effectuer des voyages pour collecter des données). À cela s'ajoute la diversité des langues officielles utilisées sur le continent, qui réduit les possibilités de partager les expériences et les informations.

3.3. Biodiversité et écosystèmes naturels

Malgré l'état relativement satisfaisant de la biodiversité, il existe de nombreux problèmes. L'Avenir de l'environnement en Afrique (PNUE) indique qu'environ la moitié des écorégions terrestres du continent ont perdu plus de 50 % de leur surface du fait de la culture des terres, de la dégradation ou de l'urbanisation.

L'Afrique compte plus de 2 millions de km² de zones protégées. Les écorégions les mieux préservées sont souvent des habitats de savane, et les zones les moins protégées se situent en Afrique septentrionale, à Madagascar, dans les régions sèches de l'Afrique australe et dans les zones d'Afrique occidentale et orientale les plus touchées par la déforestation.

Certaines écorégions font partie des zones les moins protégées, mais sont également celles qui présentent des valeurs de BD élevées. Les centres à biodiversité élevée (hauts lieux) sont aussi les régions les moins peuplées, où l'exploitation des sols est intensive.

D'autre part, la forte augmentation de la population humaine et la richesse croissante créent des pressions sur les sols et les écosystèmes marins et d'eau douce. Le commerce international a quant à lui intensifié la demande de produits animaux, de bois tropicaux, de cultures commerciales et de produits de la mer, et a conduit à l'exploitation clandestine et au commerce de gibier et de viande de brousse. Parallèlement à cela, l'interdépendance mondiale a engendré de nouveaux problèmes, tels que le changement climatique mondial et les espèces invasives. Il en résulte que la biodiversité, si persistante pendant des millions d'années, fait aujourd'hui face à une menace sans précédent.

Outre le changement climatique mondial, des modifications de la végétation induites par l'homme ont des incidences négatives sur le climat local. La désertification constitue une menace majeure, qui est issue de la déforestation, de la modification de l'utilisation des sols – en particulier à des fins agricoles – et de la dégradation des zones humides. Les pressions à l'origine de la dégradation des sols sont de nature socio-économique et climatique. La pauvreté, les conflits, l'agriculture intensive qui entraîne l'érosion des sols et la salinisation, la déforestation et le défrichement des terres à des fins agricoles, ainsi que la mise en culture de terres marginales, constituent des facteurs importants. Les pressions exercées par le changement climatique incluent la diminution des précipitations (ou l'augmentation des épisodes de précipitations extrêmes) et la hausse des températures, lesquelles, conjuguées l'une à l'autre, entraînent une réduction du couvert végétal et une aggravation de l'érosion par le ruissellement et le vent.

À l'heure actuelle, la principale cause de perte de biodiversité en Afrique est la disparition des habitats, plus particulièrement au sein des prairies transformées ou fragmentées par l'agriculture. La surexploitation (pâturage, pêche) constitue également un problème majeur dans de nombreuses régions. Par ailleurs, l'intensification du développement industriel, notamment l'exploitation minière, produit des effets positifs en termes de développement, mais a aussi des incidences négatives, en raison de la faible capacité de gestion des déchets et de lutte contre la pollution.

La biodiversité de l'Afrique est étroitement liée à la nutrition, la sécurité alimentaire, l'énergie, le logement et la santé. Près des trois quarts de la consommation de protéines enregistrée en Afrique est dérivée de sources végétales. Les aliments qui poussent à l'état sauvage revêtent une importance particulière en période de crise (sécheresse, maladie et évolution économique). Les transitions opérées vers la monoculture peuvent représenter des menaces pour la biodiversité et entraîner la disparition de nombreuses cultures traditionnelles. D'autre part, plus de 80 % des habitants dépendent du bois ou du charbon pour cuisiner et se chauffer, et dans les zones rurales, les écosystèmes naturels constituent la

principale source de matériaux de construction. Jusqu'à 80 % de la population a recours à des remèdes traditionnels issus de plantes et d'animaux.

Toutefois, bien que les problèmes de développement liés à la gestion de l'environnement soient transversaux, les stratégies nationales et régionales restent sectorielles. La capacité à utiliser des outils d'intégration – tels que les Évaluations de l'impact sur l'environnement (EIE) qui mesurent les impacts environnementaux, sociaux, économiques et culturels des projets, et les Évaluations environnementales stratégiques (EES) qui portent sur les impacts et compromis potentiels des politiques, plans et programmes – est très limitée dans la plupart des pays africains, en raison de l'insuffisance des ressources humaines, techniques et financières et de la volonté politique.

3.4. Ressources minières et minérales

Les chiffres suivants donnent une idée du degré de pression qui est exercé sur les ressources minières de l'Afrique, essentiellement par la demande des marchés extérieurs : en 2008, le continent abritait 41 % des réserves mondiales de cobalt, 56 % des réserves de diamant, 34 % des réserves d'or, 10 % des réserves de pétrole, 12 % des réserves de chromite et 53 % des réserves de roche phosphatée, ces ressources étant pour la plupart exportées sans aucune valeur ajoutée. Les défis à relever consistent à (1) améliorer les compétences des spécialistes africains des sciences de la terre pour qu'ils soient à même d'accéder aux ressources et de conseiller les gouvernements, (2) élaborer des mécanismes législatifs appropriés et des technologies de restauration, et s'assurer que les exploitations sont sans danger pour l'environnement et les communautés pendant et après l'utilisation des mines, et (3) améliorer les capacités et la technologie pour conférer une valeur ajoutée à ces marchandises avant l'exportation.

La mise en œuvre de la Vision africaine des mines offre de nombreuses possibilités de relever ces défis, au moyen d'une transformation structurelle du secteur minier africain et en mettant l'accent sur la dynamisation de l'économie locale et le développement des compétences locales.

4. Opportunités pour le renforcement d'une culture de la paix

4.1. Ressources en eau douce

La gestion durable des ressources en eau de l'Afrique exige une coopération entre pays partageant les mêmes systèmes hydriques, et de meilleures connaissances concernant les eaux transfrontalières, notamment les eaux souterraines.

L'importance des ressources en eau pour le développement durable en Afrique et leur caractère partagé ont suscité diverses initiatives visant à promouvoir la coopération aux niveaux continental, sous-régional et national. Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) est la voix de l'Afrique sur les questions d'eau et d'assainissement et joue un rôle directeur au niveau continental. Au niveau sous-régional, les communautés économiques régionales ont entrepris la création d'un cadre de coopération sur les questions liées à l'eau au sein de leurs sous-régions respectives. S'agissant de la sous-région de la SADC, outre la création d'un département de l'eau chargé de coordonner ces questions au niveau régional grâce à un plan stratégique régional, un protocole relatif à la gestion des systèmes hydriques transfrontaliers a été signé par différents pays; il a conduit à une meilleure compréhension, ainsi qu'à un renforcement de la coopération entre pays partageant les mêmes systèmes hydriques, en favorisant la création d'un cadre de coopération pour les différents systèmes hydriques partagés.

Pour ce qui est de la CEDEAO, un centre régional de coordination des ressources en eau a vu le jour, en vue de parvenir à une meilleure gestion des ressources en eau de la sous-région grâce à un plan stratégique régional. La CEDEAO a aidé les pays à créer un nouveau cadre de coopération et à renforcer les cadres existants. La CEEAC met actuellement en place une entité de coordination régionale de l'eau, appuyée par un plan régional de GIRE. Un autre cadre de promotion de la gestion durable des ressources en eau est le Partenariat mondial de l'eau (GWP), à l'origine de la création de partenariats sous-régionaux et d'autres partenariats de l'eau au niveau national.

Sur les 63 bassins versants transfrontaliers internationaux, il n'existe que quelques autorités de bassin seulement, relatives aux bassins internationaux suivants : Sénégal, Gambie, Volta, Niger, Lac Tchad,

Congo, Lac Victoria, Limpopo, Okavango, Orange-Senqu et Zambèze. Divers cadres de coopération bilatéraux ou multilatéraux sont déjà en place. Ainsi, s'agissant du Nil, l'Initiative du bassin du Nil (IBN) a été lancée par l'intermédiaire de divers projets destinés à promouvoir la coopération entre les différents pays de ce bassin, bien que la création d'une organisation de bassin ne soit prévue par aucun cadre de coopération. S'appuyant sur un long passé de coopération entre le gouvernement et les communautés locales le long du delta du fleuve Sénégal, l'UNESCO a apporté son soutien aux autorités pour la création de la Réserve de biosphère transfrontalière du fleuve Sénégal, qui réunit le Sénégal et la Mauritanie (voir ci-dessous). Le Réseau africain des organismes de bassins (RAOB) a été créé en vue de promouvoir la coopération et le partage des expériences les plus concluantes. Il est important de noter que les autorités de bassin existantes en sont à différents stades de développement.

S'agissant des eaux souterraines, une Commission africaine des eaux souterraines (CAES) a été créée, avec le soutien technique de l'UNESCO et du PNUE, afin d'améliorer la gestion des eaux souterraines d'Afrique. L'UNESCO continuera de soutenir les travaux de cette commission. La première autorité de bassin pour la gestion d'aquifères partagés en Afrique a vu le jour en 2007 pour le Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), partagé par l'Algérie, la Libye et la Tunisie, en vue de promouvoir une gestion durable et pacifique de cet important système aquifère pour les trois pays. En matière de cadre de coopération de ce type en Afrique, il reste encore bien du chemin à parcourir, du fait de nos importantes lacunes concernant les aquifères transfrontaliers du continent. Les articles de l'AGNU concernant la gestion des systèmes aquifères partagés devraient être promus, de façon à encourager les pays à s'atteler à la création des cadres de coopération nécessaires à la gestion durable et pacifique de leurs aquifères partagés.

L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 offre aussi une occasion de sensibiliser davantage sur l'importance de l'eau en tant que catalyseur de la paix et du développement durable, en particulier pour les systèmes aquifères partagés. Dans le cadre de cette année internationale et prenant appui sur son programme PCCP (from Potential Conflict to Cooperation Potential), l'UNESCO met en œuvre le programme intitulé « L'Eau pour la paix en Afrique », dont l'objectif global est de promouvoir la coopération en matière d'eau pour la paix et le développement durable en Afrique en renforçant les capacités des États membres à gérer les conflits potentiels, mobilisant de solides connaissances à cet effet.

4.2. Océans et mers

Suite à plusieurs initiatives nationales, régionales et internationales, la quantité d'informations disponibles sur les océans et les zones côtières d'Afrique a augmenté ces dernières années. Des campagnes de recherche ont été organisées dans le cadre des programmes internationaux afin de collecter des données dans le domaine de la pêche et de l'océanographie, des stations de mesure du niveau de la mer ont été implantées en différents points clés le long des côtes africaines, et des organismes nationaux ont entrepris des études sur un large éventail de sujets, tels que la pollution, les pêcheries, l'érosion côtière, etc.

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour générer des données et des informations en quantité suffisante, et pour analyser ces données et préparer les produits nécessaires à une gestion intégrée et durable de l'environnement et des ressources marines et côtières. Les efforts devront porter sur la production de nouvelles données, et sur l'analyse et l'interprétation du volume important de données produites par les nombreuses campagnes effectuées jusqu'à présent dans la région.

L'UNESCO et sa COI ont participé activement au développement des sciences marines en Afrique, et ont procédé en 1980-1981 à la première étude approfondie sur le « Développement des sciences et des technologies marines en Afrique », menée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), avec un financement du PNUD. Les autres initiatives majeures comprennent : (i) l'organisation de la Conférence panafricaine sur la gestion intégrée des zones côtières dans une perspective durable (PACSICOM), qui s'est tenue à Maputo (Mozambique), du 18 au 28 juillet 1998, dans le cadre des activités de l'Année internationale des océans, et (ii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de taille moyenne (MSP) du FEM, intitulé « Développement et protection de

l'environnement côtier et marin de l'Afrique subsaharienne », plus connu sous le nom de « Processus africain », en partenariat avec le Comité consultatif sur la protection des mers (ACOPS) et le PNUE.

Le Processus africain a permis d'effectuer une analyse intégrée des problèmes afin d'isoler les différentes causes de détérioration de l'environnement côtier et marin africain, et d'élaborer un portefeuille de 19 projets dans les cinq domaines considérés comme prioritaires: érosion côtière, pollution, utilisation durable des ressources vivantes, gestion d'habitats et écosystèmes essentiels, tourisme. Plusieurs de ces projets, qui ont depuis été financés, ont été mis en œuvre par des organismes locaux et des organisations internationales, contribuant ainsi à s'attaquer aux problèmes identifiés comme prioritaires. Les autres initiatives mises en œuvre comprennent l'élaboration du volet africain du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS Afrique), le Réseau de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA), l'Adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest et un programme de leadership et de renforcement des capacités.

Les projets liés aux Grands écosystèmes marins (GEM) ont joué un rôle majeur dans l'étude et la gestion des zones côtières africaines. Les différents projets du Caucus du Grand écosystème marin (GEM) en Afrique ont été officialisés au cours d'une réunion qui s'est tenue à Accra (Ghana) en mai 2011, réunissant quatre projets GEM mis en œuvre le long des côtes africaines : courants des Canaries, de Guinée, de Benguela, d'Agulhas et de Somalie. Le but du Caucus est d'encourager une plus étroite coopération entre les projets GEM africains sur des questions d'intérêt commun, par l'apprentissage et le partage des expériences, l'amélioration de la communication et de la coordination et le développement de modes de travail en synergie.

L'Union africaine élabore actuellement une « Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique à l'horizon 2050 » (2050 AIM-STRATEGY), qui vise à favoriser la création de richesse à partir des océans, des mers et des eaux intérieures en développant une économie maritime prospère et en réalisant le plein potentiel des activités reposant sur la mer, d'une manière durable pour l'environnement. Cette stratégie reconnaît la nécessité de renforcer les capacités en matière d'éducation maritime et de recherche scientifique (hydrographie, océanographie, pêcheries, recherche en matière de formation concernant les zones côtières et les eaux intérieures et transfert de technologies). Le PNUE, par l'intermédiaire du secrétariat de la Convention d'Abidjan et de Nairobi, a mis en œuvre un éventail d'initiatives destinées à lutter contre la détérioration de plus en plus rapide des océans et des zones côtières grâce à une gestion et une utilisation durables de l'environnement marin et côtier.

4.3. Biodiversité et écosystèmes naturels

Il existe des possibilités non négligeables de créer de la richesse grâce aux activités fondées sur les biens et services environnementaux, tout en œuvrant à la conservation de ces ressources. Parmi ces activités figurent un éventail d'usages extractifs d'intensité modérée, tels que l'exploitation du bétail ou du gibier, la cueillette de plantes sauvages, l'exploitation forestière à faible impact ou les pêcheries durables, ainsi que des usages non extractifs, tels que l'écotourisme ou l'exploitation des ressources génétiques.

Les écosystèmes naturels fournissent une large variété de plantes et d'animaux importants pour la pharmacopée traditionnelle et la production pharmaceutique moderne. La bioprospection pharmaceutique se développe, mais elle doit être encadrée par des lois et règlements appropriés aux niveaux national et régional, et les droits des communautés locales et des populations autochtones à cet égard doivent être dûment protégés. En tant que source de revenu, les plantes médicinales supportent avantageusement la comparaison avec les cultures de rapport et sont moins soumises aux effets du marché et des barrières commerciales.

L'écotourisme est l'un des secteurs touristiques qui connaît la plus forte croissance à travers le monde, Afrique comprise, et il repose sur la conservation des paysages naturels et de la faune et de la flore. Il offre aussi parfois le meilleur moyen pour l'exploitant individuel de rentabiliser son domaine, notamment dans les zones arides ou les zones de terres agricoles pauvres.

De nombreux pays africains travaillent encore à l'élaboration de systèmes visant à intégrer les AME dans leurs programmes et leurs politiques. Il est tout à fait possible d'améliorer la synergie entre ces différents

AME, et les institutions chargées de mettre en œuvre ces conventions ou les agences impliquées dans la réduction de la pauvreté, la santé ou d'autres besoins du développement.

Les recherches sur la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques peuvent aider les pays à évaluer leurs capacités de charge et les niveaux d'utilisation et les pratiques durables, en vue de formuler des politiques de développement plus fructueuses. La mise en œuvre de politiques efficaces passe par la création et le maintien d'institutions capables de réglementer l'utilisation des ressources naturelles dans les limites nécessaires, sans pour autant exercer de contraintes excessives sur leur utilisation légitime.

La nécessité de planifier de manière plus intégrée et plus durable, en tenant compte des impacts environnementaux, crée des opportunités en matière d'amélioration de la participation, de reconnaissance des valeurs, des préoccupations et des priorités publiques, et d'édification de systèmes de gouvernance et de gestion coopératifs et durables. La décentralisation du secteur public permet de renforcer ce processus. Le renforcement de l'intégration intersectorielle au niveau national rendra le développement plus durable. Des outils tels que les études d'impact environnemental (EIE) ou les évaluations environnementales stratégiques (EES) permettent de mieux formuler les politiques en évaluant l'impact et les dilemmes que pourraient contenir les projets (EIE), de même que les politiques, les plans et les programmes (EES).

Un soutien peut être apporté aux gouvernements nationaux afin qu'ils renforcent leur capacité à mettre en œuvre des politiques d'étude d'impact environnemental, mais aussi qu'ils élaborent, en amont et de façon participative, une évaluation de l'impact des politiques, plans et programmes, ce qu'on appelle

« L'Évaluation Environnementale Stratégique » - qui permet d'identifier les impacts cumulatifs et de prévenir les conflits induits par des développements séparés et ponctuels. Au niveau sous-régional, le développement des Communautés économiques régionales (CER) offre une possibilité d'intégrer la gestion environnementale. On peut les aider à coordonner des études d'impact transfrontalières ainsi que le suivi de cet impact, à relier entre elles les réponses et politiques aux niveaux national et régional, à renforcer les institutions régionales et à créer des possibilités de large participation aux processus régionaux.

L'environnement est un domaine dans lequel les pays sont souvent désireux de coopérer. Comme l'a souligné Kofi Annan, l'édification de la paix par la protection de l'environnement constitue une opportunité de premier ordre. Les communautés partagent en effet les mêmes préoccupations d'un pays à l'autre, les scientifiques et les défenseurs de l'environnement sont désireux d'apprendre et d'échanger leurs expériences, et les planificateurs du développement sont impatients de comprendre en quoi consiste « l'intégration environnementale », et ils savent pertinemment que la meilleure façon d'y parvenir est de regarder comment s'y prennent les autres.

Le programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO est le plus ancien programme scientifique intergouvernemental traitant de ces questions, notamment par l'intermédiaire de son réseau de réserves de biosphère. Avec 610 sites situés dans 117 pays (dont 12 sites transfrontaliers), les RB ont vocation à devenir au 21^e siècle les principaux sites consacrés à l'échelle internationale au développement durable (Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère, UNESCO, 2008). Bien implanté en Afrique, où il compte 64 RB dans 28 pays, ce réseau permet d'encourager la coopération transfrontalière, selon la priorité fixée lors du dernier congrès du MAB. Il existe actuellement deux réserves de la biosphère transfrontalières en Afrique : le delta du fleuve Sénégal (Sénégal/Mauritanie) et la réserve de biosphère du W (Bénin/Burkina Faso/Niger). D'autres initiatives sont en cours. Les réserves de biosphère transfrontalières permettent aux gouvernements et aux communautés de pays limitrophes de coopérer quotidiennement en faveur du développement durable, en tirant profit d'opportunités socioculturelles qui les aident à renforcer leur résistance aux conflits. En tant que programme scientifique qui repose sur les principes de la science de la durabilité, et s'inscrit dans une perspective pluridisciplinaire, au croisement des sciences naturelles et sociales, en vue d'expérimenter et de démontrer différentes approches novatrices du développement durable, de l'échelon local à l'échelon international, le programme MAB contribuera largement à faire évoluer le continent africain d'une économie d'exploitation des ressources à une société et une économie fondées sur le savoir.

4.4. Mines et ressources minérales

Dans la mesure où la géologie ne s'arrête pas aux frontières nationales, les ressources minérales devraient toujours être envisagées du point de vue régional. De nombreux gisements de ressources naturelles étant partagés par plusieurs communautés ou pays, il est essentiel que les différentes parties prenantes s'entendent sur une politique de gestion adaptée et scientifiquement fondée afin d'éviter diverses formes de conflits engendrés ou encouragés par des différends portant sur les ressources naturelles. Cartographier, comprendre l'impact environnemental et sanitaire de l'exploitation des gisements minéraux et assurer le suivi de cet impact, tout cela ne peut être pris en charge au niveau d'un seul pays. Une solide coopération est nécessaire entre les différents pays ayant cette ressource en partage.

Par ailleurs, il existe de nombreux exemples de ce que notre connaissance des sciences de la terre peut apporter pour parvenir à une intégration régionale efficace. On peut citer, en particulier, la recherche et la protection des espèces menacées (dont beaucoup ont des habitats partagés par de nombreuses communautés ou pays), l'intérêt de la collaboration et des échanges régionaux dans l'amélioration de la cartographie des ressources naturelles au sein des frontières nationales et au-delà, ou encore les cartes géographiques et les cartes de la biodiversité.

4.5. Mobiliser la STI au service de la gestion durable des ressources naturelles

Afin de mobiliser la science, la technologie et l'innovation (STI) et de s'appuyer sur le cadre offert par la science de la durabilité pour assurer une gestion et un développement durables des ressources naturelles, il faut disposer de connaissances et de stratégies reposant sur des bases factuelles, de façon que les connaissances scientifiques se traduisent en usages efficaces (valorisation) et qu'elles soient adoptées par la société (appropriation). Il faut pour cela disposer d'un système et d'une gouvernance explicites en matière de STI aux niveaux national, régional et panafricain. Ces politiques peuvent se révéler efficaces et durables à ces trois niveaux, mais cela passe par une synergie entre les scientifiques, les responsables politiques et les détenteurs des savoirs locaux et autochtones par-delà les frontières nationales et régionales. Les scientifiques doivent travailler main dans la main avec la société à l'exploitation durable des ressources naturelles, tout en créant des possibilités qui permettent aux communautés locales et transfrontalières de satisfaire leurs besoins fondamentaux, d'améliorer l'emploi des jeunes et de promouvoir une croissance inclusive. Il faut améliorer la synergie entre la science et la société pour l'exploitation et la gestion des fragiles ressources naturelles africaines et leur utilisation équitable en faveur d'une réduction de la pauvreté, d'un développement socioéconomique compétitif et d'une culture de la paix.

5. Conclusion

Pour que les pays africains surmontent durablement les difficultés et les menaces qui pèsent sur la gestion pacifique de leurs ressources en eau, il leur faut adopter et adapter des approches plus durables de leur utilisation et de leur gestion en mettant réellement en œuvre une Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle des bassins, intégrant pleinement la quantité et la qualité de l'eau. Au niveau local, la GIRE devrait être mise en œuvre en tenant compte de la diversité culturelle, de façon à éviter tout conflit entre les différentes communautés. Il convient de créer des autorités de bassins versants, ou de renforcer les organismes existants, afin de promouvoir la coopération entre les pays pour une gestion pacifique à l'échelle des bassins.

Afin de mettre en œuvre une approche durable de la gestion de l'eau, il est fondamental d'améliorer nos connaissances concernant la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau en termes de quantité et de qualité. Il va sans dire qu'une amélioration de nos connaissances dans le domaine des sciences de l'eau est nécessaire pour informer les politiques de l'eau et sa gestion durable et pacifique en Afrique. Le Programme hydrologique international de l'UNESCO a participé à cette réflexion et continuera de le faire dans le cadre du plan d'action stratégique de sa 8^e Phase (2014-2021) consacré à la sécurité de l'eau : réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux.

La Sous-Commission de la COI/UNESCO pour l'Afrique et les États insulaires voisins, récemment créée, offre un cadre pour le renforcement de la collaboration entre les États africains côtiers et insulaires en vue

de parvenir à une exploitation optimale des ressources côtières et océaniques et de réduire les sources de conflit. La Sous-Commission contribuera à mettre en place les procédures et des politiques de gestion conduisant à la durabilité de l'environnement et des ressources côtières et océaniques.

Il convient de renforcer les capacités des pays en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et législations nationales relatives aux ressources naturelles, et de fournir un soutien aux CER pour qu'elles établissent des normes et des réglementations et renforcent leurs capacités en matière de gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Il faut promouvoir le développement d'EES participatives en tant qu'outil de planification clé, et mettre davantage l'accent sur les questions sociales, culturelles et environnementales dans les EIE.

Le programme MAB est bien implanté et pluridisciplinaire. Il s'est révélé un outil efficace de promotion de la paix dans de nombreuses régions du monde grâce à la coopération scientifique. La RB, et notamment la RB transfrontalière, sont des zones modèles pour le développement durable, et sont donc parfaitement adaptées pour promouvoir la collaboration et servir de modèle dans d'autres domaines. S'appuyant sur la clôture du Plan d'action de Madrid, la prochaine stratégie du MAB (2015-2021) renforcera l'utilisation des RB comme sites d'apprentissage du DD au 21^e siècle.

Mais surtout, les pays africains devraient développer leur capital humain et créer la masse critique de scientifiques et d'ingénieurs nécessaires à la planification et à la gestion prospective des ressources naturelles. Il convient à cet effet de cartographier les besoins en matière de STI ainsi que les effectifs disponibles dans différents domaines pluridisciplinaires en sciences, technologies et ingénierie, susceptibles de participer au développement d'une masse critique d'expertise dans le domaine des sciences de l'eau, des océans et de la terre et de la géologie, afin de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles riches et diverses de l'Afrique dans l'optique de la paix et du développement.

Références

- Africa Ecological footprint report, 2012
- African Mining Vision Action Plan, 2011
- UNECA/AU/AfDB, 2000, Africa water vision, 2025
- UNEP, 2006, Africa Environment Outlook 2, <http://www.unep.org/dewa/Africa/publications/AEO-2/content/index.htm>
- UNESCO, 2008, Madrid Action Plan for Biosphere Reserves, <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001633/163301e.pdf>
- UNESCO, 2012: First African Forum on Science Technology and Innovation, <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/science-technology/sti-policy/africa/first-africa-on-sti/>
- UNESCO, 2012, IHP Strategic Action Plan (2014-2021): Water Security: Addressing challenges local, national and global Challenges

M. Abou AMANI (Niger) est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Ecole polytechnique de Thiès au Sénégal et d'un doctorat (Ph.D) en génie civil, axé sur les ressources en eau, l'hydrologie et de l'Ecole polytechnique de Montréal au Canada obtenu en 1995. Il a mené sa recherche postdoctorale au Laboratoire de transfert de l'hydrologie et de l'environnement (Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement - LTHE) de Grenoble, France. Il est Maître de recherche reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). M. AMANI a rejoint l'UNESCO en 2006 comme spécialiste principal de programme (sciences de l'eau) et hydrologue régional pour l'Afrique au Bureau de l'UNESCO à Nairobi. Auparavant, il a été spécialiste du programme des sciences naturelles au Bureau d'Accra. Il est auteur d'une dizaine d'articles scientifiques publiés dans des revues internationales, ainsi que d'une conférence sur le changement et les variations climatiques et les ressources hydrologiques d'Afrique.

Table ronde 3 - Ressources humaines pour la paix et le développement :
le grand défi de la jeunesse africaine

Sous la présidence de S.E. M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique de la République du Congo et Président de la Conférence des ministres africains de la jeunesse, cette troisième table ronde s'est penchée sur le grand défi de la jeunesse. Près de 65 % de la population africaine a moins de 35 ans. Mais alors qu'elle représente un puissant levier pour la promotion de la paix et du développement, la jeunesse africaine est confrontée aux problèmes d'insertion professionnelle et se sent exclue des processus de décision. Les participants à cette table ronde ont travaillé à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des jeunes pour la culture de la paix et le développement en Afrique.

Intervenants :

Mme Amany Asfour - Présidente, Association égyptienne des femmes entrepreneures, (ECOSOCC)

M. Bernard Mumpasi Lututala - Secrétaire général adjoint, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)

M. Daniel Da Hien - Coordonnateur Réseau Afrique Jeunesse, Burkina Faso (Ancien Président des Clubs UNESCO Afrique)

Président de séance :

S.E. M. Anatole Collinet Makosso - Président, Conférence des ministres africains de la jeunesse (COMY IV)

Rapporteur :

Mme Cecilia Barbieri - Spécialiste de Programme éducation, Bureau de l'UNESCO, Windhoek

L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES POUR INSTAURER UNE CULTURE DE LA PAIX GRACE A UNE JUSTICE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE LA RENAISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Mme Amany ASFOUR - Présidente, Association égyptienne des femmes entrepreneures, (ECOSOCC)

1. Introduction

La culture de la paix est une relation entre chaque être humain, État et institution, qui repose sur un objectif : instaurer la paix. L'idée que personne ne devrait être élevé sur la base d'une culture de la violence, de l'injustice, du militarisme, de l'inégalité ou de la discrimination devrait être gravée dans l'esprit de tous. Le comportement et l'attitude des hommes sont influencés par la façon dont ils ont été élevés en société, notamment au sein de leur famille, dans leur voisinage et dans leur environnement scolaire. Pour atteindre cette culture de la paix, les États devraient non seulement participer à sa promotion, mais également d'instaurer des règles et des lois qui garantissent l'état de droit et la démocratie, une bonne gouvernance et une justice sociale et économique.

L'État doit assurer l'application de l'état de droit afin d'empêcher l'émergence de la loi de la jungle, qui impose la survie du plus fort et exhorte à une lutte constante pour l'existence.

L'État devrait garantir que la justice règne, qu'un système juridique est en place, que la transparence en constitue le fondement et que toute personne enfreignant la loi, quel que soit le pouvoir qu'elle détient, sera jugée. Il doit assurer la justice sociale et économique. Il doit veiller aux besoins fondamentaux des citoyens, à l'égalité entre ceux-ci, au respect de la citoyenneté sans discrimination fondée sur les différences de sexe, de religion, de couleur, d'appartenance ethnique ou de race. Tous sont égaux devant la loi, résident dans un État régi par l'égalité des droits et bénéficient des mêmes avantages ; la culture favorise l'intégration et n'exclut personne. Le citoyen doit avoir le sentiment d'être en sécurité et en sûreté parce que l'État dispose des moyens de protéger sa population contre toute forme de violence.

L'État devrait garantir la justice sociale et faire en sorte de donner accès aux droits et de satisfaire les besoins fondamentaux : une éducation et des services de santé de qualité. Les écoles devraient enseigner des programmes scolaires adaptés, qui encouragent une culture de la paix. L'État devrait assurer la justice économique et promouvoir le bien-être de ses citoyens, y compris celui des femmes et des jeunes. Il devrait encourager une certaine qualité de vie et porter un ensemble de lois en faveur de l'engagement des jeunes dans la croissance économique, grâce à la promotion des petites et moyennes entreprises. Les jeunes sont les forces vives de leur pays. Faute d'engagement adéquat par le biais de l'éducation et de la croissance, ils pourraient devenir vulnérables à des idéologies prônant la violence et le terrorisme.

Pour résumer, instaurer une culture de la paix nécessite une approche collective que j'ai nommée l'approche des 3 E :

- Environnement et société, y compris la famille
- École
- État

2. La société et les comportements à l'origine d'une culture de la violence

La violence représente la partie émergée de l'iceberg, la partie immergée étant constituée de la culture patriarcale et de la structure hiérarchique. Cet iceberg est composé de tous les facteurs menant à une culture de la violence, que ce soit l'éducation au sein d'une famille où la démocratie n'a pas sa place, ou bien où règne la discrimination entre garçons et filles, les hommes étant privilégiés et les femmes privées d'espace d'échange et constamment soumises à des ordres. Il existe donc une relation directe entre le patriarcat et le militarisme, le premier étant défini comme la détention de l'autorité par les pères. Il s'agit d'un système masculin dominant, centré sur la figure paternelle, et hiérarchique, n'impliquant que les hommes, où existent des règles militaires très strictes régissant les comportements et les relations. Ces

sociétés et cultures patriarcales sont inséparables du militarisme, c'est-à-dire d'un système qui régent les façons d'agir selon une structure ordonnée, incompatible avec la pensée ou le débat d'idées. De plus, les attitudes collectives qui sont acquises et enracinées tout au long de la vie en société constituent tous les autres facteurs participant à la culture de la violence. Celles-ci seraient exacerbées par l'État s'il ne jouait pas son rôle de garant de l'état de droit, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la justice sociale et économique. Comment briser cet iceberg, qui ne montre que ses couches supérieures ? Les structures qui le sous-tendent sont profondément ancrées dans notre société et notre culture. Il est impossible de faire disparaître un iceberg en taillant petit à petit sa partie émergée. La seule façon de s'en débarrasser et de le faire fondre est de faire en sorte que nous tous, en tant que parties prenantes, participions à ce processus et éradiquions les principes qui contribuent au renforcement de cette structure, en encourageant une culture de la paix à travers l'approche des 3 E : Environnement, École et État. Ainsi, la culture de la paix devrait être ancrée dans nos cœurs, nos esprits et la société, y compris à l'échelle communautaire, familiale et scolaire, et promue par l'État.

Le rôle de l'État dans la promotion d'une culture de la paix repose sur la justice sociale et économique, la démocratie, une bonne gouvernance, l'état de droit, le respect des droits humains, l'absence de discrimination et l'égalité des droits pour les hommes, les femmes et toutes les couches de la société, et est favorisé par ces principes. Il est donc absolument capital d'affirmer que le rôle de l'État est de garantir l'existence d'un système basé sur l'égalité et la justice gouvernant les relations entre citoyens, de subvenir aux besoins fondamentaux de ses citoyens et d'assurer une qualité de vie propice à la croissance économique, dans le cadre de la justice économique et sociale.

Les causes de conflits et de guerres, les «5 IN».

Pour être brève, j'appellerai ces causes de conflits et de guerre « les 5 IN » :

1. Injustice
2. Inégalité
3. Invasion
4. Impunité
5. Insuffisance des ressources et de la nourriture.

Pour finir, l'État doit s'assurer que les besoins des citoyens sont satisfaits, que toutes les couches de la société sont impliquées de façon démocratique dans le processus de prise de décisions et qu'aucun parti n'est exclu.

3. Les soulèvements menés par la jeunesse en Afrique du Nord

À cet égard, il convient de faire référence aux soulèvements populaires en Afrique du Nord, où des millions de personnes se sont opposées à leurs régimes. Ce mouvement a été lancé par la jeunesse nord-africaine, hommes et femmes réunis, qui s'est soulevée en raison du chômage, de la pauvreté et de l'impossibilité de participer à la vie politique et de s'exprimer. Pourtant, à cause de la précarité, du manque de connaissances, de l'accès limité à la vie politique et de la faiblesse des partis qui ne jouissaient d'aucune liberté dans la sphère politique, la rébellion populaire a conduit à des élections. Les citoyens ont voté pour un régime qui, selon eux, était conforme aux résultats du scrutin et possédait donc une légitimité. En réalité cependant, ce gouvernement est arrivé au pouvoir en achetant des votes, fait rendu possible par la pauvreté. Il a également trompé le peuple et les électeurs sur l'idéologie qu'il défend sous couvert de religion, qui n'a rien à voir avec la politique. Pourtant, à cause du manque de connaissance et d'éducation, de la faiblesse de la vie politique par le passé et de la pauvreté de la population, il est parvenu au pouvoir.

Il est possible d'en tirer des enseignements sur lesquels nous voulons attirer l'attention, qui sont les leçons tirées de la mobilisation politique en faveur d'une gouvernance démocratique. La première question que j'entends poser concerne la définition de la démocratie. S'agit-il de la liberté d'expression comme certains souhaiteraient la définir ? Je voudrais souligner que d'après les leçons tirées des soulèvements en Afrique du Nord, elle ne se borne pas à la liberté d'expression ou aux résultats d'élections qui ne correspondent

pas au véritable choix du peuple ; la démocratie est le pouvoir de s'exprimer et de choisir. J'ai ici une recette pour la transition démocratique et un menu pour la démocratie. J'ai choisi ce terme de « menu », car il ne s'agit pas seulement d'un élément précis, mais d'une sélection d'ingrédients basée sur la possibilité de choisir et d'élever la voix pour prendre part à la vie politique et élire les représentants au pouvoir, car cela représente un vrai choix. J'aimerais donner un exemple de menu. Dans un restaurant, quand on peut opter pour ce que l'on veut, son choix dépend de deux facteurs :

1. Les éléments figurant au menu : si vous ne comprenez pas la terminologie et la dénomination des éléments disponibles, vous pouvez choisir, mais pas avant que quelqu'un vous explique la signification de votre choix et la façon dont celui-ci vous affectera. Si vous votez pour un parti ou un représentant, vous devez être informé sur son programme et savoir si le candidat répondra à vos besoins. C'est une question de connaissance, d'éducation et de conscience des implications de vos choix. Si quelqu'un trompe les électeurs au nom d'une idéologie ou d'une religion, qui n'ont rien à voir avec la politique, il ne s'agit pas d'une véritable démocratie.
2. L'autre facteur qui détermine votre choix au sein du menu est le prix de l'élément que vous allez sélectionner. Vous avez la liberté de choisir, mais si vous n'en avez pas les moyens, cela est impossible. L'indépendance financière représente donc un autre facteur déterminant pour faire votre choix. Par conséquent, si les électeurs ont été soudoyés car ils sont pauvres et votent pour un candidat par besoin financier et non par conviction, ce n'est pas une véritable démocratie et les résultats du scrutin ne peuvent être assimilés à ceux d'une élection démocratique et n'ont aucune légitimité.

Je voudrais donc vous exposer le menu qui assurerait une véritable démocratie et œuvrerait en faveur d'une vraie culture démocratique pour la paix, l'éducation, la connaissance, la lutte contre la pauvreté, l'indépendance financière et la justice sociale et économique. La croissance devrait bénéficier à l'ensemble de la population et répondre aux besoins de toutes les couches de la société. L'autonomisation économique devrait également se retrouver dans tous les milieux sociaux. Quant à l'économie sociale, elle devrait être encouragée dans le cadre de l'instauration d'une justice sociale et économique. Les couches de la société devraient inclure : jeunes, femmes, populations rurales et défavorisées et petites et moyennes entreprises. Qu'est-ce que l'économie sociale ? Il s'agit d'un secteur populaire, entrepreneurial et non lucratif, basé sur des valeurs démocratiques et visant à améliorer la situation sociale, économique et environnementale des communautés, avec un accent souvent mis sur les membres les plus démunis. L'économie sociale traite de la relation entre l'économie et la justice sociale et des implications qui en découlent pour la théorie et les politiques économiques. Quels bénéfices l'économie sociale apporte-t-elle aux communautés ? Les entreprises qui se conforment à ces principes fournissent un outil flexible et durable qui peut aider les communautés à atteindre leurs propres objectifs, notamment : stimuler la création d'emplois et le développement des compétences, améliorer la capacité des collectivités pour les aides sociales, soutenir la croissance économique et la revitalisation des quartiers, protéger l'environnement et mobiliser les groupes défavorisés. Il convient de se rappeler que l'Afrique est le continent le plus riche de la planète, et pourtant, le plus pauvre. Pourquoi ? Parce que nous n'investissons pas dans notre capital humain et dans nos cerveaux africains, et que nous ne gérons pas nos propres ressources naturelles. Le développement de l'économie dépend de l'investissement dans le capital social et humain de l'Afrique. Ce dernier semble particulièrement important quand on considère qu'environ 65 % de la population du continent a moins de 35 ans et que plus de 35 % a entre 15 et 35 ans, cette catégorie entrant dans la définition de la jeunesse selon l'Union africaine. Les jeunes constituent la principale ressource humaine d'Afrique et incarnent également le plus grand défi en termes d'emploi avec environ 10 millions de jeunes femmes et d'hommes qui entrent chaque année sur le marché de travail. C'est également la jeunesse qui doit être encouragée et soutenue pour assurer la transition d'une culture de violence et de guerre à une culture de la paix. Les femmes représentent environ 50 % de notre main-d'œuvre disponible. Il est également crucial de noter qu'en Afrique, plus

de 95 % des entreprises sont des micro, petites et moyennes entreprises (PME). Ainsi, comment parvenir à une autonomisation économique des femmes et des jeunes afin d'assurer une justice sociale et économique ? Il est ici nécessaire de s'interroger sur la notion de pouvoir. Celui-ci se définit comme la capacité d'agir, de mettre en œuvre. Le véritable pouvoir est d'avoir une idée, de la développer et de travailler à son application pour la rendre concrète. Il s'agit de dépasser le concept ou le rêve. J'ai élaboré une théorie, que j'appelle la triade de l'autonomisation pour une culture de la paix, les 3P (piliers) :

- Personnes (investissement dans le capital humain, y compris les femmes et les jeunes)
- Politiques et procédures
- Produit

4. Stratégie d'autonomisation

Cette stratégie dépend du fonctionnement des trois piliers, qui constituent la triade (ou triangle) d'autonomisation basée sur les 3P :

- Premier P : Personnes, personnalité : il représente l'investissement dans les ressources et le capital humains par le renforcement des capacités de la population à travers l'éducation, l'apprentissage de la confiance en soi, l'accomplissement de son rôle au sein de la société et l'autonomisation de l'ensemble de la main d'œuvre, en l'absence de toute discrimination.
- Deuxième P : Politiques et procédures : lesquelles requièrent des activités de plaidoyer et de pression en vue de promouvoir des politiques et législations en faveur de la diffusion d'une culture de la paix, et de promulguer des lois encourageant la justice socioéconomique, la démocratie, l'état de droit, la non-discrimination et l'égalité ? De plus, quelles procédures imaginer pour contrôler la mise en œuvre de ces politiques et de ces lois ? Comment véritablement définir l'autonomisation, en sachant que de nombreuses législations et mesures existent, mais ne sont pas appliquées ?
- Troisième P : Produit : quel produit est affecté pour atteindre les objectifs requis ? Quelle est la qualité des services garantissant une véritable autonomisation de la population et un accès à de meilleurs services proposés à la société ? S'agit-il d'un produit de qualité ? Exemple : une éducation de qualité.

L'autonomisation des femmes consiste à leur faire découvrir leur force et à leur apprendre comment exercer une influence. Par conséquent, « en l'absence d'évolutions cruciales dans les normes morales et sociales, les changements politiques restent des victoires temporaires ». Cela signifie que même s'il existe des lois et des politiques en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes, celle-ci ne peut être atteinte à moins de changer la mentalité et le comportement des gens et de promouvoir une culture sans discrimination, afin d'établir une véritable autonomisation économique des femmes et des jeunes en vue d'instaurer une culture de la paix pour une autonomisation économique. Cela consiste en différentes approches polyvalentes, que j'ai regroupées dans ce cercle d'autonomisation composé de 10 facteurs : (1) éducation familiale démocratique et sans discrimination ; (2) éducation ; (3) développement des capacités ; (4) formation ; (5) promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes femmes, création d'une culture d'entreprise et de programmes de tutorat ; (6) accès aux financements ; (7) accès à la technologie ; (8) assistance technique et services de soutien ; (9) activités de plaidoyer et de pression ; (10) développement de projets.



Étant donné que l'esprit d'entreprise génère de la croissance économique, de la compétitivité et des emplois, il peut également encourager le développement personnel et aider à résoudre des questions sociales. Ainsi, l'autonomisation économique incombe aux partenaires de développement, aux gouvernements, à la société civile et au secteur privé, en fonction des 10 piliers du développement en Afrique : (1) capacités et capital humain locaux ; (2) réformes et politiques internes ; (3) augmentation de la productivité et mise à niveau de la chaîne de valeur ; (4) innovation, recherche scientifique et technologie ; (5) information et communication ; (6) infrastructure et énergie ; (7) investissement, financement et accès au crédit ; (8) intégration régionale ; (9) industrialisation ; (10) marchés internationaux et régionaux.

Si nous promouvions ces 10 principes en Afrique, nous pourrions alors atteindre la croissance sociale et économique nécessaire au continent pour son propre développement. D'ailleurs, il convient de rappeler que les guerres et les conflits ont pour enjeux les ressources et le pouvoir.

Un exemple des efforts entrepris par des organisations de la société civile (ex : l'African Alliance for Women Empowerment [AFRAWWE], the Egyptian Business Women Association et les Business and Professional Women of Egypt [BPW Égypte]) afin d'améliorer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que de soutenir de petites et moyennes entreprises, est la création de l'African Training Center for Women and Youth Empowerment and Support of SMEs (Centre africain de formation pour l'autonomisation des femmes et des jeunes et le soutien des PME). Sa mission est de promouvoir l'autonomisation des femmes, y compris des entrepreneuses et des commerçantes, pour renforcer les échanges interafricains et l'intégration régionale.

Le centre a pour objectif d'encourager la croissance économique à travers l'entrepreneuriat et le commerce, ainsi que la création d'emplois en vue de favoriser les échanges, l'intégration régionale et la multiplication des produits fabriqués en Afrique.

Les groupes cibles sont :

- les start-up
- les micro, petites et moyennes entreprises
- les femmes propriétaires d'entreprises prometteuses

Groupes cibles particuliers :

- Jeunes (étudiants)
- Populations défavorisées et secteur informel
- Commerçantes transfrontalières
- Femmes habitant dans des zones de conflits

Le Business Development Center (centre de développement des entreprises) propose : des moyens de formation, un marché, des salles d'exposition, un point d'information commercial, une banque de données, des pépinières d'entreprises, des centres TIC, une assistance technique, le développement

d'outils marketing, des services financiers et juridiques, un centre d'innovation et un transfert de technologie pour les femmes travaillant dans le développement de produits.

Le Hatshepsut Women Business Development Centre (HWBDC, Centre Hatchepsout de développement des entreprises destiné aux femmes) regroupe trois centres d'activités :

A - Centre externe de formation, où les programmes et les modules de formation répondant aux besoins des entrepreneuses et des dirigeantes de PME sont organisés. En 2012, 650 femmes d'affaires ont été formées et 4 500 heures de conseils ont été dispensées.

B - Pépinière d'entreprises, où les services suivants sont proposés :

- Locaux destinés au lancement de jeunes entreprises (il y aura un espace attribué aux entreprises internes). La jeune pousse est hébergée jusqu'à 18 mois, le temps que la gérante puisse immatriculer son entreprise ;
- Services consacrés aux questions techniques, logistiques et juridiques ;
- Services liés à l'accès à l'information ;
- Services liés au développement et à la valorisation de produits, notamment la conception, l'emballage et l'image de marque ;
- Services liés au marketing ;
- Services liés à l'accès au financement.

C - Centre de réorientation stratégique (CSR)

La pépinière a accueilli, en 2012, 298 participantes lors de cycles de création (formation et évaluation) et 93 candidates, et sélectionné 46 jeunes pousses. En outre, des séances de sensibilisation destinées aux étudiants ont été organisées, afin de promouvoir une culture d'entreprise pour la croissance économique et la paix et de favoriser l'accès à la technologie des femmes en milieu rural. Par exemple, la Scientific Association of Egyptian Women (Association scientifique des femmes égyptiennes) a présenté un séchoir solaire pour déshydrater des fruits et des légumes. Un groupe de femmes vivant en milieu rural, dirigé par un scientifique, produit des tranches de tomates séchées, en revend une partie sur un marché local et exporte l'autre vers l'Italie et l'Espagne.

Au Darfour et au Soudan, des ateliers destinés aux femmes en milieu rural ont également été organisés pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans les zones de conflits. Les recommandations s'appuient sur un objectif : établir une culture de la paix dans toutes les classes d'âges et à toutes les échelles, en bâtissant l'économie de l'Afrique pour une renaissance africaine :

1. Instaurer une culture de la paix en l'encourageant dès l'enfance : au sein des familles, à l'école et dans des bandes dessinées qui devraient refléter les valeurs africaines. D'ailleurs, la paix devrait être promue par les médias ;
2. Favoriser l'autonomisation économique des femmes et des jeunes pour la croissance de l'Afrique, en leur donnant les moyens de participer aux secteurs privé, informel, commercial, scientifique, agro-alimentaire et technologique à travers la création de centres de développement des entreprises pour soutenir les PME ;
3. Établir des liens et promouvoir les échanges culturels et la mise en réseau chez les jeunes et les femmes ;
4. Accomplir des activités de plaidoyer et de pression en faveur de politiques nationales, régionales et continentales pour l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
5. Mettre en place des programmes de tutorat destinés à la jeunesse ;
6. Créer des associations de jeunes scientifiques pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise.

La façon dont nous instaurons une culture de la paix et favorisons la renaissance de l'Afrique consiste à investir dans notre capital humain afin de gérer nos ressources naturelles, promouvoir l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance et favoriser l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

Pourquoi l'autonomisation économique ? Elle permet d'atteindre une indépendance financière, essentielle pour obtenir le pouvoir de choisir et de s'exprimer.

Notre but (celui de l'AFRAWE, de l'EBWA et des BPW Égypte) est de parvenir à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Dans cette optique, nous pensons que l'indépendance financière confère le pouvoir de choisir et de s'exprimer. Par ailleurs, le message que nous voulons transmettre est qu'il faut encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes femmes et l'autonomisation des jeunes et des femmes pour instaurer une culture de la paix.

Le symbole de nos organisations est la souveraine africaine Hatchepsout, qui a régné sur l'Égypte au XV^e siècle av. J.-C. Reine-Pharaon pendant 15 ans, elle est également la première femme d'affaires et négociante documentée de l'histoire. Son activité consistait à faire des échanges entre l'Égypte et d'autres pays d'Afrique. À cette époque, l'âge d'or de l'Égypte, elle avait la réputation d'une grande commerçante. C'est pourquoi nous voulons fêter le 50^e anniversaire de l'Union africaine sous l'égide du panafricanisme et de la renaissance africaine. Il est utile de préciser que le panafricanisme est un mouvement visant à assurer la renaissance africaine sur la base de l'unité, de la justice économique et sociale, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, sans discrimination fondée sur la langue, la couleur, la religion, le sexe ou la race.

Donnons-nous les moyens d'instaurer la paix.

***Mme Amany ASFOUR (Égypte)** diplômée de la Faculté de médecine de l'Université du Caire. Elle est Professeur de pédiatrie au Centre national d'investigation. Le docteur Asfour a débuté dans le secteur privé quand elle était encore étudiante à la Faculté de médecine. Après quelques années, elle crée sa propre entreprise spécialisée dans la commercialisation des équipements médicaux. Comprenant la nécessité d'une émancipation des femmes, elle s'investit aussi dans la création de l'Association égyptienne de femmes entrepreneurs. Elle a été récompensée de plusieurs prix et distinctions honorifiques à travers le monde. Le docteur Asfour est aussi fondatrice de l'Organisation africaine pour le patrimoine et la culture qui promeut la renaissance africaine à travers la diversité culturelle, les savoirs traditionnels et les richesses humaines et naturelles.*

LA JEUNESSE AFRICAINE : UNE OPPORTUNITÉ ET UN DÉFI POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT

**M. Bernard MUMPASI LUTUTALA - Secrétaire général adjoint, Conseil pour le développement
de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)**

La paix, dit MacLeish, cité par Ekpang (2003), est un processus, une situation et une condition. Elle se caractérise, selon Ouedraogo (2007) par le bien-être corporel (la santé), la sécurité et l'absence de guerre (l'aspect le plus connu) et la sérénité spirituelle (l'absence d'angoisse, la paix du cœur). Elle est une situation qui se cultive, raison pour laquelle on parle de culture de la paix. Elle est une condition du développement, qui lui aussi est un processus qui culmine vers le bien-être général et de chaque individu. En tant que tels, la paix et le développement ont besoin d'acteurs pour être déclenchés et entretenus, de mécènes pour être propagés, d'un contexte favorable à leur enracinement. Et parmi ces acteurs et mécènes, il y a les jeunes. Ce qui constitue un atout pour faire de l'Afrique un continent de paix et d'un développement soutenu.

En effet, l'Afrique est un continent jeune : près de la moitié de sa population a moins de 15 ans, tandis que 1/5^e de cette population sera encore jeune (15-24 ans) au cours des deux prochaines décennies au moins. Cette jeunesse constitue une ressource humaine importante, voire primordiale pour le développement du continent. Longtemps considérée par les néomalthusiens comme un facteur du sous-développement, la jeunesse est depuis quelque temps vue comme un moteur de la croissance économique et du développement. Elle est donc une opportunité que l'Afrique doit saisir pour son développement.

En effet, le fait que la population vit de plus en plus longtemps permet qu'il y ait, tôt ou tard, une explosion de la population en âge de travailler. Étant donné que les générations actuelles ont relativement moins d'enfants, et que la proportion de vieilles personnes est encore faible en Afrique, cette population en âge de travailler a moins de dépendants ou de charge. Cela lui permet, ainsi qu'aux États, de réaliser des investissements dits démographiques, c'est-à-dire d'investir dans le social (services de santé, d'éducation, de logement), d'être dans de meilleures conditions pour améliorer la productivité et donc les revenus nationaux (Ashford, 2007). Cela s'appelle le dividende démographique. Cependant, ce dividende démographique ne se réalise que si les économies réalisées sur ce « bonus démographique » sont effectivement utilisées pour réaliser des investissements sociaux. Ce qui nécessite une bonne gouvernance de la part de l'Etat.

La jeunesse africaine constitue aussi un potentiel formidable pour faire de l'Afrique un havre de paix, pour que ces jeunes soient des apôtres pour la diffusion de la paix auprès de la société, et une courroie de transmission de cette paix auprès des générations futures. D'abord parce que l'enfance et la jeunesse constituent l'âge idéal pour forger la personnalité d'un individu. C'est donc à cet âge qu'il faut inculquer à chaque individu les vertus et les bonnes pratiques de la paix. Dalai Lama nous apprend que « c'est dans son cœur qu'il faut construire la paix. C'est là que repose le fondement d'une paix universelle ; (...) et qu'il est vain de vouloir changer ce que nous vivons, et plus encore le monde extérieur, si nous ne modifions pas notre regard, nos pensées, et notre perception du monde ». On doit ajouter que cette construction intérieure de la paix est difficile à réussir à partir d'un certain âge. Un proverbe Kongo nous dit en effet qu'il est difficile, voire impossible, de redresser un arbre déjà incliné. Ainsi, si l'on rate la culture de la paix auprès des enfants et des jeunes, il sera difficile de la réussir auprès des adultes.

En deuxième lieu, la jeunesse africaine est une ressource formidable pour la paix parce que les jeunes et les plus jeunes constituent plus ou moins 65 % de la population africaine et que toute action à leur endroit ne peut qu'avoir un effet multiplicateur auprès de l'ensemble de la population. En constituant la majorité de la population, des jeunes acquis à la paix peuvent imposer un système et un monde où la paix l'emporte sur les antivaleurs. Troisièmement, la jeunesse est une ressource précieuse pour une paix durable, car des jeunes d'aujourd'hui sortiront les parents qui transmettront à leurs enfants les valeurs de la paix, et les leaders de demain qui créeront les conditions favorables à la paix dans leurs pays respectifs et dans le monde. Enfin, la jeunesse africaine est une ressource pour la paix parce que toute culture de la paix doit être portée par toutes les couches de la population. Elle ne peut être fructueuse, voire possible, s'il y a

d'un côté des acteurs, et de l'autre des spectateurs. Elle nécessite à la fois un effort collectif et l'implication de tout un chacun, quels que soient son âge, son genre, sa religion, son statut social, etc. Elle nécessite des « réseaux de relations qui favorisent et renforcent l'interaction, le partage, le dialogue, le soutien mutuel et l'engagement collectif » (Ekpang, 2003). En effet, en matière de culture de la paix, un seul mauvais exemple suffit pour saper tous les efforts consentis auprès de toute la communauté, tout comme une seule orange pourrie entraîne toutes les autres oranges.

Qu'en est-il de la jeunesse africaine et de la paix aujourd'hui ? Quelles sont les contraintes liées à cette culture de la paix ? Et comment les surmonter ?

1. La jeunesse africaine entre révolte et résignation

La jeunesse africaine est aujourd'hui ballotée entre la révolte et la résignation, deux attitudes qui compromettent la paix. Les plus radicaux se révoltent, descendent dans la rue, cassent et pillent les biens d'autrui, insultent les autorités politiques, croisent le fer avec les agents de l'ordre, et vont jusqu'à prendre les armes pour en découdre avec le système et les autorités en place. C'est bien ce qu'on a observé récemment dans le cas du printemps arabe en Afrique du Nord, des mouvements M23 et « Y en a marre » au Sénégal, ou de nombreuses manifestations des étudiants dans les universités africaines (Bianchini et Korbéogo, 2008 ; Woudamike, 2005). C'est aussi ce qui se développe auprès des « combattants » de la RD Congo, sans parler des « kuluna » qui sèment la terreur et la désolation dans les rues de Kinshasa (Kibangula, 2013). Pourquoi ces jeunes se révoltent-ils si violemment ?

Une analyse simpliste a tendance à les fustiger, à les traiter de tous les noms, à s'inquiéter de l'avenir de nos sociétés face à cette « jeunesse voyou ». Et pourtant, contrairement à ce qu'on pense souvent, ces révoltes ne sont qu'un mode d'expression. Les jeunes protestent ainsi contre le système en place, ce système économique qui bafoue la dignité humaine et détruit l'environnement, et ces acteurs qui ont tendance à prendre en otage, pour satisfaire leurs ambitions égocentriques, l'ensemble de leurs compatriotes. Ils se révoltent contre ce système mondial où une minorité jouit et contrôle la quasi-totalité des richesses du monde. Ils se révoltent pour réclamer des emplois ; des salaires plus décents ; de meilleures conditions de logement ; l'accès aux soins de santé de qualité ; de meilleures conditions d'étude dans les écoles et universités ; plus de justice sociale et l'absence de discriminations ; la sécurité et l'absence de guerre ; la fin de l'intolérance, du racisme, de la xénophobie ; le respect des minorités et des migrants ; la transparence, l'équité, davantage de considération pour les droits et l'avenir des jeunes ; une meilleure gouvernance de nos pays ; etc.

À côté des jeunes qui se révoltent se trouvent ceux qui se résignent, qui s'accommodent de l'ordre établi, et qui décident de négocier eux-mêmes leur bien-être (Bourdillon, 2012), peu importe l'impact de leurs actes sur l'inculture de la paix. Il s'agit de ces jeunes qui refusent cette école qui ne leur procure, au bout du cursus scolaire, ni emplois, ni emplois décents, ni salaires suffisants pour s'assurer le minimum vital, et qui préfèrent se faire creuseurs dans les mines, prostituées dans les rues des villes africaines, soldats au service des rébellions, musiciens, etc. Il s'agit de ces jeunes qui truandent les passants dans les rues, prennent le chemin de l'exil par la pirogue, etc. Leur révolte est passive, mais pleine de signification. Pour ces jeunes en effet, nos discours et actions pour la protection des enfants ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer, ou peut-être qu'une hypocrisie. Car comment comprendre que l'on développe des programmes pour mettre fin au travail des enfants, tout en accordant moins de 1 % du budget national à l'éducation (cas de ...) ? Comment comprendre que des mesures soient prises contre la maltraitance et l'exploitation des enfants, alors que des réseaux puissants continuent à effectuer le trafic des enfants ? Quelle lecture peut-on faire de cette campagne et de programmes contre le phénomène des enfants soldats, pendant que les mêmes institutions qui mènent ces campagnes et développent ces programmes sont financées par ces pays les plus puissants du monde et les entreprises multinationales qui créent et soutiennent les rébellions et d'autres formes de guerres pour des intérêts économiques ?

2. Les défis à surmonter

Il y a donc d'importants défis à surmonter pour faire de la jeunesse une ressource humaine pour la paix et le développement. En effet, et nous le rappelons, les valeurs et attitudes en faveur de la paix et du

développement, se cultivent ; elles résultent d'abord du contexte social, économique et politique dans lequel vivent les jeunes et la population en général, mais aussi de la manière dont les jeunes sont socialisés, depuis leur tendre enfance, au sein des familles, à l'école, dans la rue, par la société. C'est à ce niveau que le problème se pose. La crise que traversent la famille, l'école, la société africaine, développe chez les jeunes des valeurs et attitudes qui ne favorisent pas la paix.

La pauvreté des parents, la monoparentalité due aux migrations, aux exigences professionnelles, aux guerres, aux divorces, aux nouveaux modes de cohabitation conjugale, la promiscuité qui résulte de la crise du logement dans les villes, sont autant d'éléments qui ne favorisent pas une bonne socialisation des enfants. La pauvreté des parents, par exemple, pousse ces derniers, et parfois avec la complicité des enfants, à la mendicité, au vol pouvant aller jusqu'au vol à main armée, au vandalisme. La monoparentalité rend difficile une bonne éducation des enfants, tandis que la promiscuité les contraint à se former dans la rue, où ils développent des attitudes et des comportements par toujours compatibles avec nos mœurs et coutumes.

L'école africaine continue quant à elle à développer chez les élèves/enfants des connaissances et valeurs dont certaines conduisent à une ambivalence par rapport à notre africanité. Elle continue à les former en se basant sur ce que Mudimbe (1988) appelle la bibliothèque coloniale. Victime de la mondialisation, la société africaine peine à préserver son identité et ses valeurs. Ses dirigeants n'arrivent pas à s'affranchir d'une sorte de tutelle paternaliste qui bafoue et bannit l'originalité et le particularisme africains. Et les icônes (musiciens, sportifs, autres vedettes) qu'elle produit ne sont, ou ne sont plus, pour certains d'entre eux, africains que de peau et de nom.

Dans un tel contexte, la jeunesse africaine peut constituer une véritable menace à la paix. Comment renverser la vapeur ? Comment faire de cette jeunesse une ressource humaine pour la paix sur le continent ?

3. Quels leviers faut-il actionner ?

Ouedraogo (2009) propose de nous attaquer à trois grands défis pour favoriser la culture de la paix chez les jeunes : (1) satisfaire les besoins primaires ; (2) triompher de l'ignorance ; et (3) transcender l'esprit de dépendance. J'ajoute un quatrième : bannir l'orgueil et faire triompher l'humanisme.

3.1. Cultiver l'ingéniosité, la créativité et la valeur du travail

La satisfaction des besoins primaires (manger, boire, s'habiller, se loger) est effectivement un défi à relever pour cultiver la paix dans une société et auprès des jeunes. Ne dit-on pas que « ventre affamé n'a point d'oreilles » ? Avoir à manger, à boire, s'habiller et se loger convenablement met tout individu à l'abri des envies, de la jalousie, de la mort. S'il est vrai que la satisfaction de ces besoins dépend, jusqu'à un certain âge, des moyens dont disposent les parents et de la volonté politique, il est important de développer chez les jeunes en âge de travailler la notion de responsabilité et de créativité. Aujourd'hui, de milliers de jeunes diplômés de l'université sont au chômage voire inactifs et sont incapables d'utiliser leur intelligence et leurs connaissances pour créer leurs emplois. Comment peut-on comprendre que des finalistes des facultés d'économie chôment au lieu de créer des entreprises pour mettre en application ce qu'ils ont appris, ou que des docteurs en médecine chôment parce qu'ils refusent d'aller prestre en milieu rural, alors que la quasi-totalité des pays africains ne dépassent pas le ratio d'un médecin pour 1 000 habitants (contre 6 médecins pour 1 000 habitants à Cuba) ? De même, est-il acceptable que les pays africains importent du riz et d'autres aliments alors que la densité y est à peine de 35 habitants au km² en moyenne et que des centaines de millions d'hectares (autour de 230 millions) ne sont pas mis en valeur en Afrique ? Il faut donc (re)valoriser chez les jeunes Africains le travail, mais aussi revoir les programmes de formation scolaire et universitaire pour qu'ils développent chez les élèves et étudiants l'ingéniosité et la valeur du travail.

3.2. S'instruire jusqu'au niveau le plus élevé

La paix, dit Ouedraogo (2009) « requiert que l'homme et la femme soient formés, éduqués, cultivés pour qu'ils comprennent le monde dans lequel ils vivent, que leurs facultés soient cultivées, développées ».

Aujourd'hui plus que par le passé, l'éducation est devenue indispensable, non seulement pour se procurer des emplois, mais aussi pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, et les autres peuples et les individus avec lesquels nous partageons ce monde. Cultiver la paix, c'est aussi comprendre pourquoi ces vellétés à l'insécurité, à la guerre, à l'exploitation des uns par les autres, aux inégalités sociales ; etc.

Si l'Afrique veut parvenir à s'en affranchir, et à empêcher ces antivaleurs auprès des jeunes, pour en faire des chantres de la paix, il faut qu'elle comprenne pourquoi et comment les autres nous exploitent ; pourquoi ces inégalités de classes, de genres, et de générations ; pourquoi ces despotes et ces dictateurs. Cela par l'éducation, le savoir, les recherches, et la prise en compte des résultats des recherches dans la gouvernance de nos Etats. Par ailleurs, l'éducation permettra à l'Afrique de s'industrialiser, d'acquérir des connaissances pour transformer les ressources naturelles du sol et du sous-sol en biens et services susceptibles d'améliorer les conditions de vie de nos populations. Elle permettra à tout Africain de se doter des capacités susceptibles de cultiver son ingéniosité et sa créativité, et donc de satisfaire ses besoins primaires et autres. A cet effet, il faut regretter que les taux d'inscription scolaire soient encore très faibles en Afrique, y compris au niveau universitaire, et qu'ils soient à la baisse dans certains pays du continent en crise. On doit aussi regretter que les Etats africains se moquent éperdument de la recherche, qu'ils ne veulent pas financer, pour se doter de centres de recherche qui permettraient de penser l'Afrique, ses priorités, ses atouts et faiblesses, ses stratégies pour la valorisation de ses ressources, etc. Enfin, l'éducation est la voie obligée pour asseoir dans nos pays ce facteur indispensable à leur éclosion : la bonne gouvernance.

3.3. Sortir de l'esprit de dépendance

Il s'agit, pour Ouedraogo (op. cit), de « transcender l'esprit de soumission et de dépendance » que développent en nous nos cultures traditionnelles. S'il est vrai que les enfants doivent dépendre de leurs parents et aînés, il est tout aussi vrai qu'ils doivent s'en affranchir progressivement et développer l'esprit d'indépendance, de s'assumer, de ne pas tout attendre des parents à partir d'un certain âge. Évidemment, ceci ne vient pas sans une socialisation conséquente dans les familles et à l'école.

Autrefois, beaucoup d'enfants étaient seuls dans les internats et se débrouillaient « seuls », loin de leurs parents et ce pendant des mois, et parfois des années. Ils apprenaient, nous apprenions, dès l'âge de 8-9 ans, soit dès la 3^e année primaire dans certains pays, à rester à l'internat pendant une semaine, pour ne revenir que le samedi se ravitailler auprès des parents pour la semaine suivante. Ils avaient, nous avons, alors développé en eux, en nous, la capacité d'organiser méticuleusement leur/notre emploi de temps de la journée, à faire de l'épargne, à gérer rationnellement le peu de vivres qu'ils avaient, que nous avons pour la semaine, à apprendre à faire la cuisine et la vaisselle, etc.

Aujourd'hui, la rareté des internats est telle que peu d'élèves sont soumis à une telle socialisation. Transcender l'esprit de dépendance ne doit pas signifier conduire à l'individualisme, à l'absence de solidarité, de sens du partage. Au contraire, il doit développer chez l'enfant l'amour du prochain, la compassion, la mise en commun des synergies et des avoirs, le partage.

3.4. Vaincre l'égoïsme et faire triompher l'humanisme

Les enfants viennent au monde par la volonté de leurs parents. Ils sont accueillis dans une société formatée par ces derniers, par ceux qui nous dirigent, et par les puissances politiques et économiques qui imposent au monde un ordre, un système, des règles du jeu qui leur permettent d'assouvir leurs ambitions et de protéger leurs intérêts. Ces puissances sont des organisations, des États, des entreprises, bref des institutions créées et gérées par des êtres humains, par les aînés de ces enfants et jeunes. C'est donc à eux qu'il appartient de créer les conditions favorables pour cultiver la paix chez les jeunes. Car ni l'ingéniosité et la créativité des jeunes, ni leur souci de s'instruire, ni leur volonté de s'assumer, ne seront possibles si les conditions pour les réaliser ne sont pas réunies. Cela passe certes par une bonne gouvernance, mais celle-ci ne se décrète pas, elle se pratique grâce à des valeurs d'humanisme, du respect de l'autre, du respect du bien commun que l'on incarne. Le développement de telles valeurs auprès des décideurs politiques est un travail de longue haleine, qu'il faut entreprendre dès maintenant dans les écoles maternelles, les familles, la société.

Bibliographie

- Ashford, Lori S., 2007, *La population jeune en Afrique : risque ou opportunité ?* Population Référence Bureau
- Bianchini, P. et G. Korbéogo, 2008, *Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso*, Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique, vol. 6, n° 2&3, 2008.
- Bourdillon, M.F.C., (éd) 2012, *Negotiating the Livelihoods of Children and Youth in Africa's Urban Spaces / Négocier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique*, Dakar : CODESRIA.
- Ekpang, M.B., 2003, Chapitre 11 : *Pour une culture de la paix en Afrique de l'Ouest*, in *Lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'Ouest – Manuel de formation des forces armées et de sécurité*, UNIDIR, pp 107-114.
- Kibangula, T., 2013, *Gangs of Kin*, Jeune Afrique, n° 2718 du 10 au 16 février 2013.
- Mudimbe, V-Y, 1988, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington – London: Indiana University Press – James Currey.
- Ouedraogo, Eli Yamba, 2009, *Les grands défis de la jeunesse burkinabé pour une culture de la paix, communication à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de l'UFC de Dori, 05-11 octobre 2009*, http://www.ufc-dori.org/IMG/pdf/GRANDS_DEFIS.pdf.
- Woudamike, Joseph, 2005, *Contestations étudiantes à Ngaoundéré, répressions et insécurité des personnes et des biens sur la route nationale n° 1*, Revue de l'enseignement supérieur en Afrique, Vol. 6, N° 2&3, pp 135 – 156.

M. Bernard MUMPASI LUTUTALA (R.D. Congo) est détenteur d'un doctorat (Ph.D.) en démographie de l'Université de Montréal obtenu en 1987. Depuis l'obtention de son doctorat, il est enseignant-chercheur à l'Université de Kinshasa et dans plusieurs autres universités de la RD Congo et d'Afrique. Il a été Professeur visiteur à l'Université de Montréal en 1990. Depuis mai 2009, il est le Secrétaire exécutif adjoint du CODESRIA. Parallèlement à ses charges d'enseignement et de recherche, Bernard M. Lututala a assumé les fonctions de Recteur de l'Université de Kinshasa, (2005-2009), de Recteur de l'Université Kongo (2002-2005), de Président de l'UEPA (Union pour l'étude de la population africaine) (1996-1999), de Vice-Doyen à la recherche et de Directeur de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Kinshasa (2002-2005), de Directeur de cabinet-adjoint au Ministère du Plan (1994-1996). Il a publié plusieurs articles et ouvrages et a codirigé des thèses de doctorat à l'Université catholique de Louvain (Belgique). Ses recherches et publications portent principalement sur les questions de démographie / population et de développement en Afrique et en RD Congo.

LA CONTRIBUTION DES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE JEUNESSE À LA PROMOTION DE LA CULTURE DE LA PAIX, DE LA TOLÉRANCE ET DE LA CITOYENNETÉ RESPONSABLE

**M. Daniel DA HIEN - Coordinateur Réseau Afrique Jeunesse, Burkina Faso
(Ancien Président des Clubs UNESCO Afrique)**

1. Brève présentation du Réseau Afrique Jeunesse

La création du Réseau Afrique Jeunesse est partie du constat que la jeunesse est constamment sollicitée pour prendre part au développement. D'où la nécessité que cette jeunesse soit informée et formée pour contribuer au mieux de ses capacités. Or, la réalité aujourd'hui est que les jeunes ignorent souvent les problèmes importants pour lesquels ils pourraient apporter des solutions. Du reste, ils sont plus préoccupés par les questions d'emplois qui les tenaillent.

Dans ce sens, le Réseau Afrique Jeunesse met en place des espaces d'information et de coopération sur les questions de jeunesse (centres d'écoute, cyber jeunes, bulletins de liaison, émissions radio et télé) ; il engage les jeunes dans des actions de participation au développement (plaidoyers, travaux d'intérêts communs, volontariat ; favorise le partage d'expériences acquises par les jeunes dans les milieux associatifs (foras, foires, formations, ...) ; suscite l'esprit d'auto-emploi au sein des jeunes (relais d'opportunités, appui-accompagnement-conseils, ...) ; et éclaire les pouvoirs publics sur les besoins et aspirations réels des jeunes. Tout ceci est possible grâce aux outils d'information et de communication avec les jeunes, tels :

- Un bulletin trimestriel national d'information des jeunes
- Treize (13) bulletins mensuels régionaux de liaison entre les associations locales de jeunesse (« l'Aube des Jeunes »)
- Un site Web : www.afriquejeunesse.webou.net
- Un bulletin en ligne
- Des encarts spécifiques de plaidoyer (environnement, leadership, droits humains, genre, VIH/SIDA), une émission mensuelle télévisuelle sur la télévision nationale (« vision jeunes »)
- Une émission hebdomadaire radio sur la radio nationale (vision jeunes)

2. Rappel du contexte

L'Afrique, depuis quelques années, ne connaît plus la paix. Les troubles, les conflits, voire la guerre, sont le lot de bon nombre de pays africains. Certains pays sont en situation d'après-guerre. La violence, les tueries, les massacres d'individus, les destructions d'infrastructures socioéconomiques, les violations multiples et répétées des droits de l'homme sont fréquents et même quotidiens dans certains pays.

Dans ce contexte, difficile d'envisager des programmes de développement. En effet, paix et développement étant intimement liés, il ne peut y avoir de développement sans paix. Nos pays ne peuvent donc se développer harmonieusement que dans un climat de paix, de stabilité sociale et de respect des droits de l'homme et de la démocratie.

La paix se construit. Elle est une œuvre de longue haleine. Elle se construit au quotidien. En outre, elle s'apprend. Tous les citoyens sont concernés par l'éducation à la paix : les adultes, les hommes, les femmes, les jeunes, les leaders politiques, administratifs et religieux, les leaders d'associations et de la société civile, les syndicalistes, les journalistes, les scientifiques, etc... Tout le monde doit participer à cette éducation. Elle est l'affaire de tous les citoyens à quelque niveau qu'ils soient. L'UNESCO, notre organisation de référence à tous, en est intimement convaincue. C'est pourquoi, au titre de sa mission inscrite dans son Acte constitutif selon lequel "*les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix*", elle a ainsi fait de la promotion de la culture de la paix une priorité. Ce sur quoi se sont engagés les Mouvements et Associations de jeunesse avec pour cible : les enfants, les adolescents et les jeunes. En effet, la paix est

aussi la justice et l'harmonie sociales, la possibilité pour chaque être humain de réaliser ses potentialités, le respect de son droit à la survie dans la dignité et la durée. Elle ne peut donc être maintenue durablement lorsque les droits de l'homme – droits politiques, économiques et sociaux – sont régulièrement violés, et lorsque le sentiment d'injustice politique et économique prévaut. Il faut donc promouvoir une véritable démocratie en Afrique qui garantisse le respect de tous ces droits, ceux de tous les citoyens, ainsi que le respect de l'identité culturelle des peuples et la tolérance à l'égard des différences. Il faut travailler pour l'atteinte de la stabilité sociale qui est conditionnée par la prise en considération des aspirations profondes et légitimes des populations et surtout des jeunes.

3. Contribution des Mouvements et Associations de jeunesse à l'action civique, à la culture de la paix et de la citoyenneté responsable

La jeunesse constitue de nos jours une force concertée et mobilisée qui est la seule à même d'influencer de façon significative la gestion de la cité. En tant que pépinière pour la relève des adultes, la jeunesse revêt une importance capitale pour un développement durable et soutenu.

Tout en reconnaissant qu'elle affronte le 21^e siècle avec des problèmes considérables, il est exaltant de relever le défi. Car le fait que les jeunes constituent une grande proportion de la population constitue également un élément d'espérance (environ 65 % de la population africaine a moins de 35 ans et plus de 35 % de la population a entre 15 et 35 ans). Les résultats et les effets des programmes en faveur des jeunes ne se feront sentir que si les jeunes s'organisent eux-mêmes pour les intégrer.

De nos jours, la jeunesse dans le contexte actuel de démocratisation, occupe une place de plus en plus importante dans le processus de développement du pays. Aujourd'hui plus qu'auparavant, le mouvement associatif jeunesse en Afrique est également des plus fournis.

Les jeunes sont le présent : l'exigence la plus forte qu'ils expriment est une exigence de participation ; car ils veulent qu'on les considère comme des citoyens à part entière. Ils sont capables d'assumer des rôles responsables et déterminants pour la société. Tout ce dont ils ont besoin, c'est que leur soit offerte l'occasion de prouver leur aptitude et des conseils pour ce faire.

C'est pourquoi, les Mouvements et Associations de jeunesse, dans leurs approches, offrent aux jeunes des espaces de dialogue et de compréhension, propices au développement des organisations sociales et politiques dont leurs exemples pourraient contribuer à promouvoir la démocratie. Par leurs actions à l'endroit des jeunes, les Mouvements et Associations de jeunesse (MAJ) contribuent au développement de l'individu et à son épanouissement en l'aidant à trouver sa place dans la vie de toujours par rapport à la communauté, à avoir une pratique de la citoyenneté et une conscience internationale. Au sein des activités de terrain conduites par les MAJ, les jeunes prennent l'habitude d'exercer des responsabilités et de les partager, d'accepter les autres sans considérations particulières. Ils apprennent à planifier l'organisation et le budget d'une activité et développent d'autres compétences utiles dans la vie de tous les jours.

L'éducation civique et l'éducation à la culture de la paix, thèmes majeurs des Clubs UNESCO par exemple, visent la formation de l'individu pour qu'il soit un citoyen responsable, épris de paix, militant pour la paix, respectueux des droits de l'homme et de la démocratie. Ils veulent lui apprendre l'art de vivre en société et en bonne intelligence avec ses voisins. L'éducation de la paix s'apprend. On peut en effet acquérir de nouvelles connaissances en matière de paix et adopter de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes.

C'est dans le milieu associatif plus qu'ailleurs que l'homme en devenir apprend plus sur la vie en société. Il y apprend à vivre diverses expériences de la vie démocratique et de ses relations avec autrui.

Ce milieu lui apprend notamment le respect d'autrui, l'acceptation de l'autre, la tolérance, l'équité, la sociabilité, la convivialité, en somme les bonnes manières de vivre harmonieusement avec les autres. Aussi, l'association de jeunesse peut enseigner au jeune diverses valeurs universelles, dont celles de la liberté, du don de soi, de l'altruisme, de l'égalité, de la fraternité, de l'honnêteté, de la solidarité, de la citoyenneté démocratique, de la non-discrimination, de la non-violence, etc. Celles-ci relèvent bel et bien de la culture de la paix.

Il peut enfin y apprendre les techniques de gestion de situations conflictuelles et leur règlement pacifique, ainsi que la consolidation de la paix après les conflits.

Ce sont toutes ces conditions préalables qui permettront aux jeunes de faire plus tard, en fonction des intérêts en jeu, des choix judicieux pour eux-mêmes et pour leurs communautés. Par les Mouvements et Associations de jeunesse, le jeune accédera plus facilement à beaucoup d'informations ; ce qui lui permettra de connaître et défendre ses droits tout en exécutant ses devoirs. L'importance du mouvement associatif dans tout processus de démocratisation et pour le renforcement des institutions républicaines n'est donc plus à démontrer. La décentralisation par exemple a besoin d'un tissu associatif fort pour réussir.

4. Quelques exemples d'actions conduites pour et par les jeunes

4.1. La promotion de l'humanisation dans les opérations minières au Burkina Faso.

Le Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres du monde (IDH 2012) est depuis peu classé parmi les pays riches en ressources minières. La production minière concerne essentiellement l'or produit industriellement, semi-industriellement et surtout artisanalement (300 sites d'orpaillages, 9 exploitations industrielles, 383 permis de recherche).

Au regard de ces potentialités en matière de ressources minières et des agissements de révoltes des populations des localités minières, des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation urgentes méritaient d'être conduites à l'égard des jeunes afin de dépassionner tous les acteurs intervenant dans le secteur et de créer des conditions favorables à une exploitation minière à visage humain (paix, sécurité, quiétude, équité, justice et transparence).

Dans ce sens, le Réseau Afrique Jeunesse a décidé de jouer sa partition dans le développement des opérations minières en offrant aux jeunes, aux exploitants miniers et à l'État des espaces d'échanges et de dialogue afin que l'exploitation des ressources minières au Burkina Faso soit en tout lieu :

- Garante des droits humains ;
- Respectueuse de l'environnement ;
- Transparente et équitable dans sa gestion selon les principes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ;
- Garante de l'équilibre social ;
- Garante de la paix et de l'harmonie dans nos communautés ;
- Equitable et juste.

4.2. L'éducation des jeunes à la bonne gouvernance et à la citoyenneté active

L'objectif global est d'accroître les connaissances des jeunes sur les principes démocratiques en vue de leur participation efficiente à la gestion des affaires publiques et au contrôle citoyen. Les actions conduites ont permis, par l'information, la sensibilisation et la mise en pratique des acquis, de corriger la faible maîtrise par les jeunes des contours de la décentralisation, des élections, de l'approche genre, de la bonne gouvernance, des politiques publiques ainsi que des enjeux du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Elles ont contribué ainsi à améliorer qualitativement la contribution des associations de jeunesse aux processus de définition et de suivi des politiques et stratégies publiques et à faire émerger à long terme des citoyens conscients, clairvoyants et porteurs des enjeux du développement durable.

4.3. Renforcement des capacités de la jeune fille en milieu associatif de jeunesse

L'objectif général est de promouvoir la jeune fille en milieu associatif de jeunesse en vue de l'engager sur la voie du développement. Des milliers de jeunes filles des zones rurales et urbaines ont été formées en techniques de communication et de plaidoyer, en leadership féminin et à la gestion des affaires publiques. Il s'agit de susciter en elles le goût et l'intérêt de prendre des responsabilités, d'accepter des postes dans les directoires des organisations sociales et politiques.

4.4. Appui à la participation des organisations de jeunesse aux initiatives du NEPAD et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Le contenu, les objectifs et les principes du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et du NEPAD sont maîtrisés et servent de cadres de référence dans la planification et l'exécution des activités des Mouvements et Associations de jeunesse au Burkina Faso
- Une participation active des Mouvements et Associations de jeunesse burkinabè dans la mise en œuvre des projets nationaux de réduction de la pauvreté et de développement selon les principes du NEPAD
- Une synergie d'action existe entre les Mouvements et Associations de jeunesse en matière de concertation et d'interpellation des décideurs politiques et des partenaires du développement sur leurs préoccupations

4.5. Contribution à l'accélération de l'intégration africaine par la culture (cas des Clubs UNESCO)

L'objectif global est de renforcer la participation des étudiants au processus d'intégration sous-régionale.

L'action consiste en l'organisation biennale d'un festival culturel des Clubs UNESCO universitaires de l'Afrique de l'Ouest (FESCUAO). Une manifestation socioéducative et culturelle qui regroupe actuellement les étudiants de sept (7) pays de l'Afrique de l'Ouest ; créé en 1987, 11 éditions. Août 2011: Bamako (Mali) avec plus de 400 étudiants, ses objectifs spécifiques se résument à ceux ci-dessous :

- Propager les idéaux de l'UNESCO par le rapprochement et l'intégration des jeunes (étudiants) de la sous-région
- Promouvoir les droits fondamentaux de l'homme et le dialogue entre les peuples
- Faire des Clubs UNESCO un maillon d'unité dans la diversité entre les peuples et les nations du monde
- Développer davantage les relations et les échanges interuniversitaires
- Faire de l'art et de la culture des moyens de communication au service du développement
- Faire de la culture un instrument d'intégration et de développement de la sous-région ouest-africaine
- Promouvoir le leadership et l'esprit créatif de la jeunesse africaine en général et celle estudiantine en particulier (créations/prestations théâtrales, les prestations de danses traditionnelles et modernes, les contes et chants traditionnels africains, les conférences et ateliers-débats, les colloques et les tables rondes, les visites de sites touristiques, les réflexions sur la vie universitaire, etc.)

5. Recommandations : miser sur la jeunesse africaine

L'objectif est de promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société.

5.1. Le soutien à la vie associative

Les objectifs suivants sont poursuivis :

- Intéresser les jeunes à la vie communautaire et aux affaires publiques
- Soutenir et promouvoir la vie associative
- Intégrer les jeunes dans la communauté au niveau local
- Créer des cadres sains d'expression des jeunes

Les actions à mener sont les suivantes :

- Créer un fonds d'appui aux initiatives en faveur des jeunes
- Appuyer la conception et l'édition de manuels de formation des jeunes sur l'animation et la gestion des associations
- Appuyer la création de maisons de jeunes, de cyber-cafés jeunes et de centres d'écoute pour jeunes

5.2. L'appui à la participation des jeunes aux processus de développement socioéconomique

Il a pour objectif de :

- Permettre aux jeunes d'apporter leur contribution à l'œuvre collective de construction nationale ;
- Permettre aux jeunes d'envisager la vie autrement.

Les actions de mise en œuvre sont :

- Appuyer l'organisation des camps-chantiers nationaux et régionaux de jeunes ;
- Appuyer l'organisation des camps nationaux et régionaux de formation et d'éducation à la citoyenneté et au civisme à l'endroit des jeunes ;
- Appuyer la production et la diffusion de CROM contenant des modules de formation sur la participation des jeunes au développement.

5.3. L'appui au développement des relations entre les administrations publiques et les jeunes

L'objectif est d'instaurer des dialogues permanents entre les jeunes et l'administration publique à travers une action en appui pour la mise en place des cadres de concertation permanents entre les Mouvements et Associations de jeunesse et le gouvernement (forum national des jeunes).

5.4. L'appui à la participation des jeunes aux processus d'intégration des peuples

Favoriser l'implication des étudiants dans le processus d'intégration africaine constitue le principal objectif. Et ce à travers l'appui à l'organisation de festivals culturels, éducatifs et artistiques des étudiants en Afrique (espaces CEDEAO, CEMAC, SADEC).

« ...Une paix fondée sur les seuls accords gouvernementaux ne saurait entraîner l'adhésion unanime, sincère et durable des peuples... » (Acte constitutif de l'UNESCO)

M. Daniel DA HIEN (Burkina Faso) est titulaire d'un master en gestion des projets et d'un master en management des organisations. Il est Coordonnateur du Réseau Afrique Jeunesse, Gestionnaire des projets et des organisations. Il enseigne dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur. Il a été Directeur exécutif de la Fondation REUSSIR de Ouagadougou (Burkina-Faso) et Coordonnateur du programme d'appui au suivi évaluation des activités provinciales du Projet d'appui au programme multisectoriel de lutte contre le SIDA) (2004 – 2006). Ancien Vice-Président mondial de la Fédération mondiale des Associations, Centres et Clubs UNESCO / région Afrique et Ancien Président de la Fédération Burkinabé des Associations et Clubs UNESCO, il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans les organisations d'animation des jeunes et de renforcement de leurs capacités. Daniel DA HIEN a reçu plusieurs prix et distinctions honorifiques dont la médaille de Chevalier de l'Ordre du mérite Burkinabé, Agrafe jeunesse et le Prix Messenger de la Paix de l'ONU en 1986. De même, il est auteur de plusieurs publications destinées à la formation et à l'animation des jeunes, dont notamment le manuel sur les « Méthodes et techniques d'animation des Clubs UNESCO en milieu scolaire » (FMACU – 1993).

Sessions d'ateliers

Pour aller des idées exposées par les intervenants lors des tables rondes au Plan d'action attendu du Forum, la journée du 27 mars a été consacrée aux travaux en atelier réunissant des acteurs de terrain des secteurs public et privé, et articulés sur une déclinaison de chacune des trois thématiques du Forum en trois sous-thèmes. Trois sessions de neuf ateliers au total ont été simultanément organisées. En s'appuyant sur les sources et les ressources culturelles, naturelles et humaines, chaque atelier avait pour but de formuler des recommandations et des propositions d'action à faire figurer dans le Plan d'action en faveur de la culture de la paix en Afrique. L'intégralité des interventions des participants se trouve sur le site Internet du Forum : www.unesco.org/africa4peace.

Sessions d'ateliers 1 : Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique

Cette première session d'ateliers analyse la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation (langues, traditions, sites de mémoire, pratiques, méthodes endogènes de prévention et de résolution des conflits, ...). De même, elle étudie le renforcement des relations entre éducation et culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la coexistence pacifique en Afrique : éducation aux valeurs et à la citoyenneté mondiale ayant comme base une vision panafricaine de l'histoire du continent. Enfin, l'opportunité d'une économie de la culture génératrice d'emploi pour la jeunesse dans la vision du développement durable du continent (arts et créativité, musique contemporaine, cinéma, tourisme culturel, développement des compétences), est examinée.

Atelier : Contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation : langues, traditions, sites de mémoire, pratiques, mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits

M. Doudou Diene - Ancien rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines du racisme, des discriminations raciales, de la xénophobie et de l'intolérance, et expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (UN-HCDH)

M. Nureldin Satti - Président du Fonds international pour la promotion de la culture de l'UNESCO

Mme Françoise Ki-Zerbo - Administratrice générale adjointe, Fondation Ki-Zerbo

M. Ziva Domingos - Représentant du Directeur général du Fonds du patrimoine africain

Modératrice :

Mme Katerina Stenou - Directrice, plate-forme intersectorielle pour la culture de la paix et la non-violence, UNESCO.

Atelier : Renforcement des liens entre éducation et culture pour élaborer des curricula d'enseignement et des formations efficaces en vue de promouvoir la coexistence pacifique en Afrique : éducation aux valeurs et à la citoyenneté globale, fondée sur une vision panafricaine de l'histoire du continent

M. Jean Bosco Butera - Directeur du Programme UPEACE pour l'Afrique, Addis Abeba

M. Albert Mendy - Spécialiste de programme, Éducation, UNESCO Yaoundé

M. Pape Banga Guissé - Expert en éducation à la paix et Professeur de droit à l'Université de St Louis, Sénégal

M. Filipe Zau - Conseiller technique du Ministre de l'éducation - Angola

Modératrice :

Mme Ann Thérèse Ndong-Jatta - Directrice du Bureau de l'UNESCO - Dakar

Atelier : Économie de la culture génératrice d'emplois pour les jeunes dans la vision du développement durable du continent : arts et créativité, musique contemporaine, cinéma, tourisme culturel

M. John Ayité Dossavi - Président, Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC)

Mme Annick Thébia Melsan - Présidente du Programme art & culture du CEPS

M. António Fonseca - Directeur, Institut national des industries culturelles, Angola

Modérateur :

Théophile Mbaya Kifuntwe - Directeur de Cabinet, Ministère de la jeunesse, sports, culture et arts, République démocratique du Congo

Synthèse des débats et recommandations / propositions d'action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. M. Banza Mukalay Nsungu - Président, Conférence des ministres africains de la culture (CAMC IV)

Rapporteurs :

Mme Angela Martins –Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine

M. Domingos Neto - Directeur national de la recherche scientifique, Ministère de la science et technologie, Angola

Session d'ateliers 2 : Gestion des ressources naturelles : facteurs de conflits ou sources d'opportunités pour un développement durable

Cette deuxième session d'ateliers analyse la coopération et la diplomatie scientifiques pour un partage des ressources transfrontalières, en l'occurrence l'eau pour la paix (bassins hydrographiques et océans), la biodiversité (sol et sous-sol), les cosmogonies traditionnelles et les savoirs autochtones pour le développement durable (relation entre l'homme et la nature, la médecine traditionnelle, l'adaptation au changement climatique,...). Elle étudie également les économies verte et bleue pour la création d'emplois pour tous, spécialement pour les jeunes, l'insertion de ces derniers dans la vie active et la reconnaissance de leur qualité d'acteur social et économique. Enfin, sont abordées les thématiques de la formation technologique et professionnelle, l'éducation au développement durable, l'importance du développement des sciences, de la technologie et de l'innovation.

Atelier : *Coopération et diplomatie scientifiques pour un partage des ressources transfrontalières : l'eau pour la paix : bassins hydrographiques et océans/ biodiversité, sol et sous-sol*

M. Ibrahima Diop - Point focal national de la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal, Conservateur du Parc national des oiseaux du Djoudj

M. Eben Chonguica - Secrétaire exécutif de la Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM)

M. Adigun Ade Abiodun - Président de la Fondation africaine de l'espace et du système global d'observation des océans en Afrique (GOOS-Africa)

Modératrice :

Mme Noeline Raondry Rakotoarisoa - Chef de section, Réseaux de la biosphère et du renforcement des capacités (SC/EES), UNESCO

Atelier : *Cosmogonies traditionnelles et savoirs autochtones pour le développement durable (relation entre l'homme et la nature, la médecine traditionnelle, l'adaptation au changement climatique)*

M. Vital Bambanze - Sénateur, ancien Président des experts du mécanisme des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Burundi

M. Max Ooft - Consultant, UNESCO

Mme Saudata Aboubacrine - Association pour l'épanouissement des femmes nomades (tin Hinane), Burkina Faso

Mme Victoria Haraseb - Assistante régionale d'éducation, Groupe de travail sur les minorités autochtones en Afrique australe (WIMSA), Namibie

Modérateur :

M. Doug Nakashima, Chef de section, Petites îles et savoirs autochtones, UNESCO

Atelier : *Économie verte et bleue pour l'emploi pour tous, spécialement pour la jeunesse. Leur intégration dans la vie active, la reconnaissance de leur qualité d'acteur social et économique. Quid de l'égalité des chances ? Rôle de la formation technologique et professionnelles/éducation au développement durable/l'importance du développement des sciences, de la technologie et de l'innovation*

Mme Aminata Maiga - Spécialiste principal du programme "Entreprise et emplois verts", Organisation internationale du travail (ILO)

M. Kenneth Hamwaka - Directeur exécutif, Guidance, Counselling & Youth Development Centre for Africa, Malawi

M. John Simiyu - Chepkoilel University College, Moi University, Kenya
M. Giza Gaspar Martins - Coordinateur de l'unité des changements climatiques,
Ministère de l'environnement, Angola

Modérateur :

M. Hervé Huot-Marchand, Spécialiste de programme, Bureau de l'UNESCO - Dakar

Synthèse des débats et recommandations / propositions d'action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. João Teta - Secrétaire d'Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola

Rapporteurs :

M. Vincenzo Fazzino - Spécialiste principal du programme, Département Afrique,
UNESCO

M. Gabriel Luis Miguel - Directeur national du développement technologique et de
l'innovation du Ministère de la science et de la technologie, Angola

Session d'ateliers 3 : Ressources humaines pour la paix et le développement : le grand défi de la jeunesse africaine

Cette troisième session d'ateliers approfondit la problématique des jeunes et de leur engagement dans la société. Du local au global, les motivations et les valeurs liées à leur participation aux « choses publiques » et à la voie démocratique, leur enracinement dans « l'Ubuntu », et leur rôle auprès des pouvoirs traditionnels et modernes. De même, l'égalité des genres, la question des médias, des TCI, qui concernent particulièrement la jeunesse sont examinées. Par ailleurs, la contribution spécifique des femmes à une culture de la paix est mise en évidence, notamment à travers leurs rôles traditionnels et dans la transition de la tradition vers la modernité, la transmission des savoirs intergénérationnels vers les jeunes femmes et les filles ; en définitive la problématique de la création d'une culture de la paix par une adaptation des rôles des genres dans le cadre de la tradition africaine.

Atelier : Les jeunes et leur engagement dans la société. Du local au global, les motivations et les valeurs liées à leur participation aux « choses publiques » et à la voie démocratique. Leur enracinement dans « l'Ubuntu », leurs rôles auprès des pouvoirs traditionnels et modernes. L'égalité des genres

M. Robert Nkwangu - Handicap international, Uganda / **M. Tenywa Godfrey** - interprète du langage des signes

M. Helder Francisco Malauene - Expert auprès du Président du panel de la jeunesse africaine

Mr Cláudio Aguiar - Président, Conseil national de la jeunesse, Angola

Modératrice :

Mme Moufida Goucha - Chef d'équipe - UNESCO SHS/Jeunesse

Atelier : Les médias, les TCI et la jeunesse. Les modèles sportifs et artistiques (footballeurs, chanteurs, comédiens, musiciens, etc.), les valeurs qu'ils véhiculent, leur africanité et leur rapport aux structures sociales et communautaires. Le rôle des moyens de production et de dissémination : radios communautaires, chaînes de télévision, réseaux sociaux, jeux vidéo, « crowd sourcing content », etc.

M. Vincent Nkeshimana - Président du réseau des journalistes africains pour la paix et la sécurité

Mme Sasha Rubel - Coordinatrice de programme, Secteur de l'information et de la communication, UNESCO

M. Botelho de Vasconcelos – Ecrivain et Député à l'Assemblée nationale, Angola

M. Patrick Gallaud - Président du Comité de liaison ONG/UNESCO

Modératrice :

Mme Raymonde Agossou, Chef de Division - Ressources humaines et développement de la Jeunesse - Commission de l'Union africaine

Atelier : Jeunesse et égalité des genres. La contribution spécifique des femmes à une culture de la paix, par leurs rôles traditionnels et dans la transition de la tradition vers la modernité ; la transmission des savoirs intergénérationnels vers les jeunes femmes et les filles ; la création d'une culture de la paix par une adaptation des rôles des genres dans le cadre de la tradition africaine

Mme Yvette Dembéle - Coordinatrice, Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA)

Mme Coumba Fall Venn - Administratrice du Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement, Femmes Afrique Solidarité (FAS)

Mme Talent Jumo - Coordinatrice régionale du réseau des jeunes femmes leaders de la SADC

Mme Luísa Damião - Journaliste et Députée à l'Assemblée nationale, Angola

Modératrice :

Mme Yvonne Matuturu - Maison de la Culture de la paix - UNESCO, Burundi

Synthèse des débats et recommandations / propositions d'action / mesures de suivi

Président de séance :

S.E. M. Anatole Colline Makosso - Président, Conférence des Ministres africains de la jeunesse (COMY IV)

Rapporteurs :

M. Abdourahamane Diallo - Chef du Bureau de l'UNESCO, Brazzaville

M. Albino Carlos - Directeur (pas en gras) du Centre de formation de journalistes, Angola

Session de partenariats : Construire un multipartenariat en faveur d'une culture de la Paix en Afrique - « Agissons pour la Paix »

La journée du 28 mars a débuté avec une session interactive à laquelle ont pris part les partenaires prêts à s'engager dans la construction d'un multipartenariat en faveur d'une culture de la paix en Afrique. Sont intervenus à cette session les représentants de la société civile (ONG, fondations et secteur privé, artistes et leaders d'opinion), des médias, des banques de développement, des organisations internationales (communautés économiques régionales et communautés linguistique) ainsi que des Etats africains, du Gouvernement angolais, de la Commission de l'Union africaine et de l'UNESCO. Cette session a été la rampe de lancement d'un mouvement continental « Agissons pour la Paix » en faveur de la culture de la paix et de la non-violence sous l'égide de l'Union africaine et de l'UNESCO. Elle a également donné l'occasion aux partenaires présents de prendre des engagements concrets dans leur champ d'action respectif en faveur de la promotion de la culture de la paix. Les vidéos des partenaires ayant laissé des messages sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.unesco.org/archives/multimedia/streaming/makepeacehappen-2013_playlist.php

Messages des anciens Directeurs généraux de l'UNESCO :

M. Koïchiro Matsuura
M. Amadou Mahtar M'Bow

Introduction :

Mme Lalla Aïcha Ben Barka - Sous-Directrice générale pour l'Afrique, UNESCO
Mme Angela Martins – Spécialiste culture, Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine
Mme Aïssatou Hayatou – Analyste Principal, Département paix et sécurité, Commission de l'Union africaine

Partenaires :

Représentants des Etats membres

S. E. M. João Têta - Secrétaire d'Etat, Ministère de la science et de la technologie, Angola
S.E. Mme Louise McMillian - Vice-Ministre de la culture, Libéria
S.E. M. Anatole Collinet Makosso - Président, Conférence des ministres africains de la jeunesse, Ministre de la jeunesse, Congo
S.E. M. Banza Mukalay Nsungu - Président, Conférence des ministres africains de la culture, Ministre de la culture, République démocratique du Congo
S.E. M. Messaoud Ould Mohamed Lahlou - Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mali

Société civile, ONG, universités, artistes et leaders d'opinion

Mgr. Desmond Tutu - Prix Nobel de la paix, Afrique du Sud [message]
M. Claudio Aguiar - Conseil national de la jeunesse (CNJ), Angola
M. Patrick Gallaud - Président du Comité de liaison ONG/UNESCO, France
M. Forest Whitaker - Ambassadeur de Bonne volonté de l'UNESCO, USA [message]
M. Manu Dibango - Artiste pour la paix de l'UNESCO, Cameroun [message]
M. Salif Traoré (A'salfo) - Ambassadeur de Bonne volonté de l'UNESCO, Côte d'Ivoire [message]

M. Loïc Tribot La Spière [message] et **Laetitia Sagno** - Centre d'étude et de prospective stratégique - (CEPS), France
Mme Laurinda Hoygaard, Carlos Lopes Rosa et des jeunes leaders - Federação Angolana de Desportos Universitarias (FANDU), Angola
M. Lezou Dago - Chaire UNESCO pour la culture de la paix, Côte d'Ivoire
M. Kenneth Hamwaka - Directeur exécutif, Guidance, Counselling and Youth Development Centre for Africa, Malawi
M. Victor Barbosa - Rede Educação para Todos, Angola
M. Charles Binam Bikoi - Secrétaire exécutif, Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA), Cameroun

Fondations et secteur privé

M. Leonel Da Rocha Pinto - Grupo de Liderers empresariais (LIDE), Angola
M. Mo Ibrahim - Mo Ibrahim Foundation, Soudan [message]
M. Jean-Noël Loucou - Fondation Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
M. Michel Abrogoua – Président, West Emerging Market Growth Found [message]
M. João de Deus - Fundação Eduardo José do Santos (FESA), Angola
M. José Luis Mendonça - Jornal Angolano de Artes e Letras, Angola

Banques de développement, OIG, Système des Nations Unies, communautés économiques régionales

Mme Hadja Saran Daraba Kaba - Secrétaire générale, Mano River Union, Guinée
Mme Kourtoun Nacro - FNUAP, au nom de l'équipe des Nations Unies en Angola (UNCT)
M. Septime Martin - Banque africaine de développement (BAD)
Mme Beatrice Kiraso - Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), Directrice du Bureau sous-régional d'Afrique australe
M. Ibrahim Dia - Coordonnateur, Secrétariat conjoint Commission de l'Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – Banque africaine de développement (UAC-CEA-BAD)
M. Some Anselme - Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA

Animation :

Mme Laurinda Hoygaard - Recteur de l'Université privée de l'Angola
M. Vincent Defourny - Directeur, Chargé de mission, UNESCO

Rapporteurs :

Mme Ana Elisa Santana de Afonso - Spécialiste de programme, Département Afrique, UNESCO
Mme Aissatou Hayatou – Analyste Principal, Département paix et sécurité, Commission de l'Union africaine
Mme Ana Paula Patrocínio Rodrigues - Ministère des Relations extérieures, Angola

Cérémonie de clôture et adoption du rapport final

La cérémonie de clôture a été précédée de la présentation et l'adoption du rapport final du Forum suivies des allocutions prononcées par les personnalités suivantes :

Mme Lalla Aïcha Ben Barka, Sous-Directrice générale, UNESCO

S.E. M. Pinda Simão, Ministre de l'éducation, Angola

S.E. Mme Angela Bragança, Secrétaire d'État aux relations extérieures, Angola

RAPPORT FINAL

Rapporteur général :

S.E. M. Olabiyi Babalola Joseph Yai, Ancien Ambassadeur et Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO

Corapporteurs :

M. Firmin Edouard Matoko, Directeur du Bureau de liaison avec l'UA et la CEA et Représentant de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie

M. Alfonso Valentim, Directeur du Cabinet d'études, planification et statistiques, Ministère de la culture de l'Angola

Du 26 au 28 mars 2013 s'est tenu à Luanda, sous le haut patronage de Son Excellence M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, le Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola.

Comme l'indique la note conceptuelle du forum :

« L'objectif de ce forum panafricain est de s'appuyer sur les sources d'inspiration et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable, entendue comme pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme. S'inspirant des principes énumérés dans la Charte de la renaissance culturelle africaine, l'UNESCO et l'Union africaine sont convaincues "que la diversité culturelle et l'unité africaine constituent un facteur d'équilibre, une force pour le développement économique de l'Afrique, la résolution des conflits, la réduction des inégalités et de l'injustice au service de l'intégration nationale".

Rappelons aussi que ce forum se place dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence de l'UNESCO. Il vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et la démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine. Ce forum s'inscrit également dans le cadre des célébrations du 50^e Anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine. »

SÉANCE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture du forum a été rehaussée par la présence du Président de la République de l'Angola, S.E. M. José Eduardo dos Santos, de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova et du Vice-Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. M. Erastus Mwencha.

Mme Irina Bokova, Directrice générale, a remercié les autorités angolaises pour l'accueil et l'organisation du forum et a indiqué que ce forum était une opportunité pour l'UNESCO et les Africains de réfléchir ensemble à la façon de contribuer à l'un des plus grands enjeux du moment : la paix. La Directrice générale a notamment relevé le fait que ce forum se tienne en Angola, pays qui après de longues années de guerre a réussi à construire une paix durable, démontrant que la recherche de la paix est inséparable du développement durable, de la participation des jeunes et des femmes, du respect des cultures et des identités.

S.E. M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine, a d'abord remercié, au nom de la Présidente de la Commission, le pays hôte pour l'organisation de ce forum. Il a ensuite souligné l'importance du travail réalisé par l'UNESCO pour le développement de l'Afrique dans les domaines de l'éducation, la culture et les sciences. Il a aussi rappelé l'importante contribution de l'Histoire Générale de l'Afrique et son utilité pédagogique. Il a enfin noté que le thème du forum rejoignait celui du 50^e anniversaire de l'OAU/UA qui sera célébré cette année et portera sur le « Panafricanisme et la renaissance africaine ». Il a enfin conclu en soulignant que paix et développement étaient indissociables.

Étaient également présentes d'éminentes personnalités invitées d'honneur dont les contributions ont montré encore une fois la nécessité de promouvoir une culture de la paix en Afrique en se fondant sur les valeurs et traditions africaines et sur les expériences locales de prévention et de résolution des conflits.

S.E. M. Joaquim Chissano, Ancien Président de la République de Mozambique, a insisté sur la relation entre paix et gouvernance et a indiqué que les questions liées à la gouvernance et à l'exercice de l'autorité deviennent causes de conflits au fur et à mesure que les citoyens accèdent à des niveaux supérieurs d'éducation et de formation. Le développement d'une culture de la paix exige donc au niveau des Etats la mise en œuvre de politiques inclusives et l'instauration d'un dialogue permanent en vue de la résolution des conflits et de la promotion de la citoyenneté.

M. Federico Mayor, ancien Directeur général de l'UNESCO, a rappelé que la culture de la paix était au cœur de la mission de l'UNESCO. Il a souligné que le fait que ce forum se tienne en Afrique, berceau de l'humanité, était un message pour le monde entier et pour les jeunes en particulier.

Mme Bineta Diop, Présidente de Femmes Africa Solidarité (FAS), a pour sa part noté que sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir de développement pour tous. Elle a aussi rappelé le rôle primordial des femmes africaines dans la recherche de la paix et plaidé pour une plus grande implication de celles-ci dans les règlements de conflits.

S.E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, a enfin ouvert les travaux du forum en déclarant notamment que la guerre était une calamité et que la paix était une nécessité impérieuse pour assurer le développement de tout le continent africain. Il a souligné que la consolidation de la paix était le fruit de la réconciliation, le pardon, la confiance et l'acceptation de l'autre. La paix nécessite un engagement sans relâche de toute la société à tous les niveaux (politique, économique, social, culturel, juridique, militaire). Les jeunes d'aujourd'hui doivent être formés aux valeurs de la culture de la paix et de la tolérance pour qu'elles deviennent patrimoine moral de la société.

DÉROULEMENT DES DÉBATS

Les débats auxquels ont participé des représentants d'une trentaine d'États membres africains, des experts indépendants et représentants d'organisations et associations professionnelles et de la société civile se sont déroulés en tables rondes plénières et en ateliers autour de trois thèmes principaux :

- Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique
- L'enjeu des ressources naturelles : sources de conflits ou opportunité d'un développement durable
- Ressources humaines pour la paix et le développement durable : le grand défi de la jeunesse africaine.

Les présentations et les débats ont apporté un regard nouveau sur les sources et ressources africaines nécessaires pour construire et promouvoir une paix durable sur le continent. Le constat général est que les ressources sont énormes mais, de manière générale, elles ne sont pas connues et exploitées de manière rationnelle pour soutenir le développement et la paix. Qu'il s'agisse de ressources humaines ou matérielles, qu'il s'agisse de richesses culturelles matérielles et immatérielles, il y a une nécessité impérieuse de disposer d'outils qui en permettent la valorisation et l'exploitation.

La première table ronde présidée par S.E. M. Banza Mukalay Nsungu, Ministre de la culture, de la jeunesse et des sports de la République démocratique du Congo et Président de la Conférence des ministres africains de la culture, a été consacrée aux sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique.

Les participants ont souligné le caractère fondamentalement solidaire des cultures africaines dans lesquelles prévalent les valeurs de paix, de tolérance et de respect de l'autre. Ces valeurs sont ancrées dans les pratiques traditionnelles de prévention de conflit que l'on retrouve encore aujourd'hui dans un grand nombre de pays. Parmi les ressources les plus citées en référence à cette particularité de la culture africaine, on peut retenir les pratiques de prévention et règlement des conflits telles que la parenté à plaisanterie, le rôle de médiation des chefs traditionnels et religieux, les systèmes juridiques traditionnels locaux, etc. Toutes ces valeurs et pratiques doivent être valorisées au quotidien et devraient faire partie des programmes d'enseignement dès le plus jeune âge. Les valeurs de la culture de la paix doivent être prises en compte dans les politiques éducatives nationales et dans les curricula scolaires. Elles doivent aussi faire l'objet d'une reconnaissance académique à travers des travaux de recherche et des publications pour les faire connaître au grand public. Les jeunes africains sont souvent exposés à certaines influences culturelles d'origine étrangère néfastes au regard des mœurs locales. Dans un tel contexte, il est impératif de promouvoir des actions culturelles fondées sur l'identité et les valeurs locales. Les participants ont aussi noté que l'Afrique devrait accorder plus d'attention aux potentialités économiques de la culture et à sa contribution au développement. Ils ont enfin estimé que l'Afrique devrait se « décomplexer » au regard de la richesse de ses ressources et de ses expériences endogènes en matière de prévention et de résolution des conflits.

La deuxième table ronde présidée par S.E. M. João Teta Secrétaire d'État, Ministère des sciences et technologies de la République de l'Angola, consacrée aux ressources naturelles et à leur rôle en tant que sources de conflits ou opportunités pour un développement durable a repris le constat déjà connu d'un continent riche en ressources naturelles qui paradoxalement ne contribuent pas à son développement.

Ces ressources qui, dans la plupart des cas, traversent plusieurs frontières et ne se limitent pas à un seul pays représentent pourtant des opportunités inestimables de développement et d'intégration régionale. On constate cependant que celles-ci sont sources de crises et de conflits au niveau régional. Plusieurs raisons ont été évoquées dont principalement: la mauvaise gouvernance et la non-répartition équitable des

produits des ressources naturelles entre les communautés bénéficiaires, l'absence de politiques nationales, l'exploitation incontrôlée et la surexploitation, et surtout l'absence d'outils permettant de répertorier les ressources naturelles existantes en vue d'une meilleure exploitation (on estime par exemple que seulement 30 % des ressources sont exploitées par manque d'informations scientifiques sur leurs emplacements). Les participants ont aussi noté que certains conflits provenaient de l'extérieur car ces ressources représentent des enjeux géostratégiques inégalables. Il importe enfin de noter que les ressources naturelles dont dispose l'Afrique (eau douce, ressources marines, écosystèmes naturels, ressources minières et minérales) sont à considérer avant tout comme des atouts pour la paix et le développement et qu'il appartient aux leaders africains de prendre les mesures nécessaires pour les protéger. Des politiques nationales impliquant les communautés locales et les jeunes, l'élaboration de stratégies spécifiques tenant compte des traditions locales de gestion des richesses naturelles ainsi que les savoir-faire autochtones liés à la conservation des écosystèmes sont indispensables aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Il a été aussi question des économies verte et bleue, sources d'emplois nouveaux et générateurs de revenus. Il est désormais démontré que la transition vers ces économies va augmenter les perspectives d'emplois et offrir une opportunité unique pour la jeunesse africaine d'améliorer son bien-être. Il est donc important de prendre en considération cette question à tous les niveaux à travers un plaidoyer renforcé et de l'intégrer dans toutes les politiques de l'emploi et de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

La troisième table ronde présidée par S.E. M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique de la République du Congo et Président de la Conférence des ministres africains de la jeunesse, s'est penchée sur les défis de la jeunesse africaine.

Le premier constat est celui d'une jeunesse qui représente une grande part de la population et qui se trouve confrontée aux problèmes d'insertion professionnelle, de formation inadéquate et d'une absence de participation citoyenne. Le deuxième constat est celui d'une jeunesse qui se sent exclue des processus de décision qui la concernent et de ce fait génère des frustrations et des comportements de révoltes parfois violentes. Il faut reconnaître que la jeunesse constitue un potentiel pour la construction de la paix. Les jeunes d'aujourd'hui seront les responsables de demain et il est nécessaire de leur donner dès à présent la formation indispensable car c'est à cet âge qu'ils peuvent développer un état d'esprit favorable à la culture de la paix. Dans le même sens, on devrait donner les moyens aux jeunes et en particulier aux jeunes femmes de s'émanciper à travers l'entreprenariat. L'éducation et le savoir qui assurent une indépendance économique sont des éléments essentiels pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence. La mobilisation des jeunes pour la culture de la paix passe aussi par les mouvements associatifs, la formation et la sensibilisation aux problématiques de la paix, de la non-violence, des droits humains, de la démocratie, etc. Des expériences de ce genre existent déjà en Afrique et méritent d'être valorisées.

La dernière session plénière « Construire un multipartenariat en faveur d'une culture de la paix en Afrique – Agissons pour la paix » a marqué le lancement d'un mouvement panafricain par l'expression d'engagements concrets en faveur d'une culture de la paix de la part d'un ensemble de partenaires gouvernementaux et intergouvernementaux, tels que les ministres de la culture, de la jeunesse et des sports, de la science et technologie, de l'éducation de cinq pays africains présents au forum, les représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire des États d'Afrique de l'Ouest, de l'Union du Fleuve Mano, de la Commission du golfe de Guinée et d'agences du Système des Nations Unies.

Avec des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile, au total une trentaine de personnalités se sont engagées dans ce mouvement sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine. Des messages audiovisuels de soutien et d'adhésion à ce mouvement sont venus également des personnalités africaines et de la diaspora, telles que : Arch. Desmond Tutu, Forest Whitaker, Manu Dibango, Salif A'Salfo, Mo Ibrahim et Amadou Mahtar M'Bow.

Ce mouvement vient renforcer la Campagne « Agissons pour la paix » lancée par l'Union africaine en 2010. Un certain nombre de pays ont manifesté au cours du forum leur intérêt pour la mise en œuvre de cette campagne au niveau national. À ce sujet, il est à noter que l'Angola a déjà lancé cette campagne sur tout le territoire national.

A la veille du forum, le 25 mars, sous l'impulsion de la Commission nationale angolaise pour l'UNESCO, la Campagne nationale pour une culture de la paix a été lancée avec la participation de plus de trois mille jeunes issus d'organisations faisant partie du Conseil national de la jeunesse angolaise. Cette campagne se déroule en ce moment et continuera jusqu'à la fin de l'année par des manifestations artistiques : musique, théâtre, danse, littérature et médiatiques par des affiches et des bannières publicitaires dans les lieux publics, des émissions et des spots de télévision et de radio ainsi qu'une très large diffusion de messages SMS par les opérateurs de téléphonie mobile locaux (plus de 10 millions d'abonnés ont déjà été touchés).

Le secteur privé angolais a été étroitement associé au forum et s'est dit disposé à coopérer avec l'UNESCO et l'Union africaine dans le lancement officiel de la campagne et du mouvement pour la promotion d'une culture de la paix dans d'autres pays africains.

Les conclusions des débats en plénière et en ateliers ont fourni les éléments pour l'élaboration d'un Plan d'action assorti de recommandations et propositions d'actions pour la construction d'une culture de la paix en Afrique.

Ce plan d'action adopté en séance plénière s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc.

Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi permanent de la part des deux institutions ayant été associées à l'organisation du présent forum, l'Union africaine et l'UNESCO.

ANNEXES:

- Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique : « Agissons pour la paix »
- Résolution de soutien au Plan d'action

ANNEXES

Annexe I - PLAN D'ACTION EN FAVEUR D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE « AGISSONS POUR LA PAIX »

Ce plan d'action s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc., afin que chaque organisation ou institution puisse se l'approprier et s'en inspirer pour la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes et activités à court, moyen et long terme.

1. SOURCES ET RESSOURCES CULTURELLES POUR UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE

Objectif 1.1 : Valoriser la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation

Recommandations générales

- La culture de la paix au quotidien devrait être reflétée de manière transversale dans tous les programmes de l'Union africaine et de l'UNESCO.
- La culture – source d'énergie, de dignité, d'innovation, d'espoir et d'une vie créatrice des peuples - ne doit pas être instrumentalisée pour justifier ou exacerber les conflits.
- La culture, reflet des valeurs esthétiques, éthiques et spirituelles, en amont des tensions et des conflits, doit être valorisée conformément à la doctrine selon laquelle il vaut mieux prévenir que guérir.
- Les liens entre culture et paix doivent être mis en exergue, les deux s'inscrivant dans le temps long par une pratique quotidienne, qui se résume par différentes « manières de vivre ensemble ».
- La culture et les valeurs africaines ne devraient pas être traitées soit par une approche négative soit par une approche essentialiste et immuable. Il faudra éviter ce risque en remplaçant ces valeurs au sein des valeurs universelles tournées vers l'avenir et en veillant à éviter leur manipulation et leur instrumentalisation.
- Les pratiques de la paix issues des traditions africaines, telles que les évocations bénéfiques issues de la vie créatrice des peuples, comme l'usage du mot paix en tant que salut quotidien doivent être valorisées.
- Une éthique du pouvoir et d'une gouvernance résolument orientée en faveur de la culture de la paix doit être promue.
- La centralité de la communauté et celle des chefs traditionnels et religieux mettant l'accent sur la parole qui engage devraient être reconnues.
- Le rôle des grands témoins et des garants de la paix – sages, chefs traditionnels et religieux – devrait être mis en valeur.
- Le développement devrait être conçu comme une vaste entreprise de l'éducation et l'éducation comme une vaste entreprise du développement, toutes deux irriguées par les principes de la culture de la paix.

Propositions d'actions

- Identifier/cartographier tous les facteurs, acteurs et institutions qui alimentent les conflits ainsi que ceux qui les préviennent / les désamorcent avec une attention particulière aux processus qui tiennent compte des traditions et pratiques locales.

- Mettre en place un cadre de politiques cohérentes permettant à toutes les identités de se conjuguer harmonieusement et de consolider le processus de culture de la paix.
- Concevoir un cadre conceptuel et opérationnel transversal qui mobilise notamment l'éducation, le patrimoine et l'histoire afin de s'assurer que la notion de culture de la paix est présente dans les politiques publiques, avec un accent particulier sur la recherche-action.
- Faire un plaidoyer au niveau continental pour l'intégration de la culture de la paix comme sujet à part entière dans les systèmes éducatifs en insistant notamment sur la relecture des manuels scolaires afin d'éliminer tout stéréotype culturel, sexiste, ethnique, linguistique et religieux, sur l'enseignement des langues africaines et particulièrement transfrontalières, sur la transmission des mécanismes traditionnels de prévention et résolution des conflits, sur l'utilisation de l'Histoire générale de l'Afrique, etc.
- Elargir le recours aux mécanismes traditionnels de résolution de conflits et promouvoir les bonnes pratiques et mécanismes de réconciliation ayant déjà porté des résultats tangibles sur le continent.
- Lancer un appel à tous les pays africains pour que le Fonds du patrimoine africain soit doté de ressources adéquates (le patrimoine étant une source de connaissance, de conscience, de sentiment d'appartenance et un haut lieu de dialogue par excellence).
- Sensibiliser les communautés locales et la jeunesse à la mise en valeur de ce patrimoine, matériel et immatériel, ainsi qu'à la recherche d'un équilibre entre impératifs du développement et préservation du patrimoine avec un tourisme interculturel et intercommunautaire.
- Etablir un répertoire des personnalités africaines, hommes et femmes, qui ont contribué à la paix et à la reconnaissance de la culture africaine.
- Promouvoir les mécanismes permanents de dialogue communautaire et de réconciliation au niveau local, avec la participation de toutes les composantes de la société.
- Mettre au point un programme de recherche-action sur les méthodes endogènes de prévention et résolution des conflits en Afrique, avec notamment un système de bourses pour jeunes chercheurs africains.
- Appuyer le Groupe de Sages de l'Union africaine, aux niveaux local, national ou régional dans ses actions en faveur de la paix en Afrique.

Objectif 1.2 : Renforcer les relations entre éducation et culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la culture de la paix en Afrique

Recommandations générales

- La culture de la paix, les langues et l'histoire de l'Afrique doivent faire partie intégrante des systèmes d'éducation formelle et non formelle et en particulier dans la formation des enseignants.
- Les bonnes pratiques en matière d'éducation à la culture de la paix devraient être valorisées et diffusées à travers le continent.
- L'utilisation systématique de l'Histoire générale de l'Afrique devrait être promue comme outil pédagogique de référence pour l'enseignement de la culture de la paix.
- L'enseignement des langues locales, des dialectes et l'histoire de l'Afrique dans les écoles africaines afin de combler le fossé entre tradition et modernité doit être promu, ainsi que l'utilisation du théâtre, des musiques, danses et arts afin de promouvoir la culture de la paix à l'école.
- Les systèmes éducatifs publics et privés doivent intégrer l'acquisition de compétences pratiques afin de mieux préparer les diplômés à faire face à toutes les situations, y compris la promotion de la culture de la paix.
- Le rôle des religions et des spiritualités devrait être renforcé dans l'enseignement des valeurs de la culture de la paix.

Propositions d'actions

- Encourager et appuyer les Etats à réviser les programmes scolaires à tous les niveaux d'enseignement afin d'introduire la culture de la paix dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle.
- Investir davantage sur la recherche orientée vers des actions qui aident à la promotion de valeurs africaines favorables à la culture de la paix ; en particulier, avoir davantage recours aux chercheurs locaux et renforcer la valeur ajoutée de la nouvelle université panafricaine.
- Encourager les Etats membres à développer des programmes et des politiques qui favorisent l'utilisation du théâtre, de la musique, de la danse et de l'art pour la promotion de la culture de la paix ; une approche holistique intégrée dans les curricula et des approches au service des plates-formes formelles et informelles de promotion de la culture de la paix.
- Utiliser davantage les approches consultatives et collaboratives pour développer des programmes pour l'éducation à la paix comme celles utilisées dans la CEDEAO avec un focus sur la formation des formateurs.
- Créer des activités extrascolaires particulièrement pour les enfants et les jeunes telles que des programmes faisant la promotion de la culture de paix dans les stations radiophoniques et de télévision locales.
- Organiser une conférence conjointe UNESCO-Union africaine des ministres de l'éducation et de la culture afin de renforcer le lien entre éducation et culture ainsi que la promotion de la culture de la paix (Cf. Sommet de l'UA, Khartoum 2006).

Objectif 1.3 : Développer l'économie de la culture, génératrice d'emploi pour la jeunesse, dans la vision du développement durable du continent

Recommandations générales

- Le développement d'une plate-forme conceptuelle pour traiter du processus de réconciliation regroupant entre autres des facteurs transversaux tels que l'économie, les ressources naturelles et culturelles, la gouvernance.
- La promotion du tourisme interne et les échanges culturels afin d'encourager une meilleure prise en compte de la diversité culturelle.
- Le développement et l'utilisation des médias, des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de promouvoir la culture de la paix. Le média est un partenaire crucial dans le façonnement des consciences des personnes et l'inculcation de la culture de la paix.
- La promotion d'une industrie culturelle au niveau scolaire : le patrimoine matériel et immatériel pour la paix ainsi que pour la création d'emplois pour les jeunes dans le secteur des industries de la culture et de la création.
- La création d'opportunités d'accès au financement à destination des acteurs du monde de la culture afin de contribuer au développement économique national.
- Les États membres doivent être encouragés à tous les niveaux à ratifier et appliquer la Charte pour la culture et la renaissance africaine car elle contient également d'importantes dispositions de promotion de la culture pour le développement.
- Un Sommet des chefs d'Etat de l'UA devrait être dédié aux questions liées à la culture et en particulier sur la question des industries culturelles et l'économie de la culture.

Propositions d'actions

- Encourager les États membres à faciliter la création d'un environnement favorable au

développement et à l'amélioration du tourisme culturel.

- Inviter les ambassades africaines à diffuser les industries culturelles et créatives africaines pour leur popularisation, leur promotion et leur développement.
- Mettre en place une base de données avec des informations pertinentes pour les acteurs du monde de la culture (telles que les opportunités disponibles, les critères de qualité, les standards internationaux, la protection des droits de propriété intellectuelle) afin d'améliorer la production culturelle.
- Appuyer le développement de politiques nationales favorisant l'entrepreneuriat des jeunes par des programmes visant l'entrepreneuriat social et l'emploi des jeunes dans le domaine des industries culturelles (artisanats, arts, musique, festivals, cinéma, ...).
- Inciter les États à adopter une législation appropriée à réguler la création et la vie de tous les moyens de communication, y compris ceux issus des nouvelles technologies.

2. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 2.1 : Promouvoir la coopération et la diplomatie scientifique pour le partage des ressources transfrontalières

Recommandations générales

- L'engagement politique pour une meilleure gestion des bassins hydrographiques et pour assurer la durabilité des ressources partagées devrait être encouragé au plus haut niveau.
- Les capacités des universités et l'implication des scientifiques et des universitaires de la région dans la production de connaissances pour une bonne gestion des ressources transfrontalières, notamment au niveau des réserves de biosphère transfrontières et des bassins hydrographiques, devraient être fortement renforcées et encouragées.
- Des mécanismes de financement durable des initiatives transfrontières impliquant en priorité les ressources financières nationales devraient être mis en place pour assurer un partage équitable et une redistribution au niveau local des bénéfices issus de leur utilisation, notamment celles provenant du tourisme.
- La coopération technique et interinstitutionnelle devrait être renforcée pour assurer la durabilité des initiatives transfrontières.
- Les décideurs devraient être sensibilisés sur l'importance et l'utilité de la télédétection notamment pour la gestion des ressources partagées (eau, sols, zones côtières, forêts...) et mettre à la disposition des communautés locales les outils de télédétection pour la gestion des ressources naturelles avec l'appui de la communauté scientifique.
- Une plus grande implication et participation de tous les acteurs notamment ceux de la base, dans la gestion des bassins hydrographiques et des réserves de biosphère transfrontières, devrait être encouragée.

Propositions d'actions

- Assurer une large diffusion du concept de « Réserve de biosphère pour la paix » en Afrique en valorisant en particulier l'expérience de la réserve de biosphère transfrontière du fleuve Sénégal pour susciter la création d'autres réserves du même type à travers le continent.
- Inviter les Etats membres à intégrer le concept de « Réserve de biosphère pour la paix » en Afrique dans les formations à tous les niveaux et en particulier au niveau universitaire.
- Encourager les Etats membres à faire des études interdisciplinaires et des inventaires de leurs ressources au niveau des frontières pour servir de base aux accords de gestion transfrontaliers.

- Soutenir le Réseau des organismes de gestion des bassins hydrologiques africains afin de renforcer les échanges et les partages d’expériences et la coopération institutionnelle.
- Soutenir la création d’un institut régional de télédétection chargé de la promotion de la télédétection dans les prises de décisions politiques et du suivi des conflits en Afrique au sein de l’Université panafricaine.
- Identifier le grand courant du golfe de Guinée comme un laboratoire pour étudier et résoudre les défis liés aux écosystèmes marins et côtiers en Afrique en utilisant la télédétection avec le concours des universités de la région.

Objectif 2.2 : Renforcer le rôle des cosmogonies et connaissances traditionnelles et les savoir-faire autochtones pour un développement durable

Recommandations générales

- Les États africains et les Nations Unies ont la responsabilité de s’occuper des questions de justice et de droits de l’homme relatives aux peuples indigènes en tant que partie intégrante de leurs engagements en faveur de la paix et du développement durable. Ceci peut être accompli au moyen d’approches inclusives et de dialogue renforçant les droits de l’homme, la reconnaissance et le respect des spécificités culturelles.
- Les autorités nationales doivent être encouragées à respecter, comprendre et valoriser les cultures indigènes, au regard de leur marginalisation et de leur abaissement. Cette reconnaissance peut prendre la forme d’une consécration juridique comme c’est le cas en République du Congo, au Burundi, en République centrafricaine, au Rwanda etc., où les droits des peuples indigènes ont été incorporés dans le droit national.
- La valorisation et le respect du savoir traditionnel par rapport à son mérite intrinsèque doivent aller de pair avec le respect des détenteurs dudit savoir, en l’occurrence les peuples indigènes. Cela implique le respect de leur droit d’être écouté, de participer au processus d’élaboration des politiques et à la prise de décision, de maintenir leurs spécificités culturelles et leur mode de vie, ainsi que leurs droits sur leurs terres et sur les ressources dont ils dépendent.

Propositions d’actions

Dans la perspective de la Conférence mondiale de l’AGNU sur les peuples indigènes en 2014 :

- L’UA doit assurer, avec l’appui du Système des Nations Unies, la large diffusion des rapports de la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples, et les clauses pertinentes de la Charte africaine, qui explicitent la définition et le statut des peuples indigènes dans le contexte africain, afin de dissiper toute incompréhension et mauvaises interprétations.
- Assurer une reconnaissance étendue des systèmes de savoirs traditionnels des peuples indigènes y compris ceux des femmes indigènes, au regard de leur importance pour les peuples indigènes et pour la société en général, ainsi que leurs contributions considérables aux autres systèmes de connaissance, notamment la science contemporaine, les systèmes de bonne gouvernance, la prévention et la résolution des conflits.
- Protéger et sauvegarder les langues et les savoirs des peuples indigènes, y compris leur transmission intergénérationnelle. Les mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle des peuples indigènes doivent être renforcés, notamment à travers des protocoles communautaires et le renforcement des capacités, et les principes du partage équitable des bénéfices doivent être confirmés.
- Développer des approches culturellement marquées dans le domaine de l’enseignement formel et dans la santé pour assurer le respect de la diversité des identités culturelles, des politiques et des

- pratiques de manière à renforcer la culture de la paix en Afrique.
- Les autorités gouvernementales doivent initier un processus de dialogue formel avec les peuples indigènes et les organisations pertinentes de la société civile afin d’explorer ensemble les opportunités de résolution pacifique des conflits liés à l’exploitation et la gestion des ressources naturelles.

Objectif 2.3 : Développer les économies verte et bleue génératrices d’emploi pour tous et spécialement pour la jeunesse.

Recommandations générales

- L’importance et la contribution des économies verte et bleue doivent être pleinement reconnues au regard des perspectives croissantes d’emploi et de l’opportunité unique qu’elles offrent à la jeunesse africaine d’améliorer son bien-être. Elles doivent donc être prises avec le plus grand sérieux à tous les niveaux à travers un plaidoyer supplémentaire et une plus grande intégration dans le cadre des actions et du processus de réforme en cours.
- Le secteur de l’éducation doit s’assurer que tous les travailleurs sont dotés de connaissances, compétences et attitudes susceptibles de contribuer au développement durable. Il s’agit de l’un des domaines clés de l’UNESCO qui préside la Décennie des Nations Unies pour l’éducation en vue du développement durable.
- Il existe un besoin de créer une culture d’engagement et de participation de la jeunesse afin de réaliser que parvenir à la paix est un processus, un système, une situation, un cas de gestion. Ainsi, il y a la nécessité de créer un modèle innovant intégré qui aborderait la promotion de l’entreprise sociale et le développement de la culture de la paix en Afrique de manière intégrée. Il y a des avantages indéniables à utiliser une innovation intégrée dans la promotion de la culture de la paix, l’entreprise sociale et le développement de l’économie verte.

Propositions d’actions

- Développer un plaidoyer supplémentaire à tous les niveaux (international, régional, sous-régional, national) sur l’importance et les opportunités à saisir dans la transition vers les économies verte et bleue, l’enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) et définir les modalités d’une telle transition grâce à l’intégration dans les actions pertinentes et les processus de réforme en cours à tous les niveaux.
- Encourager la création des réseaux d’échange (sur les connaissances pertinentes et les meilleures pratiques) parmi les acteurs de l’économie et de la société civile locale (les associations de femmes et des jeunes etc.) et les centres d’expertise aux niveaux national et international (y compris les universités virtuelles, les réseaux existants pertinents, etc.).
- Intégrer de manière substantielle dans l’ETFP les connaissances et compétences en matière d’économies verte et bleue ainsi que l’éducation à la culture de la paix en vue de préparer la jeunesse aux différents emplois verts et bleus.
- Faciliter l’entrepreneuriat des jeunes à travers des programmes d’entrepreneuriat social et d’emplois jeunes dans les économies verte et bleue (tourisme écologique, recyclage, agriculture biologique, etc.).
- Adapter les mécanismes d’aide aux microentreprises engagées dans des projets innovants dans les secteurs suivants : agriculture, santé, énergies renouvelables, architecture écologique, etc., en mettant en place des mécanismes de formation, de contrôle et de suivi au niveau local.

3. LES JEUNES, ACTEURS DU CHANGEMENT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT

Objectif 3.1 : Promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société

Recommandations générales

- Des politiques nationales de jeunesse inclusives et en ligne avec les instruments internationaux et régionaux, notamment avec la Charte africaine de la jeunesse sans oublier l'égalité des genres, doivent être formulées, révisées, ou si besoin est, développées avec la participation des jeunes.
- Les systèmes d'éducation formelle et non formelle doivent inclure une éducation à la citoyenneté, à la paix, à la tolérance, aux droits de l'homme, etc., tout en prenant en considération la nécessité de revisiter le concept de l'éducation dans son ensemble. Ce concept mérite d'être repensé de façon novatrice.

Propositions d'actions

- Encourager les États membres à signer et ratifier la Charte africaine de la jeunesse et élaborer des plans d'action adaptés à chaque situation nationale. Un mécanisme de suivi et de monitoring devra être mis en place afin de suivre de façon systématique les progrès réalisés par chacun des États membres.
- Créer un Observatoire africain de la jeunesse.
- Mettre en place dans tous les États africains des formations des jeunes au leadership, à la citoyenneté, à la justice sociale, etc.
- Création d'un fonds pour promouvoir l'emploi des jeunes, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), en vue de favoriser l'entrepreneuriat social.
- Mettre en place un système de diffusion de la Charte auprès des jeunes à travers les médias, les réseaux sociaux, l'audiovisuel, etc.

Objectif 3.2 : Développer l'utilisation des TIC et des médias et valoriser les modèles porteurs d'avenir pour la jeunesse africaine

Recommandations générales

- L'éducation des jeunes et le développement de leur esprit critique pour analyser et utiliser à bon escient l'information diffusée/reçue devraient être systématiques.
- Les modèles constructifs et positifs contemporains et historiques (sportifs, musiciens, artistes, etc.) devraient être utilisés, diffusés et valorisés par les médias et à travers des événements sportifs et artistiques.
- Les capacités des jeunes professionnels de l'information sur les questions de la culture de la paix devraient être renforcées afin de leur donner les outils nécessaires et les connaissances pertinentes pour sensibiliser/informer les populations.
- Le sport comme instrument de lutte contre la violence et toutes les formes de discrimination devrait être impérativement promu.
- Les politiques qui garantissent la liberté d'expression, le pluralisme des médias et la sécurité des journalistes autant que l'accès universel à l'information doivent être promues dans tous les pays.

Propositions d'actions

- Créer un observatoire des médias pour la culture de la paix en mesure de déceler des messages

incitant à la violence ou renforçant les stéréotypes d'une communauté vis-à-vis d'une autre et alerter les différentes instances étatiques et internationales pour prévenir les crises et les conflits.

- Développer et créer des radios et centres multimédias communautaires et assurer la formation des journalistes locaux dans les domaines de la culture de la paix.
- Soutenir les initiatives pour la paix à travers les activités sportives et l'enseignement des sports dans les contextes d'éducation formelle.
- Élaborer des formations professionnelles et éthiques des médias et veiller à l'amélioration des conditions de travail des journalistes.

Objectif 3.3 : Valoriser le rôle de la femme dans la société africaine en tant que gardienne des valeurs et promouvoir l'égalité des genres auprès des jeunes

Recommandations générales

- Les fondamentaux du patrimoine culturel immatériel africain doivent être revisités pour créer des passerelles avec la modernité et favoriser le transfert des savoirs intergénérationnels, tout en assurant l'égalité des genres et l'équité des opportunités pour tous.
- La contribution des jeunes et des femmes en tant que sources de solutions et non de problèmes et en tant qu'acteurs de changements et de transformations sociales devrait être promue.
- Le développement des mouvements associatifs féminins et la promotion du leadership féminin devraient être encouragés à tous les niveaux.

Propositions d'actions

- Lancer un programme de recherche et de divulgation sur les pratiques traditionnelles de prévention et de résolutions des conflits, qui valorisent le rôle de la femme africaine.
- Produire des outils de communication pour sensibiliser les parents sur la lutte contre les violences basées sur le genre (Information, Education, Communication, IEC).
- Renforcer la coopération avec les centres et les ONG spécialisés (CIEFFA, FAS, FAWE, GCYC Malawi, Réseau des femmes du fleuve Mano, etc.) pour promouvoir l'éducation des jeunes filles et des femmes.
- Définir des indicateurs pour le suivi au niveau de chaque pays.

4. ACTIONS EN VUE DE CRÉER UN MOUVEMENT CONTINENTAL SOUS L'ÉGIDE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNESCO

Objectif 4.1 : Créer un mouvement continental et durable en faveur de la paix, capable de mobiliser les États africains, le secteur privé, les artistes et leaders africains, les organisations internationales et les acteurs du développement régional ainsi que les ONG et les associations de terrain

Propositions d'actions

- Établir des modalités concrètes de partenariat entre l'UNESCO, l'UA et les institutions de financement de développement en Afrique telles que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale ainsi que les institutions financières régionales, afin que celles-ci puissent inclure la culture de la paix dans leurs programmes de soutien aux pays en reconstruction postconflit.
- Créer un groupe africain pour la culture de la paix composé de représentants de l'UA, de l'UNESCO et des acteurs clés du développement en Afrique – Banque africaine de

développement, Banque mondiale, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, communautés économiques régionales, fondations, secteur privé, société civile, etc.-. Cette structure ad hoc sera chargée de la mobilisation des ressources et du suivi de la mise en œuvre du plan d'action de Luanda.

- Inviter la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO à prendre les mesures appropriées pour la mise en place de mécanismes conjoints (Commission mixte UA/UNESCO) pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action.
- Inviter tous les partenaires à inscrire leurs actions en faveur d'une paix durable dans le cadre du Mouvement continental et à faire vivre celui-ci sur le long terme.
- Promouvoir les systèmes de mécanisme d'alerte précoce des crises existant aux niveaux national et régional et les renforcer en formant des opérateurs et médiateurs au niveau local, particulièrement en impliquant de plus en plus de femmes.
- Élaborer un indice de la culture de la paix composite, résultat d'un ensemble d'indicateurs issus des huit domaines d'action de la culture la paix, qui puissent servir de base de monitoring de la culture de la paix aux niveaux local, national et régional
- Promouvoir des forums de réflexion pour impliquer tous les acteurs aux niveaux national, sous-régional et régional, faire le bilan des actions déjà entreprises, questionner les concepts fondamentaux – souvent source de malentendus et de manipulations – et contribuer à l'identification de pistes d'action novatrices pour la culture de la paix en Afrique.

Objectif 4.2 : Renforcer la Campagne de l'UA « Agissons pour la paix » pour sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien

Propositions d'actions

- Inviter les États membres et les partenaires à soutenir les efforts de mobilisation des ressources financières et techniques pour la réalisation de la campagne aux niveaux national et continental.
- Inviter les États membres et les partenaires à soutenir la stratégie d'information et de communication de la campagne.
- Solliciter les artistes africains afin qu'ils relaient le message de la paix à travers le continent et les encourager à créer des œuvres susceptibles de sensibiliser les jeunes à la culture de la paix.
- Renforcer la coopération entre l'UNESCO et l'UA pour la campagne et en particulier la célébration du 21 septembre, Journée internationale de la paix.

Annexe II - RÉSOLUTION DE SOUTIEN AU PLAN D'ACTION EN FAVEUR D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE « AGISSONS POUR LA PAIX »

Rappelant que :

La paix est essentiellement le respect de la vie.

La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.

La paix est plus que la fin des conflits armés.

La paix est un comportement⁴⁰.

Remerciant le Gouvernement de la République de l'Angola pour l'organisation à Luanda du Forum panafricain en faveur d'une culture de la paix, qui a permis le lancement d'un Mouvement continental en faveur d'une culture de la paix ;

Félicitant également le Gouvernement de la République de l'Angola pour avoir mis en place une campagne nationale pour la promotion d'une culture de la paix ;

Remerciant également les ministres et les représentants des Etats membres et des organismes de coopération régionale et sous-régionale ainsi que les organisations de la société civile qui ont participé activement aux travaux du Forum ;

Rappelant l'engagement fondamental de l'Union africaine et de l'UNESCO en faveur de la paix et du développement durable en Afrique ;

Prenant en considération que le Forum s'inscrit dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'OUA sous le thème « Panafricanisme et Renaissance Africaine » et de la Stratégie globale de l'UNESCO en faveur de la Priorité Afrique ;

Rappelant la Campagne « Agissons pour la paix », lancée par l'Union africaine en 2010 ;

Convaincus que la construction d'une culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire dans laquelle l'éducation, la culture, la communication et les sciences jouent un rôle primordial ;

Convaincus que la culture de la paix concerne la société africaine dans son ensemble y compris la diaspora ;

Nous, participants au Forum panafricain de Luanda sur la culture de la paix en Afrique :

- Prenons note de l'engagement pris par les différents partenaires pour la mise en œuvre des actions dans le cadre d'un Mouvement continental et de la Campagne internationale en faveur de la culture de la paix ;
- Saisissons l'opportunité qu'offre la célébration du cinquantenaire de l'OUA/UA pour renouveler notre engagement à promouvoir une culture de la paix en Afrique ;
- Adoptons le Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique et encourageons tous les acteurs tant gouvernementaux que de la société civile à y prendre part en le mettant en œuvre aux

⁴⁰ **Déclaration de Yamoussoukro**, Congrès international sur la « Paix dans l'esprit des Hommes », UNESCO, 1989

niveaux local, national, régional et international ;

- Prions le Gouvernement de l'Angola de bien vouloir transmettre le présent Plan d'action aux organisations régionales africaines, à l'UNESCO et à l'ensemble des partenaires internationaux, bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'aux partenaires du secteur privé concernés ;
- Prions en particulier le Gouvernement de l'Angola de bien vouloir soumettre aux organes compétents de l'Union africaine, notamment le Conseil exécutif et l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement en vue des orientations nécessaires pour sa mise en œuvre au niveau continental ;
- Prions les États membres de mettre en place des mécanismes appropriés associant l'ensemble des partenaires nationaux (public et privé, leader traditionnels et religieux) pour assurer la mise en œuvre du Plan, notamment par la désignation de points focaux chargés de promouvoir la Campagne internationale en faveur de la culture de la paix ;
- Demandons à la Commission de l'Union africaine et à l'UNESCO, coorganisateur du présent forum, de bien vouloir prendre les mesures appropriées et de mettre en place des mécanismes conjoints (Commission mixte UA/UNESCO) pour assurer le suivi et la mise en œuvre du Plan d'action.

Fait à Luanda le 28 mars 2013

Annexe III - MOTION DES PARTICIPANTS

Nous, participants au Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » :

- Remercions le Gouvernement et le peuple de la République de l'Angola pour avoir accueilli et soutenu l'organisation de ce forum
- Remercions en particulier Son excellence Monsieur José Eduardo dos Santos, Président de la République, pour sa participation et son engagement pour la paix et le développement en Afrique,
- Remercions l'UNESCO et l'Union africaine pour avoir initié le présent Forum qui vise à mobiliser la communauté autour des valeurs de la culture de la paix et pour le développement en Afrique
- Accueillons favorablement le lancement du Mouvement continental de la campagne pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique « Agissons pour la paix »
- Déclarons solennellement mobiliser toutes les ressources pour la réussite de cette campagne.

Fait à Luanda le 28 mars 2013

Annexe IV - LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom	Fonction/Titre	Institution/Organisation	Pays
1	S.E. M. José Eduardo dos Santos	Président de la République d'Angola	République d'Angola	Angola
2	S.E. Ms Rosa Cruz e Silva	Ministre de la culture	Ministère de la culture	Angola
3	S.E. M. Pinda Simão	Ministre de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation	Angola
4	S.E. Ms Angela Bragança	Secrétaire d'Etat à la coopération	Ministère des relations extérieures	Angola
5	S.E. M. João Teta	Secrétaire d'Etat	Ministère de la science et de la technologie	Angola
6	S.E. M. Diekumpuna Sita N'sadisi José	Ambassadeur	Délégation permanente auprès de l'UNESCO	Angola
7	Mme Cuandina Carvalho	Secrétaire générale	Ministère des relations extérieures	Angola
8	M. Manuel Quarta	Secrétaire permanent	Commission nationale pour l'UNESCO	Angola
9	M. Amilcar Xavier	Journaliste et Professeur universitaire		Angola
10	M. Diamantino Azevedo	Président Directeur général	FERRANGOL-EP	Angola
11	M. Ziva Domingo	Représentant du Directeur général	Fonds du patrimoine africain	Angola
12	M. Filipe Zau	Conseiller technique du Ministre	Ministère de l'éducation nationale	Angola
13	M. António Fonseca	Directeur	Institut national des industries culturelles	Angola
14	M. Domingos Neto	Directeur national de la recherche scientifique	Ministère de la science et technologie	Angola
15	M. Giza Gaspar Martins	Coordinateur	Unité des changements climatiques, Ministère de l'environnement	Angola
16	M. Gabriel Luis Miguel	Directeur national du Développement technologique et de l'innovation	Ministère de la science et technologie	Angola
17	M. Cláudio Aguiar	Président	Conseil national de jeunesse	Angola
18	M. Botelho de Vasconcelos	Ecrivain et Députée	Assemblée nationale	Angola
19	Mme Luisa Damião	Journaliste et Députée	Assemblée nationale	Angola
20	M. Albino Carlos	Directeur	Centre de formation de journalistes	Angola
21	Mme Laurinda Hoygaard	Recteur	Université privée de l'Angola	Angola
22	M. Victor Barbosa	Coordinateur	Réseau d'éducation pour tous	Angola
23	M. Leonel Da Rocha Pinto	Président	Grupo de Lideres empresariais (LIDE)	Angola
24	M. Filipe Lemos Inácio			Angola
25	M. João de Deus	Directeur exécutif	Fundação Eduardo dos Santos (FESA)	Angola
26	M. José Luis Mendonça	Rédacteur en chef	Jornal Angolano de Artes e Letras	Angola

27	M. Carlos Lopes Rosa		Federação Angolana de Desporto Universitario (FANDU)	Angola
28	Mme Ana Paula Patrocinio Rodrigues	Conseillère	Ministère des relations extérieures	Angola
29	M. Afonso Valentim	Directeur	Cabinet d'études, planification et statistiques, Ministère de la culture	Angola
30	Amb. Olabiyi Babalola Joseph Yai	Ancien Ambassadeur et Délégué permanent		Bénin
31	Mme Yolande Amegan Ogouchi	Secrétaire générale	Commission nationale pour l'UNESCO	Bénin
32	Dr Gladys Mokhawa	Coordinatrice	Centre d'études de la culture et de la paix, Université de Botswana	Botswana
33	M. Fraiser Thloiwé	Secrétaire permanent adjoint	Commission nationale pour l'UNESCO	Botswana
34	Mme Françoise Ki-Zerbo	Administratrice générale Adjointe	Fondation Joseph Ki-Zerbo pour l'histoire et le développement endogène de l'Afrique	Burkina Faso
35	Mme Saoudata Aboubacrine		Association pour l'épanouissement des femmes nomades - Tin Hinan	Burkina Faso
36	M. Amadou Hama Maiga	Directeur général adjoint	Institut international de l'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE)	Burkina Faso
37	M. Vital Bambanze	Sénateur	Mécanisme des experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	Burundi
38	Mme Ida-Marie Musoda	Conseillère	Programme des sciences sociales et humaines, Commission nationale pour l'UNESCO	Burundi
39	M. Said Abdou	Secrétaire général	Commission nationale pour l'UNESCO	Comores
40	S.E. M. Anatole Collinet Makosso	Ministre de l'éducation civique et de la jeunesse et Président	Conférence de l'UA des ministres africains en charge de la jeunesse (COMY IV)	Congo
41	M. Jean Gustave N'Tondo	Commissaire à la promotion des valeurs de paix et la réparation des séquelles de guerre	Commission nationale pour l'UNESCO	Congo
42	S.E. Ms Denise Houfouet Boigny	Ambassadeur	Délégation permanente auprès de l'UNESCO	Côte d'Ivoire
43	M. Lezou Dago Gérard	Titulaire de la Chaire	Chaire UNESCO pour la culture de la paix	Côte d'Ivoire
44	M. Jean-Noël Loucou		Fondation Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire
45	M. Lou Mathieu Bamba	Secrétaire général	Commission nationale pour l'UNESCO	Côte d'Ivoire
46	Mme Diénéba Doumbia	Directrice du Département de la recherche de la paix	Fondation Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire

47	Mme Amany Asfour	Présidente	Association égyptienne des femmes entrepreneurs et HRST Cluster ECOSOCC	Egypte
48	M. Abebe Abera Abate	Conseiller du Ministre	Ministère de l'éducation nationale	Ethiopie
49	M. Juste Joris Tindy-Poaty	Secrétaire général	Commission nationale pour l'UNESCO	Gabon
50	M. Ousmane Senghor	Senior Programme Officer for Education	Commission nationale pour l'UNESCO	Gambie
51	M. N'Faly Kamanou	Chef du Département Education et Culture de paix	Commission nationale pour l'UNESCO	Guinée
52	M. John Simiyu	Maître de conférences en technologie	Chepkoilel University College, Moi University	Kenya
53	M. Kiragu Magochi	Directeur	Ministère de l'Education nationale	Kenya
54	M. Nathaniel Motaba	Coordinateur	Commission nationale pour l'UNESCO	Lesotho
55	Mme Louise McMillian	Ministre de la culture	Ministère de la culture	Liberia
56	M. Christopher J. Magomelo	Assistant Executive Secretary for Culture	Commission nationale pour l'UNESCO	Malawi
57	S.E. M. Messaoud Ould Mohamed Lahbib	Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et Président	Commission nationale pour l'UNESCO	Mali
58	Mme Khadija Boutkhili	Professeur - Chercheur	Commission nationale pour l'UNESCO	Maroc
59	M. Arvind Boodhun	Spécialiste principal	Ministère des arts et de la culture	Maurice
60	S.E. M. Joaquim Alberto Chissano	Ancien Président de la République du Mozambique et Président	Fondation Joaquim Chissano	Mozambique
61	M. Helder Francisco Malauene	Expert auprès du Président	Panel de la Jeunesse africaine	Mozambique
62	Prof. Patricio José	Recteur	Instituto Superior de Relações Internacionais, Maputo	Mozambique
63	M. Estevão J. Filimão	Professeur Chercheur		Mozambique
64	Mme Victoria Haraseb	Assistante régionale d'éducation	Groupe de travail sur les minorités autochtones en Afrique australe (WIMSA)	Namibie
65	M. Issa Namata	Secrétaire exécutif	Commission nationale pour l'UNESCO	Niger
66	M. José Malot	Chargé de Mission, Responsable	Commission nationale pour l'UNESCO	République Centrafricaine
67	S.E. M. Banza Mukalay Nsungu	Ministre du sports, de la culture et des arts	Conférence de l'UA des ministres de la culture (CAMC IV)	République Démocratique du Congo
68	Pr. Manda Kizabi	Délégué permanent adjoint	Délégation permanente auprès de l'UNESCO	République démocratique du Congo
69	M. Théophile Mbayo Kifuntwe	Directeur adjoint de Cabinet	Ministère de la Jeunesse, du Sport, de la Culture et des Arts	République démocratique du Congo

70	M. Michel Djamba	Inspecteur général	Ministère Enseignement primaire, secondaire et professionnel	République démocratique du Congo
71	Mme Kazadi Yamba Marie-José	Conseillère du Ministre de la culture	Ministère de la Culture	République démocratique du Congo
72	M. Kasesa N'Senga Pierrot	Assistant du Ministre de la culture	Ministère de la Culture	République démocratique du Congo
73	M. Antoine Wada			République démocratique du Congo
74	M. Ebokwol Ghyor Mayele			République démocratique du Congo
75	M. Erick Kajiru	Chargé de Programme Culture et Coordination des initiatives sur la culture de la paix	Commission nationale pour l'UNESCO	République-Unie e de Tanzanie
76	M. Doudou Diene	Ancien Rapporteur Spécial ONU et Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire	UN-HCDH	Sénégal
77	M. Ibrahima Diop	Point focal national	Réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal - Parc national des oiseaux du Djoudj	Sénégal
78	M. Aliou Ly	Secrétaire général	Commission nationale pour l'UNESCO	Sénégal
79	M. Jacques Kouï Gbilimou	Curriculum Development Officer	Ministère de l'éducation nationale	Seychelles
80	M. Nureldin Satti	Président	Fonds international pour la promotion de la culture de l'UNESCO	Soudan
81	M. Abuelgassim Gor, PhD	Associate Professor	Sudan Center for Theater Research, Culture & Development	Soudan
82	M. Jok Madut Jok	Undersecretary	Ministère de la culture	Soudan du Sud
83	M. Kougblenou Akoété	Secrétaire général	Commission nationale pour l'UNESCO	Togo
84	M. Kamel El Hajjem	Directeur général	Commission nationale pour l'UNESCO	Tunisie
85	M. Robert Nkwangu	Job Support and Political Officer	Handicap international	Uganda
86	M. Tenywa Godfrey	Interprète de langue de signe	Handicap international	Uganda
87	M. Donald Chikumbi	Maître de conférences chargé de la coordination, de la diffusion et de la recherche	Université de Copperbelt Institut Dag Hammarskjold des Etudes de la paix (IDHSP)	Zambie

88	S.E. M. Solomon Jason Mbuzi	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Délégué permanent	Délégation Zambie	Zambie/
89	Mme Talent Jumo	Coordinatrice régionale	Réseau de jeunes femmes leaders de la SADC	Zimbabwe
90	Dr Temba Petros Ndlovu	Secrétaire général par intérim	Commission nationale pour l'UNESCO	Zimbabwe
91	Mme Tapfiwa j. Katsinde		Commission nationale pour l'UNESCO	Zimbabwe
92	M. Erastus Mwencha	Vice-Président	Commission de l'Union africaine	UA
93	Mme Raymonde Agossou	Chef de Division	Ressources humaines et développement de la jeunesse - Commission de l'Union africaine	UA
94	Mme Aissatou Hayatou	Analyste Principal	Département paix et sécurité, Commission de l'Union africaine	UA
95	Mme Angela Martins	Spécialiste principale de la culture	Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine	UA
96	Mme Antonia Ifeanyi-Nwanze	Consultant - AFDB	Office of Deputy Chairperson, African Union Commission	UA
97	Mme Yvette Dembelé	Coordinatrice	Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA)	OIG
98	M. Charles Binam Bikoi	Secrétaire exécutif	Centre régional de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines (CERDOTOLA)	OIG
99	Mme Hadja Saran Daraba Kaba	Secrétaire générale	Union du Fleuve Mano	OIG
100	M. Kenneth Hamwaka	Directeur exécutif	Guidance, Counselling & Youth Development Centre for Africa	OIG
101	M. Eben Chonguica	Secrétaire exécutif	Commission du bassin du fleuve Okavango	OIG
102	Mme Florentina Adenike Ukongu	Secrétaire exécutive adjointe	Commission du golfe de Guinée (GFC)	OIG
103	M. Ahlin Byll-Cataria	Secrétaire exécutif	Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)	OIG
104	M. Anselme Some	Juriste, Expert JEICP	Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)	OIG
105	M. Septime Martin	Représentant résident	Banque africaine de développement (BAD)	OIG
106	M. Ibrahim Dia	Coordinator	Secrétariat conjoint UA- CEA-BAD	OIG
107	M. Federico Mayor Zaragoza	Ancien Directeur général, UNESCO et Président	Fundacion Cultura de Paz	ONG

108	Mme Bineta Diop	Présidente	Femmes Africa Solidarité (FAS)	ONG
109	Mme Coumba Fall Venn	Administratrice	Centre panafricain pour le genre, la paix et le développement, Femmes Africa Solidarité (FAS)	ONG
110	M. John Ayité Dossavi	Président	Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC)	ONG
111	M. Daniel Da Hien	Coordinateur (Ancien Président des Clubs UNESCO en Afrique)	Réseau Afrique Jeunesse	ONG
112	M. Vincent Nkeshimana	Directeur	Réseau des journalistes africains pour la paix et la sécurité de l'UA	ONG
113	Mme Annick Thébia Melsan	Présidente	Programme Art & Culture du Centre d'études et de prospective stratégique (CEPS)	ONG
114	Mme Hélène Pichon	Directeur des Relations avec les institutions	Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS)	ONG
115	Mme Laetitia Sagno	Chargée de mission Afrique	Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS)	ONG
116	M. Lupwishi Mbuyamba	Directeur exécutif	Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OPCA)	ONG
117	M. Adigun Ade Abiodun	Président	Fondation africaine de l'espace et du système global d'observation des océans en Afrique (GOOS-Afrique)	ONG
118	M. Bernard Mumpasi Lututala	Secrétaire exécutif adjoint	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)	ONG
119	M. Jean Bosco Butera	Directeur	UPEACE Programme Afrique	ONG
120	M. Patrick Gallaud	Président	NGOs-UNESCO Liaison Committee	ONG
121	Mme Beatrice Kiraso	Directrice	Directrice du Bureau sous-régional d'Afrique australe, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)	ONU
122	Mme Maria do Valle Ribeiro	Coordinateur résident	PNUD	ONU
123	Mme Kourtoun Nacro	Représentant	FNUAP	ONU
124	Mme Aminata Maiga	Spécialiste des emplois verts	Bureau Internationale du Travail (BIT)	ONU
125	Dra. Maria Amélia Russo de Sá	Représentante adjointe	UNICEF, Angola	ONU
126	Mme Irina Bokova	Directrice générale	UNESCO	UNESCO
127	Mme Lalla Aïcha Ben Barka	Sous-Directrice générale pour l'Afrique	Département Afrique, UNESCO	UNESCO

128	Mme Yvonne Matuturu	Chargée de programme national	Maison de la Paix au Burundi, UNESCO	UNESCO
129	M. Pape Banga Guisse	Expert en éducation à la paix et Professeur de droit	UNESCO Dakar - Université de St Louis, Sénégal	UNESCO
130	M. Benoit Sossou	Directeur	UNESCO Yaoundé	UNESCO
131	M. Abou Amani	Spécialiste principal de programme	Programme hydrologique international, UNESCO	UNESCO
132	M. Mohamed Djelid	Directeur	UNESCO Nairobi	UNESCO
133	Mme Cecilia Barbieri	Spécialiste de programme Education	UNESCO Windhoek	UNESCO
134	Mme Katerina Stenou	Directrice	Plate-forme pour la culture de la paix et la non-violence, UNESCO	UNESCO
135	M. Albert Mendy	Spécialiste de programme Education	UNESCO Yaoundé	UNESCO
136	Mme Ann Therese Ndong-Jatta	Directrice	UNESCO Dakar	UNESCO
137	Mme Noeline Raondry Rakotoarisoa	Chef de Section	Réseaux de la biosphère et du renforcement des capacités, Secteur des sciences, UNESCO	UNESCO
138	M. Max Ooft	Consultant	UNESCO	UNESCO
139	M. Doug Nakashima	Chef de Section	Petites îles et des savoirs autochtones, Secteur des sciences, UNESCO,	UNESCO
140	M. Hervé Huot-Marchand	Spécialiste de programme, Formation technique et professionnelle	UNESCO Dakar	UNESCO
141	Mme Robertine Raonimahary	Directrice	Département Afrique, UNESCO	UNESCO
142	M. Vincenzo Fazzino	Spécialiste principal de programme	Département Afrique, UNESCO	UNESCO
143	Mme Moufida Goucha	Chef d'équipe	Équipe de l'innovation sociale dirigée par les jeunes, UNESCO	UNESCO
144	Mme Sacha Rubel	Coordinatrice de programme	Secteur de l'information et de la communication, UNESCO	UNESCO
145	M. Abdourahamane Diallo	Chef de bureau	UNESCO Brazzaville	UNESCO
146	M. Vincent Defourny	Chargé de mission	Bureau de coordination des unités hors Siège, UNESCO	UNESCO
147	Mme Ana Elisa Santana de Afonso	Spécialiste de programme	Département Afrique, UNESCO	UNESCO
148	M. Edouard Matoko	Directeur	UNESCO Addis	UNESCO
149	M. Marcel Kabanda	Consultant	Département Afrique, UNESCO	UNESCO
150	Mme Laura Raymondi	Assistante	Département Afrique, UNESCO	UNESCO
151	M. Alaphia Wright	Directeur	UNESCO Windhoek	UNESCO
152	M. Nicolau Bubuzi	Spécialiste de programme national	Antenne Angola, UNESCO Windhoek	UNESCO
153	M. Samuel Mondlane	Spécialiste de programme national	Antenne Angola, UNESCO Windhoek	UNESCO

	Autres Participants Angolais		
154	Mme Mónica Aleixo Martins		Angola
155	M. António Silvestre Alves Sardinha		Angola
156	M. António Carlos Sumbula		Angola
157	M. Luís Matoso António Massy		Angola
158	Mme Alexandra Aparício		Angola
159	M. Mário Augusto		Angola
160	M. Jesus Baptista		Angola
161	M. Miguel Cesar Domingos Bembe		Angola
162	M. Miguel Flávio Bongo		Angola
163	M. Carlos Manuel Calongo		Angola
164	Mme Emingarda Castelbranco		Angola
165	M. Domingos Coelho da Cruz		Angola
166	M. Orlando da Mata		Angola
167	Mme Luísa Maria Grilo		Angola
168	M. José Cordeiro Chimo		Angola
169	M. Jubilo Cuthume António		Angola
170	M. Victor Kajibanga		Angola
171	M. João Kundougende		Angola
172	Mme Maria de Fátima Lima Viegas		Angola
173	Mme Alice da Conceição Marques Valdemar		Angola
174	M. Pedro Nsiangengo		Angola
175	M. Pedro dos Santos Lutumba		Angola
176	M. Pinto Massunga		Angola
177	M. Pedro Alfredo Ramalhoso		Angola
178	Mme Ana Paula Rodrigues		Angola
179	M. António Sangossango		Angola
180	M. Inocêncio Tchipupulo		Angola
181	M. Tiago Catumo		Angola
182	M. Filipe Artur Vidal		Angola
183	M. Rui Orlando Xavier		Angola
184	Mme Maria Emília Abrantes		Angola
185	M. Walter André Camuelen		Angola
186	M. José André		Angola
187	M. Francisco de Assis Paixão e Silva		Angola
188	M. J. Coimbra Baptista		Angola
189	M. João Domingos Cadete		Angola
190	M. Carlos Cândido		Angola
191	M. Custódio Canivete		Angola
192	Mme Petra Catarino		Angola
193	Mme Ana Carla de Sousa		Angola
194	M. Damásio Dinis Júnior		Angola
195	M. José Ernesto		Angola
196	M. Adriano R. Gaspar		Angola
197	Mme Ana Paula Godinho		Angola
198	Mme Ana Manuel		Angola
199	Mme João Manjenje		Angola
200	M. Mpovi Ndongadi Ngolo		Angola
201	Mme Maria A. Neto Rescova		Angola

202	Mlme Creusa Nhangá			Angola
203	M. Júlio Paulo António			Angola
204	M. José Moreno Pereira da Gama			Angola
205	M. Rui Vasco			Angola
206	M. Norberto Pintal			Angola
207	M. Ramiro Matos			Angola
208	M. Alexandre Sousa Costa			Angola
209	M. Kikas Manuel Machado			Angola
210	Mme Efigênia Barroso Manguêira Van-Dúnem			Angola
211	Mme Marília Sofia Ferreira			Angola
212	M. Manuel Kavungo Mayimona			Angola
213	M. Kilamba Neto			Angola
214	M. Christian S. Ndoulou			Angola
215	Mme Suzanete Nunes da Costa			Angola
216	Mme Nlanda Manuel Paulo			Angola
217	M. Peterson Pedro Domingos			Angola
218	M. Lucas Quilundo			Angola
219	Mme Ruth Francisco Fernandes			Angola
220	Mme Wenzí Salomão			Angola
221	M. Aldo Sambo			Angola
222	M. Manuel Sebastião Domingos			Angola
223	Mme Ana Silva			Angola
224	M. Venâncio Gomes Soares			Angola
225	M. Eduardo Silva			Angola
226	M. Jose Steven Ferrão Ferreira			Angola
227	M. Domingos Jeteio			Angola
228	M. Victor Sergio Joaquim			Angola
229	M. José Cardoso			Angola
230	Mme Marta Jonga			Angola
231	M. Devanh Guimbi			Angola
232	M. José António Chissola			Angola
233	M. José Carlos Dário Silva			Angola
234	Mme Ana Maria de Oliveira			Angola
235	Mme Rosa da Conceição de Sousa da Costa			Angola
236	Mme Josefa Domingos de Carvalho			Angola
237	M. Domingos Álvaro			Angola
238	M. António Vieira Vunge			Angola
239	M. Pascoal Balumuna			Angola
240	Mme Eduarda Borja			Angola



© Paulo Damitico

« Photo de famille » - Participants au Forum Panafricain « Sources et Ressources pour une Culture de la paix »
26-28 mars 2013

**« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes,
C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »**

Acte constitutif de l'UNESCO

« Toute vie est une vie.

**Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie. »**

Charte du Mandén

Proclamée à Kourougan Fouga (XIII^e siècle)

**« La paix est essentiellement le respect de la vie.
La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.
La paix est plus que la fin des conflits armés.
La paix est un comportement ».**

Déclaration de Yamoussoukro (1989)

« Je suis parce que tu es. »

Proverbe issu de la philosophie Ubuntu

**« Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent,
leurs racines s'embrassent. »**

Proverbe africain